



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



BILAN SOCIAL

ACADÉMIQUE

Enseignement scolaire
2018



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Bilan social académique 2018

Enseignement scolaire

Editeur

Rectorat de Rennes
96, rue d'Antrain
CS 10503
35705 Rennes cedex 7

Directeur de la publication

Emmanuel ETHIS

Responsable de la publication

Anne Sophie RAULT

Auteurs

Anaïka CUJARD
Luc BRIEND

Participants

DAF - Division des Affaires Financières
CMC - Cellule Mobilité et Carrière
COM - Pôle COMMunication
DAGE - Division des Affaires Générales
DEC - Division des Examens et Concours
DIPATE - Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement
DIVE - Division de la Vie des Établissements
DPE - Division des Personnels Enseignants
DPEP - Division des Personnels des Établissements Privés
DRAT - Division Des Retraites et des Accidents de Travail
DSDEN - Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (22, 29, 35 et 56)
DAFPEN - Délégation académique à la formation des personnels de l'éducation nationale
SAGAS - Service Académique de Gestion de l'Action Sociale
SE3P - Service des Études, de la Prospective, du Pilotage et de la Performance
SG - Secrétariat Général
SSP - Service Social à la faveur des Personnels
SSST - Service de Santé et Sécurité au travail

Avant-propos

J'ai le plaisir de vous présenter le bilan social de l'académie de Rennes, édition 2018.

Le bilan social académique a vocation à offrir une vision à la fois globale et détaillée de la situation des personnels qui contribuent, dans le périmètre de l'enseignement scolaire, au fonctionnement du service public d'éducation dans l'académie de Rennes.

Ce document est le fruit d'un travail collectif assuré par l'ensemble des personnels exerçant dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Il présente sur l'ensemble des champs relatifs à la vie sociale et professionnelle de notre académie des indicateurs utiles au pilotage des ressources humaines à travers une meilleure connaissance de notre environnement professionnel, des caractéristiques des personnels ainsi que des dispositifs d'accompagnement mis à leur disposition.

Un outil de dialogue social

Ressource composée d'indicateurs partagés, présentés en toute transparence et de façon objective, ce bilan social fait l'objet d'une présentation en comité technique académique (CTA) et constitue une base permettant de nourrir les échanges et de conforter les travaux, réflexions et analyses conduits dans chacune de nos instances.

Porté par une vision collective

Ce bilan social illustre l'engagement professionnel des acteurs en charge des ressources humaines de l'académie ; personnels d'encadrement, de direction et d'inspection, services académiques de gestion, de suivi et d'accompagnement des personnels dont je tiens à souligner la contribution essentielle à l'accompagnement de toutes les équipes qui sont fortement mobilisées au quotidien pour la réussite des élèves.

Recensant l'ensemble des personnels et leur parcours

Ce bilan social recense l'ensemble des personnels employés par l'Etat au service de l'éducation nationale, y compris ceux exerçant dans les établissements d'enseignement privés. Il renseigne sur les différents éléments de la carrière des personnels, de leur recrutement jusqu'à la cessation de leur vie professionnelle ou de leur départ de l'académie.

Dans un objectif de mise en perspective

Ce bilan social tend à permettre à chacun de disposer de données actualisées. Arrêtée en concertation avec les représentants des personnels pour la première édition en 2014, la présentation du document est conçue pour garantir un suivi pluriannuel des évolutions et permettre la réalisation d'analyses comparées. Dans la démarche de double labellisation égalité et diversité, il intègre, en annexe et pour la première année, un rapport de situation comparée relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bilan social académique et reste à votre écoute pour toute suggestion d'enrichissement.

Emmanuel ETHIS

Sommaire

Chapitre I.	Le contexte budgétaire : emplois et masse salariale	1
Chapitre II.	Les effectifs et les caractéristiques démographiques	3
	1. Les effectifs.....	4
	2. La répartition des effectifs par sexe.....	20
	3. La répartition des effectifs par tranches d'âge.....	30
	4. Les pyramides des âges.....	45
Chapitre III.	La carrière	55
	1. Les concours et certifications.....	57
	2. Les personnels stagiaires.....	65
	3. Les promotions.....	73
	4. Les retraites et autres sorties définitives.....	82
Chapitre IV.	La vie des personnels	91
	1. Les lieux d'exercice.....	93
	2. La mobilité géographique.....	102
	3. Les quotités de travail.....	110
	4. Les congés pour raison de santé.....	128
	5. Les sorties provisoires.....	153
	6. L'accompagnement des personnels.....	157
Chapitre V.	La formation	165
	1. La formation continue.....	166
	2. Les congés de formation professionnelle.....	180
Chapitre VI.	L'action sociale	184
	1. Les prestations interministérielles.....	185
	2. L'action sociale d'initiative académique.....	188
	3. Les prêts à court terme et secours urgents et exceptionnels.....	189
Chapitre VII.	Les relations professionnelles	190
	1. La composition des instances (élections professionnelles 2018).....	192
	2. La vie des instances.....	198
	Table des sigles	200

I - Le contexte budgétaire : emplois et masse salariale

Chiffres clés

Depuis la mise en oeuvre de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) en 2006, les emplois et les crédits de personnels sont délégués au recteur au sein de cinq budgets opérationnels de programme académiques (BOPA) :

- BOPA 139 : enseignement privé du premier et second degrés
- BOPA 140 : enseignement scolaire public du premier degré
- BOPA 141 : enseignement scolaire public du second degré
- BOPA 214 : soutien de la politique de l'éducation nationale
- BOPA 230 : vie de l'élève

En 2018, la situation budgétaire de l'académie de Rennes se caractérise par :

- ▶ 46 877 emplois dont 86,8% d'emplois d'enseignants délégués par l'Administration centrale ;
- ▶ 2,813 milliards d'euros de crédits de personnels délégués (y compris CAS Pensions) dont 54,3% au titre de la rémunération principale ;
- ▶ une progression des crédits de + 3,06% par rapport à 2017.

Sources et champ :

- Les données relatives aux délégations d'emplois proviennent de la division de la vie des établissements (DIVE) et correspondent aux derniers BOP notifiés de l'année.
- Celles concernant les délégations de crédits de personnels proviennent de la division des affaires financières (DAF).
- Le poste budgétaire nommé "Autres" comprend : les indemnités de jurys, concours et de formation, les dépenses MLDS, le chômage, les dépenses de congés de longue durée, les prestations sociales et les dépenses d'action sociale.

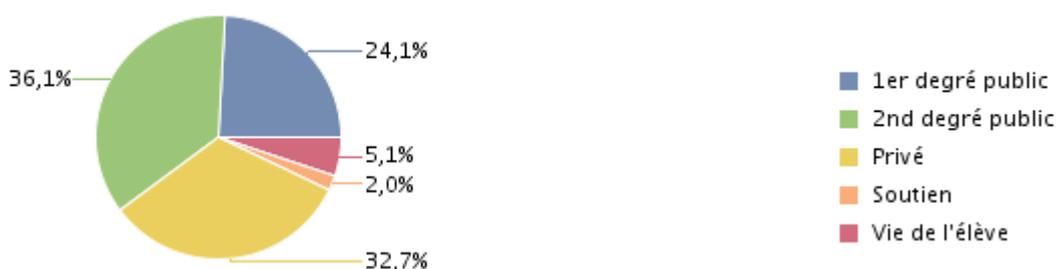
I - Le contexte budgétaire : emplois et masse salariale

A - Les délégations d'emplois

Tableau 1 : Emplois délégués par programme LOLF

		2 016		2 017		2 018	
		Emplois	% enseignants	Emplois	% enseignants	Emplois	% enseignants
139	Enseignement privé du 1er et 2nd degrés	14 902	100,0%	15 103	100,0%	15 146	100,0%
140	Enseignement public du 1er degré	11 037	99,3%	11 143	99,4%	11 175	99,4%
141	Enseignement public du 2nd degré	16 465	86,0%	16 630	86,1%	16 710	86,4%
214	Soutien de la politique de l'éducation nationale	911	0,1%	912	0,1%	914	0,1%
230	Vie de l'élève	1 811	0,0%	2 363	0,0%	2 932	0,0%
Total		45 125	88,7%	46 150	87,7%	46 877	86,8%

Graphique 1 : Répartition des emplois délégués en 2018 par BOP

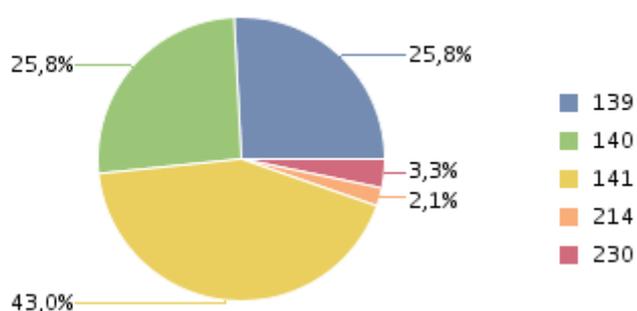


B - Les délégations de crédits de personnels

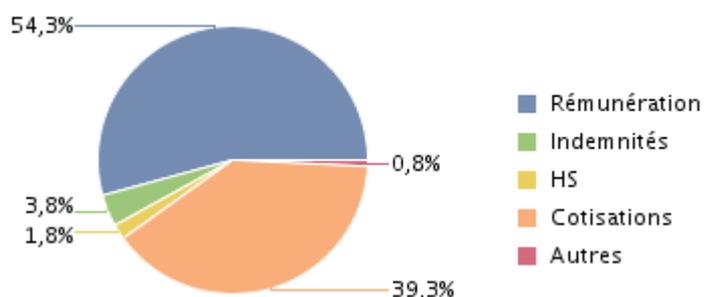
Tableau 2 : Crédits de rémunération délégués par programme LOLF

		2 016		2 017		2 018	
		Montant	% cotis.	Montant	% cotis.	Montant	% cotis.
139	Enseignement privé du 1er et 2nd degrés	675 094 573 €	26,0%	702 891 237 €	26,2%	724 756 583 €	25,7%
140	Enseignement public du 1er degré	671 323 344 €	46,1%	711 077 562 €	45,7%	722 591 644 €	45,6%
141	Enseignement public du 2nd degré	1 128 119 642 €	43,5%	1 178 311 380 €	43,8%	1 196 479 301 €	43,5%
214	Soutien de la politique de l'éducation nationale	54 426 637 €	38,2%	57 525 414 €	37,6%	57 365 259 €	37,1%
230	Vie de l'élève	76 185 396 €	39,2%	79 395 679 €	38,9%	111 518 584 €	35,5%
Total		2 605 149 592 €	39,4%	2 729 201 272 €	39,5%	2 812 711 371 €	39,0%

Graphique 2 : Répartition des crédits délégués en 2018 par BOP



Graphique 3 : Répartition des crédits délégués en 2018 par poste budgétaire



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

Chiffres clés

En 2018, 53 403 personnels dont 38 792 femmes (72,6%) sont en activité dans l'académie de Rennes.

- ▶ 42 865 sont enseignants, dont :
 - 17 826 (41,6%) dans le premier degré ;
 - 25 039 (58,4%) dans le second degré ;

- ▶ Les enseignants de l'académie de Rennes exercent :
 - dans l'enseignement public : 26 662 fonctionnaires (62,2%) ;
 - dans l'enseignement privé sous contrat : 16 203 agents de droit public (37,8%).

- ▶ 10 538 sont des personnels non enseignants, dont :
 - 1 337 (12,7%) des personnels de direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation ;
 - 6 111 (58%) des personnels de surveillance et d'assistance éducative ;
 - 2 648 (25,1%) des personnels administratifs, sociaux et de santé ;
 - 442 (4,2%) des personnes ingénieurs et techniciens de recherche et formation.

- ▶ 29 431 des personnels du secteur public sont titulaires soit 79,3% de cette population

- ▶ 95,7% des effectifs académiques relèvent de la catégorie A :
 - 99,8% des enseignants ;
 - 100% des DIEO ;
 - 33,6% des ATSS ;
 - 28,3 % des ITRF.

- ▶ Les taux de féminisation de l'académie de Rennes s'élèvent à :
 - 69,3% chez les enseignants du secteur public ;
 - 74,7% chez les enseignants du secteur privé ;
 - 76,4% chez les non-enseignants.

- ▶ L'âge moyen dans l'académie est de 44,2 ans pour les femmes et de 45,6 ans pour les hommes. Les « quarante ans et plus » représentent :
 - 72,7% des enseignants du secteur public ;
 - 69,8% des enseignants du secteur privé ;
 - 61,8% des non-enseignants.

Source et champ :

- Les données relatives aux effectifs (académiques et nationaux) proviennent de l'entrepôt de données national BSA (Bilan Social Académique) issu des systèmes d'information de gestion des ressources humaines AGAPE, EPP, SIRHEN et AGORA des secteurs public et privé sous contrat.

- La population étudiée est composée des personnels enseignants des secteurs public et privé sous contrat et des personnels non-enseignants, titulaires et non-titulaires. Les personnels en contrats aidés n'entrent pas dans le champ du bilan social.
- La date d'observation des données académiques et des références nationales est le 1er décembre 2018.
- Les effectifs pris en compte correspondent aux personnels en activité, ayant une affectation et occupant un support dans un établissement relevant de l'éducation nationale à la date d'observation. Les personnels affectés dans l'enseignement supérieur et gérés seulement par le rectorat ne sont pas intégrés.
- Les regroupements de personnels s'effectuent sur le grade d'appartenance, non sur la fonction ou le support occupé.
- Les références nationales sont calculées sur ce même champ.

- Suite à une difficulté technique liée au changement de corps des personnels de surveillance et d'assistance éducative devenus pour certains, à la rentrée 2014, des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), les effectifs 2014 et 2015 sont diminués de 220 personnes correspondant aux AESH employés par les EPLE.

- Les données 2015 dans l'entrepôt national BSA (Bilan Social Académique) ont été mises à jour courant 2017. Certaines données 2015 ont pu évoluer légèrement par rapport au bilan social 2016.

- La somme des répartitions en pourcentage peut être différente du total du fait des arrondis.

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

1 - Les effectifs

1.1 - L'ensemble des personnels

A - Ensemble des personnels

L'académie de Rennes, forte de 53 403 personnels, porte la singularité d'une proportion notable d'agents exerçant dans le secteur privé sous contrat (presqu'un tiers au global) ; ce poids est 2,4 fois plus élevé à Rennes qu'au niveau national. La part des personnels non-enseignants est, elle, inférieure de 2,3 points à ce qu'elle représente dans l'ensemble ministériel (Tableau 1).

Plus de neuf agents sur dix relèvent de la catégorie A de la fonction publique (Tableau 2).

L'académie de Rennes se caractérise par une géographie contrastée où le poids de l'Ille-et-Vilaine et du Finistère représente plus de 61% des effectifs académiques.

Tableau 1 : Effectifs par statut

	Enseignants public		Enseignants privé		Non-enseignants		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Non Titulaire	1 229	4,6%	16 203	100,0%	6 540	62,1%	23 972	44,9%
Titulaire	25 433	95,4%			3 998	37,9%	29 431	55,1%
Total	26 662	100,0%	16 203	100,0%	10 538	100,0%	53 403	100,0%
<i>Répartition</i>		<i>49,9%</i>		<i>30,3%</i>		<i>19,7%</i>		<i>100,0%</i>
<i>National</i>		<i>65,6%</i>		<i>12,4%</i>		<i>22,0%</i>		<i>100,0%</i>

Tableau 2 : Effectifs par catégorie FP

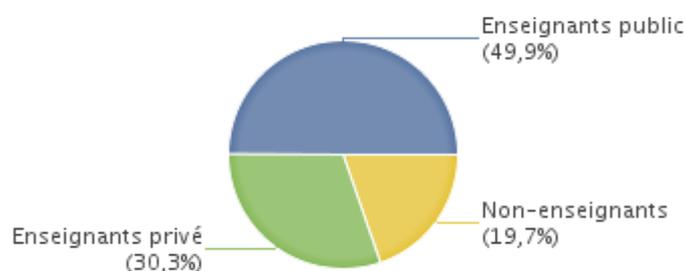
	Enseignants public		Enseignants privé		Non-enseignants		Ensemble		
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	% tit.
Catégorie A	26 621	99,8%	16 165	99,8%	8 331	79,1%	51 117	95,7%	54,0%
Catégorie B	41	0,2%	38	0,2%	821	7,8%	900	1,7%	89,3%
Catégorie C					1 386	13,2%	1 386	2,6%	74,1%
Total	26 662	100,0%	16 203	100,0%	10 538	100,0%	53 403	100,0%	55,1%

(*) Y compris personnels de surveillance et d'assistance éducative (Base Centrale des Nomenclatures)

Tableau 3 : Effectifs par département

	Enseignants public		Enseignants privé		Non-enseignants		Ensemble		
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	% tit.
022 Cote d'armor	5 120	19,2%	2 318	14,3%	1 971	18,7%	9 409	17,6%	59,7%
029 Finistere	6 898	25,9%	4 402	27,2%	2 881	27,3%	14 181	26,6%	53,4%
035 Ille-et-Vilaine	9 563	35,9%	5 142	31,7%	3 749	35,6%	18 454	34,6%	57,8%
056 Morbihan	5 081	19,1%	4 341	26,8%	1 937	18,4%	11 359	21,3%	49,1%
Total	26 662	100,0%	16 203	100,0%	10 538	100,0%	53 403	100,0%	55,1%

Graphique 1 : Répartition des personnels



Graphique 2 : Poids des personnels par département



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

1 - Les effectifs

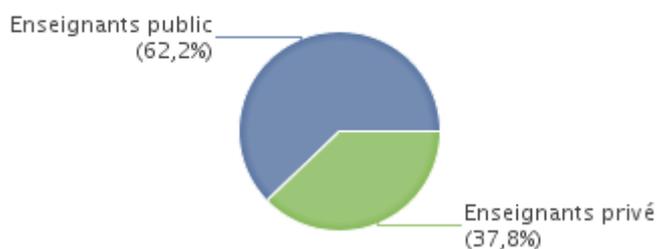
1.1 - L'ensemble des personnels

B - Ensemble des enseignants

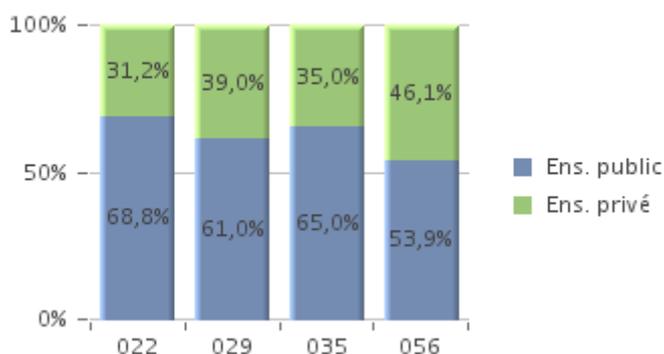
Six enseignants sur dix, en Bretagne, relèvent du secteur public. Le poids du privé dans le 2nd degré est supérieur à celui observé dans le 1er degré.

	1er degré		2nd degré		Enseignants		
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	% non tit
Enseignants public	11 923	66,9%	14 739	58,9%	26 662	62,2%	95,4%
Enseignants privé	5 903	33,1%	10 300	41,1%	16 203	37,8%	
Enseignants	17 826	100,0%	25 039	100,0%	42 865	100,0%	59,3%
<i>Répartition</i>	<i>41,6%</i>		<i>58,4%</i>		<i>100,0%</i>		
<i>National</i>	<i>44,0%</i>		<i>56,0%</i>		<i>100,0%</i>		

Graphique 3 : Répartition des enseignants par secteur



Graphique 4 : Répartition des enseignants par département

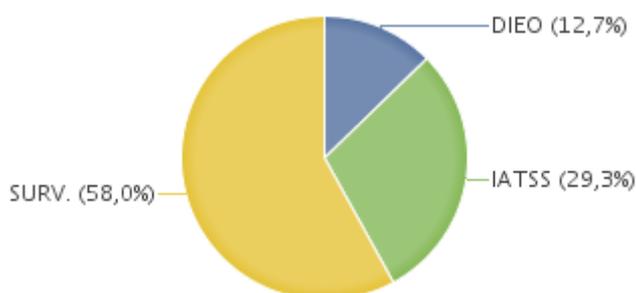


C - Ensemble des personnels non-enseignants

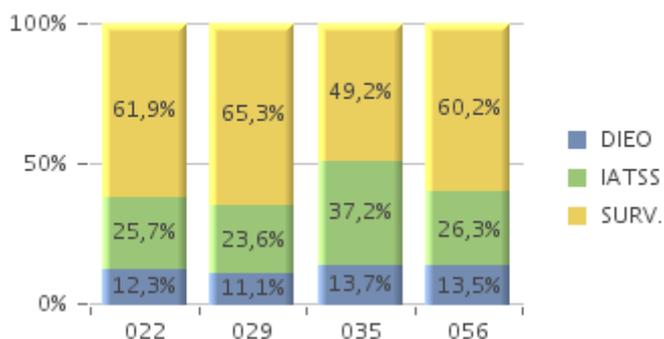
Comparable au niveau national, la physionomie des personnels non-enseignants regroupe trois familles de métiers : près de 6 agents sur 10 exercent des fonctions de "surveillance et assistance éducative", un tiers appartient à la famille des personnels "ingénieurs, d'administration, techniques, santé et social" (IATSS) ; enfin, 12,7% relèvent des métiers de "direction, inspection, éducation et orientation" (DIEO).

	DIEO		IATSS		Surveillance et accompagnement des		Personnels non-enseignants	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Titulaire	1 337	100,0%	2 661	86,1%			3 998	37,9%
Non Titulaire			429	13,9%	6 111	100,0%	6 540	62,1%
Total	1 337	100,0%	3 090	100,0%	6 111	100,0%	10 538	100,0%
<i>Répartition</i>	<i>12,7%</i>		<i>29,3%</i>		<i>58,0%</i>		<i>100,0%</i>	
<i>National</i>	<i>14,6%</i>		<i>31,8%</i>		<i>53,6%</i>		<i>100,0%</i>	

Graphique 5 : Répartition des personnels non-enseignants



Graphique 6 : Répartition des non-enseignants par département



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

1 - Les effectifs

1.1 - L'ensemble des personnels

D - Evolution des effectifs

L'évolution démographique quadriennale se caractérise dans l'académie par la stabilité globale des effectifs enseignants publics et privés et par une hausse des effectifs non-enseignants (+13% depuis 2017, augmentation identique à celle observée entre 2016 et 2017).

N.B. : comme indiqué au début du chapitre, plus de 200 personnes étaient absentes des effectifs AESH depuis 2014. De plus, la montée en puissance de la transformation des CUI en AESH conforte l'augmentation sensible des personnels de surveillance et d'assistance éducative. Par ailleurs, suite à un travail de fiabilisation des données des systèmes d'information de gestion des ressources humaines, les chiffres des années précédentes varient très légèrement par rapport aux bilans sociaux publiés précédemment.

Tableau 6 : Evolution

		2 015	2 016	2 017	2 018
Enseignants public	Enseignants 1er degré public	11 941	12 026	11 960	11 923
	Enseignants 2nd degré public	14 504	14 600	14 708	14 739
Enseignants public		26 445	26 626	26 668	26 662
Enseignants privé	Enseignants 1er degré privé	6 055	6 004	5 968	5 903
	Enseignants 2nd degré privé	10 080	10 177	10 310	10 300
Enseignants privé		16 135	16 181	16 278	16 203
Non-enseignants	DIEO	1 249	1 251	1 380	1 337
	IATSS	3 037	3 121	3 141	3 090
	Surveillance et accompagnement des élèves	3 537	4 389	5 416	6 111
Non-enseignants		7 823	8 761	9 937	10 538
Ensemble		50 403	51 568	52 883	53 403

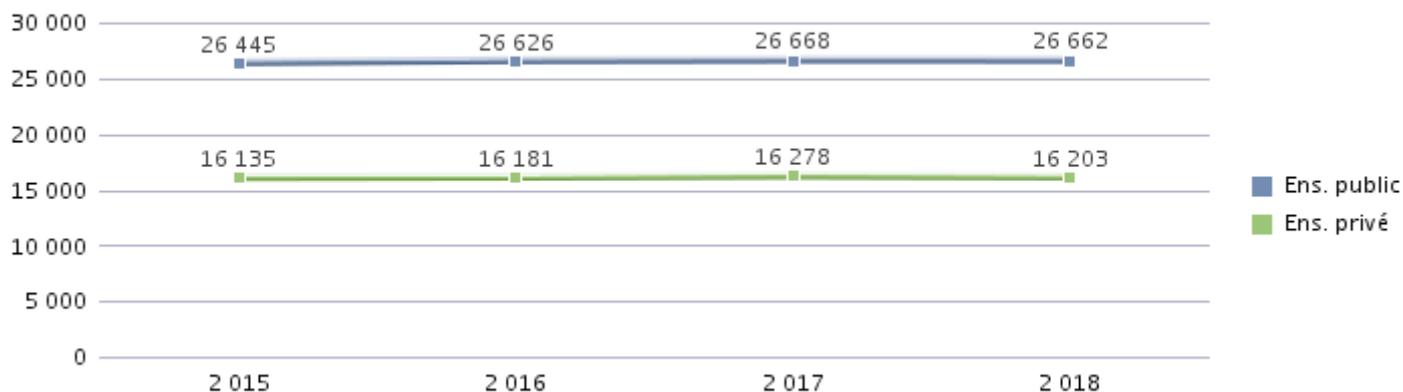
Evolution

2,3%

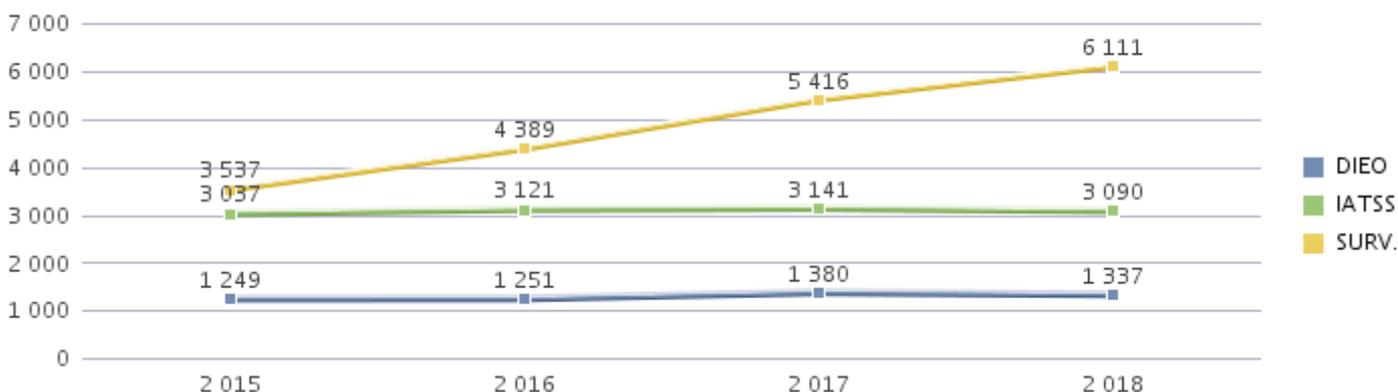
2,6%

1,0%

Graphique 7 : Evolution des effectifs enseignants



Graphique 8 : Evolution des effectifs non-enseignants



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

1 - Les effectifs

1.1 - L'ensemble des personnels

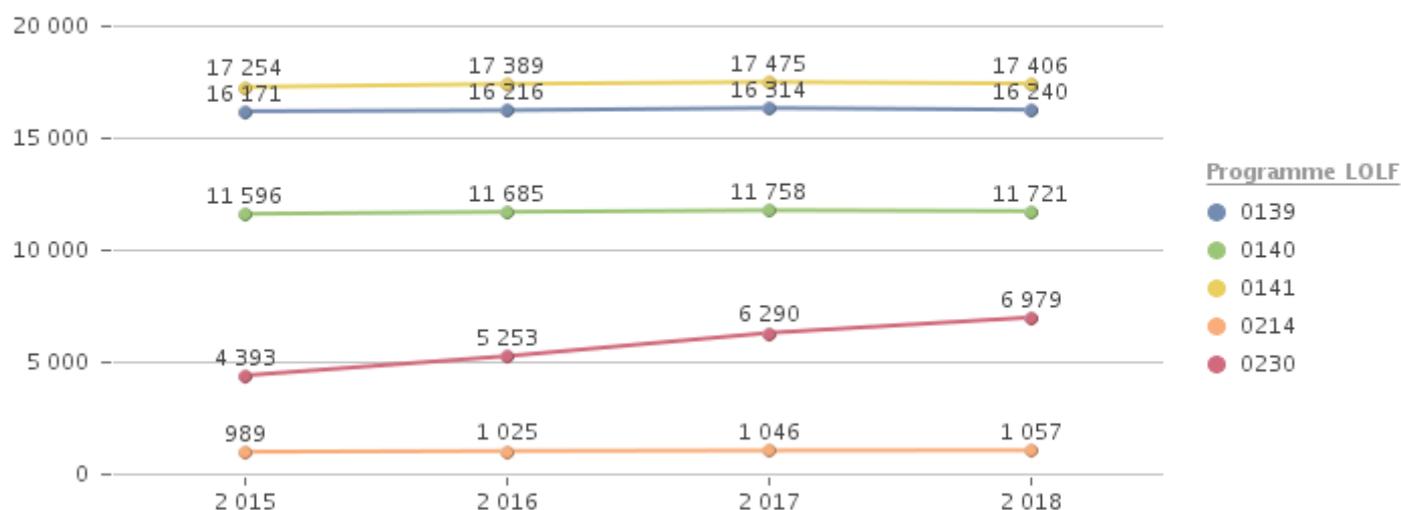
E - Programmes LOLF de rémunération

Le développement au détail des effectifs répartis selon les budgets opérationnels de programme remodèle les poids démographiques développés plus avant : ainsi, le secteur public représente 69,6% des effectifs budgétés de l'éducation nationale en Bretagne (30,4% pour le privé).

Tableau 7 : Effectifs par progr. LOLF

	0139 Enseignement 1er et 2nd degré privé		0140 Enseignement 1er degré public		0141 Enseignement 2nd degré public		0214 Soutien de la politique de l'éducation nationale		0230 Vie de l'élève		Total	
	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col
Ens 1D PU	0,0%	0,0%	96,7%	98,3%	3,3%	2,3%					100,0%	22,3%
Ens 2D PU	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%	99,3%	84,1%	0,0%	0,4%	0,3%	0,7%	100,0%	27,6%
Ens 1D PR	100,0%	36,3%									100,0%	11,1%
Ens 2D PR	100,0%	63,4%									100,0%	19,3%
Direction			0,2%	0,0%	99,4%	2,9%	0,4%	0,2%			100,0%	0,9%
Inspection			43,2%	0,5%	47,3%	0,4%	9,6%	1,3%			100,0%	0,3%
Education					0,7%	0,0%			99,3%	6,0%	100,0%	0,8%
Orientation			42,8%	1,0%	55,7%	0,9%	1,5%	0,4%			100,0%	0,5%
ATSS					48,0%	7,3%	32,0%	80,1%	20,1%	7,6%	100,0%	5,0%
ITRF					57,9%	1,5%	42,1%	17,6%			100,0%	0,8%
Surveillance			0,0%	0,0%	2,0%	0,7%			97,9%	85,8%	100,0%	11,4%
Total	30,4%	100,0%	21,9%	100,0%	32,6%	100,0%	2,0%	100,0%	13,1%	100,0%	100,0%	100,0%

Graphique 9 : Évolution des effectifs par programme budgétaire



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

1 - Les effectifs

1.2 - Les enseignants du secteur public

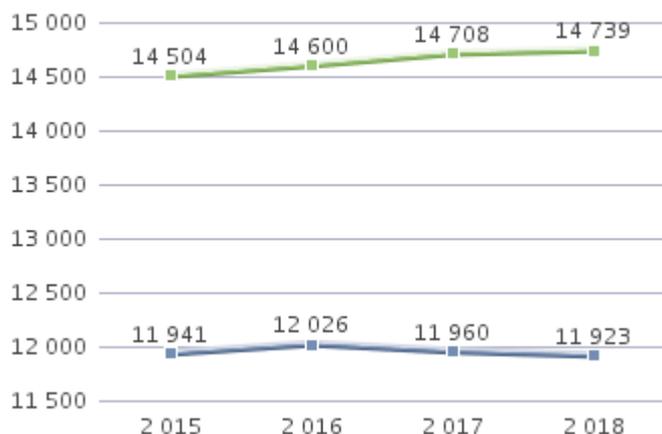
A - Les enseignants du secteur public par corps

Malgré une légère baisse pour le 1er degré public, la répartition entre les deux degrés d'enseignement garde le même ordre de grandeur, 55% pour le 2nd degré et 45% pour le premier.

Tableau 1 : Évolution des enseignants du secteur public par corps

		2 015	2 016	2 017	2 018	2 018		
						% degré	% ens	National
Enseignants 1er degré public	Professeurs des écoles	11 855	11 948	11 892	11 876	99,6%	44,5%	98,4%
	Instituteurs	86	66	50	41	0,3%	0,2%	0,4%
	Agent contractuel premier degré		12	18	6	0,1%	0,0%	0,9%
Enseignants 1er degré public		11 941	12 026	11 960	11 923	100,0%	44,7%	47,0%
Enseignants 2nd degré public	Professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques	92	91	92	94	0,6%	0,4%	0,5%
	Professeurs agrégés du second degré	1 623	1 649	1 695	1 729	11,7%	6,5%	12,6%
	Professeurs certifiés	8 437	8 507	8 550	8 561	58,1%	32,1%	55,2%
	Professeurs d'éducation physique et sportive	984	1 007	1 010	1 004	6,8%	3,8%	7,0%
	Professeurs de lycée professionnel	2 107	2 080	2 068	2 061	14,0%	7,7%	14,5%
	Professeurs d'enseignement général de collège éduc nat	81	65	49	36	0,2%	0,1%	0,2%
	Chargés d'enseignement	51	43	34	29	0,2%	0,1%	0,2%
	Adjoints d'enseignement	4	3	2	2	0,0%	0,0%	0,0%
	Maître auxiliaire	85	81	75	72	0,5%	0,3%	0,2%
	Agent contractuel second degré		1 027	1 086	1 108	7,5%	4,2%	9,3%
	Professeur contractuel	1 040	47	47	43	0,3%	0,2%	0,3%
Enseignants 2nd degré public		14 504	14 600	14 708	14 739	100,0%	55,3%	53,0%
Enseignants du secteur public		26 445	26 626	26 668	26 662	100,0%	100,0%	

Graphique 1 : Évolution des enseignants 1er et 2nd degrés public



Graphique 2 : Évolution du poids des enseignants 1er et 2nd degrés public



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

1 - Les effectifs

1.2 - Les enseignants du secteur public

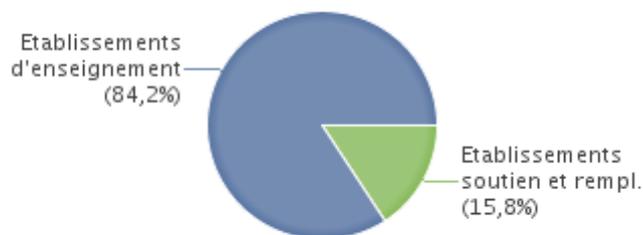
B - Ensemble des enseignants par type établissement d'affectation

Presque 9 enseignants sur 10 exercent leur activité en établissement scolaire.

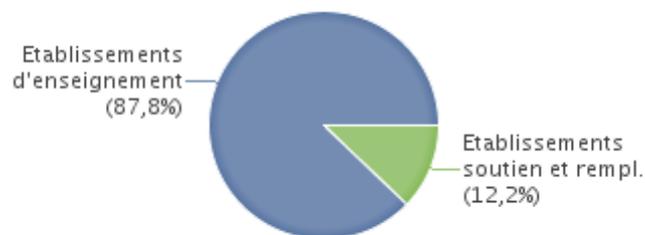
Hors établissements scolaires, ils viennent en appui dans les services ou assurent le remplacement. 3 678 enseignants du secteur public sont ainsi affectés en services académiques, dans les circonscriptions du premier degré et les centres d'information et d'orientation, mais la plupart (85%) sont affectés en zones de remplacement, zones d'intervention limitée et brigades.

		Titulaire	Non Titulaire	Total	%
Etablissements d'enseignement	Autres établissements	64	7	71	0,3%
	Collèges, lycées GT et LP	12 172	923	13 095	49,1%
	Ecoles 1er degré	9 413	2	9 415	35,3%
	EREA	111	19	130	0,5%
	Etablissements spécialisés	265	8	273	1,0%
Etablissements d'enseignement		22 025	959	22 984	86,2%
Etablissements soutien et rempl.	Circonscriptions 1er degré	339	10	349	1,3%
	Rectorat, DSDEN et CIO	122	52	174	0,7%
	Zones et brigades remplacement	2 947	208	3 155	11,8%
Etablissements soutien et rempl.		3 408	270	3 678	13,8%
Total		25 433	1 229	26 662	100,0%
		95,4%	4,6%	100,0%	

Graphique 3 : Répartition des enseignants 1er degré public



Graphique 4 : Répartition des enseignants 2nd degré public



C - Affectation budgétaire des enseignants 1er degré (Programme et action LOLF)

	Professeurs des écoles	Instituteurs	Total	%
0140 1D public -01 Enseignement pré-élémentaire	2 392	11	2 403	20,2%
0140 1D public -02 Enseignement élémentaire	6 339	17	6 356	53,3%
0140 1D public -03 Besoins éducatifs particuliers	561	1	562	4,7%
0140 1D public -04 Formation des personnels enseignants	279		279	2,3%
0140 1D public -05 Remplacement	1 477	10	1 487	12,5%
0140 1D public -06 Pilotage et encadrement pédagogique	393		393	3,3%
0140 1D public -07 Personnels en situations diverses	38	2	40	0,3%
0141 2D public	397		397	3,3%
Total	11 876	41	11 917	100,0%

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

1 - Les effectifs

1.2 - Les enseignants du secteur public

D - Fonction des enseignants 2nd degré

Tableau 4 : Enseignants 2nd degré du secteur public par

	Ens.	Doc.	Chef trav.	Edu.	Dir.	Insp.	Adm.	CFC	Autres	Total	%
Professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques	94									94	0,6%
Professeurs agrégés du second degré	1 710	1	10		1	1	2		4	1 729	11,7%
Professeurs certifiés	8 132	348	22	2			1	13	43	8 561	58,1%
Professeurs d'éducation physique et sportive	990	3					9	1	1	1 004	6,8%
Professeurs de lycée professionnel	1 979	7	49		1			10	15	2 061	14,0%
Professeurs d'enseignement général de collège éduc nat	34								2	36	0,2%
Chargés d'enseignement	29									29	0,2%
Adjointes d'enseignement	2									2	0,0%
Maître auxiliaire	54	14	1	3						72	0,5%
Agent contractuel second degré	991	11	3	41			1		61	1 108	7,5%
Professeur contractuel	23						6	12	2	43	0,3%
Total	14 038	384	85	46	2	1	19	36	128	14 739	100,0%
Poids de l'effectif total	95,2%	2,6%	0,6%	0,3%	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,9%	100,0%	

E - Les enseignants contractuels du 2nd degré

En 2018, 26.7 % des contractuels bénéficient d'un CDI.

Tableau 5 : Type de contrat

	2 015	2 016	2 017	2 018
CDD	814	791	824	844
CDI	226	283	309	307
Enseignants contractuels 2nd degré	1 040	1 074	1 133	1 151
Poids de l'effectif total	7,2%	7,4%	7,7%	7,8%

Graphique 5 : Évolution du poids du type de contrat



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

1 - Les effectifs

1.3 - Les enseignants du secteur privé

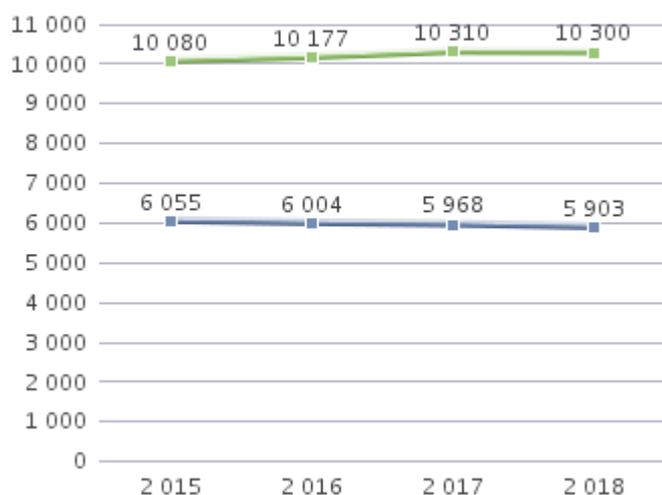
A - Les enseignants du secteur privé par corps

Dans le secteur privé sous contrat, les 16 203 enseignants se répartissent à 63,6% dans le second degré et 36,4% dans le premier. Depuis 2015, le second degré a vu sa population croître de 2,2% tandis qu'une baisse d'effectif se confirme au niveau du primaire - les effectifs y ayant fléchi de 2,5% sur la période.

Tableau 1 : Évolution des enseignants du secteur privé par corps

		2 015	2 016	2 017	2 018	2 018		
						% degré	% ens	National
Enseignants 1er degré privé	Professeurs des écoles enseignement privé	5 939	5 911	5 901	5 865	99,4%	36,2%	99,2%
	Instituteur	116	93	67	38	0,6%	0,2%	0,8%
Enseignants 1er degré privé		6 055	6 004	5 968	5 903	100,0%	36,4%	28,1%
Enseignants 2nd degré privé	Professeurs de chaires supérieures enseignement privé	8	7	10	10	0,1%	0,1%	0,1%
	Professeurs agrégés enseignement privé	267	275	282	291	2,8%	1,8%	3,0%
	Professeurs certifiés enseignement privé	5 781	5 926	5 986	5 992	58,2%	37,0%	53,2%
	Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé	660	673	680	692	6,7%	4,3%	6,2%
	Professeurs de lycée professionnel enseignement privé	1 181	1 179	1 193	1 187	11,5%	7,3%	10,9%
	Professeur d'enseignement général de collège enseignement privé	3	3	2	2	0,0%	0,0%	0,0%
	Chargé d'enseignement EPS enseignement privé	3	2	1				0,0%
	Adjoint d'enseignement enseignement privé	122	102	89	75	0,7%	0,5%	0,9%
	Maître auxiliaire enseignement privé	2 055	2 010	2 066	2 050	19,9%	12,7%	25,7%
	Bénéficiaire			1	1	0,0%	0,0%	0,0%
Enseignants 2nd degré privé		10 080	10 177	10 310	10 300	100,0%	63,6%	71,9%
Enseignants du secteur privé		16 135	16 181	16 278	16 203	100,0%	100,0%	

Graphique 1 : Évolution des enseignants 1er et 2nd degrés privé



Graphique 2 : Évolution du poids des enseignants 1er et 2nd degrés privé



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

1 - Les effectifs

1.3 - Les enseignants du secteur privé

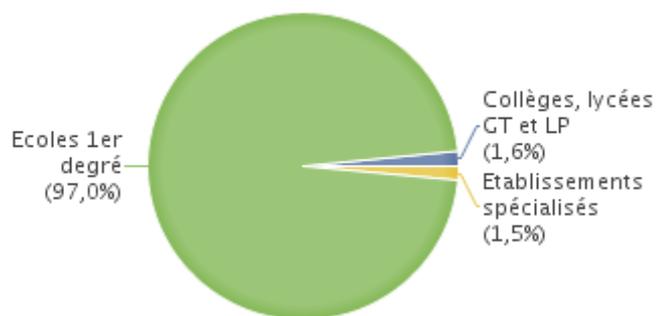
B - Ensemble des enseignants par type établissement d'affectation

Tableau 2 : Enseignants du secteur privé par type établissement

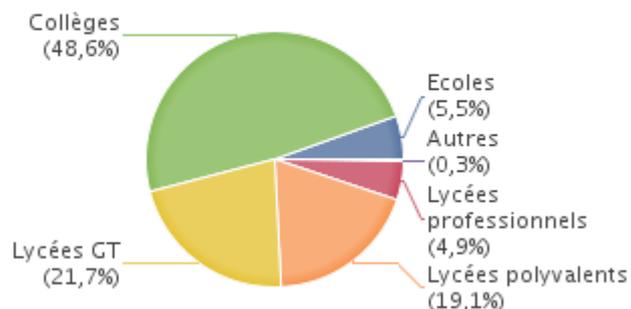
		1er degré	2nd degré	Total	%
Etablissements d'enseignement	Collèges, lycées GT et LP	93	9 708	9 801	60,5%
	Ecoles 1er degré	5 724	564	6 288	38,8%
	Etablissements spécialisés	86	28	114	0,7%
Etablissements d'enseignement		5 903	10 300	16 203	100,0%
Total		5 903	10 300	16 203	100,0%

36,4% 63,6% 100,0%

Graphique 3 : Répartition des enseignants 1er degré privé



Graphique 4 : Répartition des enseignants 2nd degré privé



C - Affectation budgétaire des enseignants (Programme et action LOLF)

Tableau 3 : Enseignants du secteur privé par action de programme LOLF

	1er degré	2nd degré	Total	%
0139 1D privé -01 Enseignement pré-élémentaire	1 363	50	1 413	8,7%
0139 1D privé -02 Enseignement élémentaire	4 077	605	4 682	28,9%
0139 2D privé -03 Enseignement collège	10	4 600	4 610	28,5%
0139 2D privé -04 Enseignement GT lycée	2	3 034	3 036	18,7%
0139 2D privé -05 Enseignement professionnel		1 292	1 292	8,0%
0139 2D privé -06 Enseignement post-bac lycée		151	151	0,9%
0139 privé -07 Dispositifs spécifiques de scolarisation	280	29	309	1,9%
0139 privé -08 Actions sociales en faveur des élèves	81	85	166	1,0%
0139 privé -09 Fonctionnement des établissements	90		90	0,6%
0139 privé -10 Formation des enseignants		147	147	0,9%
0139 privé -11 Remplacement		307	307	1,9%
Total	5 903	10 300	16 203	100,0%

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

1 - Les effectifs

1.3 - Les enseignants du secteur privé

D - Fonction des enseignants

Tableau 4 : Enseignants du secteur privé par fonction

		Ens.	Doc.	Chef trav.	AIS Hclasse	Total
Enseignants 1er degré privé	Professeurs des écoles enseignement privé	5 720			145	5 865
	Instituteur	37			1	38
Enseignants 1er degré privé		5 757			146	5 903
Enseignants 2nd degré privé	Professeurs de chaires supérieures enseignement privé	10				10
	Professeurs agrégés enseignement privé	289		2		291
	Professeurs certifiés enseignement privé	5 726	247	19		5 992
	Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé	692				692
	Professeurs de lycée professionnel enseignement privé	1 165	1	21		1 187
	Professeur d'enseignement général de collège enseignement privé	2				2
	Adjoint d'enseignement enseignement privé	68	7			75
	Maître auxiliaire enseignement privé	2 007	34		9	2 050
	Bénéficiaire	1				1
Enseignants 2nd degré privé		9 960	289	42	9	10 300
Enseignants du secteur privé		15 717	289	42	155	16 203
		<i>97,0%</i>	<i>1,8%</i>	<i>0,3%</i>	<i>1,0%</i>	<i>100,0%</i>

E - Maîtres suppléants

Le corps des instituteurs suppléants ayant été supprimé à la rentrée 2015, les personnels sont désormais comptabilisés avec les maîtres auxiliaires dont le corps est regroupé dans la catégorie des enseignants du 2nd degré. L'identification de leur système d'information de gestion permet de déterminer s'il s'agit d'enseignants intervenant dans le 1er ou le 2nd degré.

Tableau 5 : Affectation des maîtres suppléants par système d'information de gestion des ressources

		2 015	2 016	2 017	2 018	
Maître auxiliaire enseignement privé	SIRH 1er degré	543	551	627	591	
Maître auxiliaire enseignement privé	SIRH 2nd degré	1 512	1 459	1 439	1 459	
Maîtres suppléants		2 055	2 010	2 066	2 050	
		<i>% CDI</i>	<i>12,8%</i>	<i>11,3%</i>	<i>10,8%</i>	<i>11,2%</i>
Poids de l'effectif total 1er et 2nd degrés		12,7%	12,4%	12,7%	12,7%	

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

1 - Les effectifs

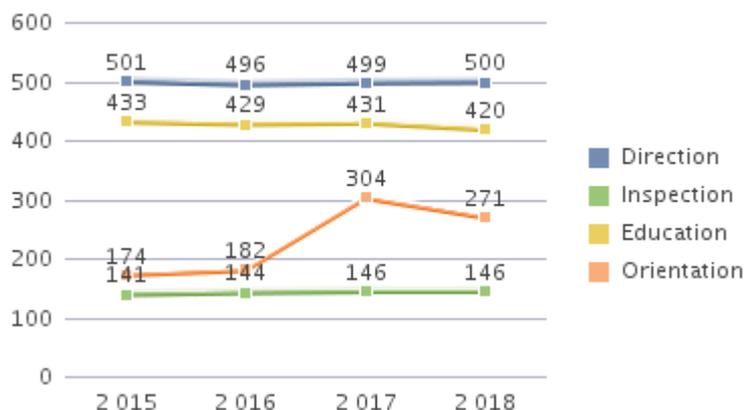
1.4 - Les personnels DIO

Les personnels DIO par corps

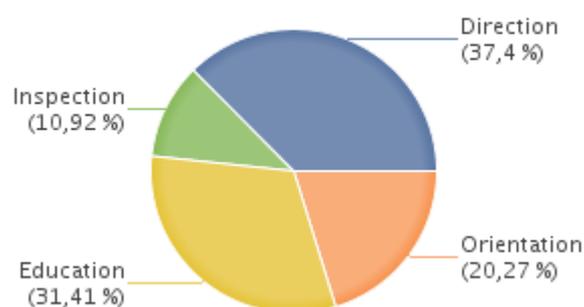
Les personnels de direction (500 agents) et les conseillers principaux d'éducation (420) constituent les personnels majoritaires de cette famille qui, au global, a vu ses effectifs augmenter de 7,1% depuis 2015. Cette augmentation est le fait de l'intégration, en cette catégorie de personnels, des psychologues de l'éducation nationale (PsyEN).

						2 018						
						2 015	2 016	2 017	2 018	% ss tot	% DIO	National
Personnels de direction	Directeurs de cabinet de recteur ou de vice-recteur		1	1	1					0,2%	0,1%	0,1%
	Conseillers techniques de recteur ou de vice-recteur pour les établissements et la vie scolaire		2	2	2					0,3%	0,1%	0,1%
	Personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation	501	493	496	497	76,9%	37,2%	37,0%				
Personnels de direction						501	496	499	500	77,4%	37,4%	37,2%
Personnels d'éducation	Conseillers principaux d'éducation	433	429	431	420	60,8%	31,4%	33,1%				
Personnels d'éducation						433	429	431	420	60,8%	31,4%	33,1%
Personnels d'inspection	Directeurs académiques des services	4	4	4	4	0,6%	0,3%	0,3%				
	Directeurs académiques adjoints des services	1	2	2	2	0,3%	0,1%	0,2%				
	Adjoint au directeur académique des services		4	4	4	0,6%	0,3%	0,2%				
	Conseillers de recteur ou de vice-recteur		3	3	3	0,5%	0,2%	0,2%				
	Inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux	45	44	48	45	7,0%	3,4%	3,1%				
	Inspecteurs	91	87	85	88	13,6%	6,6%	5,6%				
Personnels d'inspection						141	144	146	146	22,6%	10,9%	9,6%
Personnels d'orientation	Directeurs de centre d'information et d'orientation et conseillers d'orientation psychologues éduc nat	174	182									0,0%
	Psychologues			304	271	39,2%	20,3%	20,1%				
Personnels d'orientation						174	182	304	271	39,2%	20,3%	20,2%
Personnels DIO						1 249	1 251	1 380	1 337	100,0%	100,0%	

Graphique 1 : Évolution des personnels DIO



Graphique 2 : Répartition des personnels DIO



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

1 - Les effectifs

1.5 - Les personnels de surveillance et d'accompagnement des élèves

A - Les personnels de surveillance et d'assistance éducative par corps

La forte progression observée découle, hors intégration des AESH gérés par les EPLE, de la montée en puissance de la transformation des CUI en contrats d'AESH et des créations d'emplois dans le domaine de l'accompagnement du handicap.

Tableau 1 : Évolution des effectifs

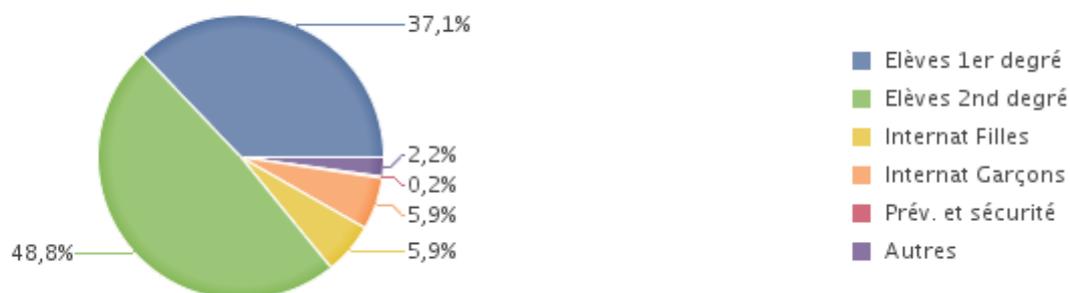
		2 015	2 016	2 017	2 018	% 2 018	National
Surveillance et accompagnement des élèves	Accompagnant des élèves en situation de handicap	1 049	1 829	2 868	3 606	59,01%	50,8%
	Corps des assistants étrangers	121	114	101	109	1,78%	2,6%
	Assistant de langue vivante recruté localement	14	18	26	17	0,28%	0,3%
	Maître d'internat	1	1	1	1	0,02%	0,0%
	Assistants d'éducation	2 352	2 427	2 420	2 378	38,91%	46,2%
Surveillance et accompagnement des élèves		3 537	4 389	5 416	6 111	100,00%	100,0%

B - Personnels de surveillance et d'assistance éducative par nature de support d'affectation

Tableau 2 : Effectifs par fonction

	Elèves 1er degré	Elèves 2nd degré	Internat	Prév. et sécurité	Autres	Total
Accompagnant des élèves en situation de handicap	2 253	1 347			6	3 606
Assistant de langue vivante recruté localement					17	17
Assistants d'éducation	13	1 634	719	12		2 378
Corps des assistants étrangers					109	109
Maître d'internat					1	1
Total	2 266	2 981	719	12	133	6 111
	37,1%	48,8%	11,8%	0,2%	2,2%	100,0%

Graphique 1 : Répartition des personnels de surveillance et d'assistance éducative



Graphique 2 : Évolution des assistants d'éducation et AESH par nature de support d'affectation



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

1 - Les effectifs

1.5 - Les personnels de surveillance et d'accompagnement des élèves

C - Les personnels AESH en CDI

Un accompagnant des élèves en situation de handicap sur cinq est titulaire d'un contrat à durée indéterminée.

Tableau 3 : Effectifs AESH par type de contrat

	2 015	2 016	2 017	2 018
CDD	698	1 428	2 269	2 827
CDI	351	401	599	779
Personnels AESH	1 049	1 829	2 868	3 606

Graphique 3 : Poids du type de contrat des AESH



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

1 - Les effectifs

1.6 - Les personnels IATSS

A - Les personnels ATSS

L'effectif ATSS titulaire connaît une baisse modérée depuis 2015. Le personnel médico-social a augmenté de 1,2% en 4 ans. Le nombre d'ATSS non titulaires a augmenté de 24% en 4 ans, mouvement principalement lié au recrutement d'apprentis depuis 2016 et à l'augmentation de personnels administratifs non titulaires.

Tableau 1 : Évolution des effectifs ATSS titulaires				2 015	2 016	2 017	2 018	% 2 018	National
Pers. administratifs	A	Recteurs d'académie				1	0,1%		
		Secrétaires généraux d'académie	1	1	1	1	0,1%		
		Attachés d'administration	320	326	328	332	19,2%		
		Secrétaires généraux de direction des services départementaux		3	4	4	0,2%		
		Administrateurs	17	12	11	10	0,6%		
		Adjoints au secrétaire général d'académie			2	2	0,1%		
	Catégorie A			338	342	346	350	20,3%	
	B	Secrétaire administratif	587	593	598	586	33,9%		
	Catégorie B			587	593	598	586	33,9%	
	C	Adjoints administratifs	844	831	805	790	45,7%		
Adjoint technique des établissements d'enseignement		3	2	2	2	0,1%			
Catégorie C			847	833	807	792	45,8%		
Pers. administratifs				1 772	1 768	1 751	1 728	100,0%	77,9% 76,1%
Pers. médico-sociaux	A	Médecins	61	66	69	65	13,3%		
		Infirmiers	317	316	315	316	64,5%		
		Conseiller technique de service social des administrations	15	13	16	15	3,1%		
	Catégorie A			393	395	400	396	80,8%	
	B	Assistants de service social des administrations	91	92	93	94	19,2%		
Catégorie B			91	92	93	94	19,2%		
Pers. médico-sociaux				484	487	493	490	100,0%	22,1% 20,3%
Pers. ouvriers	C	Adjoint technique des établissements d'enseignement	1	2	1	1	100,0%		
	Catégorie C			1	2	1	1	100,0%	
Pers. ouvriers				1	2	1	1	100,0%	0,0% 0,4%
ATSS titulaires				Total	2 257	2 257	2 245	2 219	100,0% 100,0%

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

1 - Les effectifs

1.6 - Les personnels IATSS

Tableau 2 : Évolution des ATSS non titulaires par fonction

	2 015	2 016	2 017	2 018	% cat A	% 2 018	National
Apprentis		56	55	17		4,0%	1,0%
Pers. administratifs	243	269	308	325	0,6%	75,8%	73,6%
Pers. médico-sociaux	80	80	74	67	14,9%	15,6%	19,3%
Pers. ouvriers	1	1	1	1		0,2%	0,6%
Pers. techniques	22	18	24	19		4,4%	2,0%
ATSS non titulaires	346	424	462	429	2,8%	100,0%	100,0%

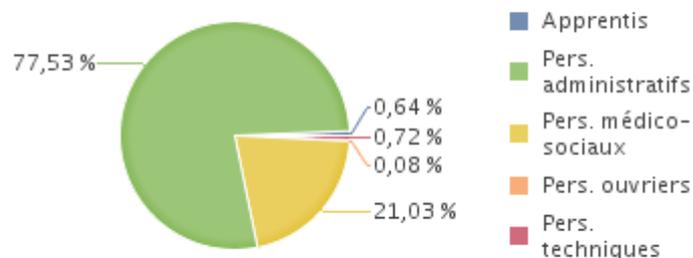
Tableau 3 : Évolution des ATSS par statut

	2 015	2 016	2 017	2 018	% 2 018
Titulaire	2 257	2 257	2 245	2 219	83,8%
Non Titulaire	346	424	462	429	16,2%
ATSS	2 603	2 681	2 707	2 648	100,0%

Graphique 1 : Évolution des personnels ATSS (hors apprentis)



Graphique 2 : Répartition des ATSS par fonction



B - Les personnels ITRF

L'orientation à la hausse des qualifications de la famille « ingénieurs, techniciens de recherche et formation », se poursuit depuis 2016 sans bouleverser un équilibre ancien.

Tableau 3 : Evolution des effectifs ITRF

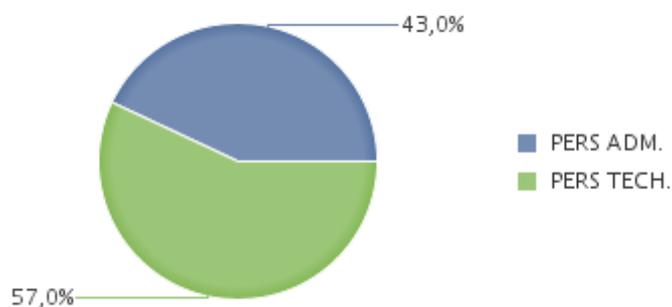
		2 015	2 016	2 017	2 018	% 2 018	National
Catégorie A	Ingénieurs de recherche	31	32	31	31	7,0%	4,9%
	Ingénieurs d'études	53	58	58	65	14,7%	11,9%
	Assistants ingénieurs	24	26	28	29	6,6%	2,8%
Catégorie A		108	116	117	125	28,3%	100,0%
Catégorie B	Techniciens de recherche et de formation	73	79	83	83	18,8%	18,3%
Catégorie B		73	79	83	83	18,8%	100,0%
Catégorie C	Adjoints techniques de recherche et formation	253	245	234	234	52,9%	62,2%
Catégorie C		253	245	234	234	52,9%	100,0%
ITRF		434	440	434	442	100,0%	100,0%

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

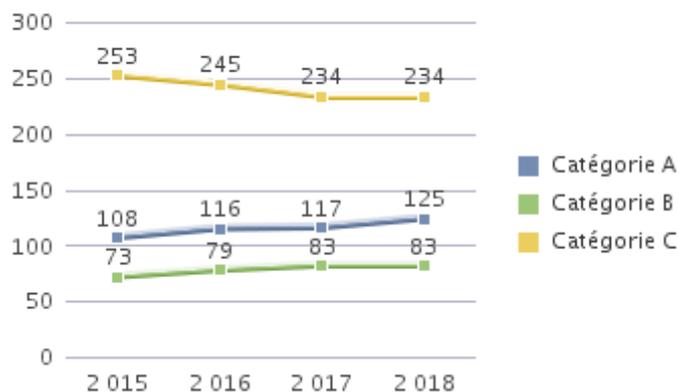
1 - Les effectifs

1.6 - Les personnels IATSS

Graphique 3 : Répartition des personnels ITRF par fonction



Graphique 4 : Évolution des ITRF par catégorie



C - Les personnels IATSS non titulaires par type de contrat (hors apprentis)

Tableau 4 : Type de contrat		2 015	2 016	2 017	2 018
personnels administratifs	CDD	157	148	171	180
	CDI	29	32	29	32
personnels administratifs	% CDI	15,6%	17,8%	14,5%	15,1%
personnels médico-sociaux	CDD	69	67	58	51
	CDI	11	13	16	16
personnels médico-sociaux	% CDI	13,8%	16,3%	21,6%	23,9%
personnels ouvriers et de service	CDD	1	1	1	
	CDI				1
personnels ouvriers et de service	% CDI				100,0%
personnels techniques	CDD	19	13	20	16
	CDI	3	5	4	3
personnels techniques	% CDI	13,6%	27,8%	16,7%	15,8%
IATSS non titulaires	% CDI	14,9%	17,9%	16,4%	17,4%
IATSS non titulaires (hors apprentis)	% CDI	14,9%	17,9%	16,4%	17,4%

Graphique 5 : Evolution du poids du type de contrat des IATSS non titulaires (hors apprentis)



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

2 - La répartition des effectifs par sexe

2.1 - L'ensemble des personnels

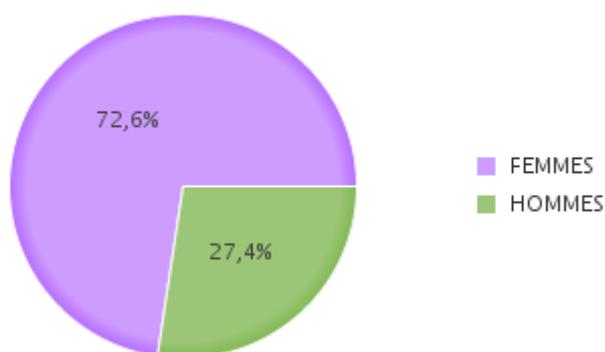
A - L'ensemble des personnels par sexe

A l'instar du niveau national, l'administration académique se caractérise par une majorité féminine (7 agents sur 10) et ce, quels que soient le secteur et la famille de métiers.

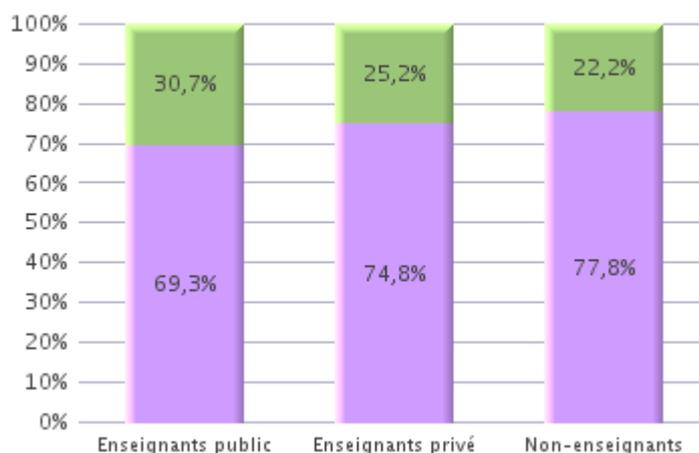
Tableau 1 : Effectifs par sexe

	Enseignants public		Enseignants privé		Non-enseignants		Ensemble		
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	% national
FEMMES	18 486	69,3%	12 112	74,8%	8 194	77,8%	38 792	72,6%	72,2%
HOMMES	8 176	30,7%	4 091	25,2%	2 344	22,2%	14 611	27,4%	27,8%
Total	26 662	100,0%	16 203	100,0%	10 538	100,0%	53 403	100,0%	100,0%

Graphique 1 : Répartition des effectifs par sexe



Graphique 2 : Poids des effectifs par sexe



B - Evolution du taux de féminisation

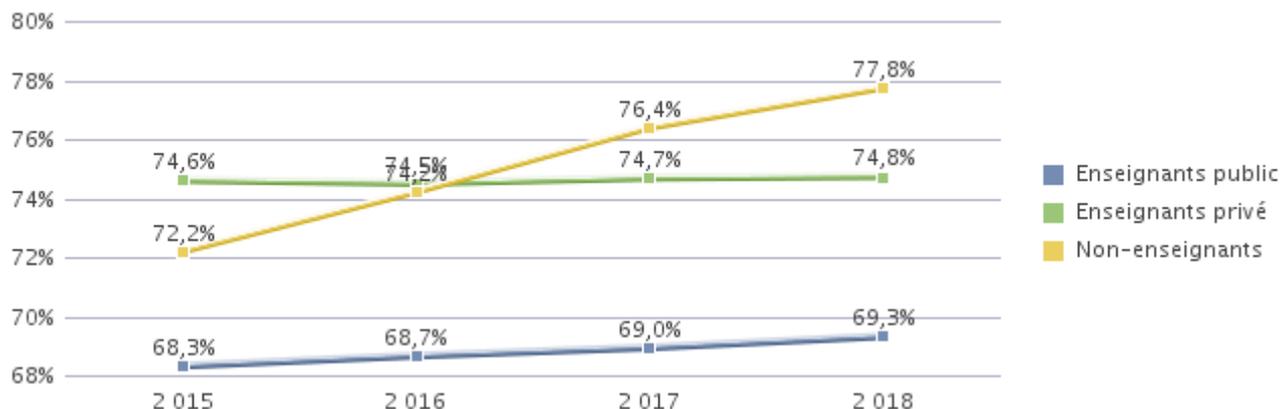
Tableau 2 : Évolution par catégorie

	2 015	2 016	2 017	2 018
Catégorie A	70,4%	70,9%	71,6%	72,2%
Catégorie B	82,0%	81,6%	81,1%	81,1%
Catégorie C	83,5%	83,3%	83,3%	83,8%
Total	71,0%	71,5%	72,1%	72,6%

Tableau 3 : Évolution par département

	2 015	2 016	2 017	2 018
Cote d'armor	69,8%	70,6%	71,4%	72,0%
Finistere	70,7%	71,4%	72,3%	73,0%
Ille-et-Vilaine	71,1%	71,5%	71,8%	72,2%
Morbihan	71,9%	72,3%	73,0%	73,4%
Total	71,0%	71,5%	72,1%	72,6%

Graphique 3 : Évolution de la part des femmes



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

2 - La répartition des effectifs par sexe

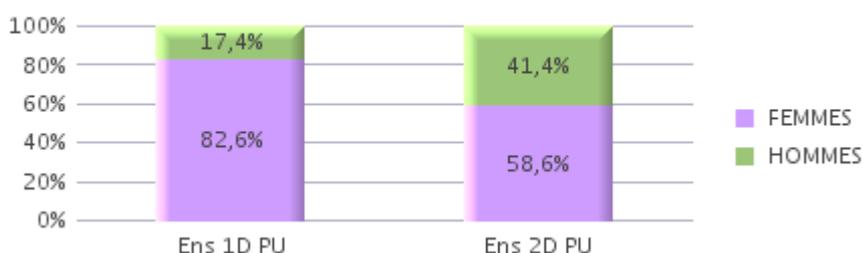
2.2 - Les enseignants du secteur public

A - Les enseignants du secteur public par sexe

La féminisation des effectifs souffre de quelques écarts : les femmes restent très minoritaires chez les professeurs de chaire supérieure, à des degrés moindres chez les PLP et PEPS.

Tableau 1 : Enseignants du public par corps et sexe		FEMMES	HOMMES	Total	% femmes	% femmes national
Enseignants 1er degré public	Professeurs des écoles	9 820	2 056	11 876	82,7%	83,6%
	Instituteurs	26	15	41	63,4%	77,7%
	Agent contractuel premier degré	6		6	100,0%	81,8%
Enseignants 1er degré public		9 852	2 071	11 923	82,6%	83,4%
Enseignants 2nd degré public	Professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques	31	63	94	33,0%	37,3%
	Professeurs agrégés du second degré	852	877	1 729	49,3%	53,3%
	Professeurs certifiés	5 624	2 937	8 561	65,7%	64,7%
	Professeurs d'éducation physique et sportive	429	575	1 004	42,7%	42,9%
	Professeurs de lycée professionnel	968	1 093	2 061	47,0%	50,7%
	Professeurs d'enseignement général de collège éducatif	20	16	36	55,6%	55,9%
	Chargés d'enseignement	16	13	29	55,2%	47,7%
	Adjointes d'enseignement		2	2		54,3%
	Maître auxiliaire	48	24	72	66,7%	65,8%
	Agent contractuel second degré	618	490	1 108	55,8%	54,0%
	Professeur contractuel	28	15	43	65,1%	59,9%
Enseignants 2nd degré public		8 634	6 105	14 739	58,6%	58,5%
Enseignants du secteur public		18 486	8 176	26 662	69,3%	70,2%

Graphique 1 : Poids des enseignants du public par sexe



Graphique 2 : Poids des enseignants du public par corps et sexe



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

2 - La répartition des effectifs par sexe

2.2 - Les enseignants du secteur public

B - Evolution du taux de féminisation

Tableau 2 : Evolution du taux de féminisation des enseignants du public

		2 015	2 016	2 017	2 018
Enseignants 1er degré public	Professeurs des écoles	81,3%	81,7%	82,2%	82,7%
	Instituteurs	74,4%	72,7%	68,0%	63,4%
	Agent contractuel premier degré		75,0%	77,8%	100,0%
Enseignants 1er degré public		81,2%	81,7%	82,1%	82,6%
Enseignants 2nd degré public	Professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques	30,4%	31,9%	33,7%	33,0%
	Professeurs agrégés du second degré	49,3%	49,7%	49,9%	49,3%
	Professeurs certifiés	64,7%	65,2%	65,5%	65,7%
	Professeurs d'éducation physique et sportive	44,4%	42,4%	43,0%	42,7%
	Professeurs de lycée professionnel	46,6%	46,3%	47,0%	47,0%
	Professeurs d'enseignement général de collège éduc nat	51,9%	49,2%	51,0%	55,6%
	Chargés d'enseignement	45,1%	46,5%	52,9%	55,2%
	Adjoints d'enseignement	25,0%			
	Maître auxiliaire	68,2%	67,9%	65,3%	66,7%
	Agent contractuel second degré		52,9%	52,1%	55,8%
	Professeur contractuel	52,5%	66,0%	63,8%	65,1%
Enseignants 2nd degré public		57,7%	58,0%	58,3%	58,6%
Enseignants du secteur public		68,3%	68,7%	69,0%	69,3%

Graphique 3 : Évolution de la part des femmes chez les enseignants du secteur public



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

2 - La répartition des effectifs par sexe

2.3 - Les enseignants du secteur privé

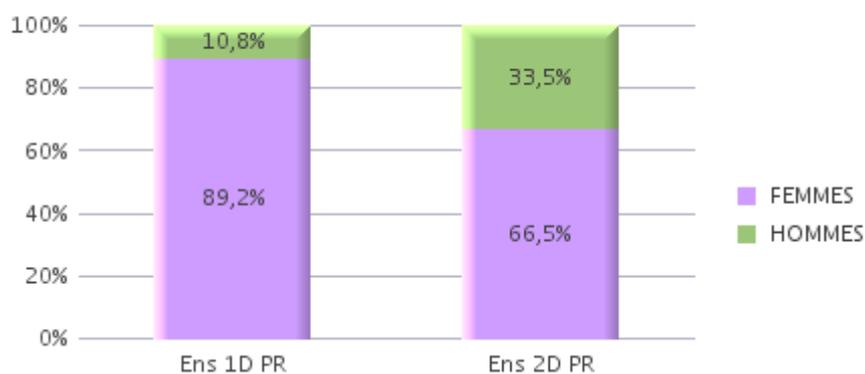
A - Les enseignants du secteur privé par sexe

Comme pour les enseignants du secteur public, la féminisation des effectifs souffre également de quelques écarts : les femmes restent très minoritaires chez les professeurs de chaire supérieure, à des degrés moindres chez les agrégés et professeurs d'EPS.

Tableau 1 : Enseignants du privé par corps et sexe

		FEMMES	HOMMES	Total	% femmes	% femmes national
Enseignants 1er degré privé	Professeurs des écoles enseignement privé	5 230	635	5 865	89,2%	91,4%
	Instituteur	37	1	38	97,4%	92,7%
Enseignants 1er degré privé		5 267	636	5 903	89,2%	91,4%
Enseignants 2nd degré privé	Professeurs de chaires supérieures enseignement privé	1	9	10	10,0%	25,0%
	Professeurs agrégés enseignement privé	146	145	291	50,2%	54,4%
	Professeurs certifiés enseignement privé	4 243	1 749	5 992	70,8%	71,8%
	Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé	304	388	692	43,9%	39,2%
	Professeurs de lycée professionnel enseignement privé	646	541	1 187	54,4%	64,0%
	Professeur d'enseignement général de collège enseignement privé		2	2		42,9%
	Adjoint d'enseignement enseignement privé	59	16	75	78,7%	65,2%
	Maître auxiliaire enseignement privé	1 445	605	2 050	70,5%	69,2%
	Bénéficiaire	1		1	100,0%	69,2%
Enseignants 2nd degré privé		6 845	3 455	10 300	66,5%	67,7%
Enseignants du secteur privé		12 112	4 091	16 203	74,8%	74,3%

Graphique 1 : Poids des enseignants du privé par sexe



Graphique 2 : Poids des enseignants du privé par corps et sexe



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

2 - La répartition des effectifs par sexe

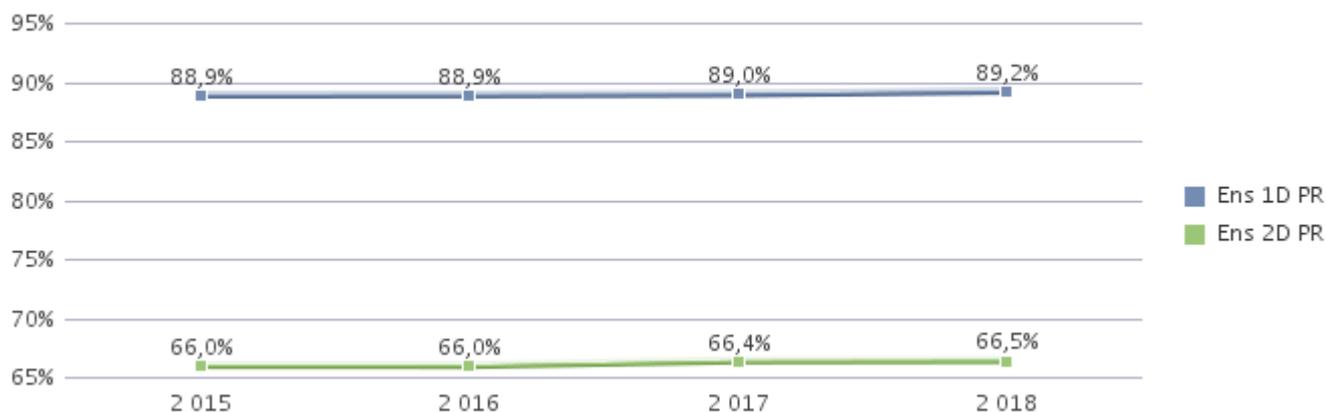
2.3 - Les enseignants du secteur privé

B - Evolution du taux de féminisation

Tableau 2 : Evolution du taux de féminisation des enseignants du privé

		2 015	2 016	2 017	2 018
Enseignants 1er degré privé	Professeurs des écoles enseignement privé	88,9%	88,9%	89,0%	89,2%
	Instituteur	92,2%	92,5%	91,0%	97,4%
Enseignants 1er degré privé		88,9%	88,9%	89,0%	89,2%
Enseignants 2nd degré privé	Professeurs de chaires supérieures enseignement privé	12,5%	14,3%	10,0%	10,0%
	Professeurs agrégés enseignement privé	43,4%	44,4%	47,9%	50,2%
	Professeurs certifiés enseignement privé	70,3%	70,6%	70,9%	70,8%
	Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé	45,2%	43,7%	43,7%	43,9%
	Professeurs de lycée professionnel enseignement privé	54,2%	54,4%	55,1%	54,4%
	Chargé d'enseignement EPS enseignement privé	66,7%	50,0%	100,0%	
	Adjoint d'enseignement enseignement privé	72,1%	73,5%	73,0%	78,7%
	Maître auxiliaire enseignement privé	70,5%	69,8%	70,2%	70,5%
	Bénéficiaire				100,0%
Enseignants 2nd degré privé		66,1%	66,0%	66,4%	66,5%
Enseignants du secteur privé		74,6%	74,5%	74,7%	74,8%

Graphique 3 : Évolution de la part des femmes chez les enseignants du secteur privé



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

2 - La répartition des effectifs par sexe

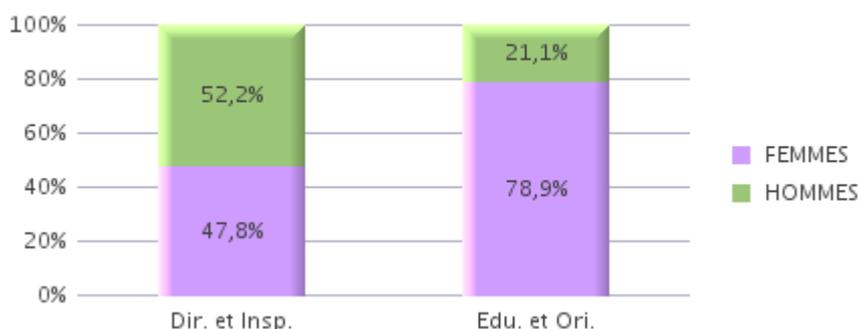
2.4 - Les personnels DIO

A - Les personnels DIO par sexe

Situation régionale atypique où trois directions des services départementaux sur quatre sont dirigées par des femmes. En parallèle, les corps d'IA-IPR, d'IEN et des personnels de direction révèlent des situations de déséquilibres en faveur des hommes, ce que confirme la comparaison au niveau national.

Tableau 1 : Personnels DIO par corps et sexe		FEMMES	HOMMES	Total	% femmes	% femmes national
Personnels de direction	Directeurs de cabinet de recteur ou de vice-recteur	1		1	100,0%	28,0%
	Conseillers techniques de recteur ou de vice-recteur pour les établissements et la vie scolaire	1	1	2	50,0%	45,2%
	Personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation	244	253	497	49,1%	50,5%
Personnels de direction		246	254	500	49,2%	50,4%
Personnels d'éducation	Conseillers principaux d'éducation	305	115	420	72,6%	74,0%
Personnels d'éducation		305	115	420	72,6%	74,0%
Personnels d'inspection	Directeurs académiques des services	3	1	4	75,0%	31,9%
	Directeurs académiques adjoints des services	1	1	2	50,0%	41,3%
	Adjoint au directeur académique des services	2	2	4	50,0%	43,2%
	Conseillers de recteur ou de vice-recteur		3	3		27,1%
	Inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux	16	29	45	35,6%	45,8%
	Inspecteurs	41	47	88	46,6%	51,3%
Personnels d'inspection		63	83	146	43,2%	47,3%
Personnels d'orientation	Psychologues	240	31	271	88,6%	86,9%
Personnels d'orientation		240	31	271	88,6%	86,9%
Personnels DIO		854	483	1 337	63,9%	65,1%

Graphique 1 : Poids des personnels DIO par sexe



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

2 - La répartition des effectifs par sexe

2.4 - Les personnels DIEO

B - Evolution du taux de féminisation

Tableau 2 : Evolution du taux de féminisation des personnels DIEO

		2 015	2 016	2 017	2 018
Personnels de direction	Directeurs de cabinet de recteur ou de vice-recteur		100,0%	100,0%	100,0%
	Conseillers techniques de recteur ou de vice-recteur pour les établissements et la vie scolaire		50,0%	50,0%	50,0%
	Personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation	44,9%	44,6%	46,2%	49,1%
Personnels de direction		44,9%	44,8%	46,3%	49,2%
Personnels d'éducation	Conseillers principaux d'éducation	71,4%	73,0%	73,5%	72,6%
Personnels d'éducation		71,4%	73,0%	73,5%	72,6%
Personnels d'inspection	Directeurs académiques des services	75,0%	75,0%	75,0%	75,0%
	Directeurs académiques adjoints des services	100,0%	50,0%	50,0%	50,0%
	Adjoint au directeur académique des services		25,0%	25,0%	50,0%
	Inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux	40,0%	40,9%	39,6%	35,6%
	Inspecteurs	42,9%	43,7%	47,1%	46,6%
Personnels d'inspection		43,3%	43,3%	44,8%	44,1%
Personnels d'orientation	Directeurs de centre d'information et d'orientation et conseillers d'orientation psychologues éduc nat	87,9%	87,9%		
	Psychologues			87,8%	88,6%
Personnels d'orientation		87,9%	87,9%	87,8%	88,6%
Personnels DIEO		59,9%	60,6%	63,8%	64,0%

Graphique 2 : Évolution de la part des femmes chez les personnels DIEO



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

2 - La répartition des effectifs par sexe

2.5 - Les personnels de surveillance et d'assistance éducative

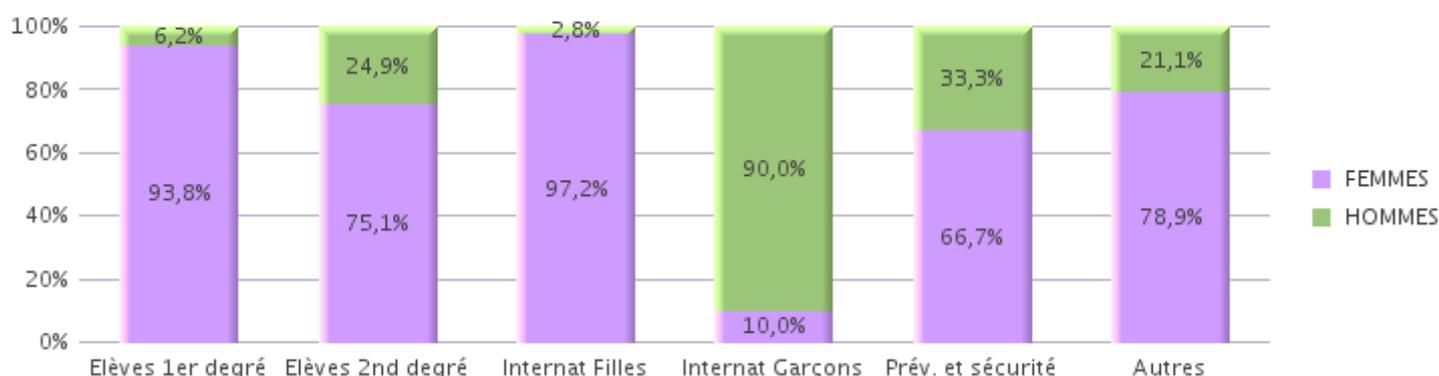
A - Les personnels de surveillance et d'assistance éducative par sexe

Dans ces catégories, largement féminisées, les hommes sont plus souvent affectés à des fonctions de surveillance.

Tableau 1 : Personnels de surveillance et d'assistance éducative par corps et sexe

		FEMMES	HOMMES	Total	% femmes	% femmes national
Surveillance et accompagnement des élèves	Accompagnant des élèves en situation de handicap	3 329	277	3 606	92,3%	93,3%
	Corps des assistants étrangers	85	24	109	78,0%	78,2%
	Assistant de langue vivante recruté localement	13	4	17	76,5%	82,8%
	Maître d'internat	1		1	100,0%	61,5%
	Assistants d'éducation	1 432	946	2 378	60,2%	60,0%
Surveillance et accompagnement des élèves		4 860	1 251	6 111	79,5%	77,5%

Graphique 1 : Poids des personnels de surveillance et d'assistance éducative par nature de support d'affectation et sexe

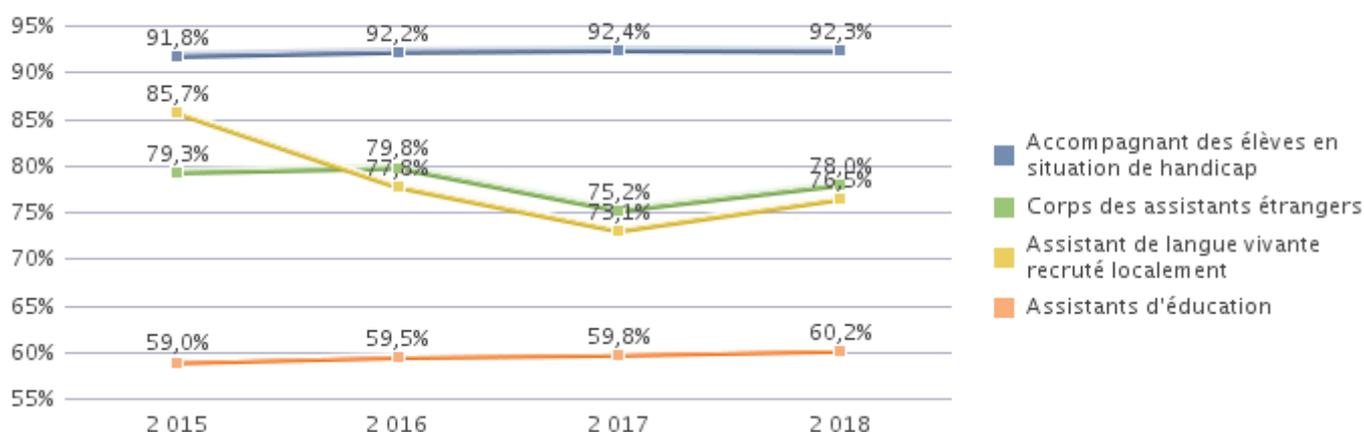


B - Evolution du taux de féminisation

Tableau 2 : Évolution du taux de féminisation des personnels de surv. et d'assistance éducative par corps

		2 015	2 016	2 017	2 018
Surveillance et accompagnement des élèves	Accompagnant des élèves en situation de handicap	91,8%	92,2%	92,4%	92,3%
	Corps des assistants étrangers	79,3%	79,8%	75,2%	78,0%
	Assistant de langue vivante recruté localement	85,7%	77,8%	73,1%	76,5%
	Maître d'internat	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	Assistants d'éducation	59,0%	59,5%	59,8%	60,2%
Surveillance et accompagnement des élèves		69,5%	73,8%	77,4%	79,5%

Graphique 2 : Évolution de la part des femmes chez les personnels de surveillance et d'assistance éducative (hors MISE)



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

2 - La répartition des effectifs par sexe

2.6 - Les personnels IATSS

A - Les personnels IATSS par sexe

Tableau 1 : Personnels ATSS titulaires par corps et sexe					FEMMES	HOMMES	Total	% femmes	% femmes national
Pers. administratifs	Catégorie A	Recteurs d'académie	1		1	100,0%			
		Secrétaires généraux d'académie		1	1				
		Attachés d'administration	206	126	332	62,0%			
		Secrétaires généraux de direction des services départementaux	1	3	4	25,0%			
		Administrateurs	5	5	10	50,0%			
		Adjoints au secrétaire général d'académie	1	1	2	50,0%			
	Catégorie A		214	136	350	61,1%			
	Catégorie B	Secrétaire administratif	490	96	586	83,6%			
	Catégorie B		490	96	586	83,6%			
	Catégorie C	Adjoints administratifs	724	66	790	91,6%			
		Adjoint technique des établissements d'enseignement		2	2				
Catégorie C		724	68	792	91,4%				
			1 428	300	1 728	82,6%	83,7%		
Pers. médico-sociaux	Catégorie A	Médecins	5		5	100,0%			
		Médecins	59	1	60	98,3%			
		Infirmiers	301	15	316	95,3%			
		Conseiller technique de service social des administrations	13	2	15	86,7%			
	Catégorie A		378	18	396	95,5%			
	Catégorie B	Assistants de service social des administrations	86	8	94	91,5%			
Catégorie B		86	8	94	91,5%				
			464	26	490	94,7%	96,0%		
Pers. ouvriers	Catégorie C	Adjoint technique des établissements d'enseignement		1	1				
	Catégorie C			1	1				
				1	1				
Personnels ATSS titulaires			1 892	327	2 219	85,3%	86,1%		

Tableau 2 : Personnels ATSS non titulaires par corps et sexe					FEMMES	HOMMES	Total	% femmes
Catégorie A	Contractuel BOE	2		2	100,0%			
	Contractuel ex-UGAP	1		1	100,0%			
	Médecin contractuel santé scolaire	9		9	100,0%			
Catégorie A		12		12	100,0%			
Catégorie B	Assistante sociale contractuelle	12	2	14	85,7%			
	Contractuel BOE		1	1				
	Infirmière contractuelle	43		43	100,0%			
Catégorie B		55	3	58	94,8%			
Catégorie C	Apprenti	81	49	130	62,3%			
	Contractuel BOE		1	1				
	Contractuel dix mois	194	34	228	85,1%			
Catégorie C		275	84	359	76,6%			
Personnels ATSS non titulaires			342	87	429	79,7%		

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

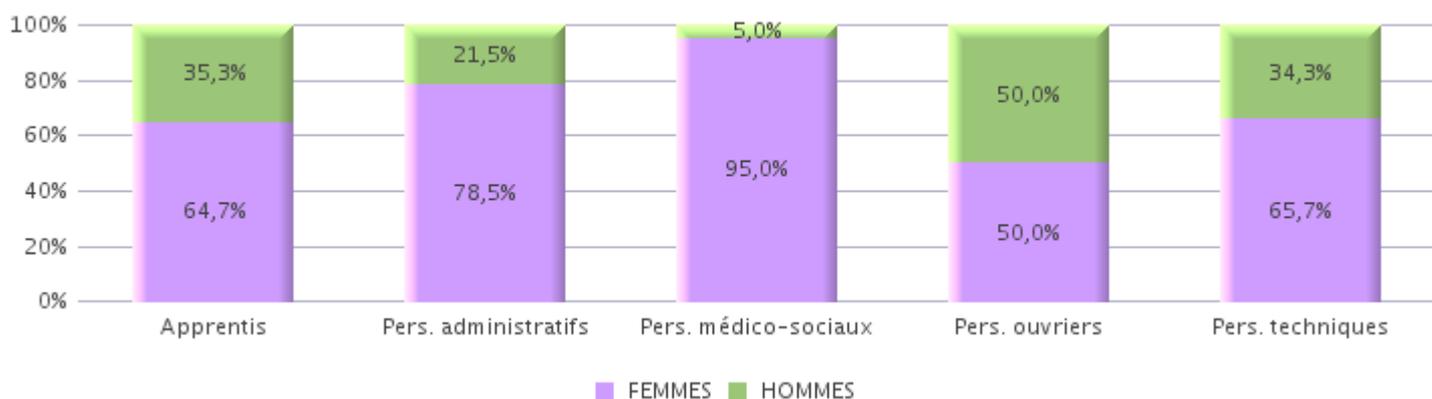
2 - La répartition des effectifs par sexe

2.6 - Les personnels IATSS

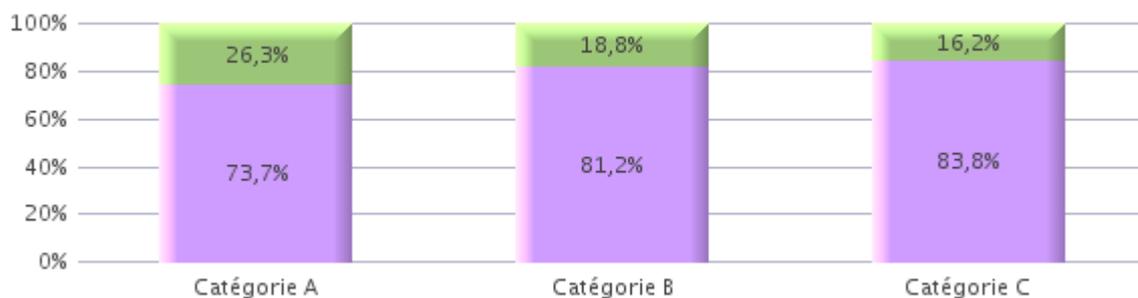
Tableau 3 : Personnels ITRF par corps et sexe

		FEMMES	HOMMES	Total	% femmes	% femmes national
Catégorie A	Ingénieurs de recherche	13	18	31	41,9%	36,0%
	Ingénieurs d'études	28	37	65	43,1%	40,5%
	Assistants ingénieurs	6	23	29	20,7%	31,8%
Catégorie A		47	78	125	37,6%	38,2%
Catégorie B	Techniciens de recherche et de formation	36	47	83	43,4%	42,5%
Catégorie B		36	47	83	43,4%	42,5%
Catégorie C	Adjoints techniques de recherche et formation	163	71	234	69,7%	62,5%
Catégorie C		163	71	234	69,7%	62,5%
Personnels ITRF		246	196	442	55,7%	54,1%

Graphique 1 : Poids des personnels IATSS par fonction et sexe



Graphique 2 : Poids des personnels IATSS par corps et sexe

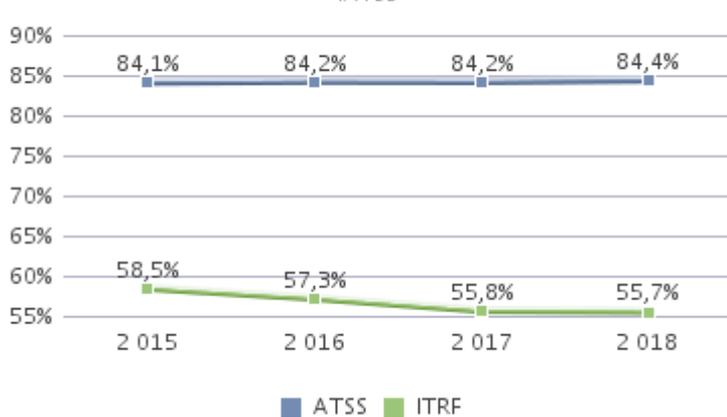


B - Evolution du taux de féminisation

Tableau 4 : Evolution du taux des IATSS

		2 015	2 016	2 017	2 018
ATSS	Catégorie A	79,7%	80,5%	80,2%	79,7%
	Catégorie B	84,7%	85,0%	85,2%	85,5%
	Catégorie C	86,6%	86,1%	86,1%	86,7%
ATSS		84,1%	84,2%	84,2%	84,4%
ITRF	Catégorie A	40,7%	40,5%	38,5%	37,6%
	Catégorie B	46,6%	44,3%	43,4%	43,4%
	Catégorie C	69,6%	69,4%	68,8%	69,7%
ITRF		58,5%	57,3%	55,8%	55,7%
IATSS		80,4%	80,4%	80,3%	80,3%

Graphique 3 : Evolution de la part des femmes chez les personnels IATSS



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

3 - La répartition des effectifs par tranches d'âge

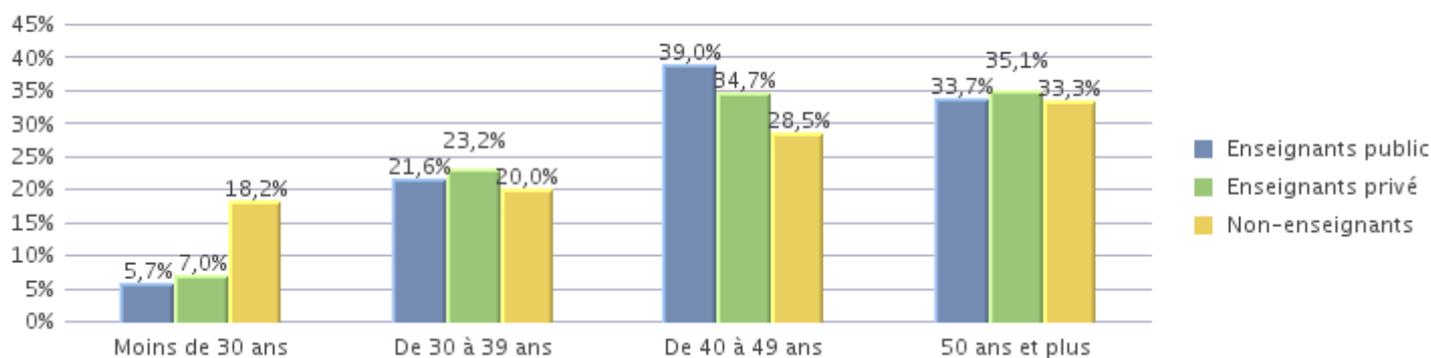
3.1 - L'ensemble des personnels

A - L'ensemble des personnels par tranches d'âge

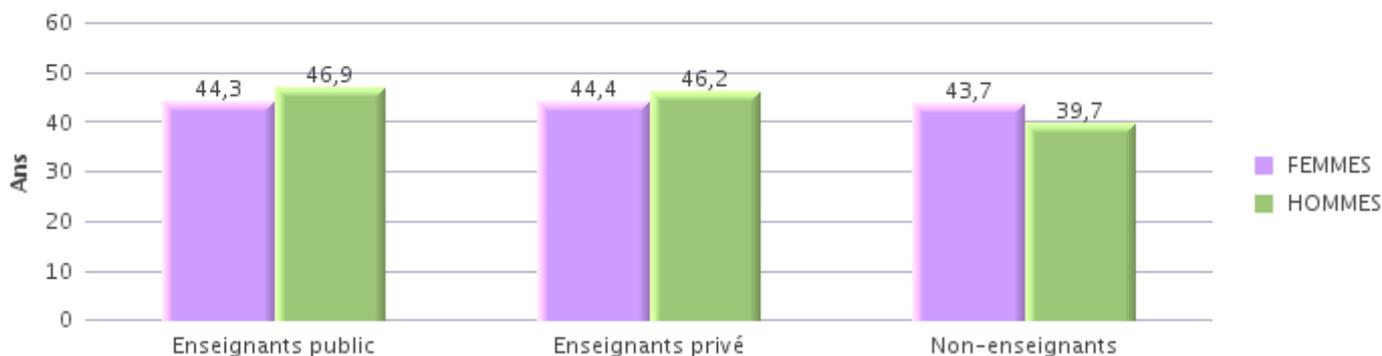
L'académie de Rennes possède des effectifs en moyenne plus âgés qu'au niveau national, phénomène qui peut s'expliquer à la fois par une surreprésentation des 40 ans et plus et une nette sous-représentation des agents n'ayant pas atteint la trentaine.

Tableau 1 : Effectifs par tranches d'âge		Age moyen	Moins de 30 ans		De 30 à 39 ans		De 40 à 49 ans		50 ans et plus	
			Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Enseignants public	FEMMES	44,3	1 198	6,5%	4 346	23,5%	7 378	39,9%	5 564	30,1%
	HOMMES	46,9	326	4,0%	1 413	17,3%	3 018	36,9%	3 419	41,8%
Enseignants public		45,1	1 524	5,7%	5 759	21,6%	10 396	39,0%	8 983	33,7%
<i>National</i>		<i>43,2</i>		<i>10,6%</i>		<i>25,4%</i>		<i>34,9%</i>		<i>29,1%</i>
Enseignants privé	FEMMES	44,4	884	7,3%	2 956	24,4%	4 268	35,2%	4 004	33,1%
	HOMMES	46,2	255	6,2%	802	19,6%	1 356	33,1%	1 678	41,0%
Enseignants privé		44,9	1 139	7,0%	3 758	23,2%	5 624	34,7%	5 682	35,1%
<i>National</i>		<i>44,8</i>		<i>7,8%</i>		<i>23,2%</i>		<i>33,9%</i>		<i>35,2%</i>
Non-enseignants	FEMMES	43,7	1 186	14,5%	1 670	20,4%	2 478	30,2%	2 860	34,9%
	HOMMES	39,7	728	31,1%	435	18,6%	527	22,5%	654	27,9%
Non-enseignants		42,8	1 914	18,2%	2 105	20,0%	3 005	28,5%	3 514	33,3%
<i>National</i>		<i>41,7</i>		<i>22,2%</i>		<i>20,0%</i>		<i>26,7%</i>		<i>31,1%</i>
Ensemble des personnels	FEMMES	44,2	3 268	8,4%	8 972	23,1%	14 124	36,4%	12 428	32,0%
	HOMMES	45,6	1 309	9,0%	2 650	18,1%	4 901	33,5%	5 751	39,4%
Total		44,6	4 577	8,6%	11 622	21,8%	19 025	35,6%	18 179	34,0%
<i>National</i>		<i>43,1</i>		<i>12,8%</i>		<i>24,0%</i>		<i>32,9%</i>		<i>30,3%</i>

Graphique 1 : Répartition des effectifs par tranches d'âge



Graphique 2 : Age moyen par sexe



Chez les moins de 30 ans, les non-enseignants se distinguent par une présence trois fois et demie supérieure aux enseignants – notamment ceux du public. Aux âges plus avancés, on note la situation plus vieillissante du secteur privé.

Les hommes ont un âge moyen supérieur aux femmes lorsqu'ils sont enseignants ; la situation est inverse chez les non-enseignants.

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

3 - La répartition des effectifs par tranches d'âge

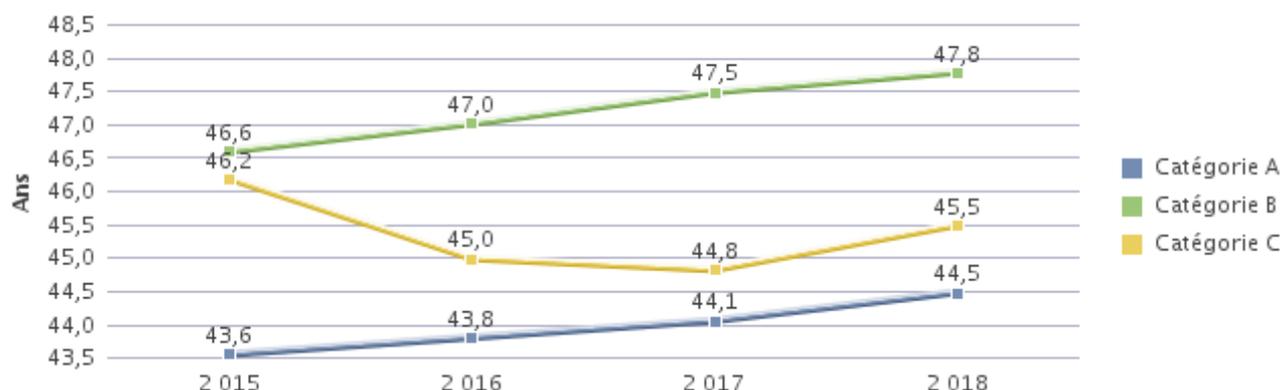
3.1 - L'ensemble des personnels

B - Evolution de l'âge moyen

La démographie académique est vieillissante, phénomène global et constant depuis quatre ans.

Tableau 2 : Évolution de l'âge moyen		2 015	2 016	2 017	2 018
Enseignants public	FEMMES	43,3	43,6	43,8	44,3
	HOMMES	46,1	46,3	46,6	46,9
Enseignants public		44,2	44,4	44,7	45,1
Enseignants privé	FEMMES	43,4	43,8	44,1	44,4
	HOMMES	45,8	45,9	46,0	46,2
Enseignants privé		44,0	44,3	44,6	44,9
Non-enseignants	FEMMES	42,2	42,3	42,8	43,7
	HOMMES	39,1	39,1	39,4	39,7
Non-enseignants		41,3	41,5	42,0	42,8
Ensemble des personnels	FEMMES	43,2	43,4	43,7	44,2
	HOMMES	45,0	45,1	45,3	45,6
Total		43,7	43,9	44,1	44,6

Graphique 3 : Évolution de l'âge moyen par catégorie



Graphique 4 : Évolution de l'âge moyen par département



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

3 - La répartition des effectifs par tranches d'âge

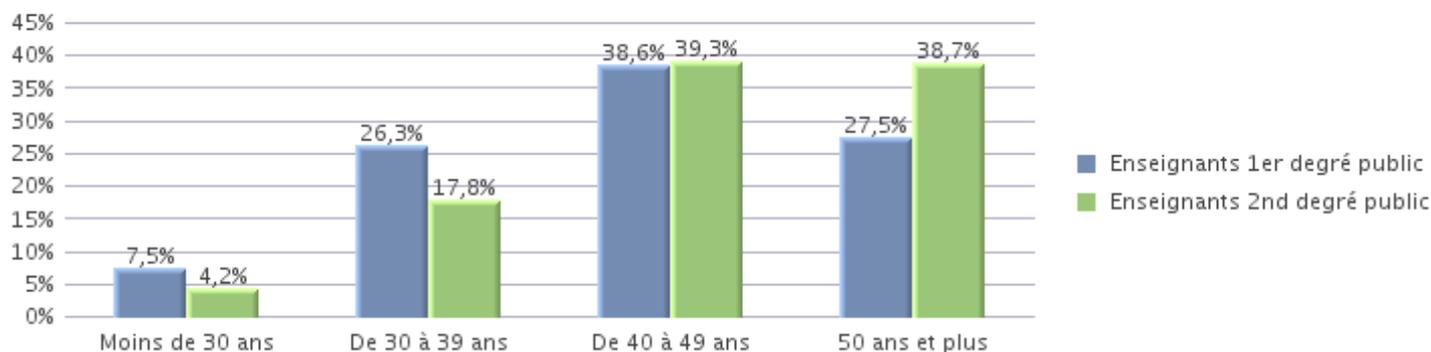
3.2 - Les enseignants du secteur public

A - Les enseignants du secteur public par tranches d'âge

Les enseignants du premier degré présentent un profil plus jeune que leurs homologues du second degré ; à noter : le poids de la tranche des "40-49 ans".

Tableau 1 : Enseignants du public par tranches d'âge		Age moyen	Moins de 30 ans		De 30 à 39 ans		De 40 à 49 ans		50 ans et plus	
			Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Enseignants 1er degré public	Professeurs des écoles	43,4	897	7,6%	3 137	26,4%	4 602	38,8%	3 240	27,3%
	Instituteurs	54,0					3	7,3%	38	92,7%
	Agent contractuel premier degré	34,3	1	16,7%	4	66,7%	1	16,7%		
Enseignants 1er degré public	FEMMES	42,9	792	8,0%	2 692	27,3%	3 873	39,3%	2 495	25,3%
	HOMMES	45,8	106	5,1%	449	21,7%	733	35,4%	783	37,8%
	SOUS TOTAL	43,4	898	7,5%	3 141	26,3%	4 606	38,6%	3 278	27,5%
National		42,4		11,6%		27,8%		35,5%		25,2%
Enseignants 2nd degré public	Professeurs de chaires supérieures des établissements	52,7			3	3,2%	26	27,7%	65	69,1%
	Professeurs agrégés du second degré	47,3	50	2,9%	311	18,0%	646	37,4%	722	41,8%
	Professeurs certifiés	46,3	373	4,4%	1 476	17,2%	3 464	40,5%	3 248	37,9%
	Professeurs d'éducation physique et sportive	45,2	59	5,9%	218	21,7%	381	37,9%	346	34,5%
	Professeurs de lycée professionnel	48,7	17	0,8%	216	10,5%	882	42,8%	946	45,9%
	Professeurs d'enseignement général de collège éduc nat	59,3							36	100,0%
	Chargés d'enseignement	59,5							29	100,0%
	Adjointes d'enseignement	61,5							2	100,0%
	Maître auxiliaire	53,6					14	19,4%	58	80,6%
	Agent contractuel second degré	41,2	126	11,4%	383	34,6%	366	33,0%	233	21,0%
	Professeur contractuel	47,1	1	2,3%	11	25,6%	11	25,6%	20	46,5%
	Enseignants 2nd degré public	FEMMES	45,7	406	4,7%	1 654	19,2%	3 505	40,6%	3 069
HOMMES		47,3	220	3,6%	964	15,8%	2 285	37,4%	2 636	43,2%
SOUS TOTAL		46,4	626	4,2%	2 618	17,8%	5 790	39,3%	5 705	38,7%
National		44,1		9,8%		23,3%		34,3%		32,7%
Enseignants du secteur public	FEMMES	44,3	1 198	6,5%	4 346	23,5%	7 378	39,9%	5 564	30,1%
	HOMMES	46,9	326	4,0%	1 413	17,3%	3 018	36,9%	3 419	41,8%
	TOTAL	45,1	1 524	5,7%	5 759	21,6%	10 396	39,0%	8 983	33,7%
National		43,3		10,6%		25,4%		34,9%		29,1%

Graphique 1 : Répartition des enseignants du secteur public par tranches d'âge



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

3 - La répartition des effectifs par tranches d'âge

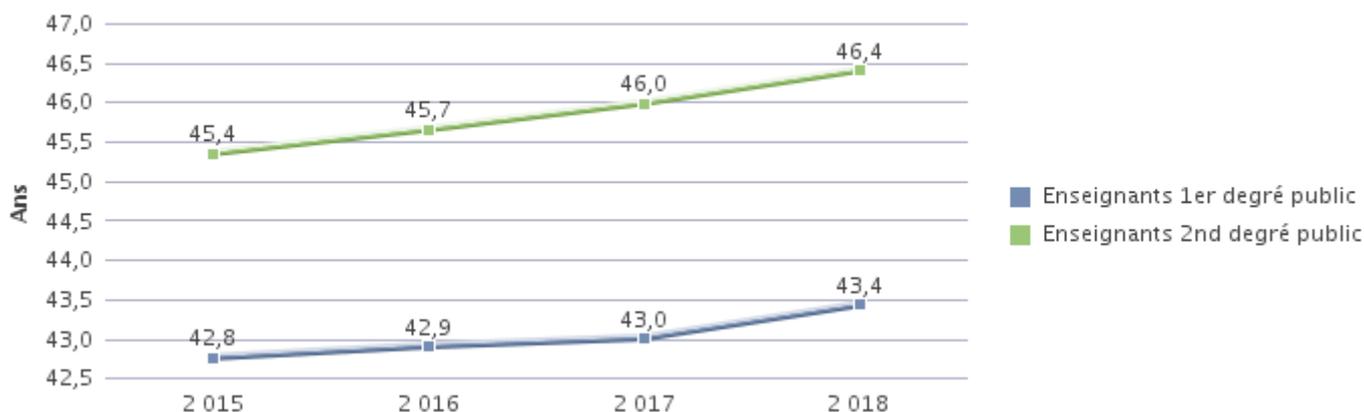
3.2 - Les enseignants du secteur public

B - Evolution de l'âge moyen

Tableau 2 : Evolution de l'âge moyen des enseignants du public

		2 015	2 016	2 017	2 018
Enseignants 1er degré public	Professeurs des écoles	42,7	42,9	43,0	43,4
	Instituteurs	51,8	52,0	53,0	54,0
	Agent contractuel premier degré		35,3	34,7	34,3
Enseignants 1er degré public	FEMMES	42,2	42,4	42,5	42,9
	HOMMES	45,4	45,2	45,3	45,8
	SOUS TOTAL	42,8	42,9	43,0	43,4
Enseignants 2nd degré public	Professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques	52,7	52,4	52,6	52,7
	Professeurs agrégés du second degré	46,3	46,6	46,9	47,3
	Professeurs certifiés	45,0	45,4	45,8	46,3
	Professeurs d'éducation physique et sportive	44,3	44,4	44,8	45,2
	Professeurs de lycée professionnel	47,4	47,9	48,1	48,7
	Professeurs d'enseignement général de collège éduc nat	58,1	58,6	58,9	59,3
	Chargés d'enseignement	58,1	58,6	59,0	59,5
	Adjoints d'enseignement	60,0	60,3	60,5	61,5
	Maître auxiliaire	51,0	52,0	53,1	53,6
	Agent contractuel second degré		40,7	41,0	41,2
	Professeur contractuel	40,6	44,3	46,1	47,1
	Enseignants 2nd degré public	FEMMES	44,6	44,9	45,3
HOMMES		46,4	46,7	47,0	47,3
SOUS TOTAL		45,4	45,7	46,0	46,4
Enseignants du secteur public	FEMMES	43,3	43,6	43,8	44,3
	HOMMES	46,1	46,3	46,6	46,9
	TOTAL	44,2	44,4	44,7	45,1

Graphique 2 : Évolution de l'âge moyen des enseignants du secteur public



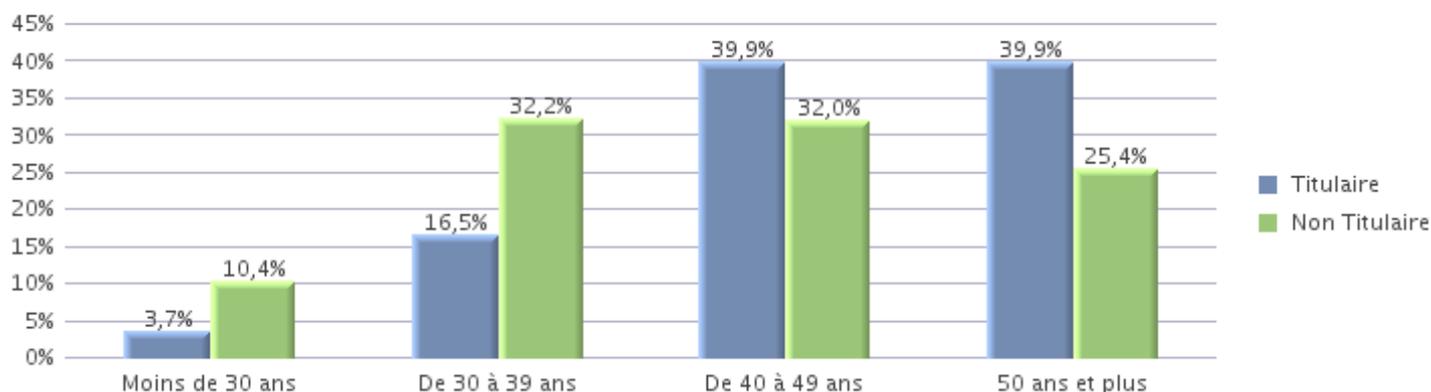
II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

3 - La répartition des effectifs par tranches d'âge

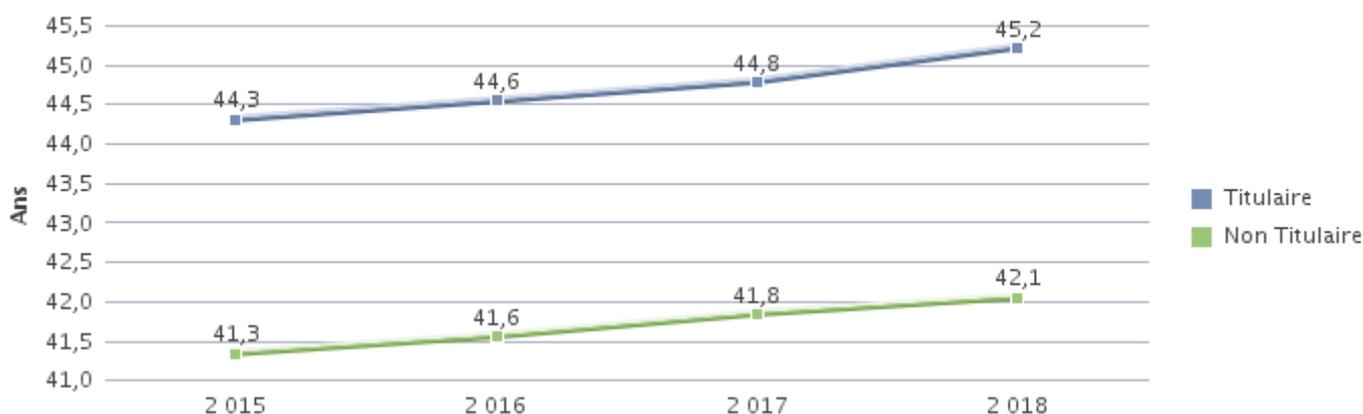
3.2 - Les enseignants du secteur public

C - Enseignants du 2nd degré public : titulaires / non titulaires

Graphique 3 : Répartition des enseignants du secteur public par statut et tranche d'âge



Graphique 4 : Évolution de l'âge moyen des enseignants du secteur public par statut



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

3 - La répartition des effectifs par tranches d'âge

3.3 - Les enseignants du secteur privé

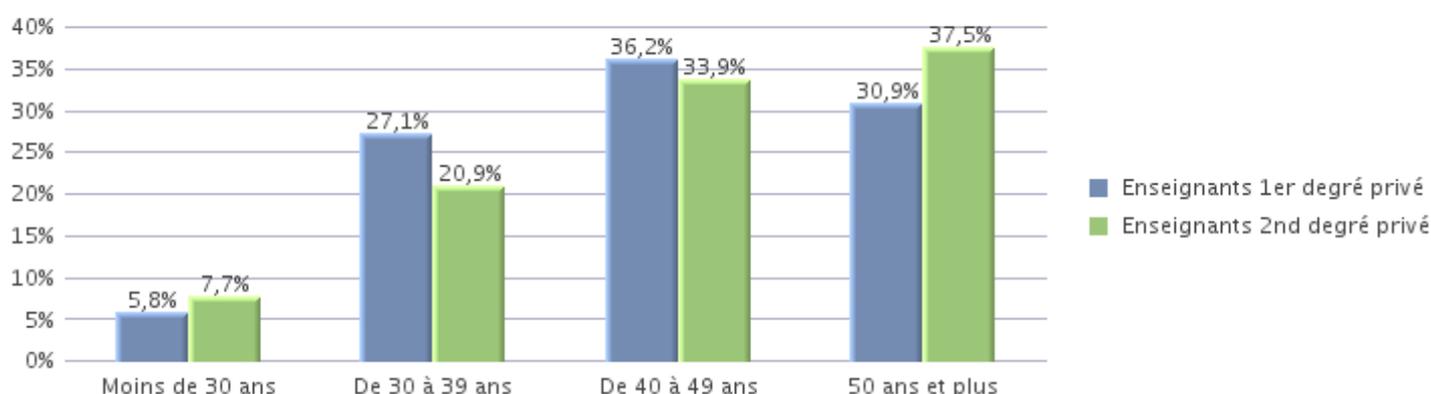
A - Les enseignants du secteur privé par tranches d'âge

Le secteur privé répond identiquement au constat global relevé dans le public : des enseignants en moyenne plus jeunes dans le primaire ; constat renforcé par l'analyse des tranches d'âge : plus de 70% des enseignants du second degré ont 40 ans et plus (ils sont 67% dans le primaire).

Tableau 1 : Enseignants du privé par tranches d'âge

	Age moyen	Moins de 30 ans		De 30 à 39 ans		De 40 à 49 ans		50 ans et plus		
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Enseignants 1er degré privé	Professeurs des écoles enseignement privé	44,0	342	5,8%	1 593	27,2%	2 117	36,1%	1 813	30,9%
	Instituteur	45,4			9	23,7%	20	52,6%	9	23,7%
Enseignants 1er degré privé	FEMMES	43,9	326	6,2%	1 450	27,5%	1 888	35,8%	1 603	30,4%
	HOMMES	45,6	16	2,5%	152	23,9%	249	39,2%	219	34,4%
	SOUS TOTAL	44,1	342	5,8%	1 602	27,1%	2 137	36,2%	1 822	30,9%
National		44,7		5,9%		24,9%		35,4%		33,8%
Enseignants 2nd degré privé	Professeurs de chaires supérieures enseignement privé	55,4						10	100,0%	
	Professeurs agrégés enseignement privé	48,9	8	2,7%	42	14,4%	93	32,0%	148	50,9%
	Professeurs certifiés enseignement privé	46,4	309	5,2%	1 127	18,8%	2 098	35,0%	2 458	41,0%
	Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé	45,3	74	10,7%	134	19,4%	223	32,2%	261	37,7%
	Professeurs de lycée professionnel enseignement privé	48,8	24	2,0%	136	11,5%	425	35,8%	602	50,7%
	Professeur d'enseignement général de collège enseignement	60,5							2	100,0%
	Adjoint d'enseignement enseignement privé	54,2					16	21,3%	59	78,7%
	Maître auxiliaire enseignement privé	39,1	382	18,6%	717	35,0%	631	30,8%	320	15,6%
	Bénéficiaire	45,0					1	100,0%		
Enseignants 2nd degré privé	FEMMES	44,8	558	8,2%	1 506	22,0%	2 380	34,8%	2 401	35,1%
	HOMMES	46,4	239	6,9%	650	18,8%	1 107	32,0%	1 459	42,2%
	SOUS TOTAL	45,3	797	7,7%	2 156	20,9%	3 487	33,9%	3 860	37,5%
National		44,9		8,5%		22,6%		33,2%		35,7%
Enseignants du secteur privé	FEMMES	44,4	884	7,3%	2 956	24,4%	4 268	35,2%	4 004	33,1%
	HOMMES	46,2	255	6,2%	802	19,6%	1 356	33,1%	1 678	41,0%
	TOTAL	44,9	1 139	7,0%	3 758	23,2%	5 624	34,7%	5 682	35,1%
National		44,8		7,8%		23,2%		33,9%		35,2%

Graphique 1 : Répartition des enseignants du secteur privé par tranches d'âge



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

3 - La répartition des effectifs par tranches d'âge

3.3 - Les enseignants du secteur privé

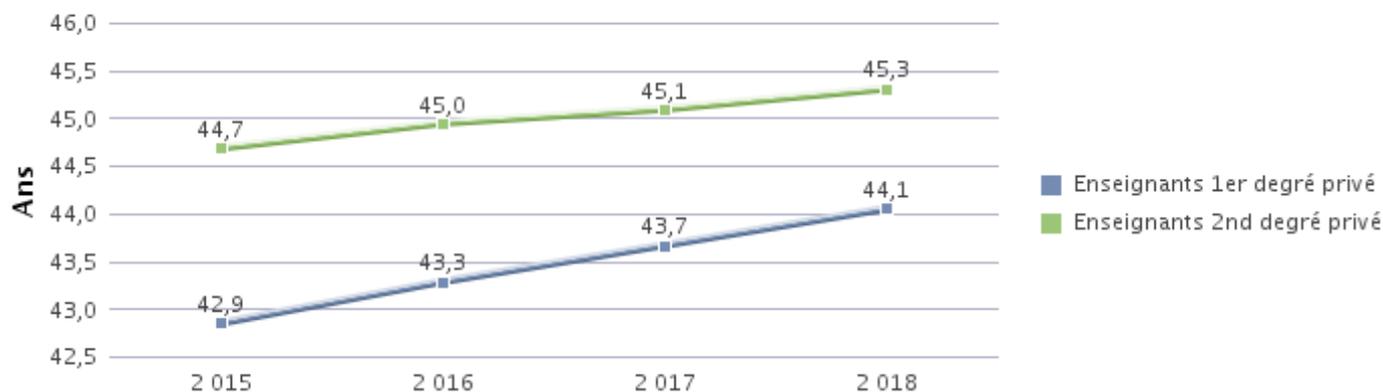
B - Evolution de l'âge moyen

La tendance au vieillissement des populations enseignantes du privé est contrastée. Depuis 2015, dans le premier degré, l'âge moyen a augmenté d'1 an et 2 mois ; l'âge moyen, en examen global ou sexué, est stable dans le second degré depuis 2015.

Tableau 2 : Evolution de l'âge moyen des enseignants du privé

		2 015	2 016	2 017	2 018
Enseignants 1er degré privé	Professeurs des écoles enseignement privé	42,9	43,3	43,7	44,0
	Instituteur	42,7	44,1	44,4	45,4
Enseignants 1er degré privé	FEMMES	42,7	43,1	43,5	43,9
	HOMMES	44,1	44,8	45,2	45,6
	SOUS TOTAL	42,9	43,3	43,7	44,1
Enseignants 2nd degré privé	Professeurs de chaires supérieures enseignement privé	54,9	55,0	54,4	55,4
	Professeurs agrégés enseignement privé	49,2	49,4	49,2	48,9
	Professeurs certifiés enseignement privé	45,8	46,0	46,2	46,4
	Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé	45,2	45,3	45,2	45,3
	Professeurs de lycée professionnel enseignement privé	47,7	48,1	48,4	48,8
	Professeur d'enseignement général de collège enseignement privé	58,7	59,7	59,5	60,5
	Chargé d'enseignement EPS enseignement privé	60,0	60,5	61,0	
	Adjoint d'enseignement enseignement privé	51,3	52,2	53,1	54,2
	Maître auxiliaire enseignement privé	38,5	38,8	38,9	39,1
	Bénéficiaire			28,0	45,0
Enseignants 2nd degré privé	FEMMES	44,0	44,4	44,5	44,8
	HOMMES	46,1	46,1	46,2	46,4
	SOUS TOTAL	44,7	45,0	45,1	45,3
Enseignant du secteur privé	FEMMES	43,4	43,8	44,1	44,4
	HOMMES	45,8	45,9	46,0	46,2
	TOTAL	44,0	44,3	44,6	44,9

Graphique 2 : Évolution de l'âge moyen des enseignants du secteur privé



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

3 - La répartition des effectifs par tranches d'âge

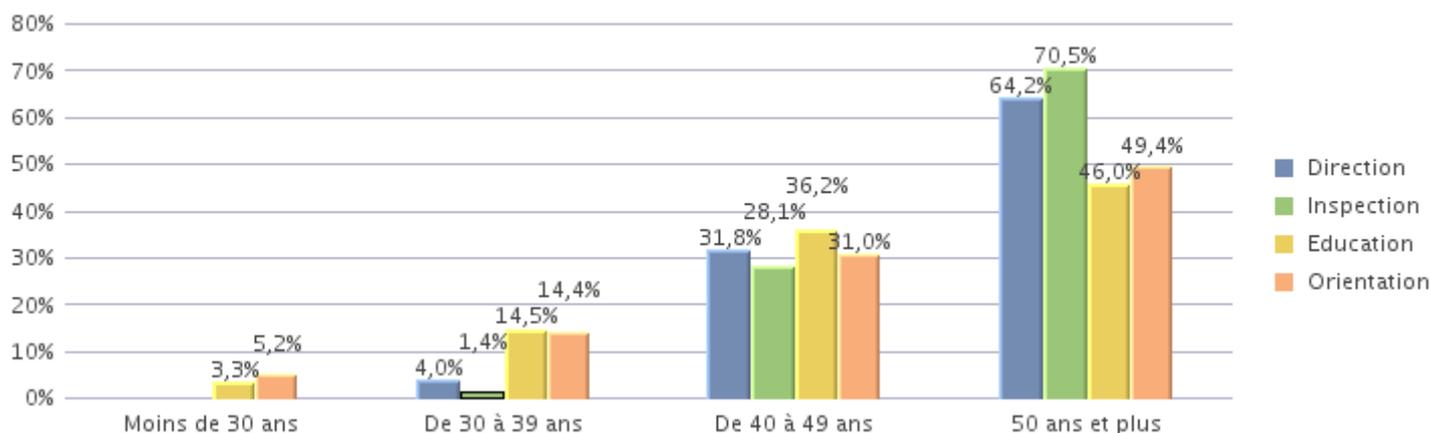
3.4 - Les personnels DIO

A - Les personnels DIO par tranches d'âge

Six personnels de direction et des corps d'inspection sur dix ont plus de 50 ans. De même, les personnels d'éducation et d'orientation de l'académie de plus de 50 ans représentent 47% des effectifs recensés (+ 2 points par rapport à l'an dernier).

Tableau 1 : Personnels DIO par tranches d'âge		Age moyen	Moins de 30 ans		De 30 à 39 ans		De 40 à 49 ans		50 ans et plus	
			Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Personnels de direction et d'inspection	Emplois fonctionnels	55,6					2	12,5%	14	87,5%
	Inspecteurs	52,9			1	1,1%	21	23,9%	66	75,0%
	Inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux	51,7			1	2,2%	20	44,4%	24	53,3%
	Personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation	51,9			20	4,0%	157	31,6%	320	64,4%
Personnels de direction et d'inspection	FEMMES	51,6			11	3,6%	103	33,3%	195	63,1%
	HOMMES	52,5			11	3,3%	97	28,8%	229	68,0%
	SOUS TOTAL	52,1			22	3,4%	200	31,0%	424	65,6%
National		52,6				4,5%		34,2%		61,2%
Personnels d'éducation et d'orientation	Conseillers principaux d'éducation	47,7	14	3,3%	61	14,5%	152	36,2%	193	46,0%
	Psychologues	48,0	14	5,2%	39	14,4%	84	31,0%	134	49,4%
Personnels d'éducation et d'orientation	FEMMES	47,4	24	4,4%	87	16,0%	188	34,5%	246	45,1%
	HOMMES	49,5	4	2,7%	13	8,9%	48	32,9%	81	55,5%
	SOUS TOTAL	47,8	28	4,1%	100	14,5%	236	34,2%	327	47,3%
National		46,5		5,6%		19,2%		33,1%		42,0%
Personnels DIO	FEMMES	48,9	24	2,8%	98	11,5%	291	34,1%	441	51,6%
	HOMMES	51,6	4	0,8%	24	5,0%	145	30,0%	310	64,2%
	TOTAL	49,9	28	2,1%	122	9,1%	436	32,6%	751	56,2%
National		49,3		3,0%		12,4%		33,7%		51,0%

Graphique 1 : Répartition des personnels DIO par tranches d'âge

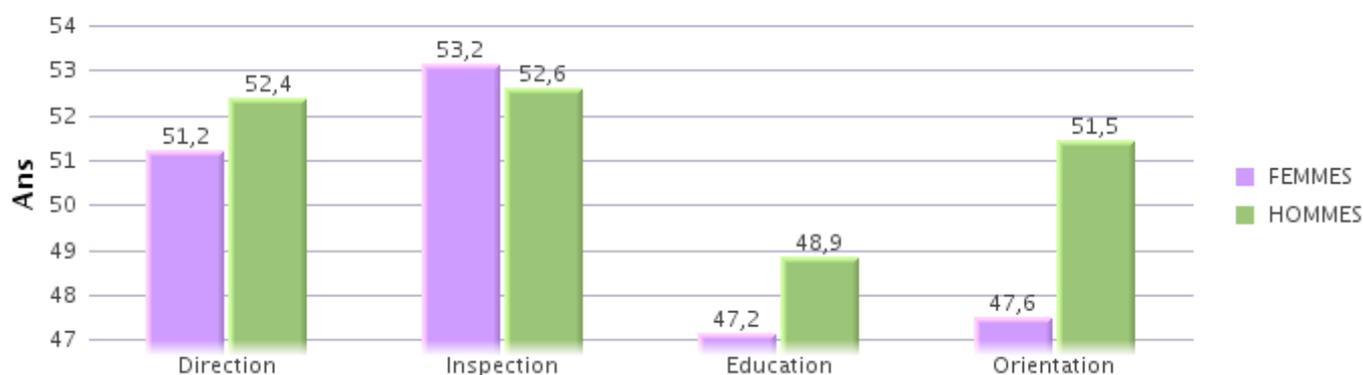


II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

3 - La répartition des effectifs par tranches d'âge

3.4 - Les personnels DIEO

Graphique 2 : Age moyen des personnels DIEO par sexe

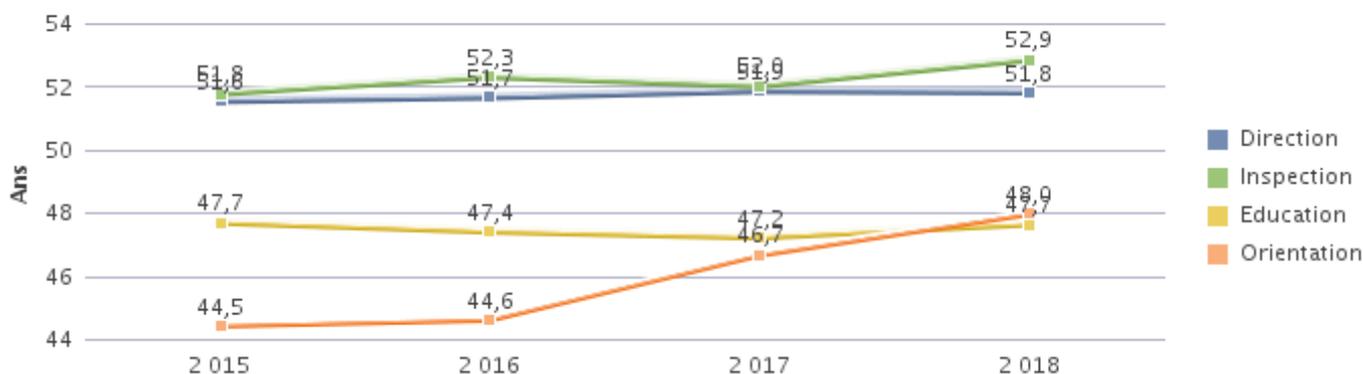


B - Évolution de l'âge moyen

Tableau 2 : Evolution de l'âge moyen des personnels DIEO

		2 015	2 016	2 017	2 018
Personnels de direction et d'inspection	Directeurs académiques adjoints des services	55,0			
	Directeurs académiques des services	58,0			
	Emplois fonctionnels		53,9	54,9	55,6
	Inspecteurs	51,1	51,9	51,8	52,9
	Inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux	52,5	52,4	51,4	51,7
	Personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation	51,6	51,7	51,9	51,9
Personnels de direction et d'inspection	FEMMES	51,4	51,6	51,6	51,6
	HOMMES	51,8	52,0	52,2	52,5
	SOUS TOTAL	51,6	51,8	51,9	52,1
Personnels d'éducation et d'orientation	Conseillers principaux d'éducation	47,7	47,4	47,2	47,7
	Directeurs de centre d'information et d'orientation et conseillers d'orientation psychologues éduc nat	44,5	44,6		
	Psychologues			46,7	48,0
Personnels d'éducation et d'orientation	FEMMES	46,0	45,7	46,6	47,4
	HOMMES	49,4	49,5	48,7	49,5
	SOUS TOTAL	46,8	46,6	47,0	47,8
Personnels DIEO	FEMMES	48,1	48,0	48,3	48,9
	HOMMES	51,1	51,3	51,1	51,6
	TOTAL	49,3	49,3	49,3	49,9

Graphique 3 : Évolution de l'âge moyen des personnels DIEO



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

3 - La répartition des effectifs par tranches d'âge

3.5 - Les personnels de surveillance et d'assistance éducative

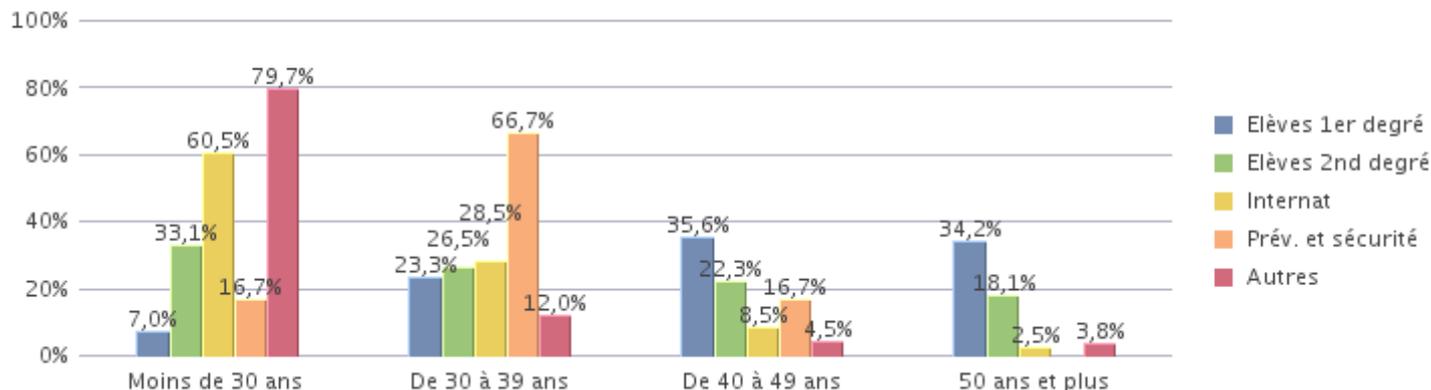
A - Les personnels de surveillance et d'assistance éducative par tranches d'âge

Recrutés pour venir en appui de la politique éducative des établissements, les personnels de surveillance et d'assistance éducative sont les personnels les plus jeunes gérés par l'éducation nationale en Bretagne : 53% d'entre eux ont moins de 40 ans.

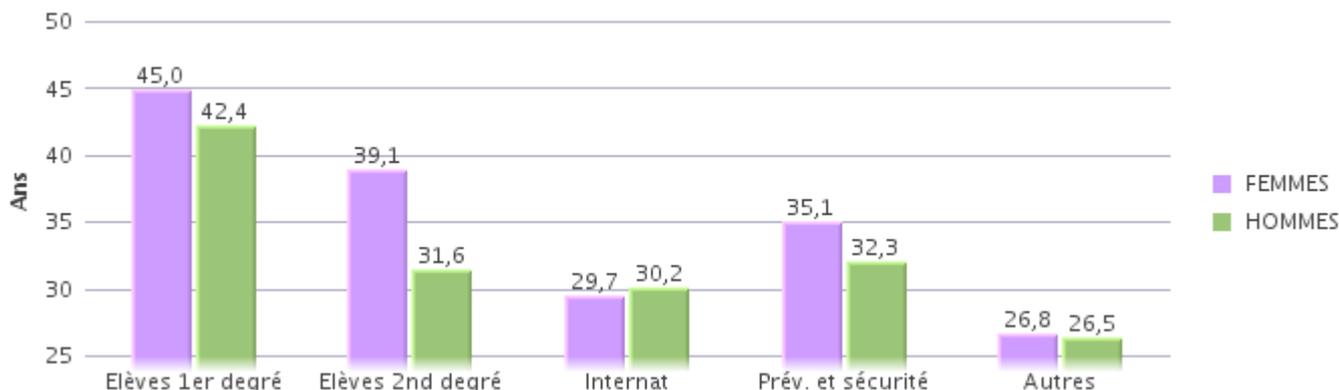
Tableau 1 : Personnels de surveillance et d'assistance éducative par tranches d'âge

		Age moyen	Moins de 30 ans		De 30 à 39 ans		De 40 à 49 ans		50 ans et plus	
			Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Surveillance et accompagnement des élèves	Accompagnant des élèves en situation de handicap	45,2	225	6,2%	793	22,0%	1 317	36,5%	1 271	35,2%
	Corps des assistants étrangers	24,2	101	92,7%	7	6,4%	1	0,9%		
	Assistant de langue vivante recruté localement	34,2	5	29,4%	8	47,1%	2	11,8%	2	11,8%
	Maître d'internat	NS							1	100,0%
	Assistants d'éducation	30,2	1 357	57,1%	738	31,0%	221	9,3%	62	2,6%
Surveillance et accompagnement des élèves	FEMMES	40,7	1 031	21,2%	1 225	25,2%	1 372	28,2%	1 232	25,3%
	HOMMES	32,4	657	52,5%	321	25,7%	169	13,5%	104	8,3%
	SOUS TOTAL	39,0	1 688	27,6%	1 546	25,3%	1 541	25,2%	1 336	21,9%
<i>National</i>		<i>36,7</i>		<i>36,1%</i>		<i>24,4%</i>		<i>22,0%</i>		<i>17,4%</i>

Graphique 1 : Répartition des personnels de surveillance et d'assistance éducative par tranches d'âge



Graphique 2 : Age moyen des personnels de surveillance et d'assistance éducative par sexe



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

3 - La répartition des effectifs par tranches d'âge

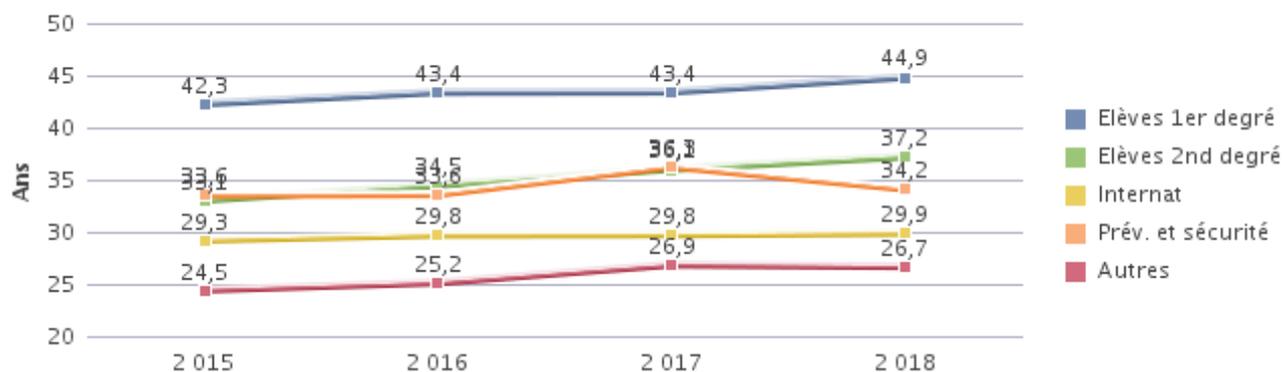
3.5 - Les personnels de surveillance et d'assistance éducative

B - Evolution de l'âge moyen

Tableau 2 : Evolution de l'âge moyen des personnels de surveillance et d'assistance éducative

		2 015	2 016	2 017	2 018
Surveillance et accompagnement des élèves	Accompagnant des élèves en situation de handicap	43,2	43,6	44,0	45,2
	Corps des assistants étrangers	23,4	23,6	24,0	24,2
	Assistant de langue vivante recruté localement	31,4	33,3	36,6	34,2
	Maître d'internat	NS	NS	NS	NS
	Assistants d'éducation	29,8	30,1	30,1	30,2
Surveillance et accompagnement des élèves	FEMMES	35,0	37,2	39,0	40,7
	HOMMES	30,1	31,0	32,0	32,4
	SOUS TOTAL	33,5	35,6	37,4	39,0

Graphique 3 : Évolution de l'âge moyen des personnels de surveillance et d'assistance éducative



II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

3 - La répartition des effectifs par tranches d'âge

3.6 - Les personnels IATSS

A - Les personnels IATSS par tranches d'âge

Tableau 1 : Personnels ATSS titulaires par tranches d'âge

			Age moyen	Moins de 30 ans		De 30 à 39 ans		De 40 à 49 ans		50 ans et plus	
				Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Pers. administratifs	Catégorie A	Recteurs d'académie	NS							1	100,0%
		Secrétaires généraux d'académie	NS							1	100,0%
		Attachés d'administration	49,0	3	0,9%	32	9,6%	140	42,2%	157	47,3%
		Secrétaires généraux de direction des services départementaux	50,0			1	25,0%			3	75,0%
		Administrateurs	53,3					4	40,0%	6	60,0%
		Adjoints au secrétaire général d'académie	46,0					2	100,0%		
	Catégorie A		49,2	3	0,9%	33	9,4%	146	41,7%	168	48,0%
	Catégorie	Secrétaire administratif	47,8	14	2,4%	101	17,2%	205	35,0%	266	45,4%
	Catégorie B		47,8	14	2,4%	101	17,2%	205	35,0%	266	45,4%
	Catégorie C	Adjoints administratifs	48,9	8	1,0%	113	14,3%	274	34,7%	395	50,0%
Adjoint technique des établissements d'enseignement		59,0							2	100,0%	
Catégorie C		48,9	8	1,0%	113	14,3%	274	34,6%	397	50,1%	
Pers. administratifs			48,6	25	1,4%	247	14,3%	625	36,2%	831	48,1%
National			48,3		2,9%		15,5%		33,8%		47,9%
Pers. médico-sociaux	Catégorie A	Médecins	55,1			2	3,1%	10	15,4%	53	81,5%
		Infirmiers	50,6	3	0,9%	32	10,1%	92	29,1%	189	59,8%
		Conseiller technique de service social des administrations	50,2			1	6,7%	6	40,0%	8	53,3%
	Catégorie A		51,4	3	0,8%	35	8,8%	108	27,3%	250	63,1%
	Catégorie B	Assistants de service social des administrations	48,4			18	19,1%	30	31,9%	46	48,9%
Catégorie B		48,4			18	19,1%	30	31,9%	46	48,9%	
Pers. médico-sociaux			50,8	3	0,6%	53	10,8%	138	28,2%	296	60,4%
National			48,6		3,0%		16,1%		30,2%		50,8%
Pers. ouvriers	Catégorie C	Adjoint technique des établissements d'enseignement	NS							1	100,0%
	Catégorie C		56,0							1	100,0%
Pers. ouvriers			56,0							1	100,0%
National			50,6		3,6%		11,3%		21,3%		63,8%
Personnels ATSS titulaires			49,1	28	1,3%	300	13,5%	763	34,4%	1 128	50,8%
National			48,3		3,0%		15,6%		32,8%		48,6%
Catégorie A	Médecin contractuel santé scolaire		54,4					2	22,2%	7	77,8%
	Contractuel bénéficiaire		40,0			1	50,0%	1	50,0%		
	Contractuel ex-UGAP		NS							1	100,0%
Catégorie A non titulaires			52,4			1	8,3%	3	25,0%	8	66,7%
Catégorie B	Infirmière contractuelle		46,4	2	4,7%	10	23,3%	11	25,6%	20	46,5%
	Assistante sociale contractuelle		37,1	3	21,4%	7	50,0%	2	14,3%	2	14,3%
	Contractuel bénéficiaire		NS					1	100,0%		
Catégorie B non titulaires			44,1	5	8,6%	17	29,3%	14	24,1%	22	37,9%
Catégorie C	Apprenti		23,7	120	92,3%	6	4,6%	3	2,3%	1	0,8%
	Contractuel bénéficiaire		NS					1	100,0%		
	Contractuel dix mois		41,8	34	14,9%	57	25,0%	82	36,0%	55	24,1%
Catégorie C non titulaires			35,2	154	42,9%	63	17,5%	86	24,0%	56	15,6%
Personnels ATSS non titulaires			36,9	159	37,1%	81	18,9%	103	24,0%	86	20,0%

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

3 - La répartition des effectifs par tranches d'âge

3.6 - Les personnels IATSS

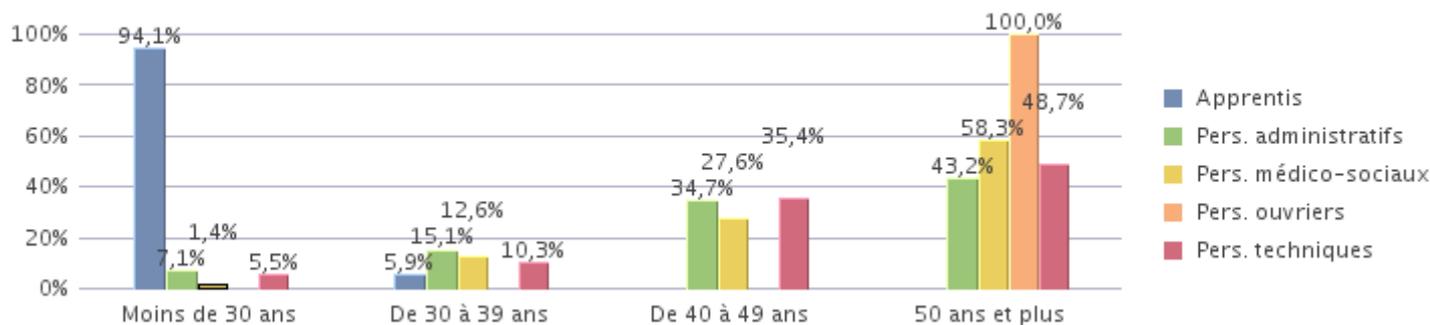
Tableau 2 : Personnels ITRF par tranches d'âge

	Age moyen	Moins de 30 ans		De 30 à 39 ans		De 40 à 49 ans		50 ans et plus		
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Catégorie A	Ingénieurs de recherche	48,3		5	16,1%	13	41,9%	13	41,9%	
	Ingénieurs d'études	46,1	1	1,5%	17	26,2%	22	33,8%	25	38,5%
	Assistants ingénieurs	49,4			1	3,4%	17	58,6%	11	37,9%
Catégorie A	47,4	1	0,8%	23	18,4%	52	41,6%	49	39,2%	
Catégorie B	Techniciens de recherche et de formation	47,3	4	4,8%	12	14,5%	30	36,1%	37	44,6%
Catégorie B	47,3	4	4,8%	12	14,5%	30	36,1%	37	44,6%	
Catégorie C	Adjointes techniques de recherche et formation	49,5	6	2,6%	21	9,0%	80	34,2%	127	54,3%
Catégorie C	49,5	6	2,6%	21	9,0%	80	34,2%	127	54,3%	
Personnels ITRF	48,5	11	2,5%	56	12,7%	162	36,7%	213	48,2%	
National	47,9		3,8%		15,3%		34,1%		46,9%	

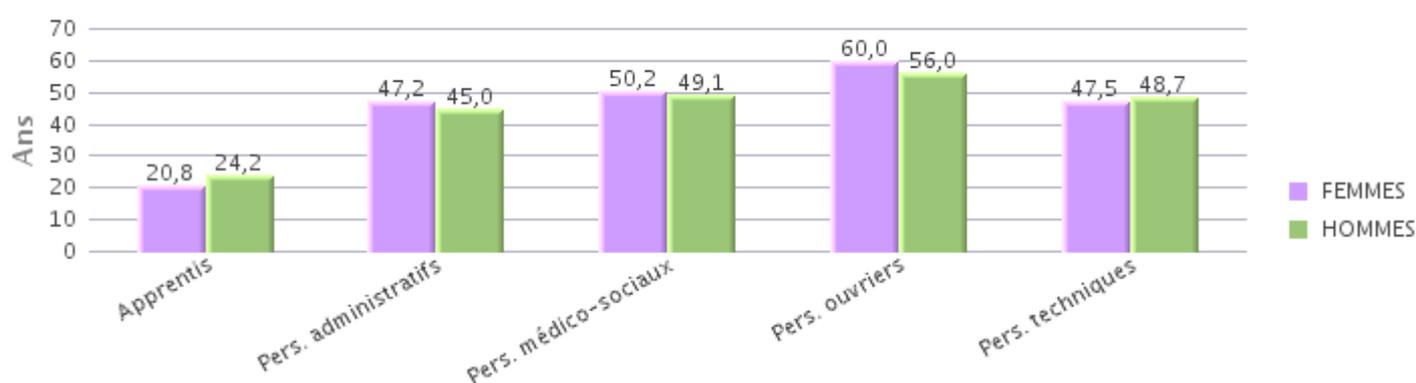
Tableau 3 : Personnels IATSS par âge et sexe

	Age moyen	Moins de 30 ans		De 30 à 39 ans		De 40 à 49 ans		50 ans et plus		
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Catégorie A	FEMMES	50,3	5	0,8%	67	10,3%	207	31,8%	372	57,1%
	HOMMES	48,9	2	0,9%	25	10,8%	102	44,0%	103	44,4%
Catégorie A	50,0	7	0,8%	92	10,4%	309	35,0%	475	53,8%	
Catégorie B	FEMMES	47,8	18	2,7%	113	16,9%	224	33,6%	312	46,8%
	HOMMES	46,6	5	3,2%	35	22,7%	55	35,7%	59	38,3%
Catégorie B	47,6	23	2,8%	148	18,0%	279	34,0%	371	45,2%	
Catégorie C	FEMMES	46,3	108	9,3%	167	14,4%	384	33,0%	503	43,3%
	HOMMES	41,3	60	26,8%	30	13,4%	56	25,0%	78	34,8%
Catégorie C	45,5	168	12,1%	197	14,2%	440	31,7%	581	41,9%	
Personnels IATSS	FEMMES	47,8	131	5,3%	347	14,0%	815	32,9%	1 187	47,9%
	HOMMES	45,6	67	11,0%	90	14,8%	213	34,9%	240	39,3%
	TOTAL	47,3	198	6,4%	437	14,1%	1 028	33,3%	1 427	46,2%
National	46,8		7,7%		16,2%		31,3%		44,9%	

Graphique 1 : Répartition des personnels IATSS par tranches d'âge



Graphique 2 : Age moyen des personnels IATSS par sexe

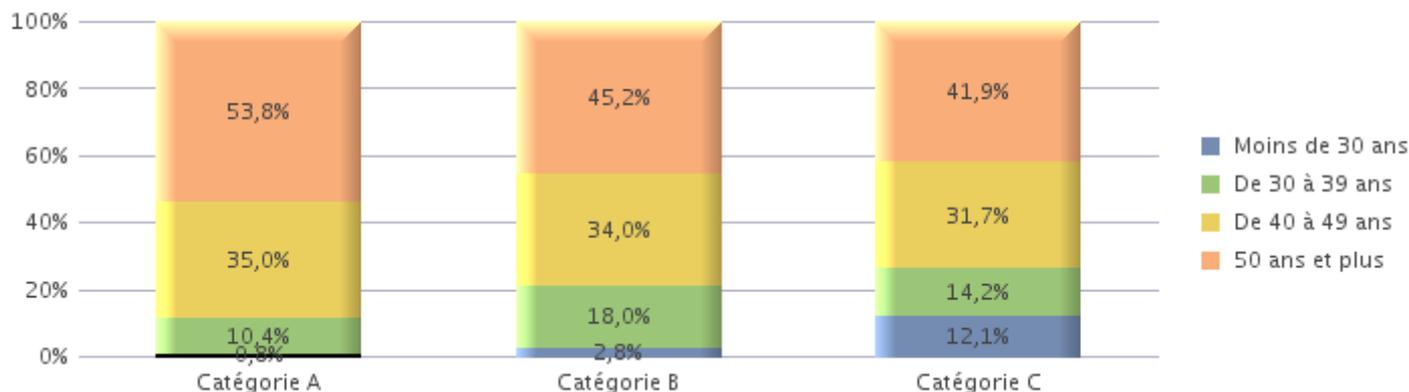


II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

3 - La répartition des effectifs par tranches d'âge

3.6 - Les personnels IATSS

Graphique 3 : Poids des âge des personnels IATSS par catégorie



La catégorisation Fonction publique montre un vieillissement des populations en cohérence avec l'avancement dans la carrière.

B - Evolution de l'âge moyen

Tableau 4 : Évolution par fonction et catégorie

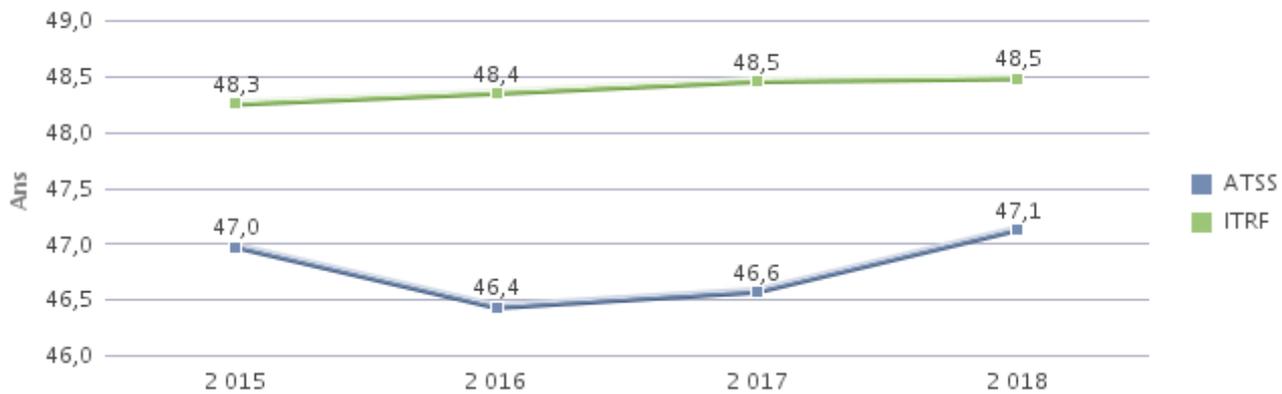
		2 015	2 016	2 017	2 018
Apprentis	Catégorie C		20,8	20,9	22,0
	FEMMES		20,5	20,4	20,8
	HOMMES		21,5	22,3	24,2
	SOUS TOTAL		20,8	20,9	22,0
Pers. administratifs	Catégorie A	48,1	48,3	48,4	48,7
	Catégorie B	47,0	47,3	47,5	47,6
	Catégorie C	46,0	45,6	45,5	45,5
	FEMMES	47,3	47,3	47,3	47,2
Pers. administratifs	HOMMES	44,5	44,3	44,6	45,0
	SOUS TOTAL	46,7	46,6	46,7	46,7
Pers. médico-sociaux	Catégorie A	50,5	50,4	50,9	51,4
	Catégorie B	45,0	45,4	46,4	46,8
	FEMMES	49,0	49,1	49,7	50,2
	HOMMES	47,3	48,3	49,0	49,1
Pers. médico-sociaux	SOUS TOTAL	48,9	49,0	49,7	50,2
Pers. ouvriers	Catégorie C	48,0	51,3	50,0	58,0
	FEMMES	48,0	51,3	50,0	60,0
	HOMMES				56,0
	SOUS TOTAL	48,0	51,3	50,0	58,0
Pers. techniques	Catégorie A	49,3	48,7	48,7	50,3
	Catégorie B	47,7	47,9	48,9	49,3
	Catégorie C	47,0	47,8	47,2	47,5
	FEMMES	46,2	47,3	47,5	47,5
Pers. techniques	HOMMES	48,9	48,8	47,7	48,7
	SOUS TOTAL	47,2	47,8	47,6	47,9
Personnels IATSS	FEMMES	47,6	47,2	47,4	47,8
	HOMMES	45,3	44,6	44,6	45,6
	TOTAL	47,2	46,7	46,8	47,3

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

3 - La répartition des effectifs par tranches d'âge

3.6 - Les personnels IATSS

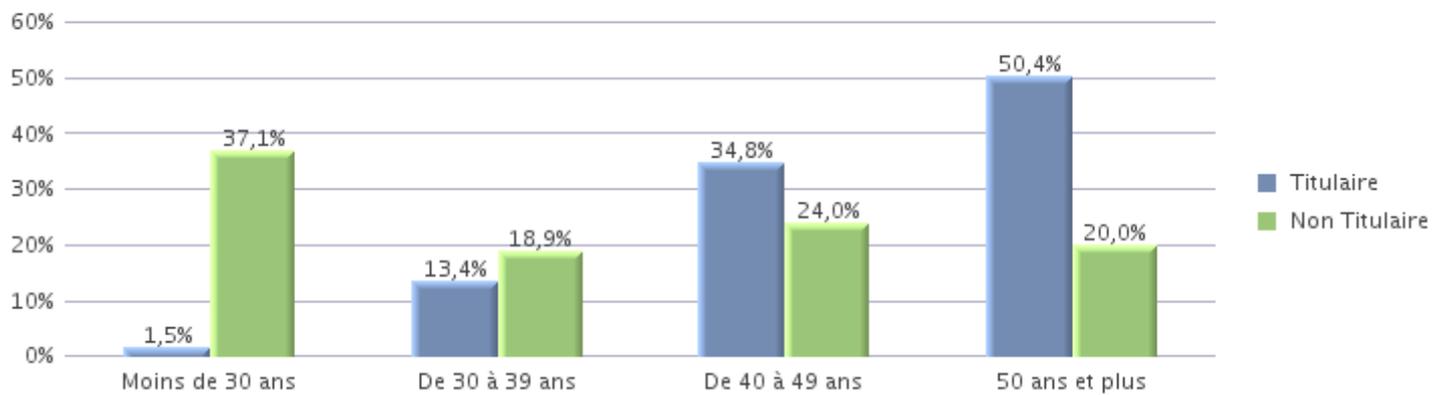
Graphique 4 : Évolution de l'âge moyen des personnels IATSS



C - Les personnels IATSS : titulaires / non titulaires

Au contraire des personnels titulaires, plus nombreux à mesure qu'ils avancent en âge, les non titulaires se retrouvent répartis de façon plus équilibrée, avec cependant un effet "jeune" dû aux apprentis.

Graphique 5 : Répartition des personnels IATSS par statut et tranche d'âge

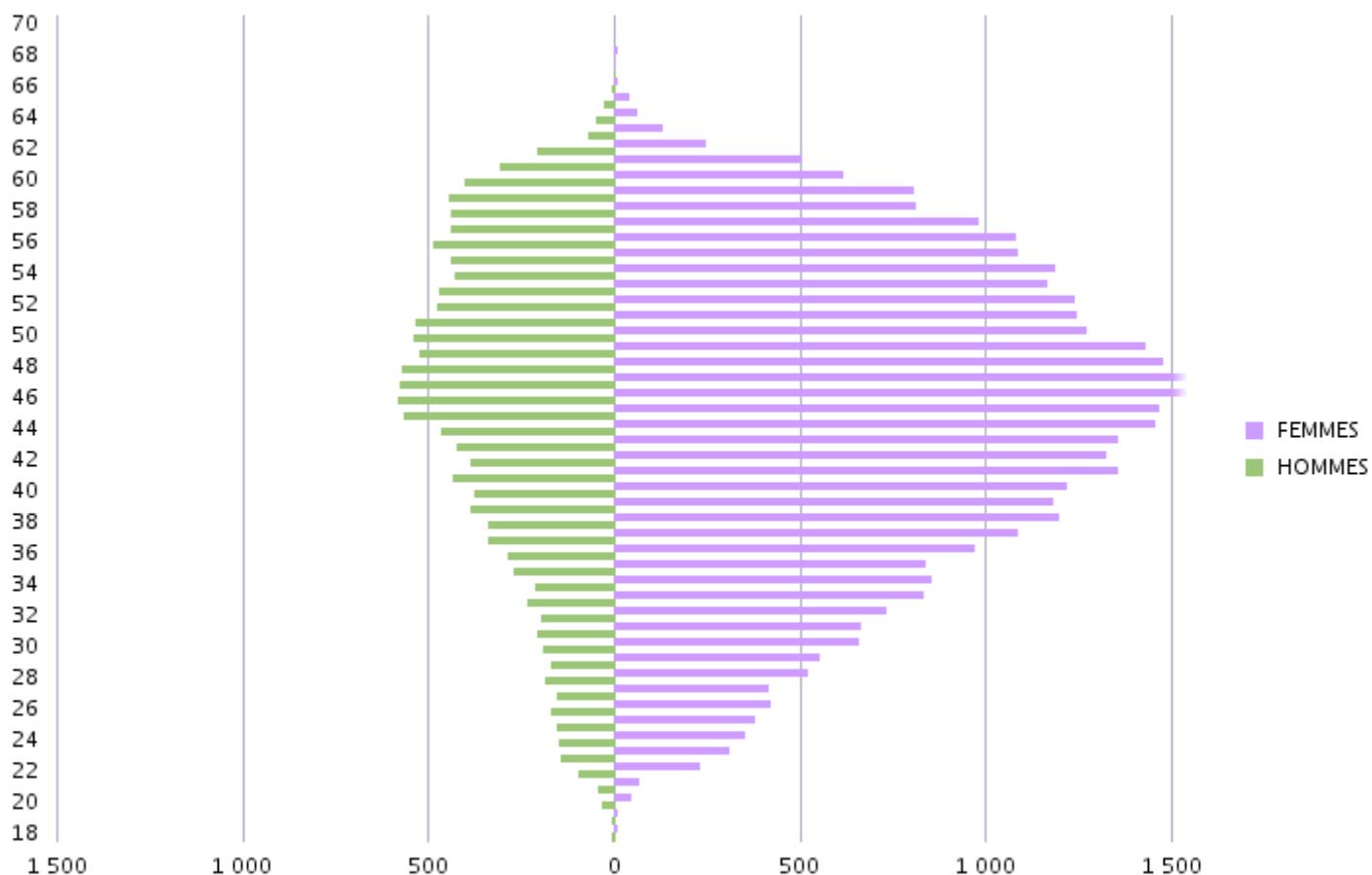


II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

4 - Les pyramides des âges

4.1 - L'ensemble des personnels

Ensemble des personnels de l'académie



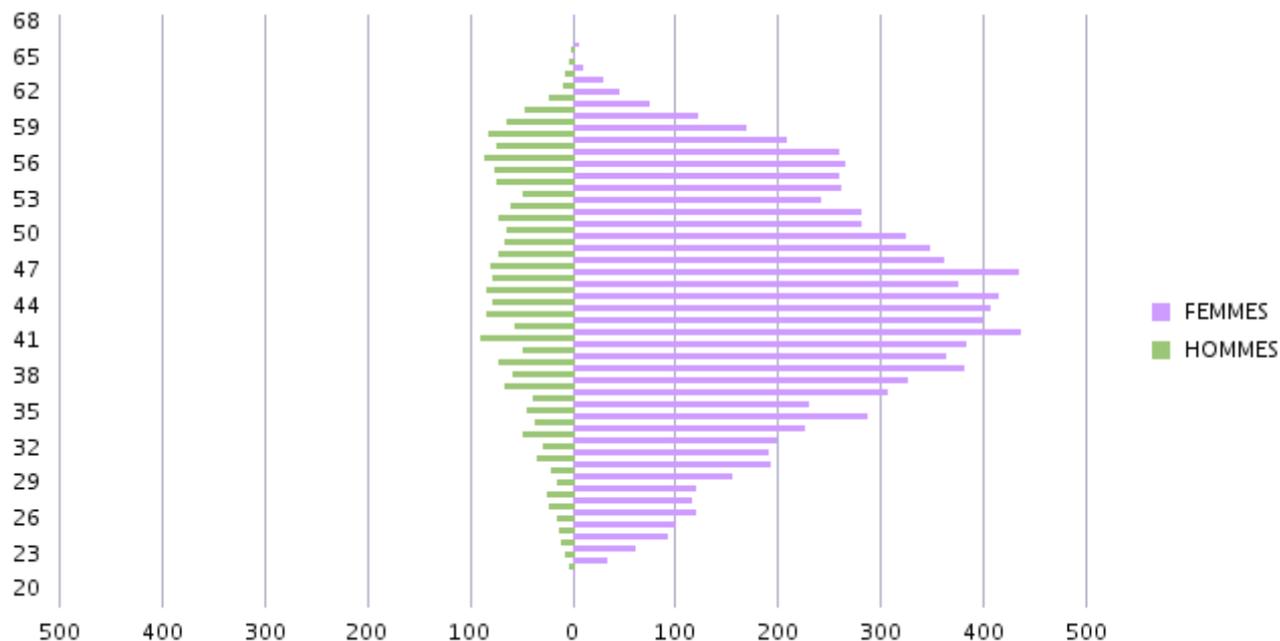
	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Effectifs	38 792	14 611	53 403
Age moyen	44,2	45,6	44,6
Age moyen national	42,9	43,7	43,1

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

4 - Les pyramides des âges

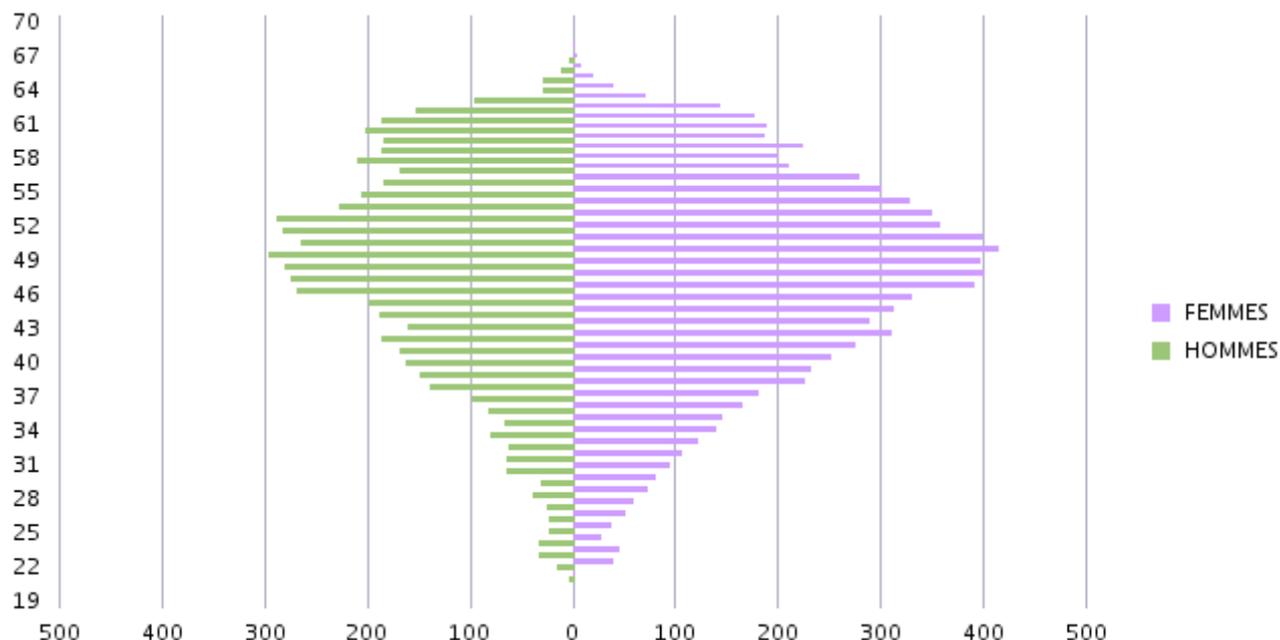
4.2 - Les enseignants du secteur public

A - Les enseignants 1er degré du secteur public



	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Effectifs	9 852	2 071	11 923
Age moyen	42,9	45,8	43,4
Age moyen national	41,8	44,6	42,2

B - Les enseignants 2nd degré du secteur public



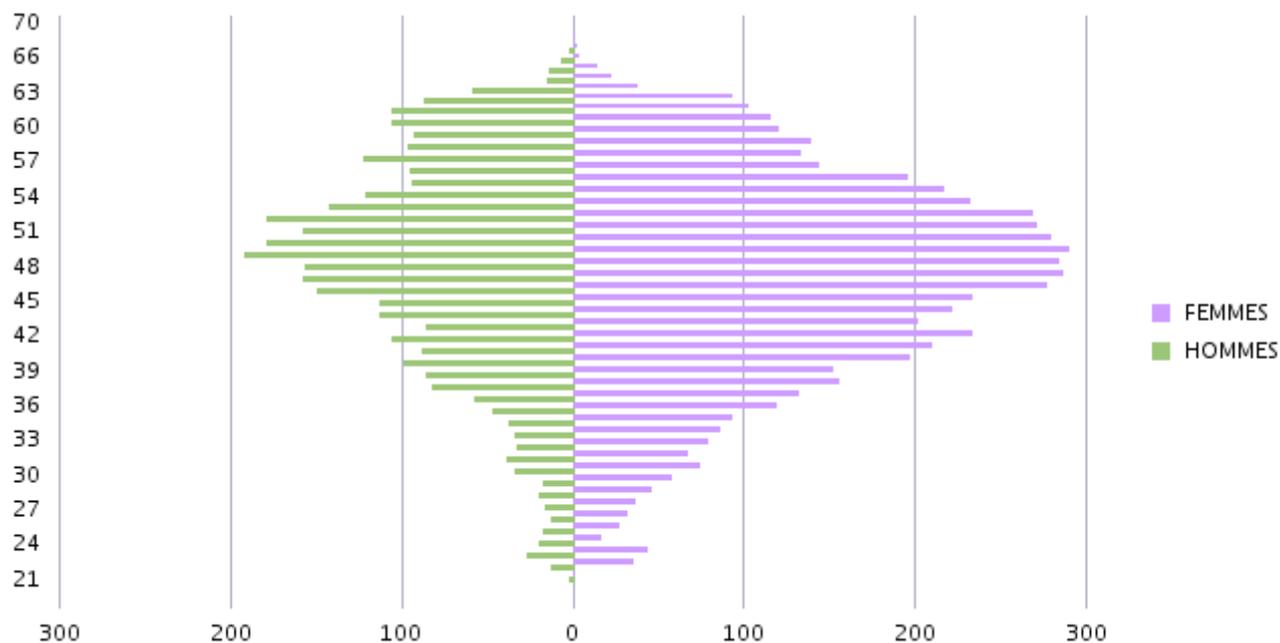
	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Effectifs	8 634	6 105	14 739
Age moyen	45,7	47,3	46,4
Age moyen national	43,7	44,8	44,1

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

4 - Les pyramides des âges

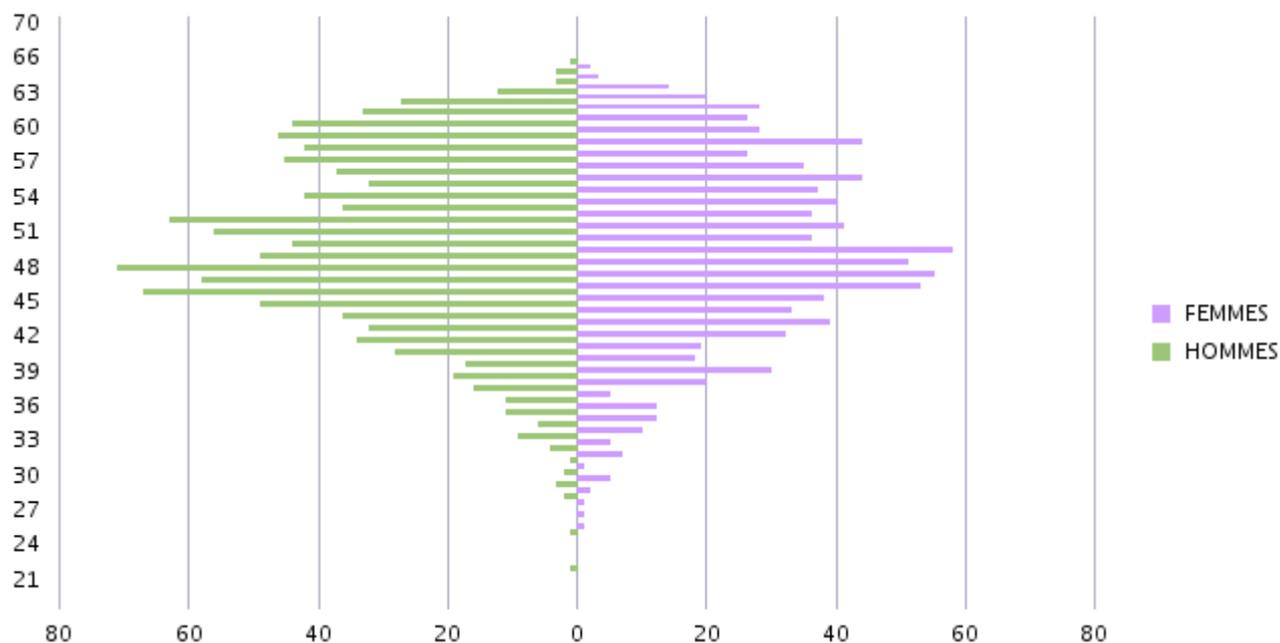
4.2 - Les enseignants du secteur public

C - Les professeurs certifiés et PEPS



	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Effectifs	6 053	3 512	9 565
Age moyen	45,5	47,2	46,2
Age moyen national	43,7	44,8	44,1

D - Les professeurs de lycée professionnel



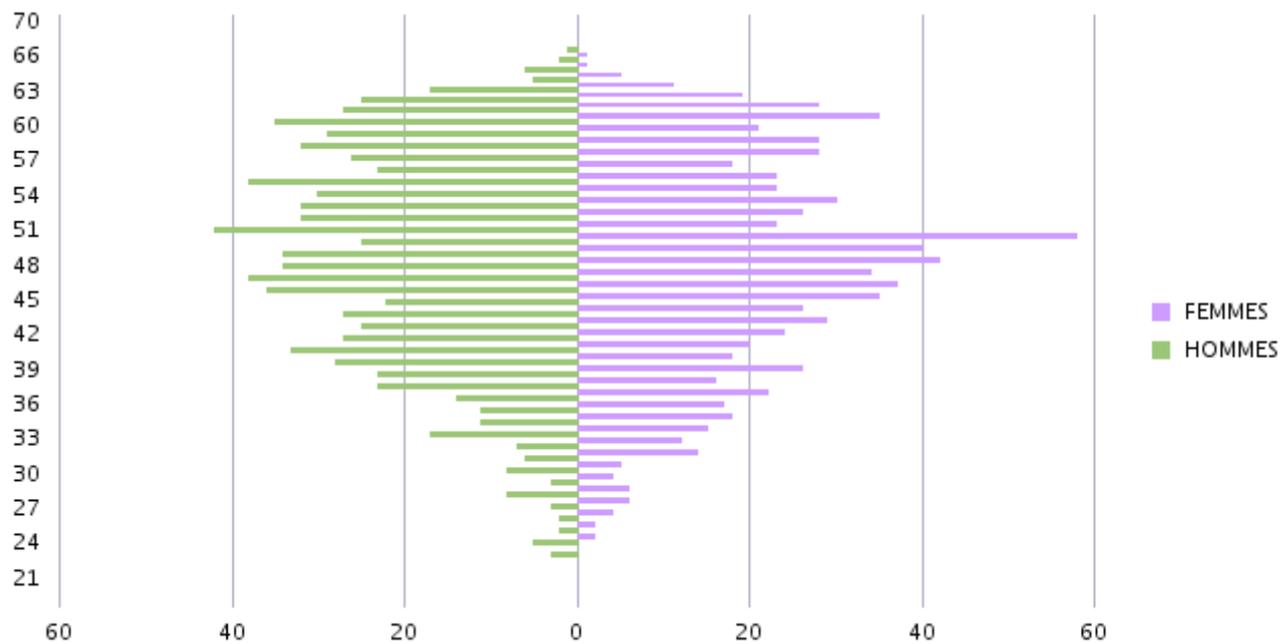
	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Effectifs	968	1 093	2 061
Age moyen	48,2	49,1	48,7
Age moyen national	43,7	44,8	44,1

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

4 - Les pyramides des âges

4.2 - Les enseignants du secteur public

E - Les professeurs agrégés



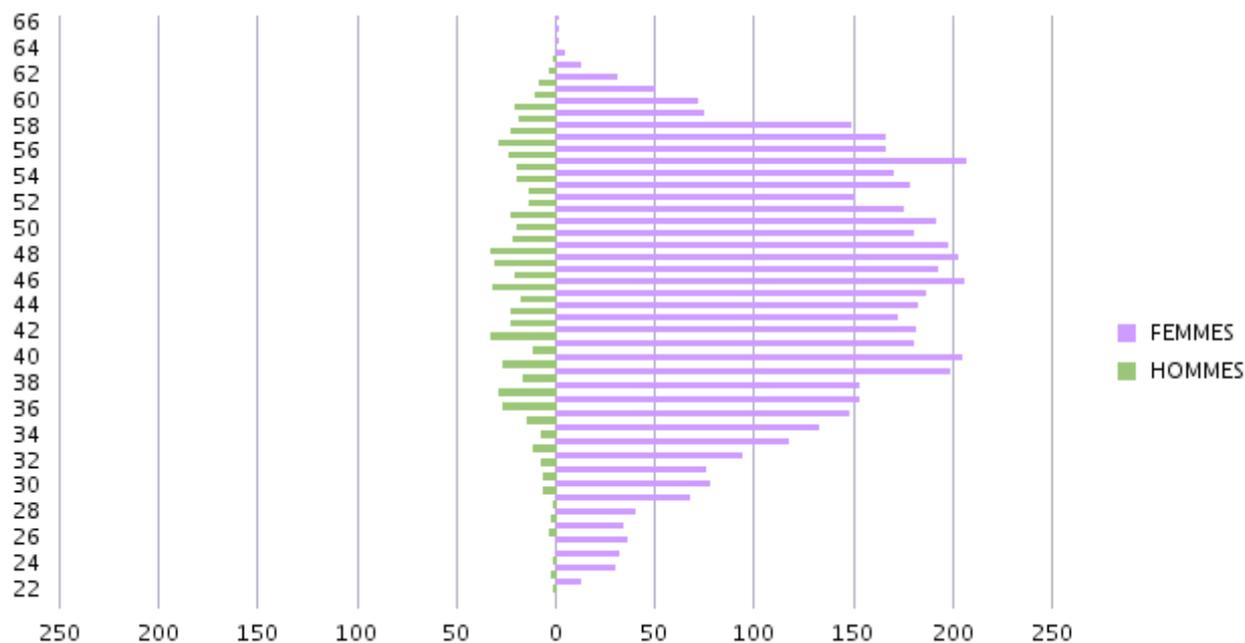
	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Effectifs	852	877	1 729
Age moyen	46,8	47,7	47,3
Age moyen national	43,7	44,8	44,1

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

4 - Les pyramides des âges

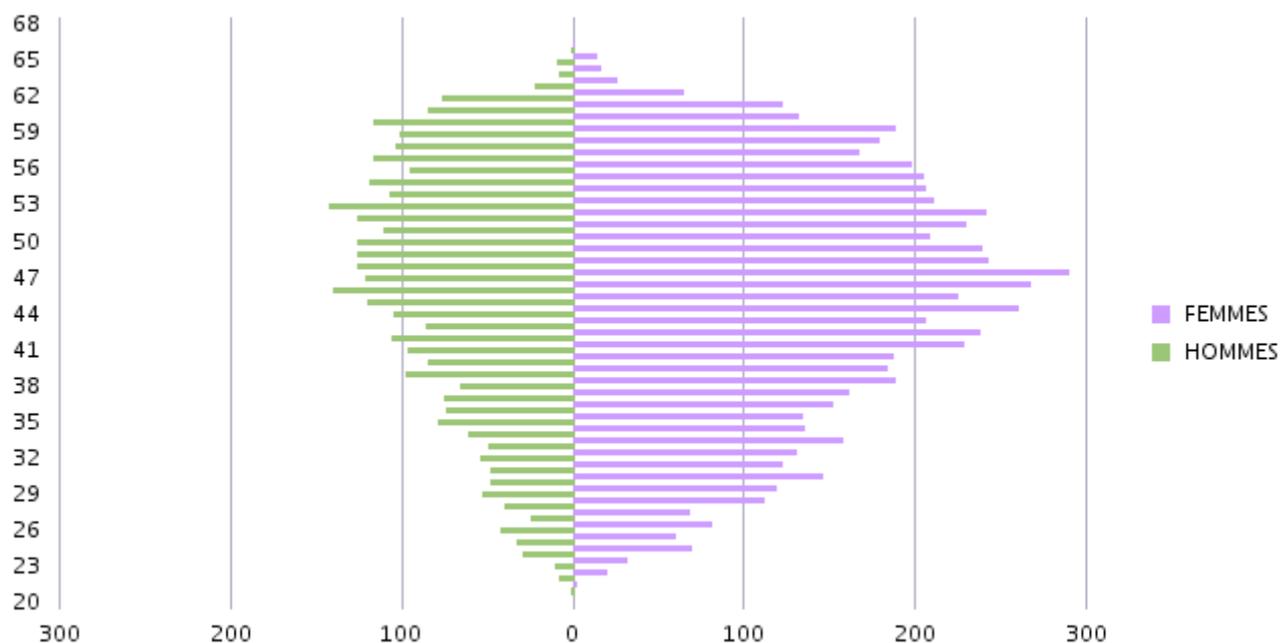
4.3 - Les enseignants du secteur privé

A - Les enseignants 1er degré du secteur privé



	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Effectifs	5 267	636	5 903
Age moyen	43,9	45,6	44,1
Age moyen national	44,6	45,5	44,7

B - Les enseignants 2nd degré du secteur privé



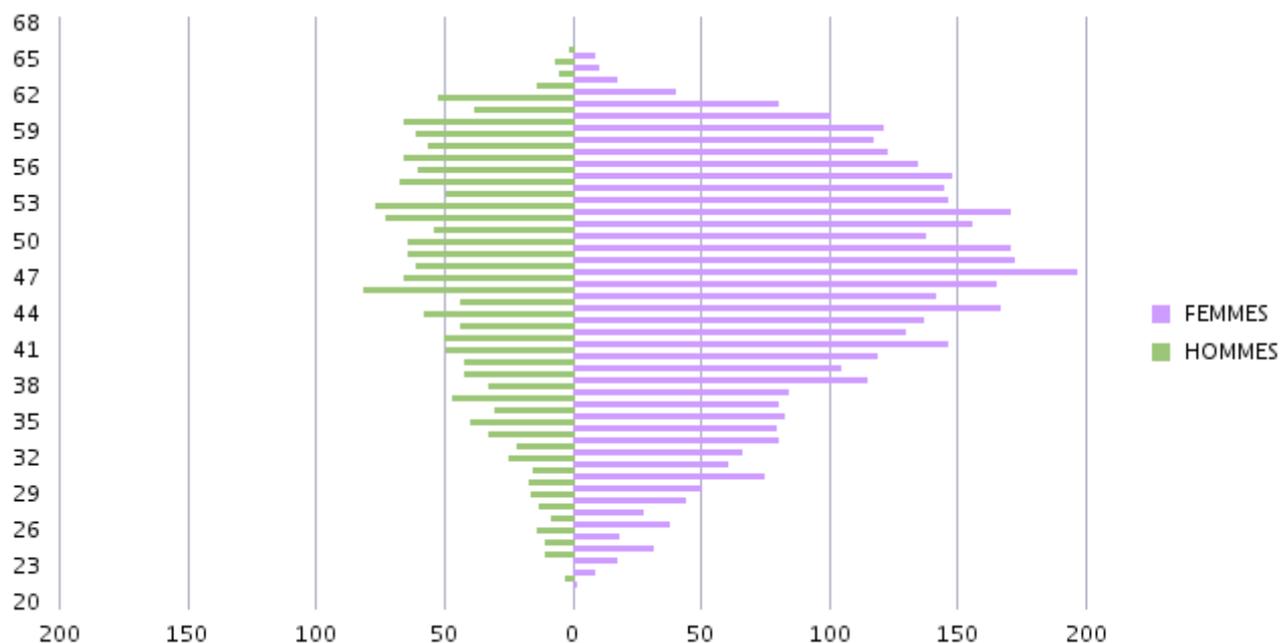
	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Effectifs	6 845	3 455	10 300
Age moyen	44,8	46,4	45,3
Age moyen national	44,6	45,4	44,9

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

4 - Les pyramides des âges

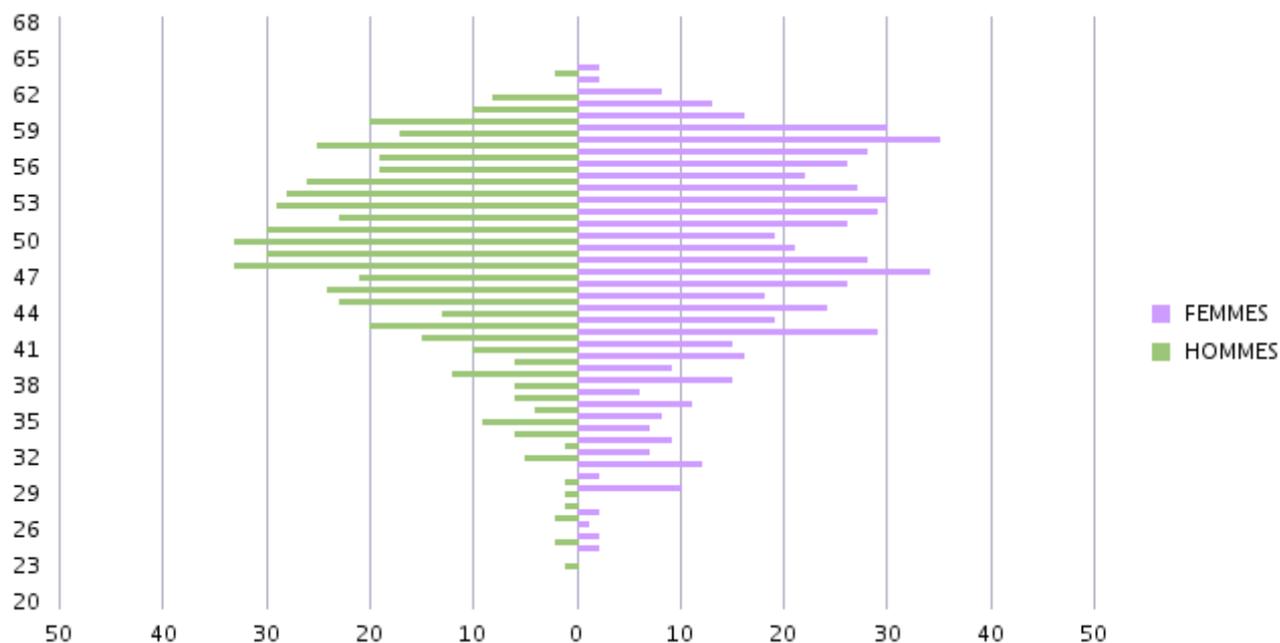
4.3 - Les enseignants du secteur privé

C - Les professeurs certifiés et PEPS



	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Effectifs	4 547	2 137	6 684
Age moyen	45,9	47,2	46,3
Age moyen national	44,6	45,4	44,9

D - Les professeurs de lycée professionnel



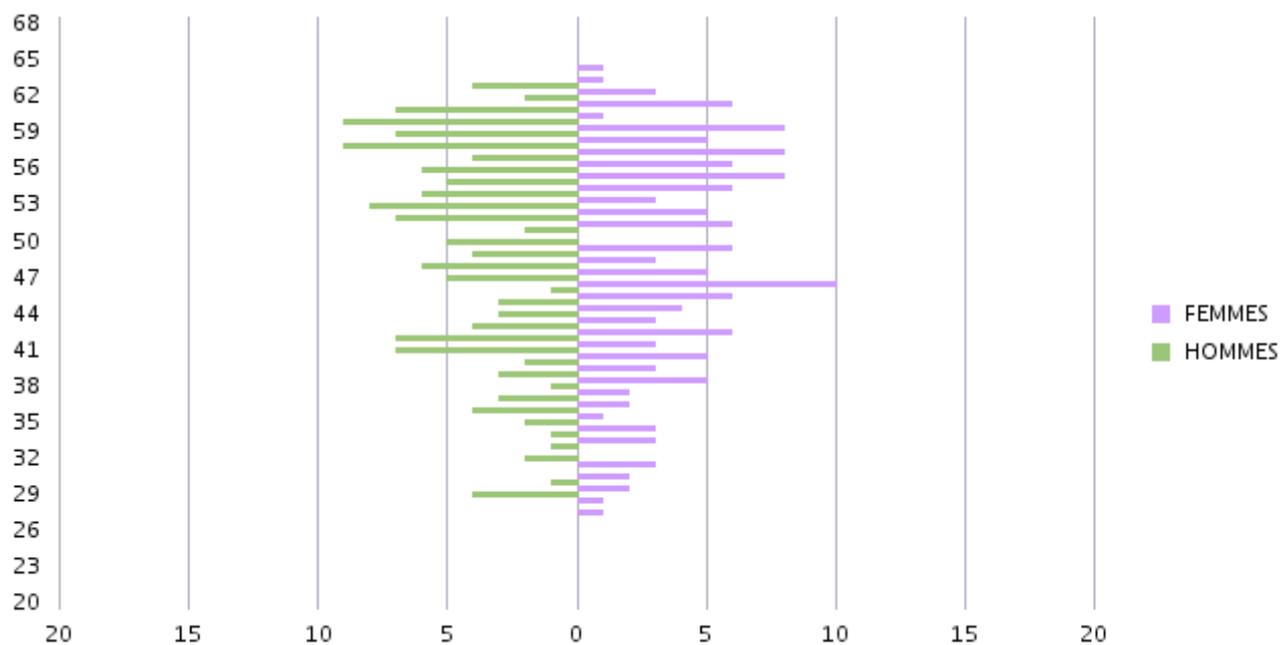
	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Effectifs	646	541	1 187
Age moyen	48,3	49,5	48,8
Age moyen national	44,6	45,4	44,9

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

4 - Les pyramides des âges

4.3 - Les enseignants du secteur privé

E - Les professeurs agrégés



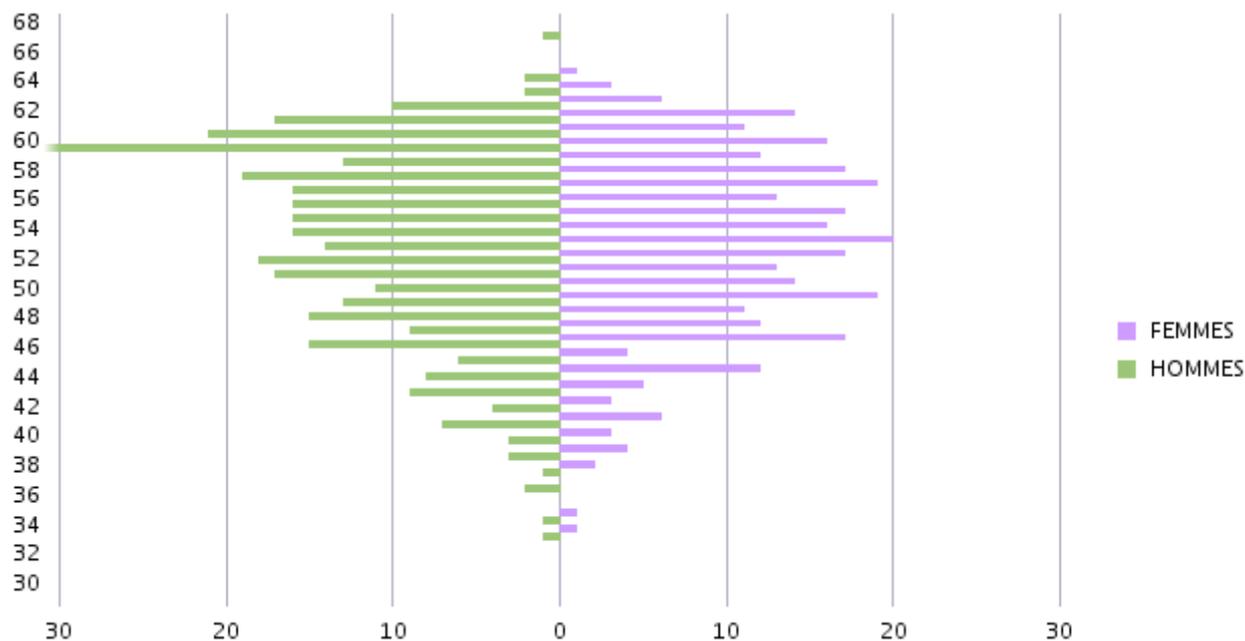
	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Effectifs	146	145	291
Age moyen	48,1	49,7	48,9
Age moyen national	44,6	45,4	44,9

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

4 - Les pyramides des âges

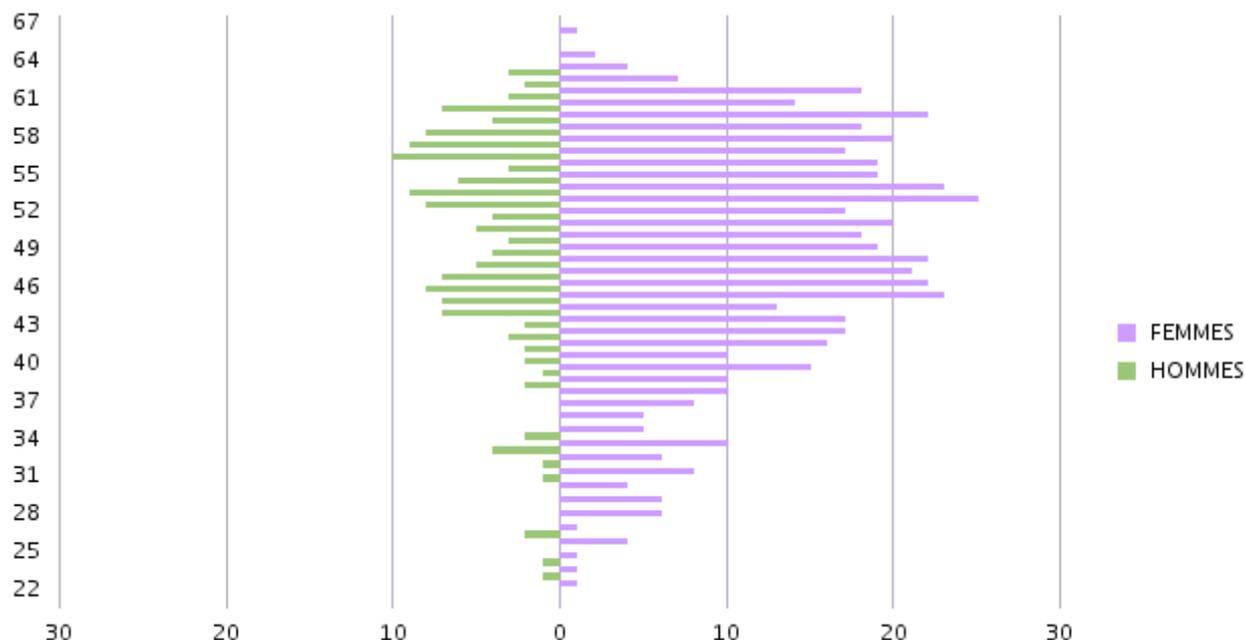
4.4 - Les personnels DIO

A - Les personnels de direction et d'inspection



	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Effectifs	309	337	646
Age moyen	51,6	52,5	52,1
Age moyen national	51,5	51,8	51,6

B - Les personnels d'éducation et d'orientation



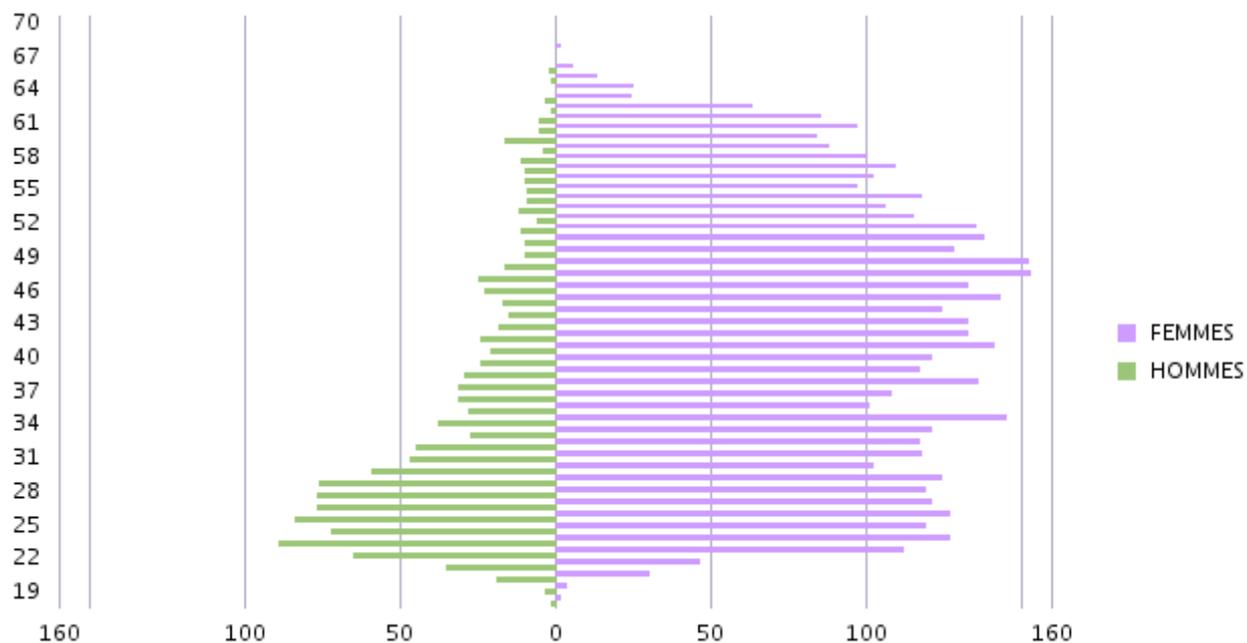
	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Effectifs	545	146	691
Age moyen	47,4	49,5	47,8
Age moyen national	46,0	48,2	46,5

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

4 - Les pyramides des âges

4.5 - Les personnels de surveillance et d'assistance éducative

L'ensemble des personnels de surveillance et d'assistance éducative



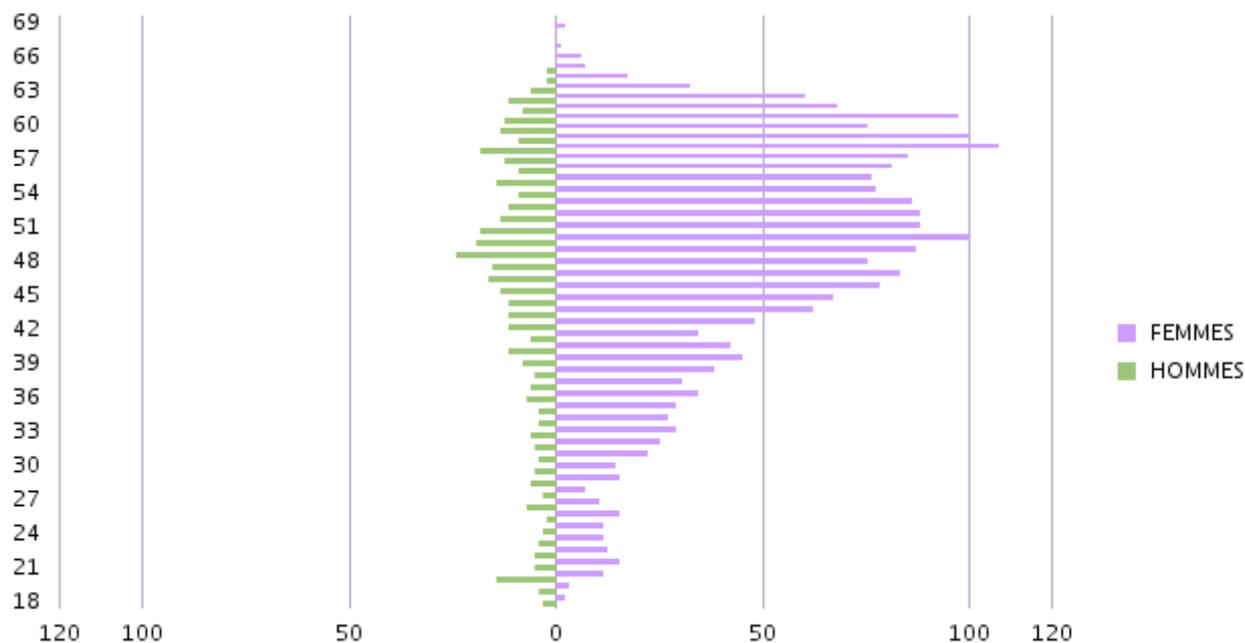
	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Effectifs	4 860	1 251	6 111
Age moyen	40,7	32,4	39,0
Age moyen national	38,5	30,4	36,7

II - Les effectifs et les caractéristiques démographiques

4 - Les pyramides des âges

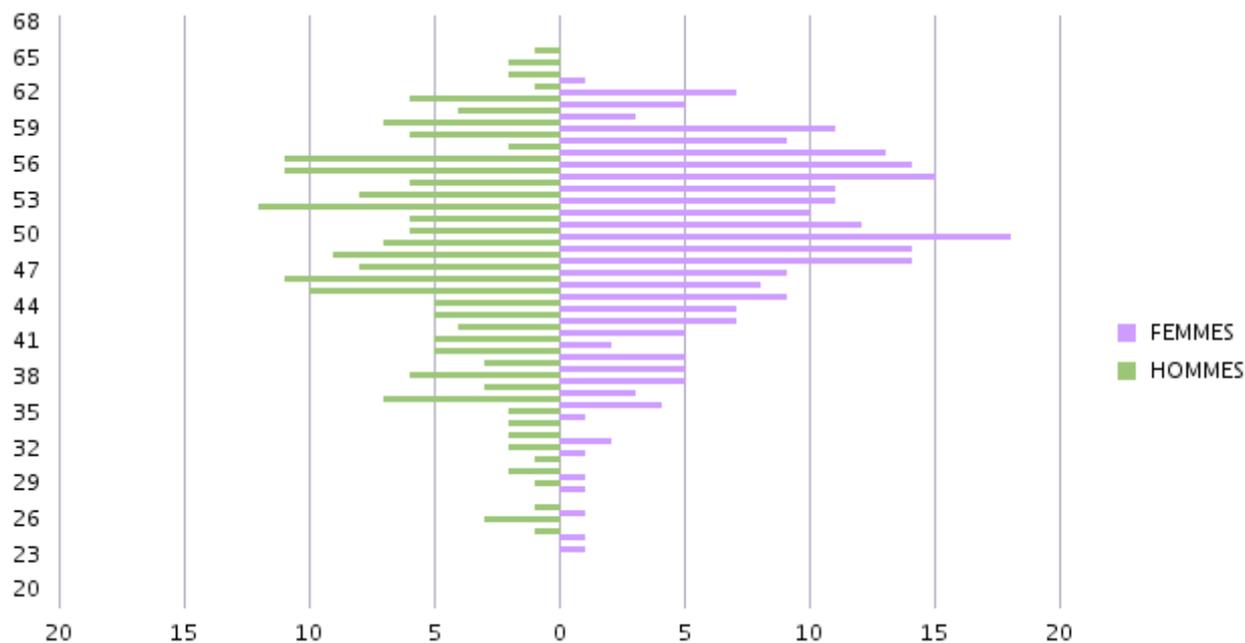
4.6 - Les personnels IATSS

A - Les personnels ATSS



	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Effectifs	2 234	414	2 648
Age moyen	47,6	44,4	47,1
Age moyen national	47,0	44,6	46,6

B - Les personnels ITRF



	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Effectifs	246	196	442
Age moyen	48,9	48,0	48,5
Age moyen national	48,3	47,4	47,9

Chiffres clés

CONCOURS

Au niveau académique, la session 2018 des concours d'entrée à l'éducation nationale se caractérise par :

- 15 196 candidats inscrits ;
- 1 289 candidats admis ;
- un taux de réussite global (rapport du nombre d'admis au nombre de présents) s'élevant à 16,7% (4,7 points de moins qu'en 2017).

PERSONNELS STAGIAIRES

Six stagiaires ATSS sur dix sont lauréats de concours externes ; la même observation est faite pour les ITRF.

PROMOTIONS

Au cours de l'année 2018,

ont été nommés par liste d'aptitude :

- 89 enseignants, dont 41,5% pour le secteur public et 59,5% d'enseignants du 2nd degré,
- 20 personnels non enseignants, dont 1 DIEO promu hors-champ.

ont bénéficié d'une promotion par tableau d'avancement :

- 1707 enseignants, dont 89,2% pour le secteur public et 52,1% d'enseignants du 2nd degré,
- 206 personnels non enseignants, dont 63,1% d'IATSS et 36,9% de DIEO.

RETRAITES

Au cours de l'année scolaire 2017/2018,

488 enseignants titulaires de l'enseignement public sont partis en retraite ;

- l'âge moyen des femmes était de 60,4 ans
- celui des hommes, de 61,2 ans

368 enseignants de l'enseignement privé sont partis en retraite ;

- l'âge moyen des femmes était de 60,2 ans
- celui des hommes, de 62 ans

177 personnels non-enseignants sont partis en retraite (dont 83% de IATSS) ;

- l'âge moyen des femmes était de 62,5 ans
- celui des hommes, de 62,4 ans

III - La carrière

1 - Les concours

Sources, champ et concepts :

- Les données relatives aux concours proviennent des systèmes d'information OCEAN (Organisation des Concours et Examens Académiques et Nationaux) et CYCLADES.
- Celles relatives aux certifications proviennent de la DEXACO (Division des EXamens et des COncours) de l'académie de Rennes.
- Le chapitre traite des concours de l'ensemble des personnels académiques : enseignants 1er et 2nd degrés (public et privé) et personnels non-enseignants.
- L'année est celle de la session.

- « 3ème concours » : concours créé pour des candidats justifiant d'au moins cinq ans d'activité professionnelle accomplie dans le cadre d'un contrat de droit privé. Ils sont accessibles sans condition de diplôme.
- CAFIPEMF : certificat d'aptitude aux fonctions de professeur des écoles-maître formateur.
- CAPA-SH : certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.
- 2CA-SH : certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

2 - Les personnels stagiaires

Source et champ :

- Les données de ce chapitre proviennent de l'entrepôt de données national BSA (Bilan Social Académique) issu des systèmes d'information de gestion des ressources humaines AGAPE, EPP, AGORA des secteurs public et privé.
- Les personnels stagiaires sont ceux en activité, ayant une affectation, occupant un support à la date d'observation du 1er décembre 2018 et dont l'accès au corps de titulaire s'est fait par voie de concours (externe, interne ou examen professionnel) entre le 02/12/2017 et le 01/12/2018.

3 - Les promotions

Sources, champ et concepts :

- Les données relatives aux promotions proviennent de l'entrepôt de données national BSA (Bilan Social Académique) issu des systèmes d'information de gestion des ressources humaines AGAPE, EPP, AGORA des secteurs public et privé sous contrat.
- Les effectifs promouvables (ou candidats selon les grades) et les promus hors champ ont été communiqués par les divisions de gestion des personnels (DPE, DIPATE, DPEP et DSDEN).

- Les personnels promus par liste d'aptitude sont ceux en activité, ayant une affectation, occupant un support à la date d'observation du 1er décembre 2018 et dont l'accès au nouveau corps s'est fait par la liste d'aptitude au cours de l'année civile étudiée. Les personnels affectés dans des établissements d'enseignement supérieur n'entrent pas dans le champ de la population étudiée.
- Les personnels promus par tableau d'avancement sont ceux en activité, ayant une affectation, occupant un support à la date d'observation du 1er décembre 2018 et dont l'accès au nouveau grade s'est fait par le tableau d'avancement au cours de l'année civile étudiée.
- Les personnels promus au cours de l'année d'observation mais n'étant plus en activité (retraites, congé parental, mutation...) ou n'occupant pas de support (tels que les personnels exerçant dans l'enseignement supérieur mais gérés au rectorat) à la date d'observation ne sont pas comptabilisés dans les effectifs. En revanche, une colonne 'Effectifs promus hors champ' permet de les identifier.
- Les agents occupant un emploi fonctionnel d'administrateur de l'éducation nationale sont identifiés en tant que tel et non par leur grade d'origine : en cas de promotion sur ce grade d'origine, ces individus ne sont donc pas repérés dans les effectifs promus mais sont intégrés dans la colonne 'Effectifs promus hors champ' afin que le ratio promus/promouvables soit juste.

- L'inscription d'un fonctionnaire sur liste d'aptitude dépend de plusieurs critères de classement, définis au niveau national. Ces critères sont complétés par une appréciation portant sur l'implication de l'agent dans l'exercice de son métier et sur les conditions particulières dans lesquelles il l'exerce. L'inscription sur liste d'aptitude peut également être la conséquence d'un succès à un examen professionnel.
- Les avancements de grade au sein d'un corps sont prononcés, après inscription sur un tableau d'avancement. À l'exception de l'avancement à certains grades qui repose sur un acte volontaire de candidature (ex: DCIO), les personnels qui remplissent les conditions statutaires voient leurs dossiers examinés, lors de chaque campagne d'avancement, sans qu'il soit nécessaire qu'ils se portent candidats. Conformément au statut général de la fonction publique, l'établissement des tableaux d'avancement est fondé sur une gestion qualitative des ressources humaines à travers l'appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle des personnels promouvables.

4 - Les sorties définitives

Source et champ :

- Les données proviennent de l'entrepôt de données national BSA (Bilan Social Académique) issu des systèmes d'information de gestion des ressources humaines AGAPE, EPP, SIRHEN et AGORA des secteurs public et privé.
- Les personnels étudiés sont ceux en cessation définitive d'activité à l'éducation nationale au cours de la période d'observation du 01/10/2017 au 30/09/2018 (retraite, démission, décès...) quelle que soit leur position d'activité précédente (en activité, en disponibilité, en congé parental, en détachement...).
- La population de référence, pour le calcul du poids dans le corps, correspond aux effectifs globaux quelle que soit la position d'activité.

III - La carrière

1 - Les concours et certifications

1.1 - Les concours du 1er degré public et privé

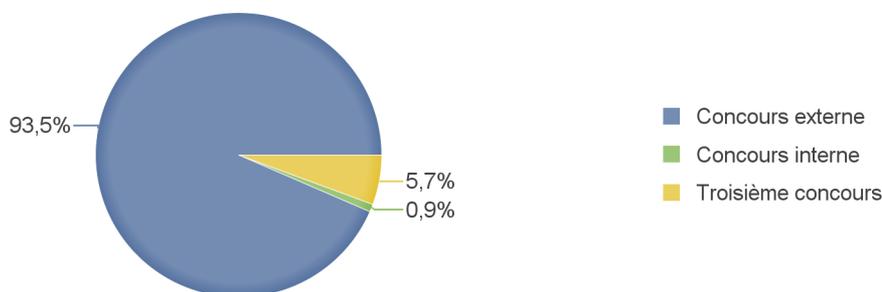
A - Les concours du 1er degré public (session 2018)

La session 2018, dans l'académie de Rennes, voit 230 lauréats devenir professeurs des écoles stagiaires, dont 13 ont réussi le 3ème concours et 2 le concours interne.

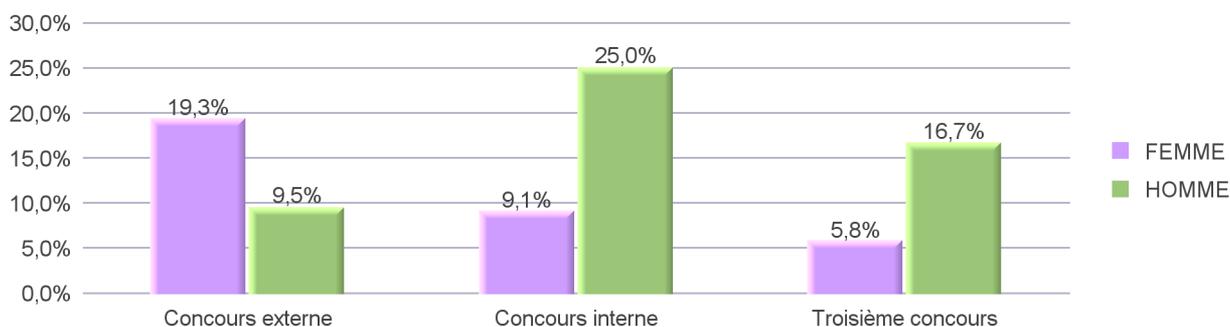
Tableau 1 : Concours du 1er degré public

		Inscrits	Présents	Admis			Taux de réussite
				Effectifs	% femmes	Age moyen	
Concours externe	Concours externe	3 016	1 226	215	90,2%	28,7	17,5%
	Troisième concours	617	156	13	53,8%	38,4	8,3%
Concours externe		3 633	1 382	228	88,2%	29,3	16,5%
Concours interne	Concours interne	36	15	2	50,0%	33,0	13,3%
	Concours interne	36	15	2	50,0%	33,0	13,3%
Total		3 669	1 397	230	87,8%	29,3	16,5%

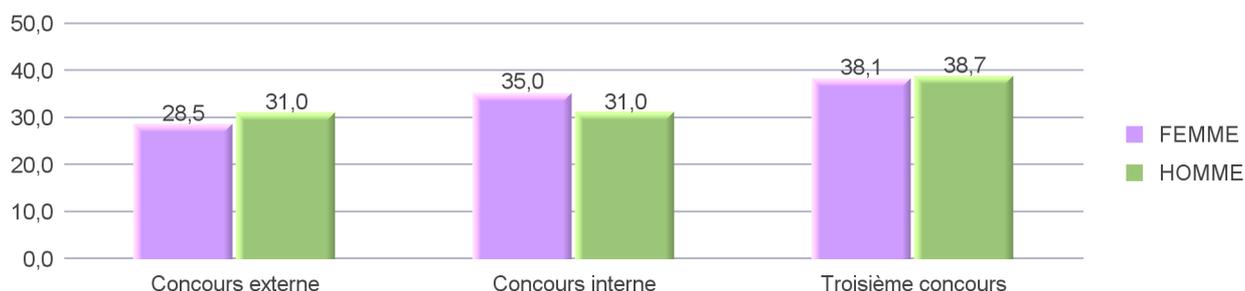
Graphique 1 : Répartition des admis par type de concours du 1er degré public



Graphique 2 : Taux de réussite par type de concours 1er degré public par sexe



Graphique 3 : Age moyen des candidats du 1er degré public admis par sexe



III - La carrière

1 - Les concours et certifications

1.1 - Les concours du 1er degré public et privé

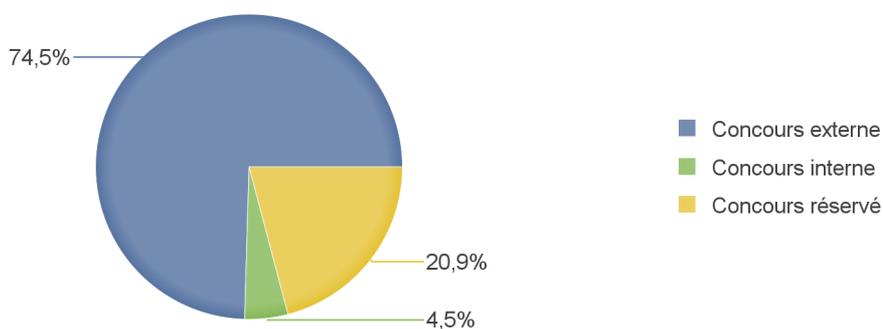
B - Les concours du 1er degré privé (session 2018)

Dans le privé, le concours de professeur des écoles 2018 voit 110 lauréats entrer dans le corps : 82 d'entre eux par la voie externe, 23 par concours réservé et 5 par le concours interne.

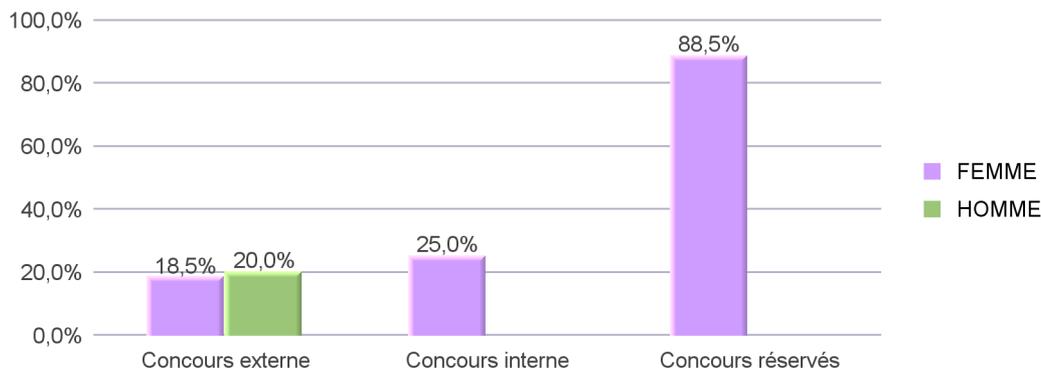
Tableau 2 : Concours du 1er degré privé

	Inscrits	Présents	Admis			Taux de réussite
			Effectifs	% femmes	Age moyen	
Concours externe	1 155	440	82	90,2%	29,0	18,6%
Concours interne	53	21	5	100,0%	38,0	23,8%
Concours réservé	47	26	23	100,0%	41,3	88,5%
Total	1 255	487	110	92,7%	32,0	22,6%

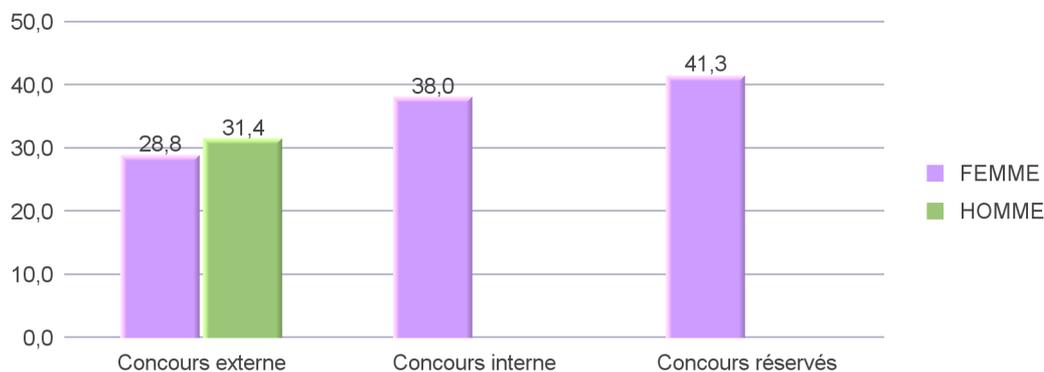
Graphique 4 : Répartition des admis par type de concours 1er degré privé



Graphique 5 : Taux de réussite aux concours du 1er degré privé par sexe



Graphique 6 : Age moyen des candidats 1er degré privé admis par sexe



III - La carrière

1 - Les concours et certifications

1.2 - Les concours du 2nd degré public et privé

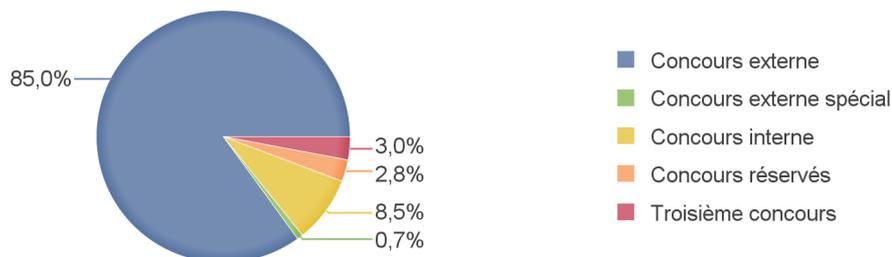
A - Les concours du 2nd degré public (session 2018)

Le taux de réussite a baissé en 2018 passant de 27.3% en 2017 à 21.4% : -6.5% en concours externe, -1.3% en concours interne et -6.1% en concours réservé.

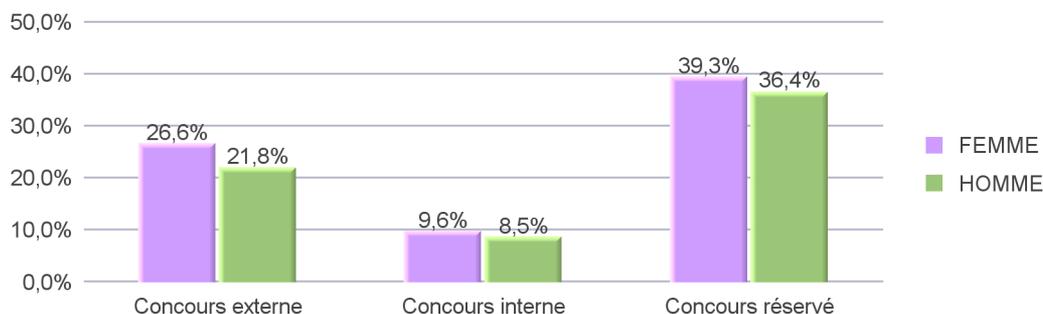
Tableau 1 : Concours du 2nd degré public

		Inscrits	Présents	Admis			Taux de réussite
				Effectifs	% femmes	Age moyen	
Concours externe	CPE	249	120	15	73,3%	27,0	12,5%
	Enseignants 2nd degré	3 185	1 819	455	55,4%	27,3	25,0%
	PsyEN	62	30	8	87,5%	34,9	26,7%
Concours externe		3 496	1 969	478	56,5%	27,5	24,3%
Concours interne	CPE	94	46	1	100,0%	32,0	2,2%
	Enseignants 2nd degré	903	455	45	57,8%	41,1	9,9%
	PsyEN	15	4	0			0,0%
Concours interne		1 012	505	46	58,7%	40,9	9,1%
Concours réservé	CPE	5	3	1	100,0%	43,0	33,3%
	Enseignants 2nd degré	95	36	14	71,4%	42,4	38,9%
	PsyEN	2	0	0			
Concours réservé		102	39	15	73,3%	42,5	38,5%
Total		4 610	2 513	539	57,1%	29,0	21,4%

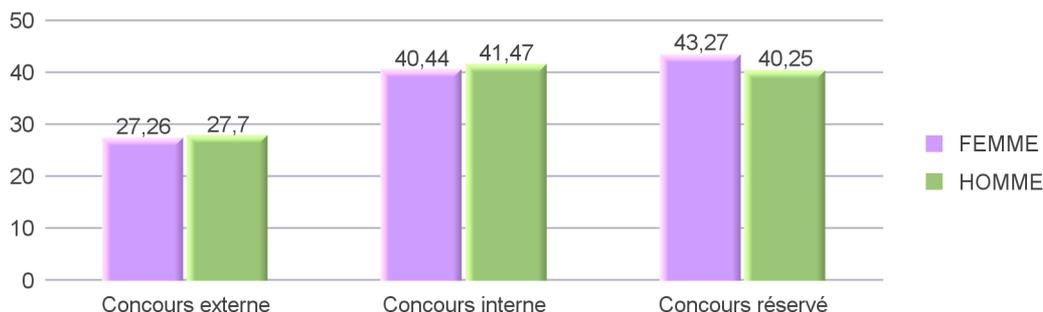
Graphique 1 : Répartition des admis par type de concours du 2nd degré public



Graphique 2 : Taux de réussite aux concours du 2nd degré public par sexe



Graphique 3 : Age moyen des candidats 2nd degré public admis par sexe



III - La carrière

1 - Les concours et certifications

1.2 - Les concours du 2nd degré public et privé

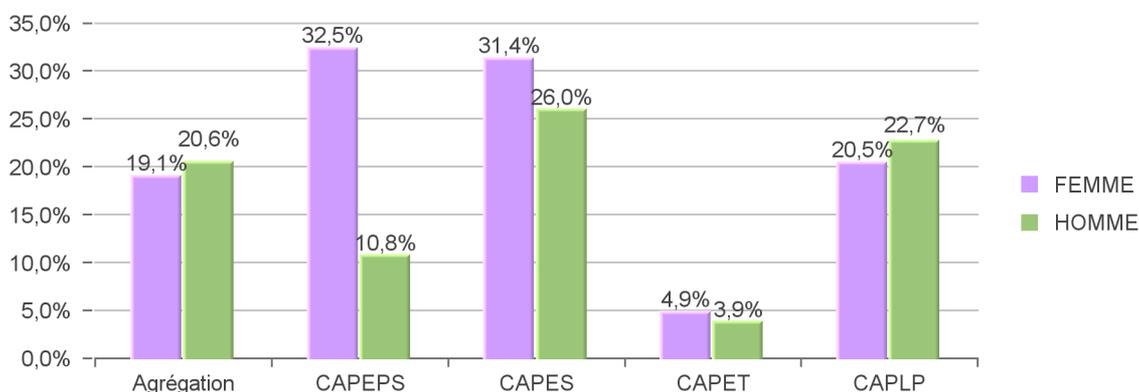
Tableau 2 : Les concours des enseignants
2nd degré public

		Inscrits	Présents	Admis			Taux de réussite
				Effectifs	% femmes	Age moyen	
Agrégation	Concours externe	848	399	116	45,7%	25,3	29,1%
	Concours externe spécial	45	29	4	50,0%	38,8	13,8%
	Concours interne	507	288	22	59,1%	42,5	7,6%
Agrégation		1 400	716	142	47,9%	28,4	19,8%
CAPEPS	Concours externe	269	227	42	59,5%	23,0	18,5%
	Concours interne	39	16	0			0,0%
	Concours réservés	8	1	1	0,0%	42,0	100,0%
CAPEPS		316	244	43	58,1%	23,5	17,6%
CAPES	Concours externe	1 360	832	252	61,1%	27,1	30,3%
	Concours interne	210	96	11	63,6%	37,9	11,5%
	Concours réservés	50	15	7	71,4%	43,1	46,7%
	Troisième concours	94	35	14	57,1%	41,6	40,0%
CAPES		1 714	978	284	61,3%	28,6	29,0%
CAPET	Concours externe	169	169	0			0,0%
	Concours interne	53	21	5	40,0%	42,8	23,8%
	Concours réservés	13	8	3	100,0%	46,0	37,5%
	Troisième concours	28	8	1	0,0%	48,0	12,5%
CAPET		263	206	9	55,6%	44,4	4,4%
CAPLP	Concours externe	357	116	25	36,0%	35,2	21,6%
	Concours interne	94	34	7	57,1%	40,3	20,6%
	Concours réservés	24	12 (*)	3	66,7%	37,3	25,0%
	Troisième concours	15	4	1	100,0%	33,0	25,0%
CAPLP		490	166	36	44,4%	36,3	21,7%
Total		4 183	2 310	514	56,0%	28,9	22,3%

(*) Personnes convoquées

Le nombre d'inscrits a baissé de 5.6% entre 2017 et 2018. Le taux de réussite a également perdu 6.4 points : le CAPES a perdu 5.9 points, le CAPET 24.6 points et le CAPLP 11 points.

Graphique 4 : Taux de réussite aux concours enseignants du 2nd degré public par sexe



III - La carrière

1 - Les concours et certifications

1.2 - Les concours du 2nd degré public et privé

B - Les concours du 2nd degré privé (session 2018)

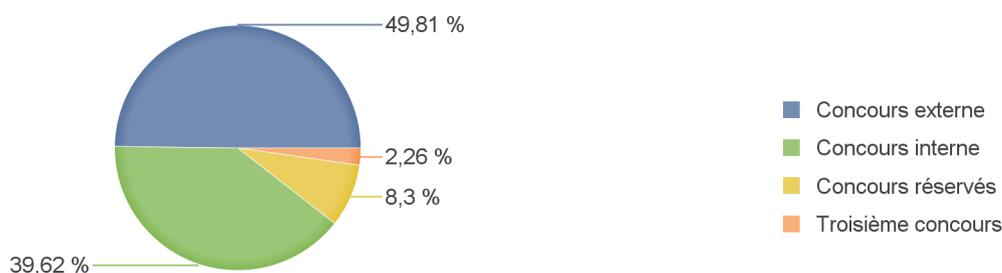
À l'instar du premier degré, les taux de réussite aux concours d'enseignement organisés pour le secteur privé sont inférieurs à ceux du public.

Tableau 3

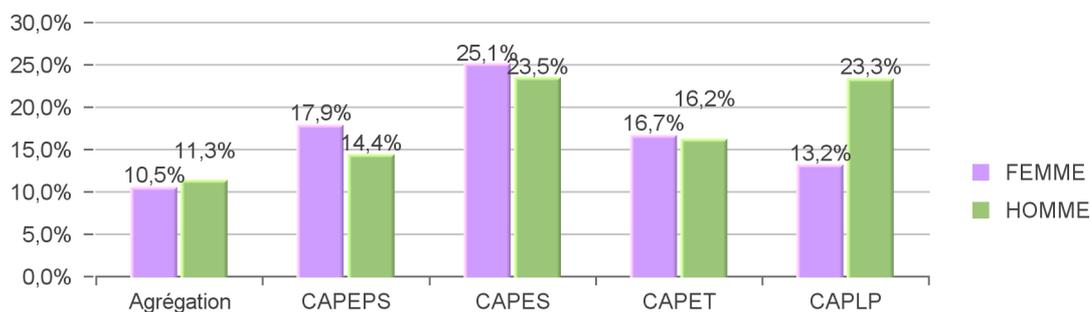
		Inscrits	Présents	Admis			Taux de réussite
				Effectifs	% femmes	Age moyen	
Agrégation	Concours interne	240	158	17	64,7%	38,4	10,8%
Agrégation		240	158	17	64,7%	38,4	10,8%
CAPEPS	Concours externe	154	131	15	26,7%	24,7	11,5%
	Concours interne	51	41	10	40,0%	34,3	24,4%
	Concours réservés	19	9	3	66,7%	42,3	33,3%
CAPEPS		224	181	28	35,7%	30,0	15,5%
CAPES	Concours externe	757	414	89	73,0%	30,0	21,5%
	Concours interne	332	234	67	56,7%	38,7	28,6%
	Concours réservés	102	49	16	62,5%	41,6	32,7%
	Troisième concours	68	29	6	50,0%	37,5	20,7%
CAPES		1 259	726	178	65,2%	34,6	24,5%
CAPET	Concours externe	128	52	8	50,0%	34,4	15,4%
	Concours interne	49	24	4	50,0%	43,8	16,7%
	Concours réservés	9	3	1	100,0%	56,0	33,3%
CAPET		186	79	13	53,8%	38,9	16,5%
CAPLP	Concours externe	221	98	20	40,0%	34,0	20,4%
	Concours interne	94	63	7	28,6%	44,4	11,1%
	Concours réservés	15	3 (*)	2	100,0%	40,5	66,7%
CAPLP		330	164	29	41,4%	36,9	17,7%
Total		2 239	1 308	265	58,9%	34,8	20,3%

(*) Personnes convoquées

Graphique 5 : Répartition des admis par type de concours du 2nd degré privé



Graphique 6 : Taux de réussite aux concours du 2nd degré privé par sexe



III - La carrière

1 - Les concours et certifications

1.3 - Les concours des personnels non-enseignants

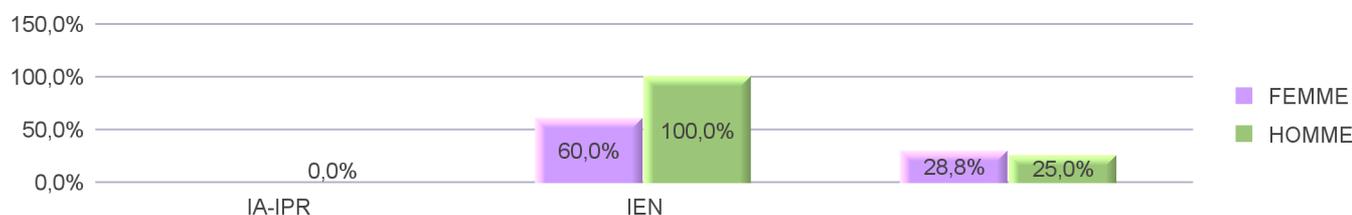
A - Les concours des personnels de direction et d'inspection (session 2018)

La sélectivité des concours des personnels de direction et d'inspection est variable : 27% obtient le concours de personnel de direction contre 40% pour l'accès au corps des inspecteurs.

		Inscrits	Présents	Admis			Taux de réussite
				Effectifs	% femmes	Age moyen	
Personnel de direction	Pers. direction classe normale	117	87	24	70,8%	42,9	27,6%
Personnel de direction		117	87	24	70,8%	70,8%	27,6%
Personnel d'inspection	IA-IPR	13	4 (*)	0			0,0%
	IEN	17	6 (*)	4	75,0%	50,5	66,7%
Personnel d'inspection		30	10	4	75,0%	75,0%	40,0%
Total		147	97	28	71,4%	44,0	28,9%

(*) Personnes dont le dossier a été accepté

Graphique 1 : Taux de réussite au concours de personnels d'encadrement par sexe



B - Les concours des personnels administratifs, de santé et social ASS (session 2018)

Il convient de noter la très grande sélectivité de ces concours, pour lesquels, lorsque les effectifs de postulants sont statistiquement significatifs, leur taux de réussite illustre une offre de postes stable.

		Inscrits	Présents	Admis			Taux de réussite
				Effectifs	% femmes	Age moyen	
Concours externe	Adjoint Administratif principal 2ème classe	769	430	16	75,0%	34,6	3,7%
	Infirmier	244	167	12	91,7%	36,1	7,2%
	Médecin	4	3	2	100,0%	43,0	66,7%
	SAENES classe normale	567	270	17	76,5%	29,8	6,3%
	SAENES classe supérieure	242	75	2	100,0%	32,5	2,7%
Concours externe		1 826	945	49	81,6%	43,0	5,2%
Concours interne et exam. pro.	Adjoint Administratif principal 2ème classe	320	239	19	94,7%	38,7	7,9%
	Attaché d'administration	168	93	2	100,0%	37,0	2,2%
	Attaché principal d'administration	21	21	6	50,0%	47,0	28,6%
	SAENES classe exceptionnelle (Exam. pro.)	51	51	11	90,9%	52,5	21,6%
	SAENES classe normale	521	357	8	75,0%	38,6	2,2%
	SAENES classe supérieure (Conc.)	251	144	2	100,0%	32,5	1,4%
	SAENES classe supérieure (Exam. pro.)	99	68	14	85,7%	44,7	20,6%
Concours interne et exam. pro.		1 431	973	62	85,5%	44,5	6,4%
Concours réservé	Adjoint Administratif de l'éducation	11	11	4	100,0%	48,0	36,4%
	Assistant service social	2	1	1	100,0%	38,0	100,0%
	Attaché d'administration	3	0	0			
	Infirmier	1	1	1	100,0%	42,0	100,0%
	Médecin	1	1	0			0,0%
	SAENES classe supérieure (Exam. pro.)	1	1	0			0,0%
Concours réservé		19	15	6	100,0%		40,0%
Total		3 276	1 933	117	84,6%	44,2	6,1%

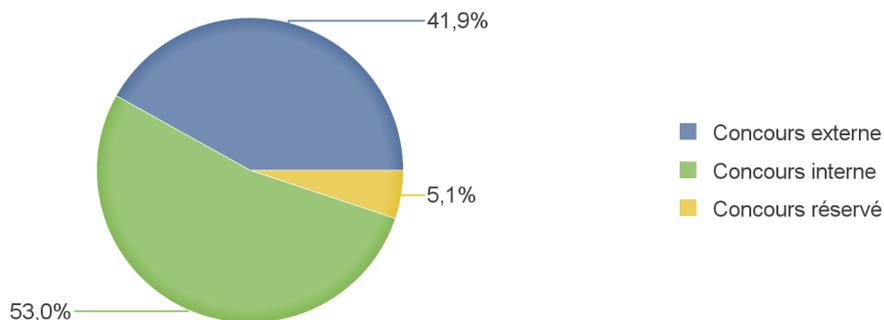
(*) Personnes dont le dossier a été accepté

III - La carrière

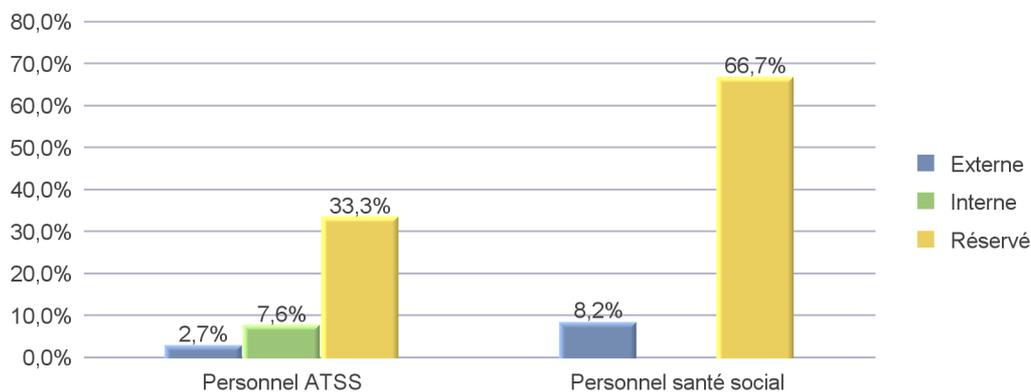
1 - Les concours et certifications

1.3 - Les concours des personnels non-enseignants

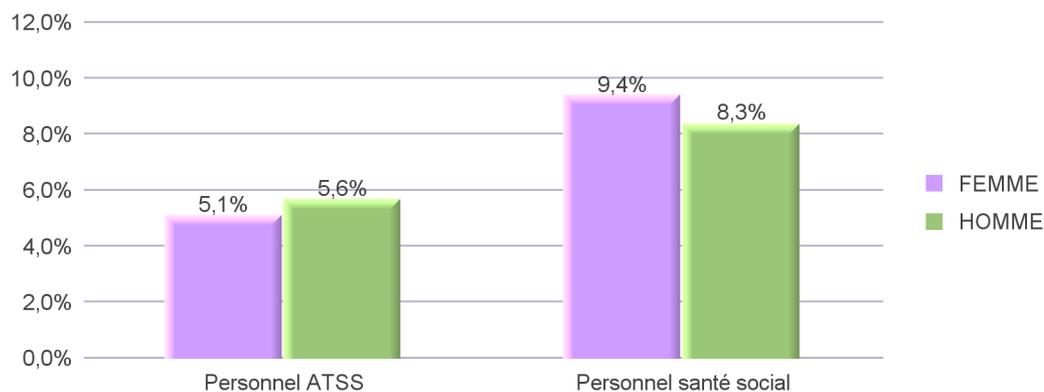
Graphique 2 : Répartition des ASS admis par type de concours



Graphique 3 : Répartition des ASS admis par filière et concours



Graphique 4 : Taux de réussite des ASS admis par sexe



III - La carrière

1 - Les concours et certifications

1.4 - Les certifications

A - Les certifications handicap et complémentaires 2018

Pour les enseignants, ces examens permettent de valoriser des profils spécifiques, adaptés aux situations de handicap des élèves (CAPA-SH, 2CA-SH, CAPPEI) ou s'orientant vers la transmission d'une expérience professionnelle (CAFIPEMF).
A noter, 2018 voit apparaître les personnels enseignants admis au CAPPEI.

Les certifications complémentaires visent à permettre à des enseignants de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leurs concours. Pour l'éducation nationale, il s'agit de constituer un vivier de compétences pour certains enseignements pour lesquels il n'existe pas de sections de concours de recrutement.

		Nb inscrits	Nb reçus	Taux de réussite
Certification élèves en situation de handicap	1er degré : CAPA-SH	4	2	50,0%
	1er et 2nd degré : CAPPEI	114	84	73,7%
	2nd degré : 2CA-SH			
Certification élèves en situation de handicap		118	86	72,9%
Certification complémentaire	Ciné audio vidéo (CAV)	6	4	66,7%
	Danse	8	5	62,5%
	Discipline non linguistique (DNL certifiés/agrégés)	77	45	58,4%
	Discipline non linguistique (DNL PLP)	20	13	65,0%
	Français Langue Seconde (FLS)	23	18	78,3%
	Histoire de l'art (HIDA)	6	5	83,3%
	Langue des Signes Française (LSF)	0	0	
	Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA)	17	13	76,5%
	Théâtre	8	4	50,0%
Certification complémentaire		165	107	64,8%

B - Les certificats d'aptitude 2018

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République revoit en profondeur la formation aux métiers du professorat et de l'éducation. Sa mise en oeuvre se traduit notamment en 2016 par la création d'un certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique dans le second degré (CAFFA) et l'actualisation du CAFIPEMF.

		Admissibilité			Admission		
		Nb inscrits	Nb reçus	Taux réussite	Nb inscrits	Nb reçus	Taux réussite
Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique	CAFFA	66	49	74,2%	52	28	53,8%
CAFFA		66	49	74,2%	52	28	53,8%
Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur	CAFIPEMF 22	5	4	80,0%	5	3	60,0%
	CAFIPEMF 29	9	6	66,7%	13	8	61,5%
	CAFIPEMF 35	21	13	61,9%	15	11	73,3%
	CAFIPEMF 56	4	3	75,0%	11	8	72,7%
CAFIPEMF		39	26	66,7%	44	30	68,2%

III - La carrière

2 - Les personnels stagiaires

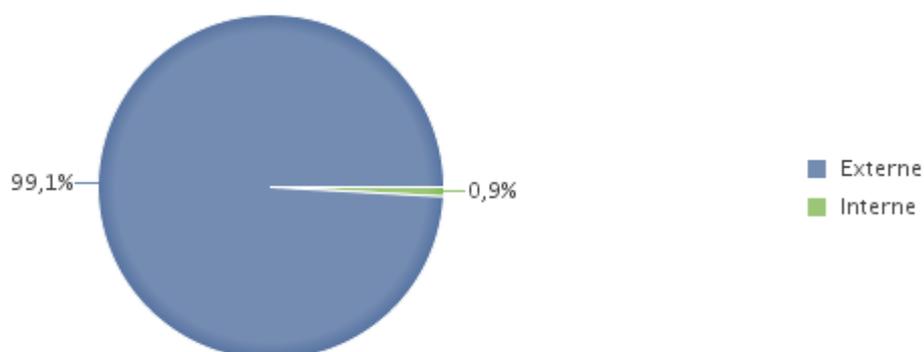
2.1 - Les enseignants du secteur public

A - Accès au corps d'enseignant 1er degré par voie de concours en 2018

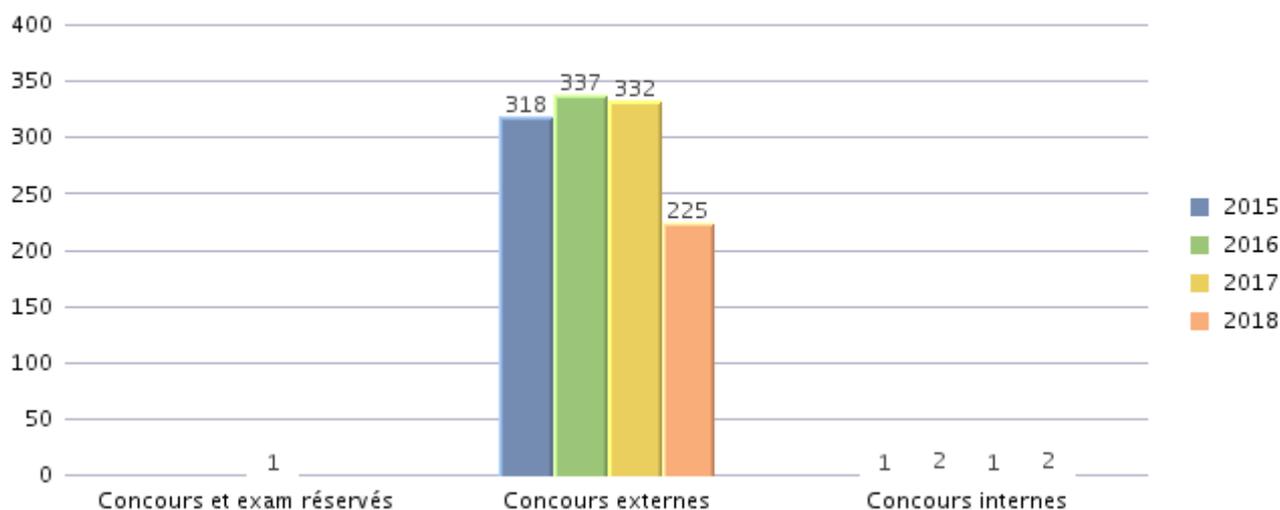
Tableau 1 : Enseignants stagiaires du 1er degré public

		Professeurs des écoles	% femmes	Age moyen
Concours externes	Concours externe	186	91,9%	28,5
	Concours externe spécial	27	85,2%	30,0
	Troisième concours	12	50,0%	38,1
Concours externes		225	88,9%	29,2
Concours internes	Concours interne spécial	2	50,0%	33,0
Concours internes		2	50,0%	33,0
Enseignants 1er degré du secteur public		227	88,5%	29,2

Graphique 1 : Répartition des enseignants 1er degré public par concours



Graphique 2 : Évolution des enseignants stagiaires du 1er degré du secteur public



III - La carrière

2 - Les personnels stagiaires

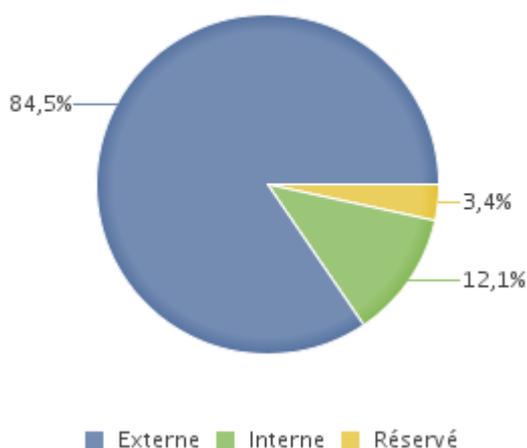
2.1 - Les enseignants du secteur public

B - Accès au corps d'enseignant 2nd degré par voie de concours en 2018

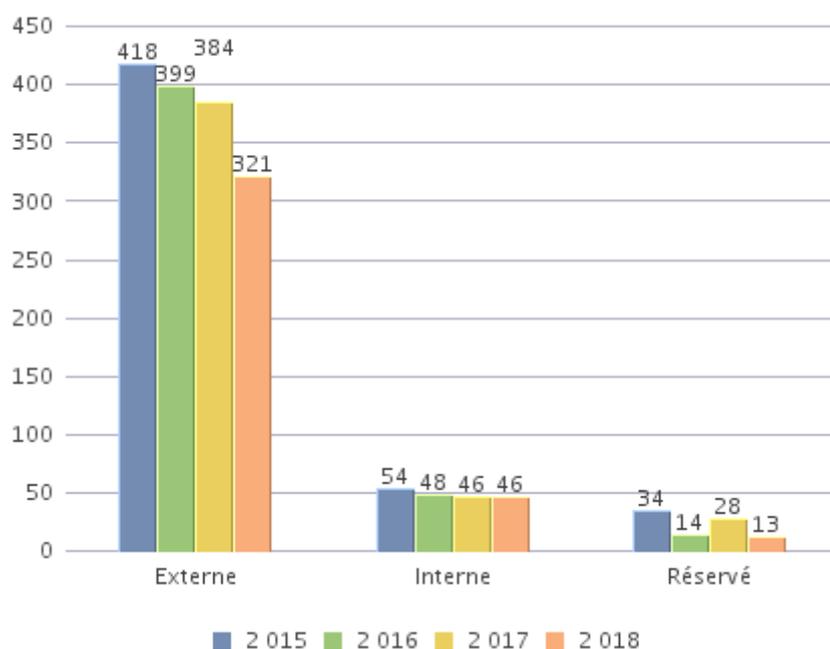
Tableau 2 : Enseignants stagiaires du 2nd degré public

			Effectifs	% femmes	Age moyen
Concours et exam réservés	Concours réservés (décrets 2012)	Professeurs certifiés	9	77,8%	43,2
		Professeurs d'éducation physique et sportive	1		42,0
	Concours réservés (décrets 2012)		10	70,0%	43,1
	Examen professionnalisé réservé (décrets 2012)	Professeurs de lycée professionnel	3	66,7%	37,3
		Examen professionnalisé réservé (décrets 2012)		3	66,7%
Concours et exam réservés			13	69,2%	41,8
Concours externes	Concours externe	Professeurs agrégés du second degré	25	52,0%	31,6
		Professeurs certifiés	219	58,4%	27,2
		Professeurs d'éducation physique et sportive	36	61,1%	22,8
		Professeurs de lycée professionnel	27	44,4%	36,7
	Concours externe		307	57,0%	27,9
	Troisième concours	Professeurs certifiés	14	57,1%	41,6
Troisième concours		14	57,1%	41,6	
Concours externes			321	57,0%	28,5
Concours internes	Concours interne	Professeurs agrégés du second degré	21	61,9%	42,2
		Professeurs certifiés	18	66,7%	38,2
		Professeurs de lycée professionnel	7	57,1%	40,3
	Concours interne		46	63,0%	40,3
Concours internes			46	63,0%	40,3
Enseignants 2nd degré du secteur public			380	58,2%	30,4

Graphique 3 : Répartition des enseignants stagiaires du 2nd degré public par concours



Graphique 4 : Évolution des enseignants stagiaires du 2nd degré public



III - La carrière

2 - Les personnels stagiaires

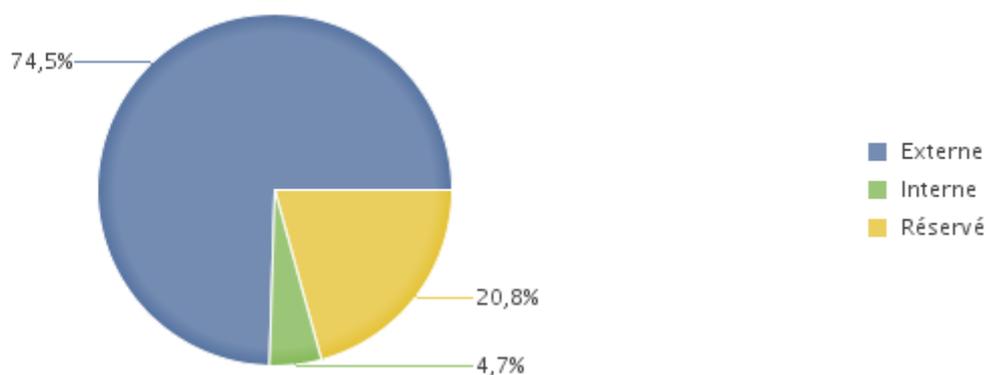
2.2 - Les enseignants du secteur privé

A - Accès au corps d'enseignant 1er degré par voie de concours en 2018

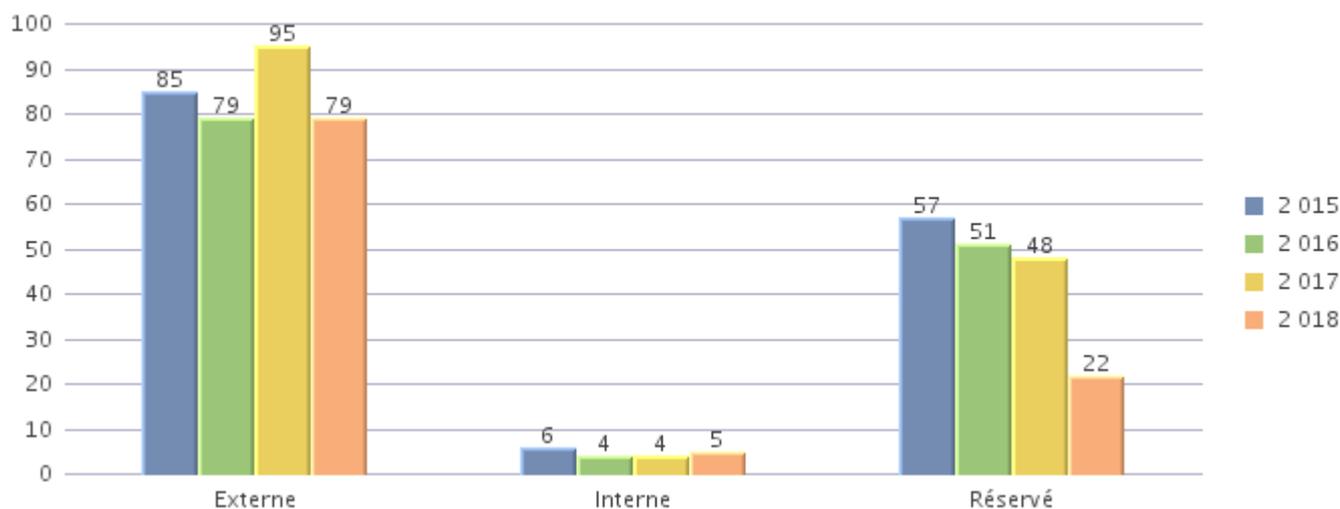
Tableau 1 : Enseignants stagiaires du 1er degré privé

		Professeurs des écoles enseignement privé	% femmes	Age moyen
Concours et exam réservés	Examen professionnalisé réservé (décrets 2012)	22	100,0%	41,4
Concours et exam réservés		22	100,0%	41,4
Concours externes	Concours externe	79	89,9%	28,8
Concours externes		79	89,9%	28,8
Concours internes	1er concours interne	1	100,0%	46,0
	2ème concours interne	4	100,0%	36,0
Concours internes		5	100,0%	38,0
Enseignants 1er degré du secteur privé		106	92,5%	31,8

Graphique 1 : Répartition des enseignants stagiaires du 1er degré privé par concours



Graphique 2 : Évolution des enseignants stagiaires du 1er degré privé



III - La carrière

2 - Les personnels stagiaires

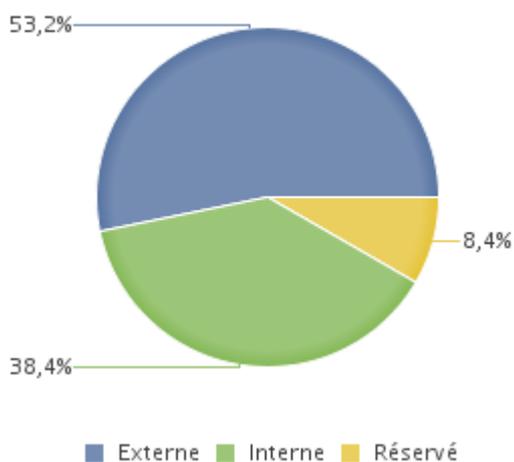
2.2 - Les enseignants du secteur privé

B - Accès au corps d'enseignant 2nd degré par voie de concours en 2018

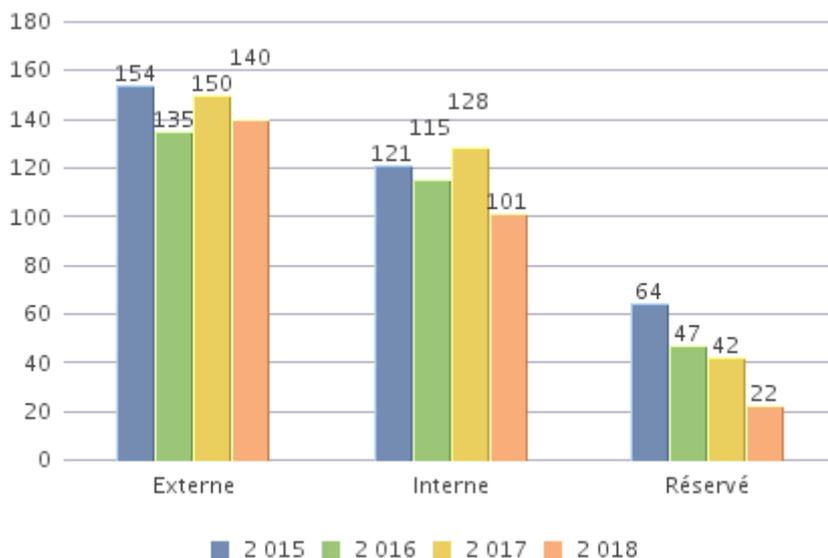
Tableau 2 : Enseignants stagiaires du 2nd degré privé

			Effectifs	% femmes	Age moyen
Concours et exam réservés	Concours réservés (décrets 2012)	Professeurs certifiés enseignement privé	17	64,7%	42,5
		Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé	3	66,7%	42,3
	Concours réservés (décrets 2012)		20	65,0%	42,5
	Examen professionnalisé réservé (décrets 2012)	Professeurs de lycée professionnel enseignement privé	2	100,0%	40,5
	Examen professionnalisé réservé (décrets 2012)		2	100,0%	40,5
Concours et exam réservés			22	68,2%	42,3
Concours externes	CAFEP	Professeurs certifiés enseignement privé	99	73,7%	29,9
		Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé	15	26,7%	24,7
		Professeurs de lycée professionnel enseignement privé	18	38,9%	33,9
	CAFEP		132	63,6%	29,8
	Concours externe	Professeurs agrégés enseignement privé	2	100,0%	36,0
	Concours externe		2	100,0%	36,0
	Troisième concours	Professeurs certifiés enseignement privé	6	50,0%	37,5
Troisième concours		6	50,0%	37,5	
Concours externes			140	63,6%	30,2
Concours internes	Concours d'accès à l'échelon de rémunération	Professeurs agrégés enseignement privé	17	64,7%	38,4
		Professeurs certifiés enseignement privé	69	56,5%	39,3
		Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé	10	40,0%	34,3
		Professeurs de lycée professionnel enseignement privé	5		45,4
	Concours d'accès à l'échelon de rémunération		101	53,5%	38,9
Concours internes			101	53,5%	38,9
Enseignants 2nd degré du secteur privé			263	60,1%	34,6

Graphique 3 : Répartition des enseignants stagiaires du 2nd degré privé par concours



Graphique 4 : Évolution des enseignants stagiaires du 2nd degré privé



III - La carrière

2 - Les personnels stagiaires

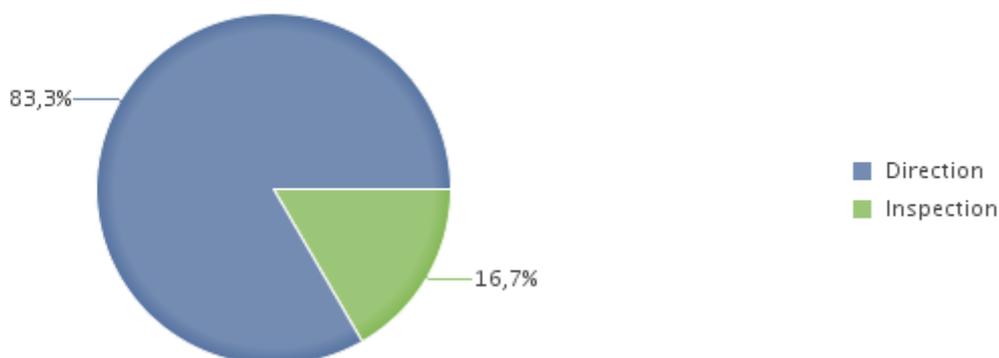
2.3 - Les personnels DIEO

A - Accès aux corps des personnels de direction et d'inspection par voie de concours en 2018

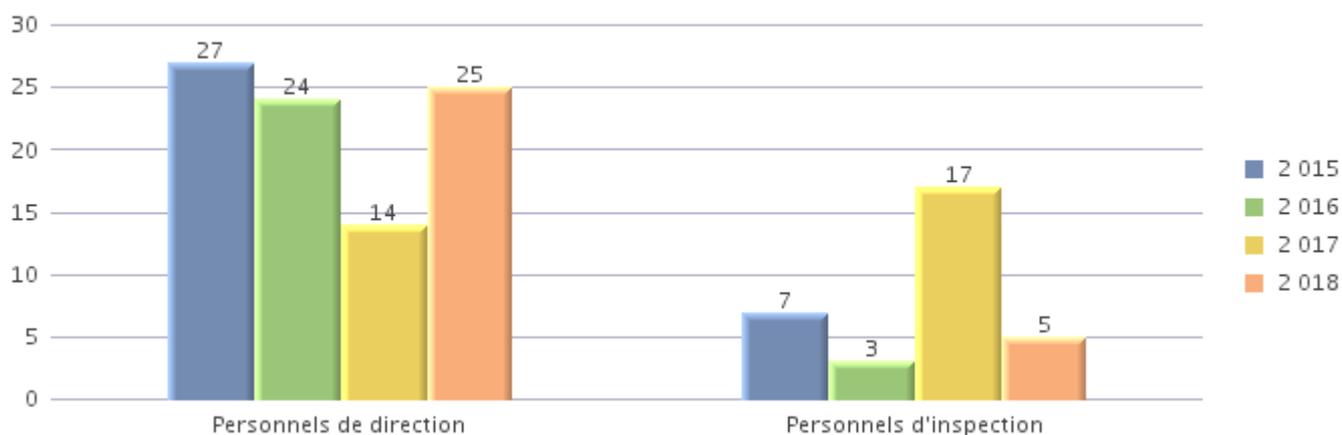
Tableau 1 : Personnels de direction et d'inspection stagiaires

		Effectifs	% femmes	Age moyen
Concours internes	Personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation	25	68,0%	43,0
	Inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux	3	66,7%	46,0
	Inspecteurs	2	100,0%	48,5
Concours internes		30	70,0%	43,7
Personnels de direction et d'inspection		30	70,0%	43,7

Graphique 1 : Répartition des personnels de direction et d'inspection stagiaires



Graphique 2 : Évolution des personnels de direction et d'inspection stagiaires



III - La carrière

2 - Les personnels stagiaires

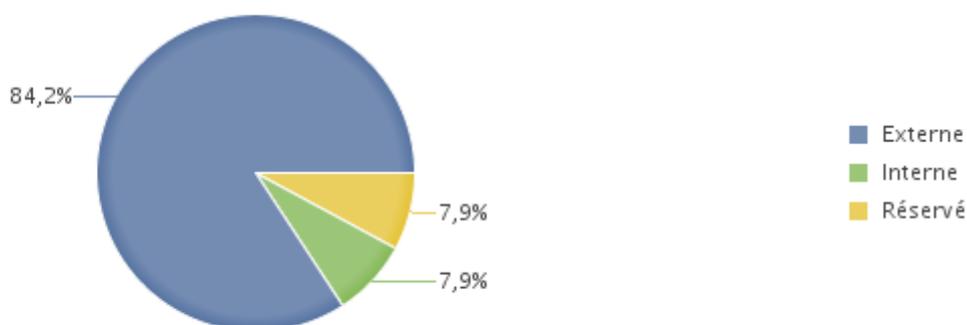
2.3 - Les personnels DIEO

B - Accès aux corps de personnels d'éducation et d'orientation par voie de concours en 2018

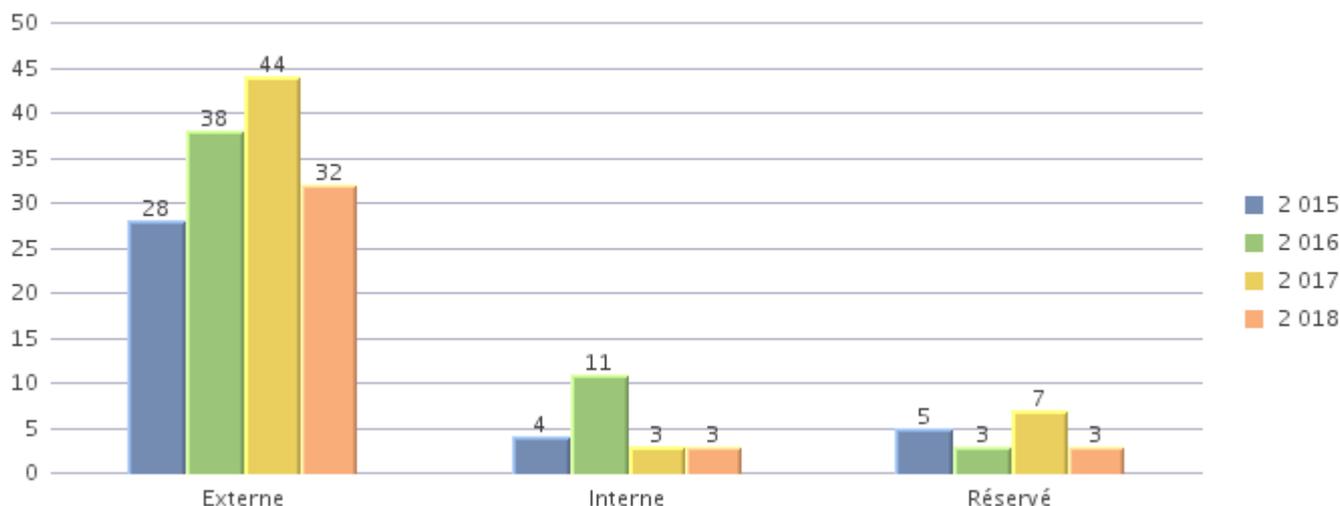
Tableau 2 : Personnels d'éducation et d'orientation stagiaires

			Effectifs	% femmes	Age moyen
Concours et exam réservés	Concours réservés (décrets 2012)	Conseillers principaux d'éducation	1	100,0%	43,0
		Psychologues	2	100,0%	35,0
	Concours réservés (décrets 2012)		3	100,0%	37,7
Concours et exam réservés			3	100,0%	37,7
Concours externes	Concours externe	Conseillers principaux d'éducation	11	54,5%	27,7
		Psychologues	21	95,2%	30,0
	Concours externe		32	81,3%	29,2
Concours externes			32	81,3%	29,2
Concours internes	Concours interne	Conseillers principaux d'éducation	1	100,0%	32,0
		Psychologues	2	50,0%	33,0
	Concours interne		3	66,7%	32,7
Concours internes			3	66,7%	32,7
Personnels d'éducation et d'orientation			38	81,6%	30,2

Graphique 3 : Répartition des personnels d'éducation et d'orientation stagiaires par concours



Graphique 4 : Évolution des personnels d'éducation et d'orientation stagiaires



III - La carrière

2 - Les personnels stagiaires

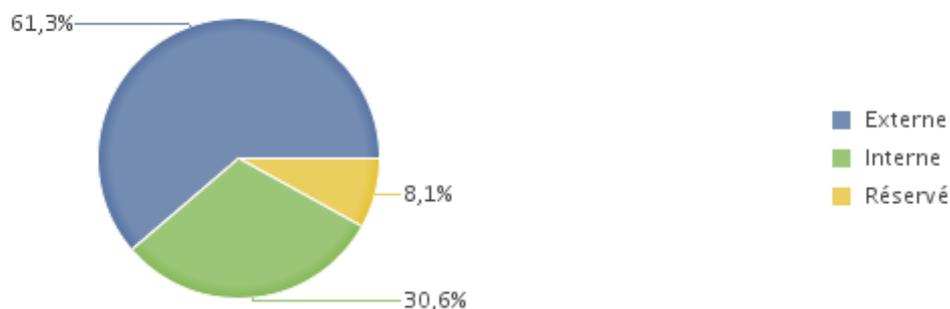
2.4 - Les personnels IATSS

A - Accès aux corps des personnels ATSS par voie de concours entre le 02/12/2017 et le 30/11/2018

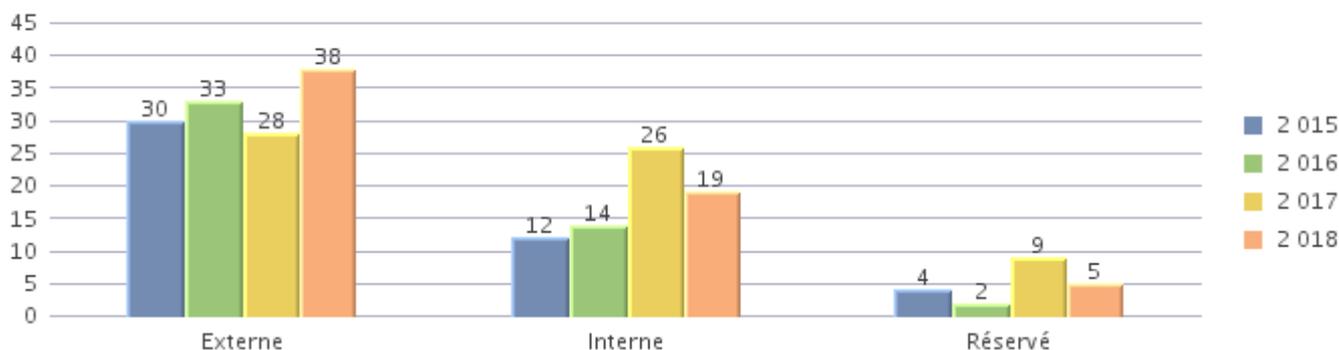
Tableau 1 : Personnels ATSS stagiaires

		Effectifs	% femmes	Age moyen
Concours et exam réservés	Adjoint administratifs	4	100,0%	48,0
	Assistants de service social des administrations	1	100,0%	38,0
Concours et exam réservés		5	100,0%	46,0
Concours externes	Secrétaire administratif	7	85,7%	34,6
	Adjoint administratifs	15	80,0%	35,2
	Médecins	1	100,0%	48,0
	Infirmiers	15	93,3%	37,7
Concours externes		38	86,8%	36,4
Concours internes	Secrétaire administratif	6	83,3%	37,8
	Adjoint administratifs	13	92,3%	40,3
Concours internes		19	89,5%	39,5
Personnels ATSS		62	88,7%	38,1

Graphique 1 : Répartition des personnels ATSS stagiaires



Graphique 2 : Evolution des personnels ATSS stagiaires



III - La carrière

2 - Les personnels stagiaires

2.4 - Les personnels IATSS

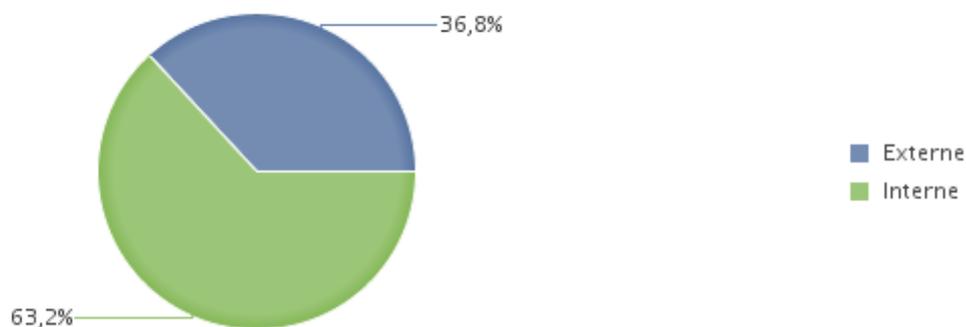
B - Accès aux corps de personnels ITRF par voie de concours entre le 02/12/2017 et le 30/11/2018

Les stagiaires ITRF recensés le sont entre le 2 décembre 2017 et le 30 novembre 2018 ; ce recensement concerne donc les personnels lauréats de deux sessions de concours.

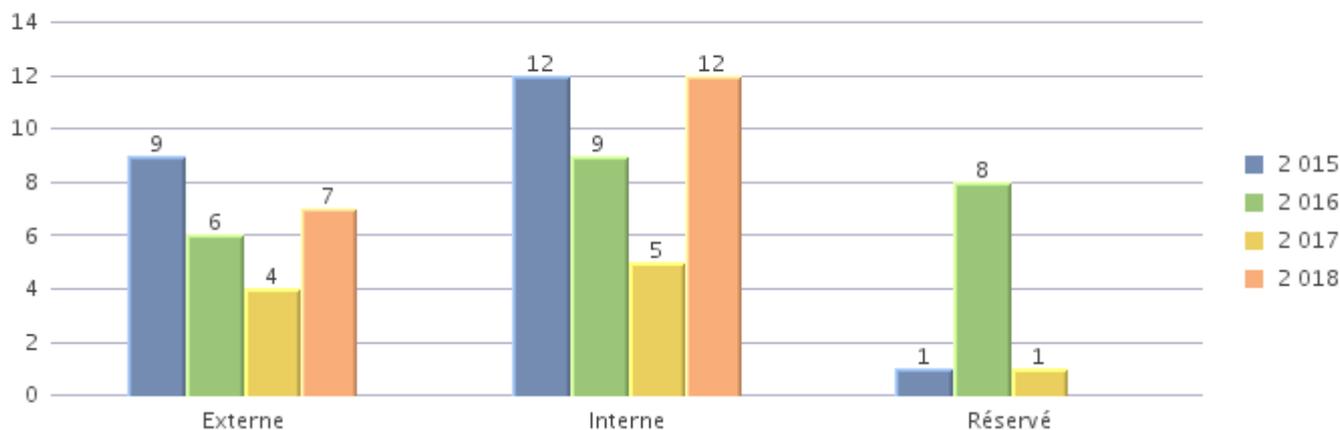
Tableau 2 : Personnels ITRF stagiaires

		Effectifs	% femmes	Age moyen
Concours externes	Ingénieurs de recherche	1		37,0
	Ingénieurs d'études	2		37,0
	Adjointes techniques de recherche et formation	2	100,0%	35,0
	Techniciens de recherche et de formation	2		25,5
Concours externes		7	28,6%	33,1
Concours internes	Ingénieurs d'études	2		43,0
	Assistants ingénieurs	3	33,3%	50,0
	Adjointes techniques de recherche et formation	6	83,3%	40,3
	Techniciens de recherche et de formation	1		50,0
Concours internes		12	50,0%	44,0
Personnels ITRF		19	42,1%	40,0

Graphique 3 : Répartition des personnels ITRF stagiaires



Graphique 4 : Evolution des personnels ITRF stagiaires



III - La carrière

3 - Les promotions

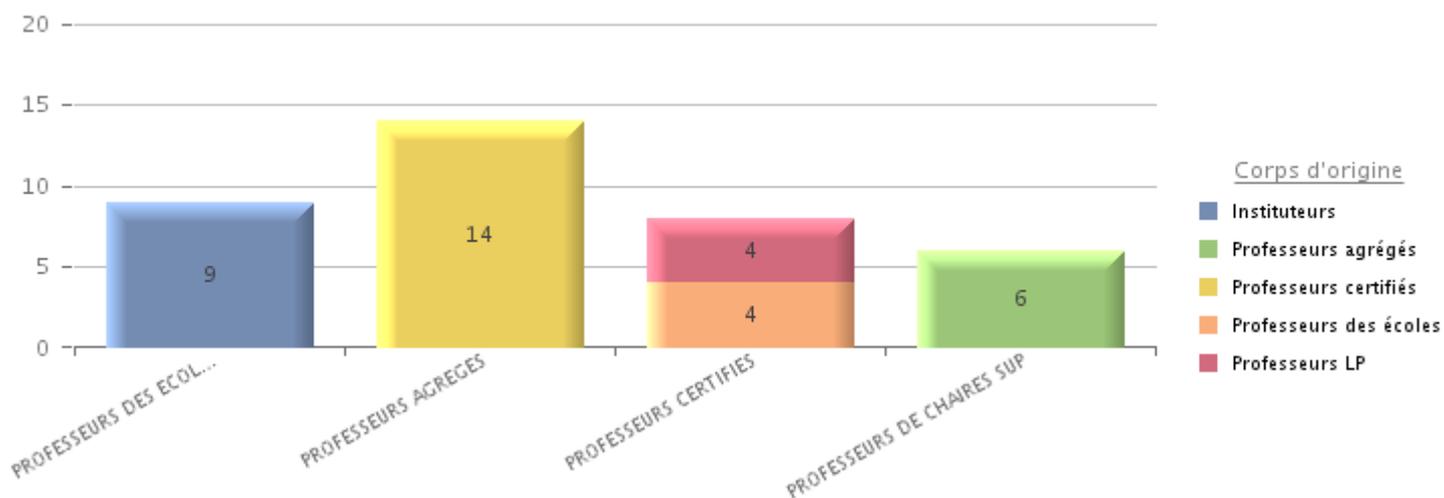
3.1 - Les enseignants du secteur public

A - Accès aux corps d'enseignants du secteur public par liste d'aptitude 2018

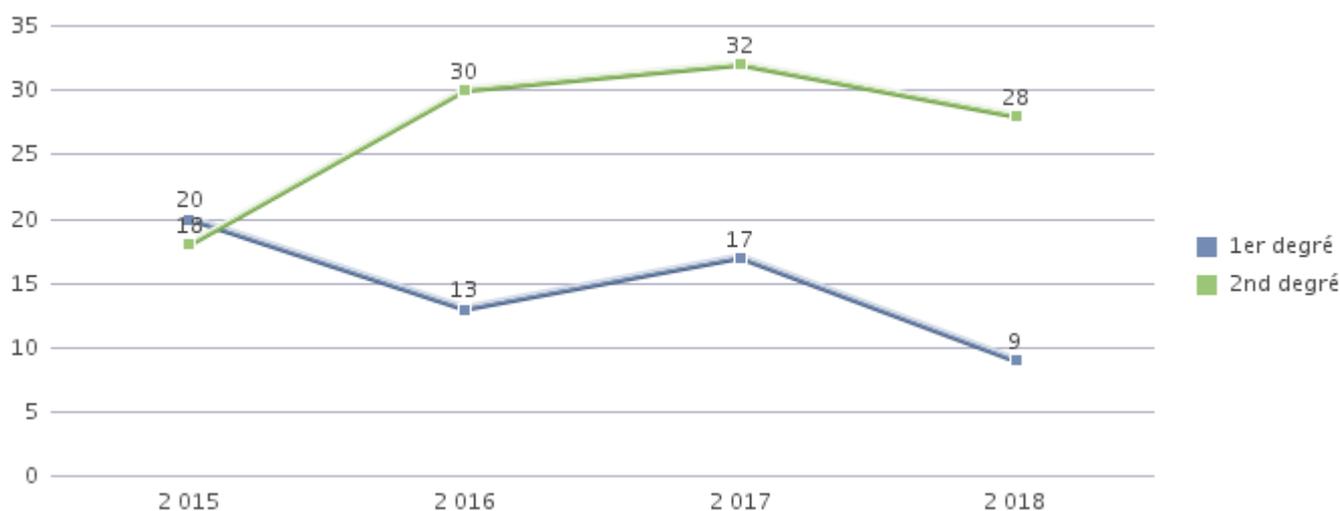
Tableau 1 : Promotion des enseignants du secteur public par liste d'aptitude

		Effectifs	Effectifs promus hors champ	% femmes	Age moyen	% promus / candidats
Enseignants 1er degré public	Professeurs des écoles	9	0	88,9%	54,6	60,0%
Enseignants 1er degré public		9		88,9%	54,6	
Enseignants 2nd degré public	Professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et	6	0		44,7	
	Professeurs agrégés du second degré	14	0	57,1%	53,5	2,7%
	Professeurs certifiés	8	0	87,5%	45,9	53,3%
Enseignants 2nd degré public		28		53,6%	49,4	
Enseignants du secteur public		37		62,2%	50,7	

Graphique 1 : Origine des enseignants du secteur public promus par liste d'aptitude



Graphique 2 : Évolution des enseignants du secteur public promus par liste d'aptitude



III - La carrière

3 - Les promotions

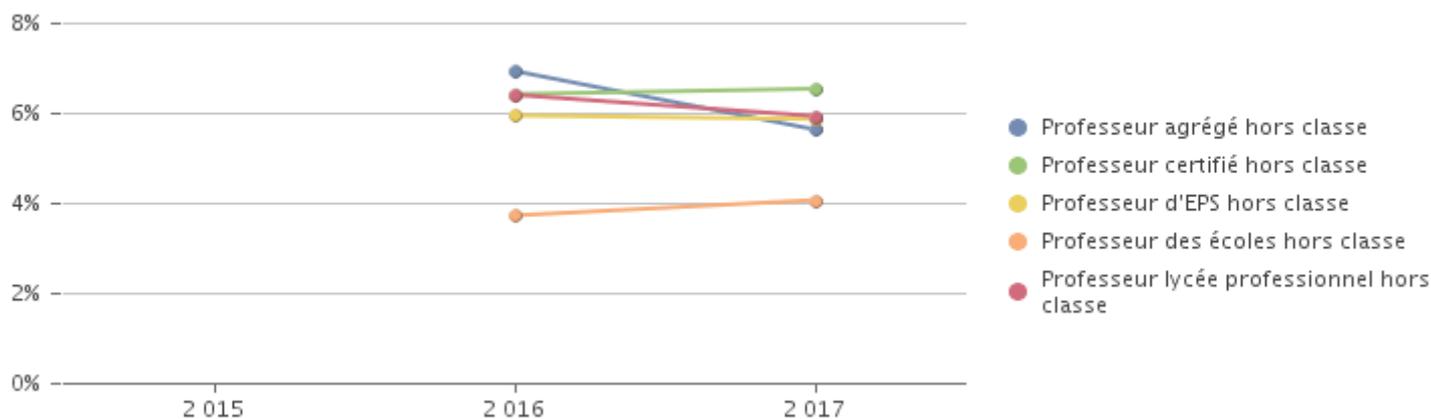
3.1 - Les enseignants du secteur public

B - Accès des enseignants du secteur public au grade supérieur par avancement 2018

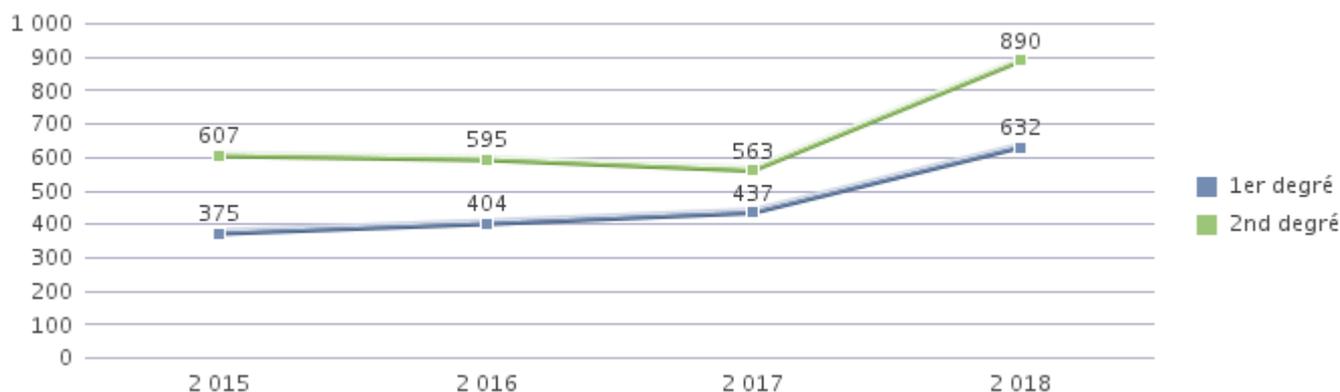
Tableau 2 : Promotion des enseignants du secteur public par tableau d'avancement

		Effectifs	Effectifs promus hors champ	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
Enseignants 1er degré public	Professeur des écoles hors classe	471	46	78,1%	53,0	13,1%
	Professeur des écoles de classe exceptionnelle	161		57,8%	56,2	
Enseignants 1er degré public		632		72,9%	53,8	
Enseignants 2nd degré public	Professeur agrégé hors classe	103	5	52,4%	53,9	15,5%
	Professeur agrégé de classe exceptionnelle	34		32,4%	59,4	
	Professeur certifié hors classe	389	10	65,3%	51,7	17,4%
	Professeur certifié de classe exceptionnelle	178		52,2%	54,7	
	Professeur d'EPS hors classe	41	1	56,1%	50,8	17,6%
	Professeur d'éducation physique et sportive de classe exceptionnelle	24		29,2%	55,7	
	Professeur lycée professionnel hors classe	97	4	41,2%	52,8	17,7%
	Professeur de lycée professionnel de classe exceptionnelle	24		45,8%	56,5	
Enseignants 2nd degré public		890		55,4%	53,2	
Enseignants du secteur public		1 522		62,7%	53,4	

Graphique 3 : Poids des enseignants du secteur public promus par tableau d'avancement parmi les effectifs de l'année précédente en classe normale du corps - Hors PEGC et CE EPS



Graphique 4 : Évolution des enseignants du secteur public promus par tableau d'avancement



III - La carrière

3 - Les promotions

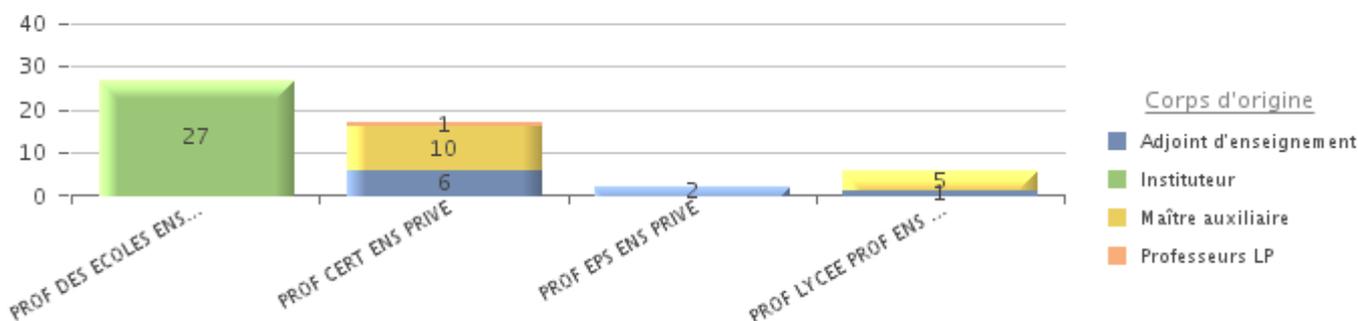
3.2 - Les enseignants du secteur privé

A - Accès aux corps d'enseignants du secteur privé par liste d'aptitude 2018

Tableau 1 : Promotion des enseignants du secteur privé par liste d'aptitude

		Effectifs	Effectifs promus hors champ	% femmes	Age moyen	% promus / candidatures
Enseignants 1er degré privé	Professeurs des écoles enseignement privé	27		85,2%	44,4	75,0%
Enseignants 1er degré privé		27		85,2%	44,4	
Enseignants 2nd degré privé	Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé	2		50,0%	48,0	66,7%
	Professeurs certifiés enseignement privé	17	0	64,7%	47,8	25,8%
	Professeurs de lycée professionnel enseignement privé	6	0	50,0%	50,2	60,0%
Enseignants 2nd degré privé		25		60,0%	48,4	
Enseignants du secteur privé		52		73,1%	46,3	

Graphique 1 : Origine des enseignants du secteur privé promus par liste d'aptitude



La promotion des maîtres auxiliaires, notable, s'explique par une modification réglementaire leur permettant un accès fluidifié aux échelles de rémunération des titulaires.

Graphique 2 : Évolution des enseignants du secteur privé promus par liste d'aptitude



III - La carrière

3 - Les promotions

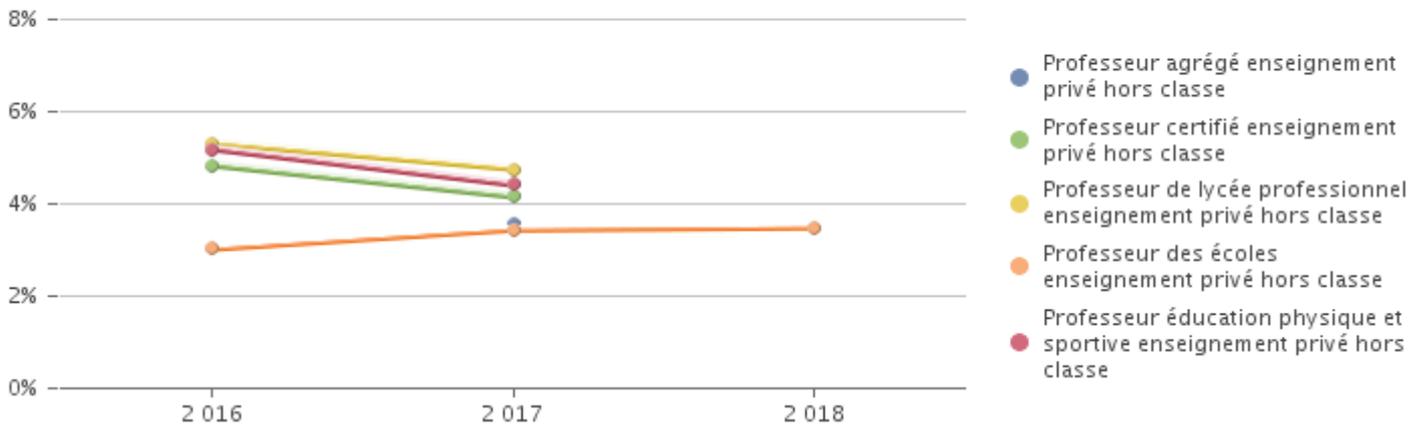
3.2 - Les enseignants du secteur privé

B - Accès des enseignants du secteur privé au grade supérieur par avancement 2018

Tableau 2 : Promotion des enseignants du secteur privé par tableau d'avancement

		Effectifs	Effectifs promus hors champ	% femmes	Age moyen	% promus / candidatures
Enseignants 1er degré privé	Professeur des écoles enseignement privé hors classe	185	0	85,4%	54,2	11,8%
Enseignants 1er degré privé		185		85,4%	54,2	
Enseignants du secteur privé		185		85,4%	54,2	

Graphique 3 : Poids des enseignants du secteur privé promus par tableau d'avancement parmi les effectifs de l'année précédente en classe normale du corps - Hors PEGC



Graphique 4 : Évolution des enseignants du secteur privé promus par tableau d'avancement



III - La carrière

3 - Les promotions

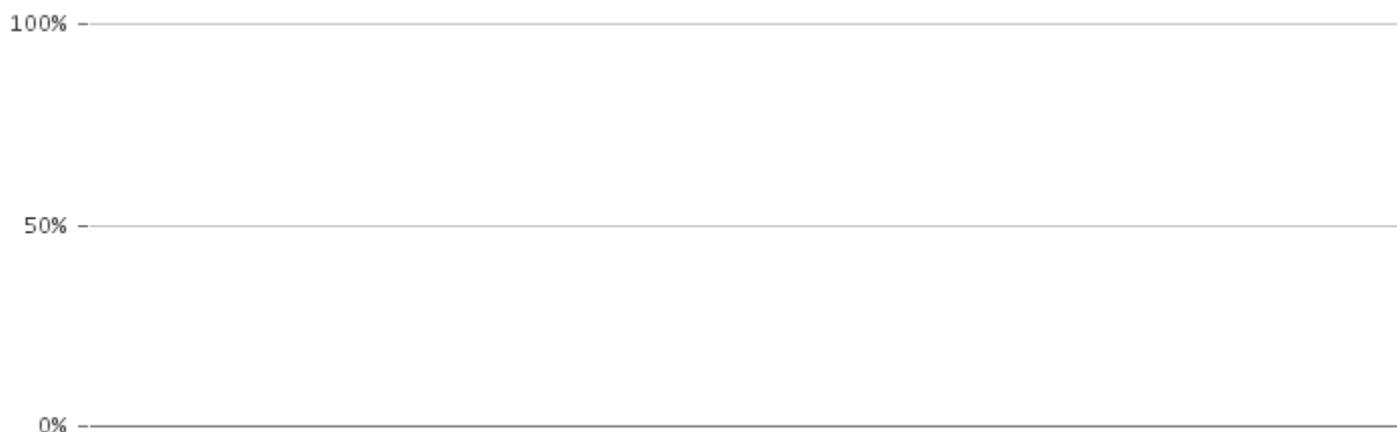
3.3 - Les personnels DIO

A - Accès aux corps des personnels DIO par liste d'aptitude 2018

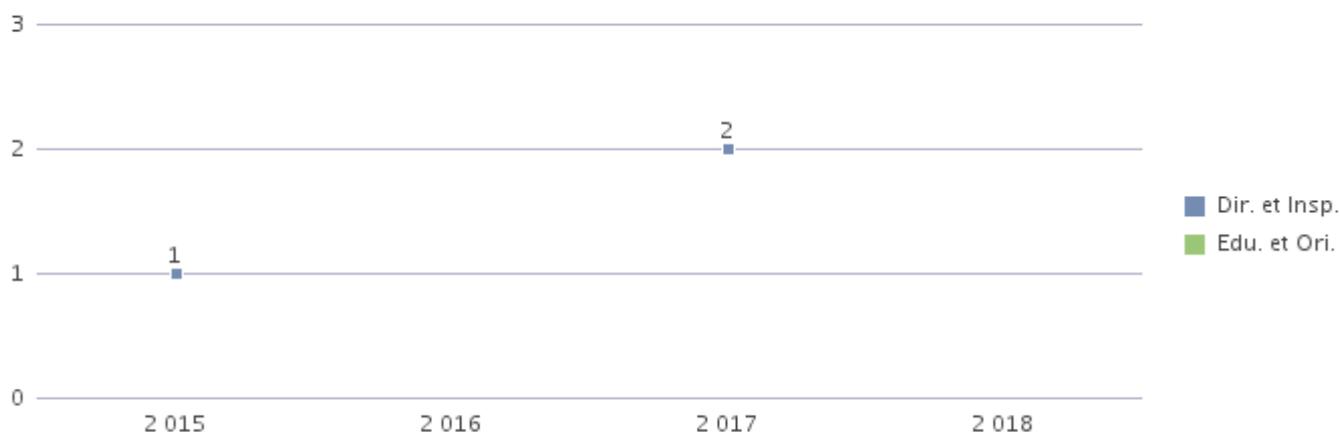
Tableau 1 : Promotion des personnels DIO par liste d'aptitude

		Effectifs	Effectifs promus hors champ	% femmes	Age moyen	% promus / proposés
Personnels de direction et d'inspection	Personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation		1			8,3%
Personnels de direction et d'inspection						
Personnels DIO						

Graphique 1 : Origine des personnels DIO promus par liste d'aptitude



Graphique 2 : Évolution des personnels DIO promus par liste d'aptitude



III - La carrière

3 - Les promotions

3.3 - Les personnels DIEO

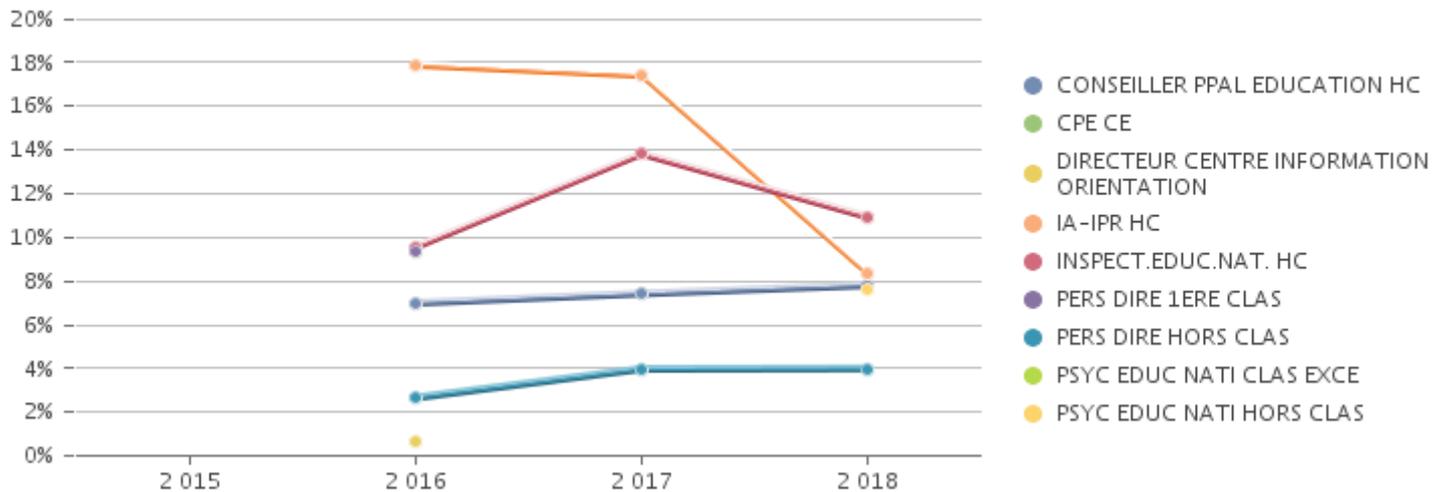
B - Accès des personnels DIEO au grade supérieur par avancement 2018

Les grades "2ème et 1ère classes" des personnels de direction ont été fusionnés dans le nouveau grade "classe normale". La hors classe de ce corps est inchangée.

Tableau 2 : Promotion des personnels DIEO par tableau d'avancement

		Effectifs	Effectifs promus hors champ	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
Personnels de direction et d'inspection	PERS DIRE HORS CLAS	16	0	43,8%	56,0	7,4%
	IA-IPR HC	2	0	50,0%	46,5	16,7%
	INSPECT.EDUC.NAT. HC	6	0	66,7%	54,7	15,4%
Personnels de direction et d'inspection		24		50,0%	54,9	
Personnels d'éducation et d'orientation	CONSEILLER PPAL EDUCATION HC	22	2	59,1%	54,2	18,8%
	CPE CE	5		40,0%	56,2	
	PSYC EDUC NATI CLAS EXCE	6		50,0%	58,8	
	PSYC EDUC NATI HORS CLAS	19		94,7%	58,5	
Personnels d'éducation et d'orientation		52		69,2%	56,5	
Personnels DIEO		76		63,2%	56,0	

Graphique 3 : Poids des personnels DIEO promus par tableau d'avancement parmi les effectifs de l'année précédente en classe normale du corps



Graphique 4 : Évolution des personnels DIEO promus par tableau d'avancement



III - La carrière

3 - Les promotions

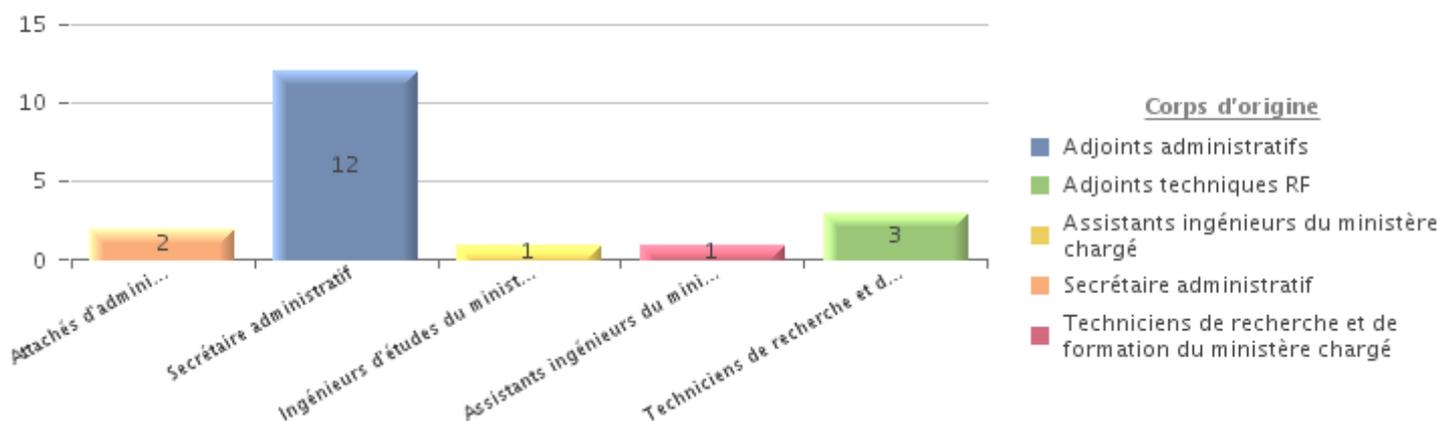
3.4 - Les personnels IATSS

A - Accès aux corps des personnels IATSS par liste d'aptitude 2018

Tableau 1 : Promotion des personnels IATSS par liste d'aptitude

		Effectifs	Effectifs promus hors champ	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
ATSS	Attachés d'administration	2	0	50,0%	51,5	0,3%
	Secrétaire administratif	12	0	91,7%	46,1	15,2%
ATSS		14		85,7%	46,9	
ITRF	Ingénieurs d'études du ministère chargé	1		100,0%	54,0	
	Assistants ingénieurs du ministère chargé	1	0		46,0	1,8%
	Techniciens de recherche et de formation du ministère chargé	3	0	33,3%	47,3	1,3%
ITRF		5		40,0%	48,4	
Personnels IATSS		19		73,7%	47,3	

Graphique 1 : Origine des personnels IATSS promus par liste d'aptitude



Graphique 2 : Évolution des personnels IATSS promus par liste d'aptitude



III - La carrière

3 - Les promotions

3.4 - Les personnels IATSS

B - Accès des personnels IATSS au grade supérieur par avancement 2018

Tableau 2 : Promotion des personnels IATSS par tableau d'avancement

			Effectifs	Effectifs promus hors champ	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables (ou candidats)	
ATSS	personnels administratifs	Attaché d'administration hors classe	2	0	100,0%	55,0	1,2%	
		Attaché principal d'administration	10	0	60,0%	47,6	8,5%	
		Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe exceptionnelle	17	0	82,4%	54,3	11,6%	
		Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe supérieure	19	0	84,2%	49,1	10,6%	
		Adjoint administratif principal de 1ère classe	31		100,0%	50,2		
		Adjoint administratif principal de 2e classe	4		100,0%	45,5		
		Adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement	1			59,0		
	personnels administratifs			84		86,9%	50,4	
	personnels médico-sociaux	Médecin E.N. de 1ère classe	3	0	100,0%	55,0	14,3%	
		Médecins de l'éducation nationale hors classe	3		100,0%	57,0		
		Infirmier de classe supérieure de l'Education Nationale et de l'enseignement supérieur	13	0	92,3%	51,4	10,3%	
		Infirmier hors classe de l'Education Nationale et de l'enseignement supérieur	10	0	100,0%	53,6	10,0%	
		Assistant principal de service social	4	0	100,0%	46,8	9,5%	
personnels médico-sociaux			33		97,0%	52,3		
ATSS			117		89,7%	51,0		
ITRF	Personnels ITRF	Adjoint technique principal de recherche et de formation de 1ère classe	12		83,3%	53,2		
		Adjoint technique principal de recherche et de formation de 2e classe	1		100,0%	46,0		
	Personnels ITRF à gestion académique			13		84,6%	52,6	
ITRF			13		84,6%	52,6		
Personnels IATSS			130		89,2%	51,1		

III - La carrière

3 - Les promotions

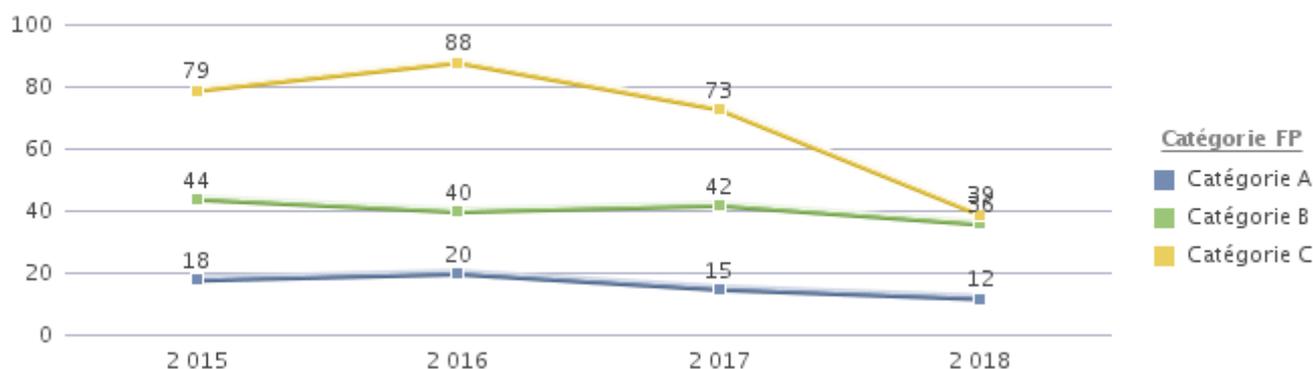
3.4 - Les personnels IATSS

Les promotions des personnels ITRF à gestion centralisée (catégories A et B) sont saisies dans les systèmes d'information des ressources humaines après la photographie utilisée pour la réalisation du bilan social. Toutefois, les informations étant connues par ailleurs, le tableau ci-dessous permet de compléter les informations manquantes.

Tableau 3 : Promotion des personnels ITRF à gestion centralisée par tableau d'avancement

		Effectifs	% promus / promouvables (ou candidats)
ITRF	Technicien de recherche et de formation de classe supérieure du ministère chargé de l'enseignement	5	16,7%
	Technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle du ministère chargé de l'enseignement	2	14,3%
	Ingénieur d'études de 1ère classe du ministère chargé de l'enseignement supérieur	1	1,5%
	Ingénieur d'études hors classe du ministère chargé de l'enseignement supérieur	2	16,7%
	Ingénieur de recherche de 1re classe du ministère chargé de l'enseignement supérieur	2	18,2%
Personnels ITRF à gestion centralisée		12	9,1%

Graphique 3 : Évolution des personnels administratifs promus par tableau d'avancement



Graphique 4 : Évolution des personnels médico-sociaux promus par tableau d'avancement



Graphique 5 : Évolution des personnels ITRF à gestion décentralisée (catégorie C) promus par tableau d'avancement



III - La carrière

4 - Les retraites et autres départs définitifs

4.1 - L'ensemble des personnels

AGE LÉGAL

Pour les fonctionnaires en service actif : enseignants dans le premier degré, les Instituteurs ayant au moins 15 ans de services actifs (ou les anciens instituteurs avec 15 ans de services actifs intégrés comme professeurs des écoles et ayant opté pour la limite d'âge des instituteurs) nés au cours de l'année 1961, soit un âge de 57 ans retenu au titre de l'ouverture des droits à retraite pour ancienneté d'âge et de services intervenant au cours de l'année 2018.

Pour les fonctionnaires en service sédentaire :

- enseignants dans le premier degré : les Professeurs des écoles;
 - enseignants dans le second degré, les personnels DIEO et les personnels IATSS;
- nés au cours de l'année 1956, c'est à dire atteignant au cours de l'année 2018 l'âge légal de 62 ans pour prétendre à un départ à la retraite pour ancienneté.

A - Départs à la retraite entre le 01/10/2017 et le 30/09/2018

En 2017/2018, les personnels non-enseignants sont en moyenne âgés de 62 ans lors de leur départ. En revanche, les enseignants des secteurs public et privé cessent d'exercer un peu plus tôt (60 ans révolus).

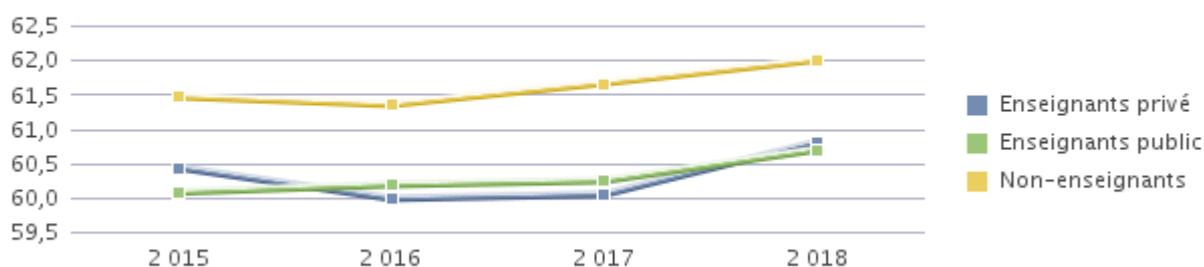
Les nouvelles retraitées sont âgées de 60,7 ans en moyenne, soit une année de moins que les hommes partis la même année. Cette différence est notamment expliquée par le fait que les femmes exercent plus souvent dans le premier degré.

	Effectifs	% femmes	% corps au 01/12/2018	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
Enseignants privé	368	75,0%	2,1%	60,8	60,2	62,6
Enseignants public	488	62,1%	1,7%	60,7	60,4	61,2
Non-enseignants	299	62,2%	2,0%	62,0	62,1	61,9
Total	1 155	66,2%	1,9%	61,1	60,7	61,7

Graphique 1 : Evolution du nombre de départs à la retraite (entre le 01/10/N-1 et le 30/09/N)



Graphique 2 : Evolution de l'âge moyen de départ à la retraite (entre le 01/10/N-1 et le 30/09/N)



B - Autres départs définitifs entre le 01/10/2017 et le 30/09/2018

Les autres types de départs définitifs (démission, démission avec indemnité de départ volontaire, décès, autres) concernent une population à volume modeste, quelle que soit les familles de métiers.

	Décès		Démission avec IDV		Démission		Autres		Total	
	Effectifs	Age moyen	Effectifs	Age moyen	Effectifs	Age moyen	Effectifs	Age moyen	Effectifs	Age moyen
Enseignants privé	10	56,4	2	56,5	15	48,67	3	44,67	30	51,56
Enseignants public	24	51,83	10	46,2	32	43,72	4	51	70	48,19
Non-enseignants	11	56,36	1	57	7	48,43			19	53,93
Total	45	54,87	13	53,23	54	46,94	7	47,83	119	50,98

III - La carrière

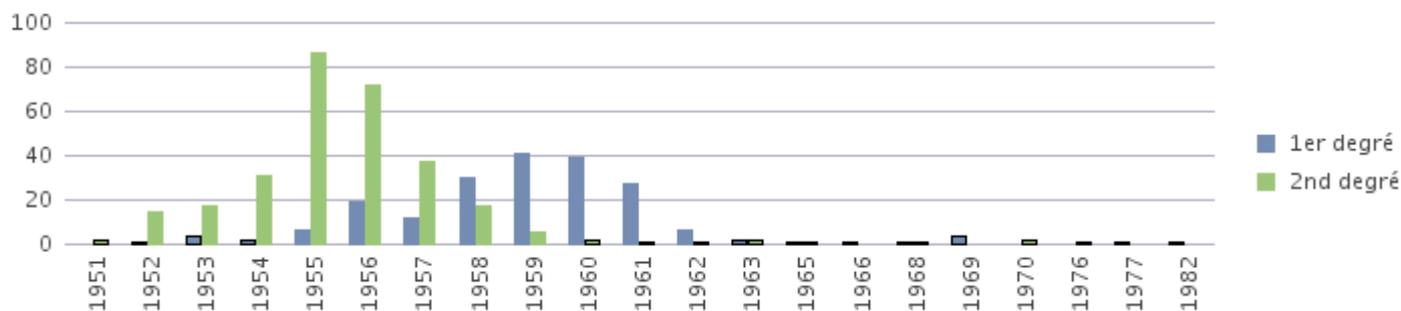
4 - Les retraites et autres départs définitifs

4.2 - Les enseignants du secteur public

A - Départs à la retraite des enseignants 1er et 2nd degrés public entre le 01/10/2017 et le 30/09/2018

Tableau 1 : Départs à la retraites des enseignants du public		Effectifs	% femmes	% corps au 01/12/2018	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
Enseignants 1er degré public	Professeurs des écoles	196	73,0%	1,6%	58,7	58,5	59,3
Enseignants 1er degré public		196	73,0%	1,6%	58,7	58,5	59,3
Enseignants 2nd degré public	Professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques	3		3,2%	61,3		61,3
	Professeurs agrégés du second degré	46	52,2%	2,1%	62,1	61,8	62,4
	Professeurs certifiés	145	59,3%	1,6%	62,2	62,1	62,3
	Professeurs d'éducation physique et sportive	21	61,9%	2,1%	62,8	62,2	63,6
	Professeurs de lycée professionnel	50	40,0%	2,4%	61,6	62,5	61,0
	Professeurs d'enseignement général de collège éduc nat	11	45,5%	29,7%	60,9	61,6	60,3
	Chargés d'enseignement	6	33,3%	20,0%	62,7	64,0	62,0
	Psychologues	10	100,0%	3,7%	61,0	61,0	
Enseignants 2nd degré public		292	54,8%	2,0%	62,0	62,0	62,0
Enseignants du secteur public		488	62,1%	1,8%	60,7	60,4	61,2

Graphique 1 : Nombre de départs à la retraite d'enseignants du secteur public par année de naissance



Le déroulé générationnel des départs en retraite des enseignants du secteur public fait clairement apparaître deux profils centrés, pour le second degré, sur les agents âgés de +/- 62 ans et pour le premier degré sur les agents de +/- 59 ans.

Graphique 2 : Evolution du nombre de départs à la retraite (entre le 01/10/N-1 et le 30/09/N)



Graphique 3 : Evolution de l'âge moyen de départ à la retraite (entre le 01/10/N-1 et le 30/09/N)

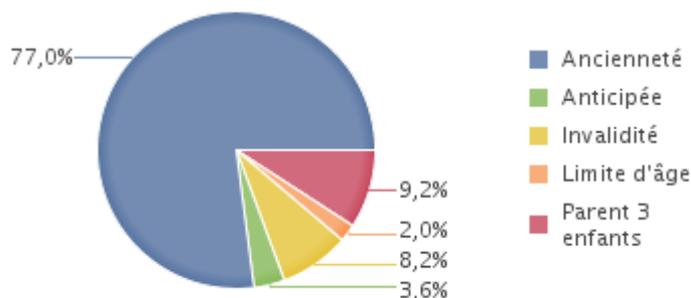


III - La carrière

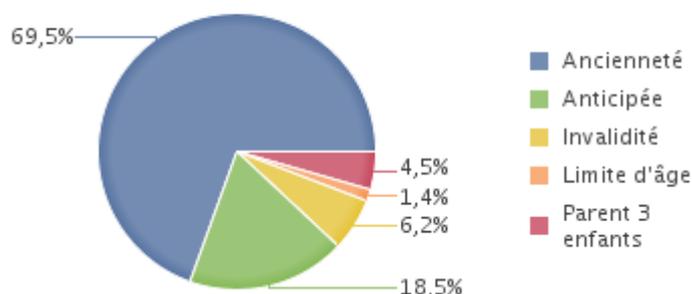
4 - Les retraites et autres départs définitifs

4.2 - Les enseignants du secteur public

Graphique 4 : Répartition des départs à la retraite des enseignants 1er degré du secteur public par type



Graphique 5 : Répartition des départs à la retraite des enseignants 2nd degré du secteur public par type

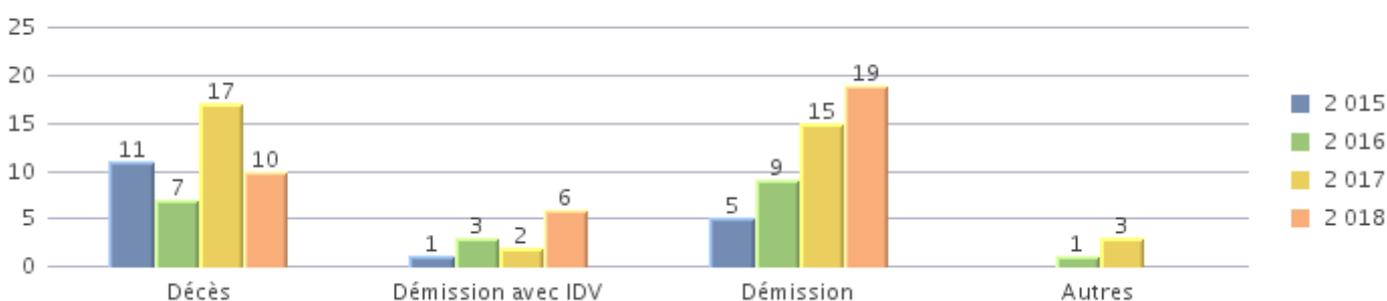


B - Autres départs définitifs des enseignants 1er et 2nd degrés public entre le 01/10/2017 et le 30/09/2018

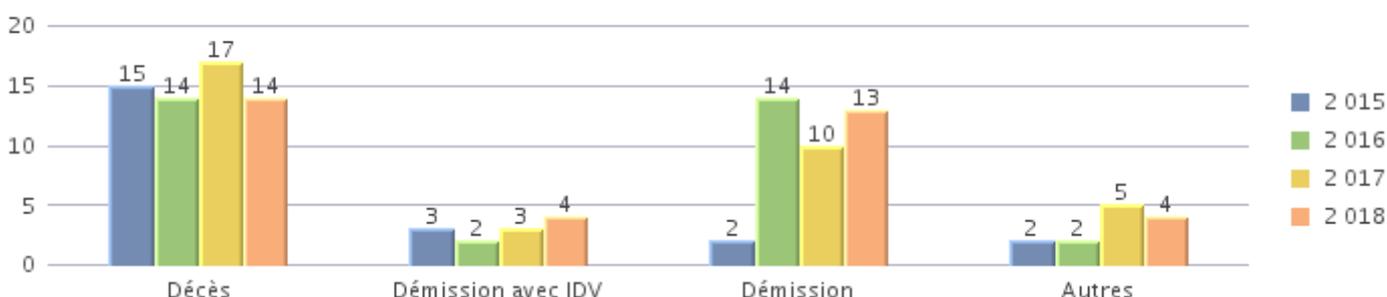
Tableau 2 : Autres départs définitifs des enseignants du public

		Effectifs	% femmes	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
Enseignants 1er degré public	Décès	10	60,0%	48,3	51,7	43,3
	Démission avec IDV	6	83,3%	43,7	43,6	44,0
	Démission	19	78,9%	43,7	45,0	38,8
Enseignants 1er degré public		35	74,3%	45,0	46,3	41,3
Enseignants 2nd degré public	Décès	14	42,9%	54,4	51,5	56,5
	Démission avec IDV	4	75,0%	50,0	49,7	51,0
	Démission	13	76,9%	43,8	43,3	45,3
	Autres	4	50,0%	51,0	58,0	44,0
Enseignants 2nd degré public		35	60,0%	49,5	48,0	51,9
Enseignants du secteur public		70	67,1%	47,3	47,0	47,8

Graphique 6 : Evolution des autres départs définitifs des enseignants 1er degré public



Graphique 7 : Evolution des autres départs définitifs des enseignants 2nd degré public



III - La carrière

4 - Les retraites et autres départs définitifs

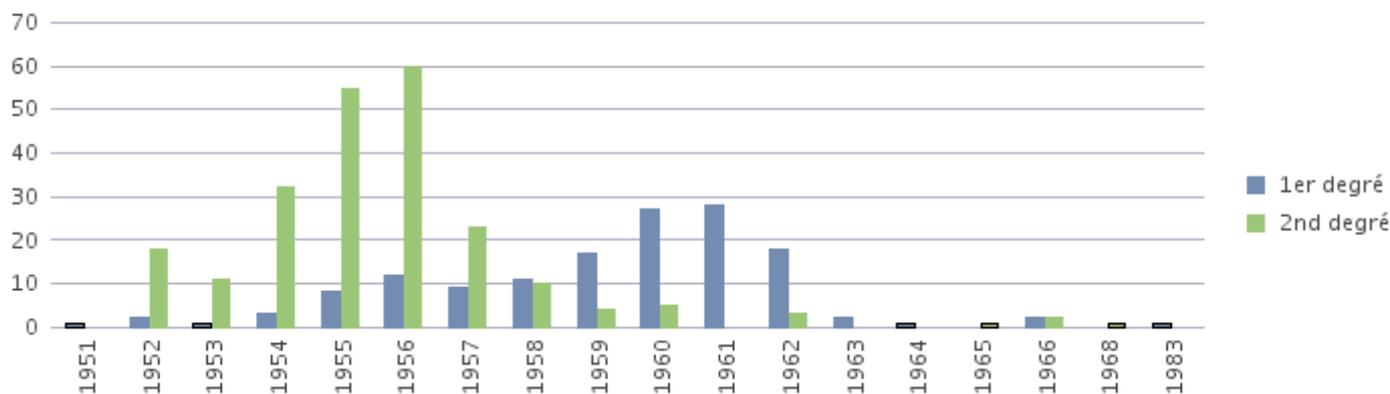
4.3 - Les enseignants du secteur privé

A - Départs à la retraite des enseignants 1er et 2nd degrés privé entre le 01/10/2017 et le 30/09/2018

Tableau 1 : Départs à la retraite des enseignants du privé

		Effectifs	% femmes	% corps au 01/12/2018	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
Enseignants 1er degré privé	Professeurs des écoles enseignement privé	142	92,3%	2,4%	58,6	58,5	59,5
	Instituteur	1	100,0%	2,1%	62,0	62,0	
Enseignants 1er degré privé		143	92,3%	2,4%	58,6	58,6	59,5
Enseignants 2nd degré privé	Professeurs agrégés enseignement privé	8	37,5%	2,8%	61,4	59,0	62,8
	Professeurs certifiés enseignement privé	161	68,9%	2,7%	62,3	61,9	62,9
	Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé	15	40,0%	2,2%	62,3	61,2	63,0
	Professeurs de lycée professionnel enseignement privé	29	65,5%	2,4%	62,0	61,4	63,0
	Adjoint d'enseignement enseignement privé	4	25,0%	4,8%	61,3	59,0	62,0
	Maître auxiliaire enseignement privé	7	42,9%	0,2%	63,0	61,0	64,5
		1	100,0%	33,3%	62,0	62,0	
Enseignants 2nd degré privé		225	64,0%	2,0%	62,2	61,7	63,0
Enseignants du secteur privé		368	75,0%	2,1%	60,8	60,2	62,6

Graphique 1 : Nombre de départs à la retraite d'enseignants du secteur privé par année de naissance



Graphique 2 : Évolution du nombre de départs à la retraite (entre le 01/10/N-1 et le 30/09/N)



Graphique 3 : Évolution de l'âge moyen du départ en retraite (entre le 01/10/N-1 et le 30/09/N)

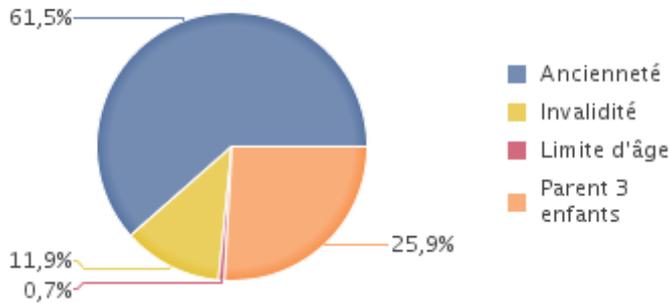


III - La carrière

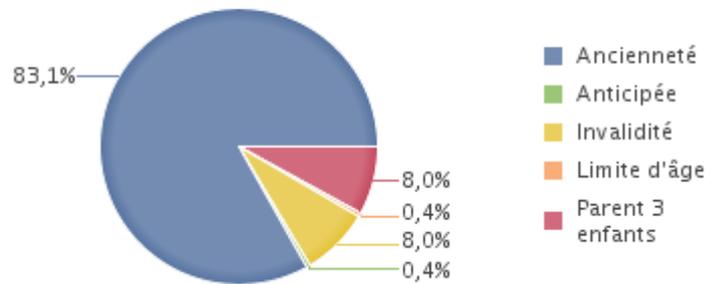
4 - Les retraites et autres départs définitifs

4.3 - Les enseignants du secteur privé

Graphique 4 : Répartition des départs en retraite des enseignants 1er degré privé par type



Graphique 5 : Répartition des départs en retraite des enseignants 2nd degré privé par type

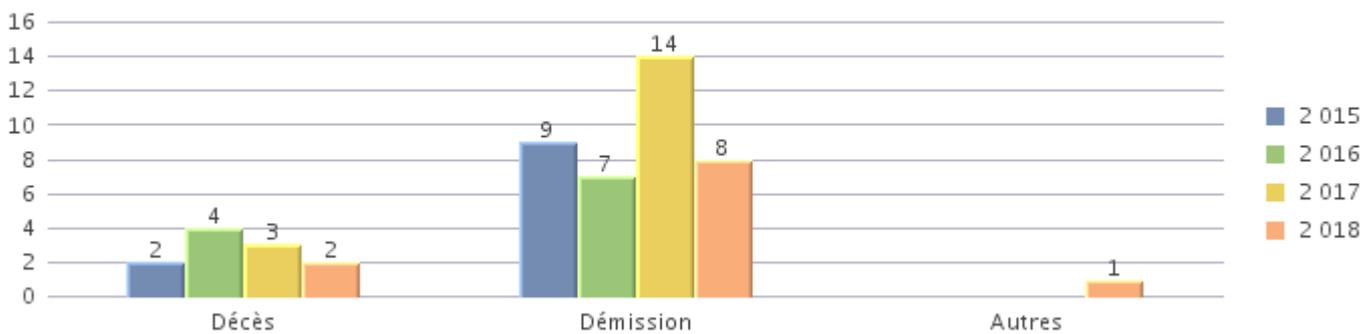


B - Autres départs définitifs des enseignants 1er et 2nd degrés privé entre le 01/10/2017 et le 30/09/2018

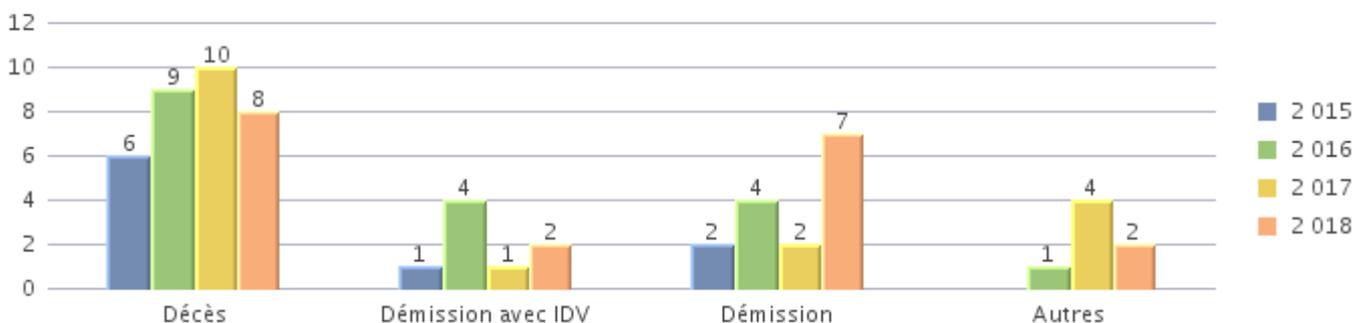
Tableau 2 : Autres départs définitifs des enseignants du privé

		Effectifs	% femmes	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
Enseignants 1er degré privé	Décès	2	50,0%	52,0	48,0	56,0
	Démission	8	100,0%	48,4	48,4	
	Autres	1		45,0		45,0
Enseignants 1er degré privé		11	81,8%	48,7	48,3	50,5
Enseignants 2nd degré privé	Décès	8	75,0%	57,5	56,8	59,5
	Démission avec IDV	2	100,0%	56,5	56,5	
	Démission	7	71,4%	49,0	45,2	58,5
	Autres	2	50,0%	44,5	29,0	60,0
Enseignants 2nd degré privé		19	73,7%	52,9	50,6	59,2
Enseignants du secteur privé		30	76,7%	51,4	49,7	56,7

Graphique 6 : Évolution des autres départs définitifs des enseignants 1er degré privé



Graphique 7 : Évolution des autres départs définitifs des enseignants 2nd degré privé



III - La carrière

4 - Les retraites et autres départs définitifs

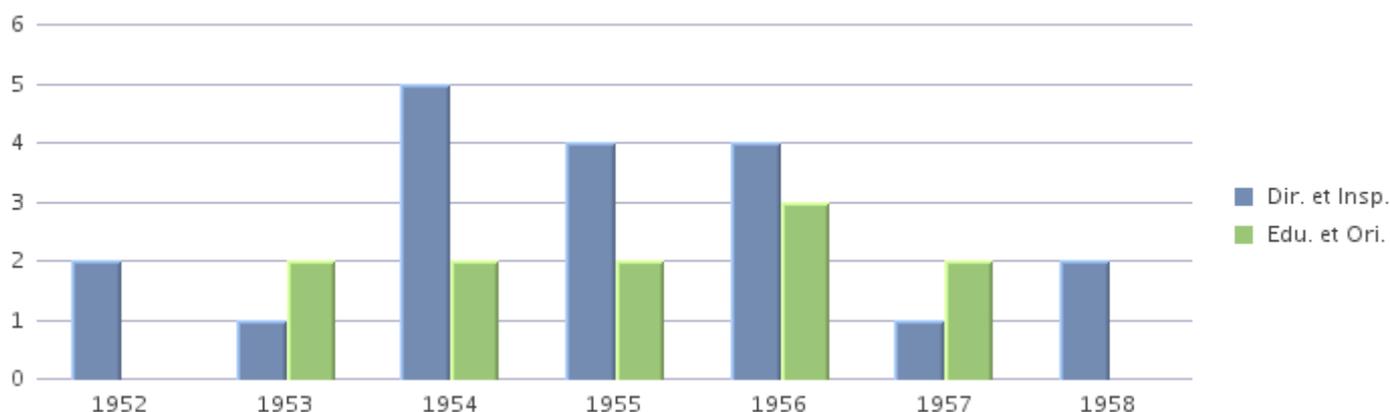
4.4 - Les personnels DIEO

A - Départs à la retraite des personnels DIEO entre le 01/10/2017 et le 30/09/2018

En 2017/2018, l'âge moyen de départ de ces personnels est 62 ans et 8 mois – âge le plus avancé parmi l'ensemble des corps et familles de métiers.

Tableau 1 : Départs à la retraite des personnels DIEO		Effectifs	% femmes	% corps au 30/11/2018	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
Personnels de direction et d'inspection	Personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation	15	33,3%	16,1%	62,5	62,2	62,6
	Inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux	3	100,0%	6,7%	63,3	63,3	
	Inspecteurs	1		1,1%	65,0		65,0
Personnels de direction et d'inspection		19	42,1%	8,4%	62,7	62,6	62,8
Personnels d'éducation et d'orientation	Conseillers principaux d'éducation	11	63,6%	2,7%	62,8	62,9	62,8
	Personnels d'éducation et d'orientation	11	63,6%	2,7%	62,8	62,9	62,8
Personnels DIEO		30	50,0%	4,7%	62,8	62,7	62,8

Graphique 1 : Nombre de départs à la retraite de personnels DIEO par année de naissance



Graphique 2 : Évolution du nombre de départs à la retraite de personnels DIEO (entre le 01/10/N-1 et le 30/09/N)



Graphique 3 : Évolution de l'âge moyen de départ à la retraite des personnels DIEO (entre le 01/10/N-1 et le 30/09/N)

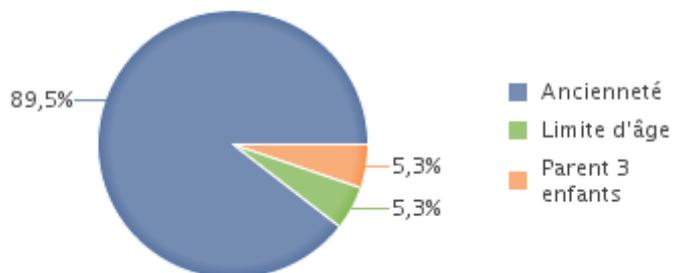


III - La carrière

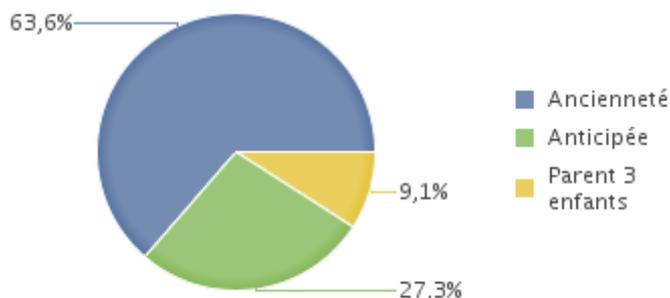
4 - Les retraites et autres départs définitifs

4.4 - Les personnels DIEO

Graphique 4 : Répartition des départs à la retraite des personnels de direction et d'inspection par type



Graphique 5 : Répartition des départs à la retraite des personnels d'éducation et d'orientation par type



B - Autres départs définitifs des personnels DIEO entre le 01/10/2017 et le 30/09/2018

Tableau 2 : Autres départs définitifs des personnels DIEO

		Effectifs	% femmes	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
Personnels de direction et d'inspection	Décès	1	100,0%	52,0	52,0	
	Autres					
Personnels de direction et d'inspection		1	100,0%	52,0	52,0	
Personnels d'éducation et d'orientation	Décès	4	50,0%	56,0	57,5	54,5
	Autres					
Personnels d'éducation et d'orientation		4	50,0%	56,0	57,5	54,5
Personnels DIEO		5	60,0%	55,2	55,7	54,5

Graphique 6 : Évolution des autres départs définitifs des personnels DIEO



III - La carrière

4 - Les retraites et autres départs définitifs

4.5 - Les personnels IATSS

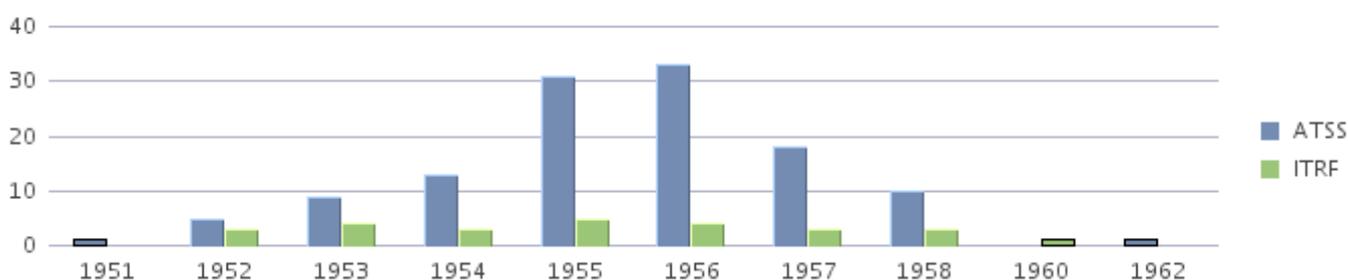
A - Départs à la retraite des personnels IATSS entre le 01/10/2017 et le 30/09/2018

L'âge de départ a augmenté en 2018 : +0.8 an pour les ITRFF et pour les ATSS

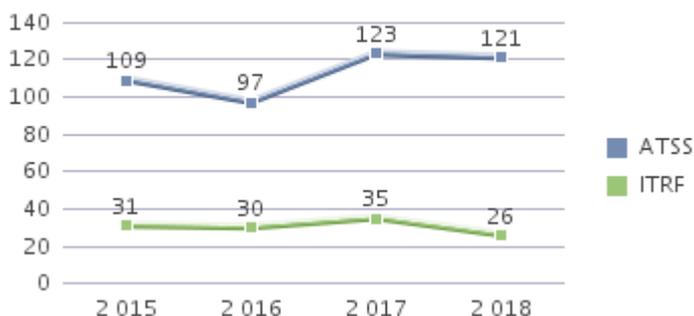
Tableau 1 : Départs à la retraite des personnels IATSS

		Effectifs	% femmes	% corps au 30/11/2018	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
ATSS	Attachés d'administration	16	50,0%	3,5%	63,1	63,1	63,0
	Secrétaire administratif	32	84,4%	4,0%	62,3	62,4	61,4
	Adjoint administratifs	48	95,8%	4,0%	62,2	62,2	62,0
	Adjoint technique des établissements d'enseignement	10	20,0%	7,9%	60,9	60,5	61,0
	Médecins	3	100,0%	4,7%	64,7	64,7	
	Infirmiers	10	100,0%	2,8%	62,6	62,6	
	Conseiller technique de service social des administrations	1	100,0%	5,3%	61,0	61,0	
	Assistants de service social des administrations	1	100,0%	0,9%	62,0	62,0	
ATSS		121	81,0%	3,9%	62,3	62,4	61,9
ITRF	Ingénieurs d'études	4	25,0%	6,0%	63,3	64,0	63,0
	Techniciens de recherche et de formation	2	100,0%	2,3%	61,0	61,0	
	Adjointes techniques de recherche et formation	16	62,5%	1,8%	62,5	63,0	61,7
	Ingénieurs de recherche du ministère chargé	4	75,0%	12,9%	62,8	62,0	65,0
ITRF		26	61,5%	2,4%	62,5	62,6	62,4
Personnels IATSS		147	77,6%	3,5%	62,3	62,4	62,0

Graphique 1 : Nombre de départs à la retraite des personnels IATSS par année de naissance



Graphique 2 : Évolution du nombre de départs à la retraite des personnels IATSS (entre le 01/10/N-1 et le 30/09/N)



Graphique 3 : Évolution de l'âge moyen de départ à la retraite des personnels IATSS (entre le 01/10/N-1 et le 30/09/N)



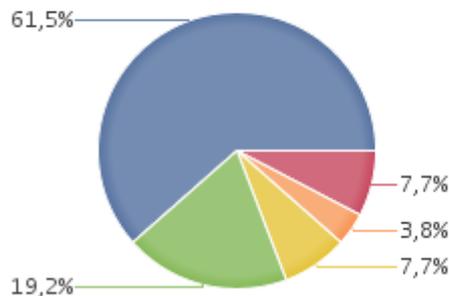
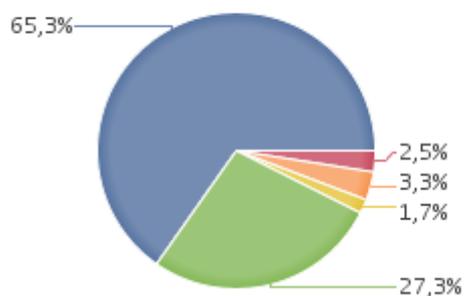
Graphique 3 : Répartition des départs à la retraite des personnels ATSS par type

Graphique 4 : Répartition des départs à la retraite des personnels ITRF par type

III - La carrière

4 - Les retraites et autres départs définitifs

4.5 - Les personnels IATSS

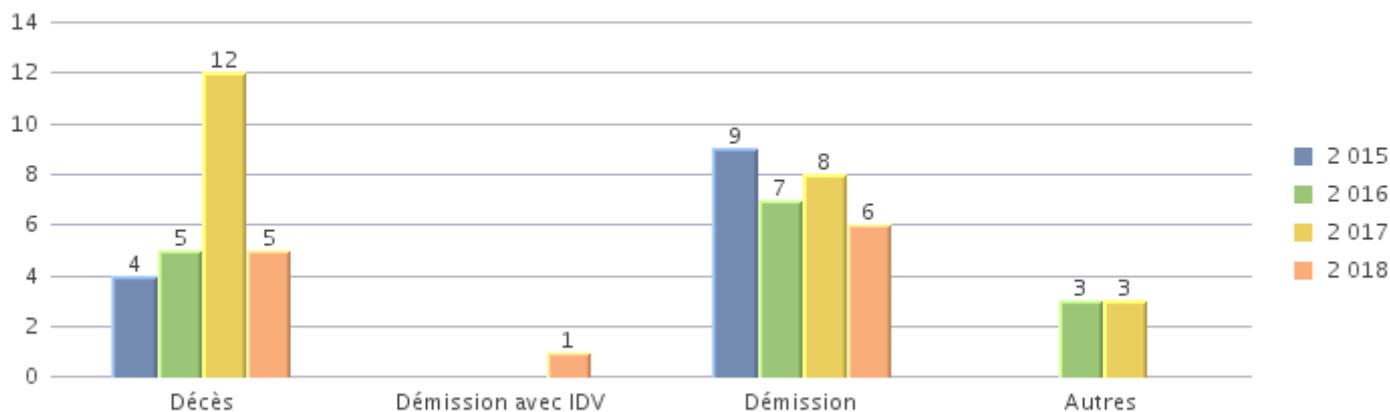


B - Autres départs définitifs des personnels IATSS entre le 01/10/2017 et le 30/09/2018

Tableau 2 : Autres départs définitifs des personnels IATSS

		Effectifs	% femmes	Age moyen	Age moyen femmes	Age moyen hommes
ATSS	Décès	4	75,0%	57,8	58,3	56,0
	Démission avec IDV	1	100,0%	57,0	57,0	
	Démission	5	80,0%	46,6	45,8	50,0
ATSS		10	80,0%	52,1	51,9	53,0
ITRF	Décès	1	100,0%	58,0	58,0	
	Démission	1		46,0		46,0
ITRF		2	50,0%	52,0	58,0	46,0
Personnels IATSS		12	75,0%	52,1	52,6	50,7

Graphique 5 : Évolution des autres départs définitifs des personnels IATSS



IV - La vie des personnels

Chiffres clés

LIEUX D'EXERCICE

En 2018 :

29,4% des effectifs exercent en écoles, 53,7% en établissements ;

L'affectation en zone de remplacement concerne 12,5% des enseignants du premier degré et 11,3% des enseignants du second degré du secteur public ;

3,9% des personnels de l'académie exercent en éducation prioritaire ;

88,9% des enseignants bretons sont affectés sur un seul établissement.

MOBILITE GEOGRAPHIQUE

Les mouvements des personnels du secteur public en 2018 :

Enseignants du 1er degré :

- le mouvement interdépartemental fait apparaître un solde positif de 49 personnes ;

- 688 candidats à l'entrée, au mouvement complémentaire (INEAT) contre 125 candidats à la sortie

(EXEAT) sont comptabilisés.

Enseignants du 2nd degré :

- 678 candidats ont participé au mouvement interacadémique ;

- 36,2% des candidats au mouvement intra-académique ont effectivement muté.

Personnels non enseignants :

- 50,3% des demandes de mutation des DIEO ont été satisfaites ;

- le solde positif du mouvement interacadémique des ATSS est de 10 personnes.

QUOTITES DE TRAVAIL

Dans l'académie de Rennes en 2018, le temps partiel concerne :

5 401 personnes soit 12,3 % des femmes et 4,9 % des hommes ;

12,8% des enseignants du secteur public et 10,2% des enseignants du secteur privé ;

4,5% des personnels DIEO et 15% des personnels IATSS

CONGES POUR RAISON DE SANTE

Au cours de l'année scolaire 2017/2018 :

la part des personnels ayant pris au moins un congé est de 48,4% chez les enseignants du public, 34,2% chez les enseignants du privé et 34,2% pour les personnels non-enseignants ;

le nombre de jours moyen par absence pour congé de maladie ordinaire est de 7,1 jours pour les enseignants du public, 6,2 pour les enseignants du privé et 5,4 pour les personnels non-enseignants.

SORTIES PROVISOIRES

Dans l'académie de Rennes au cours de l'année 2017/2018 :

380 agents ont bénéficié d'un congé parental (+ 15,1%) ;

348 personnes étaient en détachement (+ 13,3%) ;

922 situations de disponibilités ont été recensées (+ 6,6%).

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS

Dans l'académie de Rennes, pour l'année 2017/2018 :

Le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique s'élève à 506.674 euros ;

4 projets de reconversion ont été finalisés ;

57 enseignants disposent d'un poste adapté de courte ou de longue durée ;

109 dispositifs d'aménagement de poste de travail ont reçu agrément ;

611 accidents ont été recensés (accidents du travail, de trajet, de mission) ;

78 formations de prévention à la santé et à la sécurité au travail ont bénéficié à 1084 personnels de l'académie ;

801 agents ont été reçus par les conseillers en mobilité et carrière ;

1 950 personnes ont fait appel au service social en faveur des personnels.

IV - La vie des personnels

1 - Les lieux d'exercice / 3 - Les quotités de travail

Source et champ :

- Les données relatives aux lieux d'exercice et aux quotités de travail proviennent de l'entrepôt de données national BSA (Bilan Social Académique) issu des systèmes d'information de gestion des ressources humaines AGAPE, EPP, SIRHEN et AGORA des secteurs public et privé.
- Le champ des effectifs correspond à celui du chapitre II "Les effectifs et les caractéristiques démographiques"
- Le temps partiel correspond à la modalité de service d'un agent. Le crédit d'heures pour fonction élective (FE) et le temps incomplet (TI) ne sont pas considérés comme du temps partiel malgré une quotité de travail inférieure à 100 %.

2 - La mobilité géographique

Source et champ :

- Les informations concernant les mouvements ont été communiqués par les divisions de gestion des personnels (DPE, DPEP, DIPATE, DSDEN et DIVE).

4 - Les congés

Source et champ :

- Les données relatives aux congés (académiques et nationales) proviennent de l'entrepôt de données national BSA (Bilan Social Académique) issu des systèmes d'information de gestion des ressources humaines AGAPE, EPP, SIRHEN et AGORA des secteurs public et privé.
- Les congés pour raison de santé pris en compte dans ce chapitre sont les congés pour accueil d'enfant et les congés de maladie.
- Les congés pour accueil d'enfant comprennent :
 - les congés pour maternité (de 16 à 46 semaines selon le nombre d'enfants, ils peuvent être complétés par des congés pour grossesse pathologique)
 - les congés de paternité (de 11 à 18 jours selon le nombre d'enfants) et d'adoption (jusqu'à 22 semaines selon le nombre d'enfants)
- Les congés de maladie comprennent :
 - les congés de maladie ordinaire (qui ne peuvent excéder 12 mois consécutifs)
 - les congés longs (congés de longue maladie, congés de longue durée et congés de grave maladie ; renouvelés par périodes de 3 à 6 mois, ils ont une durée maximale de 3 ans pour les CLM et de 5 ans pour les CLD. Pour certaines pathologies, le CLM peut-être accordé de manière fractionnée : d'où une part plus ou moins importante de congés longs de très courte durée.)
 - les congés d'accidents du travail et de maladies professionnelles.
- Les congés sont observés au cours de l'année scolaire allant du 01/09/2017 au 31/08/2018. La durée des congés prend en compte les jours de congés pris au cours de cette période : les durées réelles des congés peuvent être tronquées, certains d'entre eux ayant pu commencer avant le début de la période et/ou poursuivre au-delà.
- Les références nationales sont calculées sur le même champ que les données académiques.
- La somme des répartitions en pourcentage peut être différente du total du fait des arrondis.

5 - Les sorties provisoires

Source et champ :

- Les données proviennent des systèmes d'information académiques de gestion des ressources humaines AGAPE, EPP, SIRHEN et AGORA des secteurs public et privé.
- Les personnels étudiés sont ceux étant sortis de façon provisoire d'une position d'activité dans son administration d'origine (académie de Rennes) au cours de la période d'observation du 01/09/2017 au 31/08/2018 (congé parental, détachement hors éducation nationale, disponibilité)
- Les sorties temporaires sont observées au cours de l'année scolaire étudiée. La durée prend en compte les jours en position de 'sortie' au cours de cette période : comme pour les congés, la durée réelle peut être tronquée.
- Une personne qui prolonge son état de sortie provisoire sera comptabilisée comme 1 personne avec 2 congés.
- Le nombre de jours de sorties temporaires est rapporté à 365 jours pour calculer un équivalent temps-plein année (ETPa).

6 - L'accompagnement des personnels

Source et champ :

- Les données proviennent des services et divisions concernés par le sujet : DPE, DIPATE, DPEP, DSDEN, SSA, SMA, SIA, service santé et sécurité au travail, cellule carrière mobilité.
- Cette partie est consacrée aux personnels travaillant dans les établissements et services administratifs du secteur public de l'académie de Rennes.

IV - La vie des personnels

1 - Les lieux d'exercice

1.1 - L'ensemble des personnels

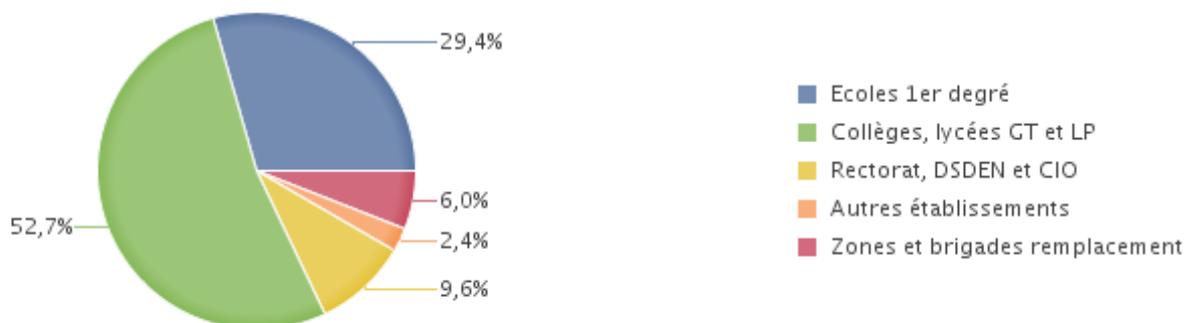
L'ensemble des personnels

Tous personnels confondus, 83,1% exercent leur activité au sein des établissements.

Tableau 1 : Poids des effectifs par type établissement

	Enseignants public		Enseignants privé		DIEO		IATSS		Surveillance et accompagnement des élèves		Total	
	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col
Ecoles maternelles	94,8%	4,2%	5,2%	0,4%							100,0%	2,2%
Ecoles élémentaires	57,1%	31,1%	42,9%	38,4%							100,0%	27,2%
Collèges	44,1%	23,1%	36,4%	31,4%	3,8%	39,7%	6,0%	27,4%	9,6%	22,1%	100,0%	26,2%
Lycées	49,8%	13,2%	31,7%	13,8%	2,5%	12,9%	8,5%	19,4%	7,5%	8,6%	100,0%	13,2%
Lycées professionnels	61,1%	6,1%	19,0%	3,1%	3,6%	7,0%	5,4%	4,6%	10,9%	4,7%	100,0%	4,9%
Lycées polyvalents	40,4%	6,7%	44,3%	12,2%	1,8%	5,9%	6,0%	8,6%	7,5%	5,4%	100,0%	8,3%
EREA	59,1%	0,5%			4,5%	0,7%	14,5%	1,0%	21,8%	0,8%	100,0%	0,4%
Etablissements spécialisés	69,5%	1,0%	29,0%	0,7%	0,5%	0,1%			1,0%	0,1%	100,0%	0,7%
Zones et brigades remplacement	99,1%	11,8%			0,9%	2,2%					100,0%	6,0%
Circonscriptions IEN	60,2%	1,3%			29,1%	12,6%	10,7%	2,0%			100,0%	1,1%
Rectorat, DSDEN et CIO	3,4%	0,7%			4,9%	18,5%	22,0%	36,4%	69,7%	58,2%	100,0%	9,6%
Autres	74,0%	0,3%			1,0%	0,1%	18,8%	0,6%	6,3%	0,1%	100,0%	0,2%
Total	49,9%	100,0%	30,3%	100,0%	2,5%	100,0%	5,8%	100,0%	11,4%	100,0%	100,0%	100,0%

Graphique 1 : Répartition des personnels par type établissement d'exercice



Graphique 2 : Évolution du poids de la répartition des effectifs par type d'établissement



IV - La vie des personnels

1 - Les lieux d'exercice

1.2 - Les enseignants du secteur public

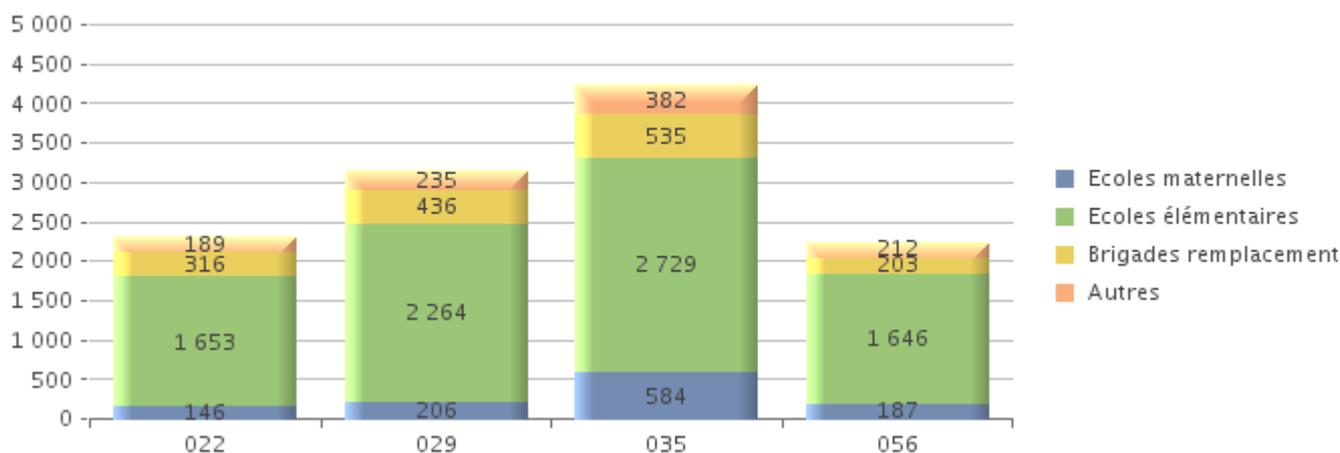
A - Les enseignants 1er degré du secteur public

79% des titulaires des corps de professeurs des écoles et instituteurs assurent leur service en école primaire ; ils sont plus d'un sur dix à être affecté à titre principal en brigade de remplacement.

Tableau 1 : Poids des enseignants 1er degré par type établissement

	Professeurs des écoles		Instituteurs		Agent contractuel premier degré		Enseignants 1er degré public	
	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col
Ecoles maternelles	99,4%	9,4%	0,5%	14,6%	0,1%	16,7%	100,0%	9,4%
Ecoles élémentaires	99,7%	69,6%	0,3%	53,7%	0,0%	16,7%	100,0%	69,5%
Etablissements spécialisés	99,6%	2,0%			0,4%	16,7%	100,0%	2,0%
Etablissements 2nd degré	100,0%	3,2%					100,0%	3,2%
Brigades remplacement	99,1%	12,4%	0,7%	24,4%	0,2%	50,0%	100,0%	12,5%
Circonscriptions IEN	99,7%	2,8%	0,3%	2,4%			100,0%	2,8%
Autres	96,8%	0,5%	3,2%	4,9%			100,0%	0,5%
Total	99,6%	100,0%	0,3%	100,0%	0,1%	100,0%	100,0%	100,0%

Graphique 1 : Répartition des enseignants 1er degré public par département et type établissement d'exercice



Graphique 2 : Évolution du poids des enseignants 1er degré public affectés en unité d'enseignement (hors brigades de remplacement, services administratifs, circonscriptions...)



IV - La vie des personnels

1 - Les lieux d'exercice

1.2 - Les enseignants du secteur public

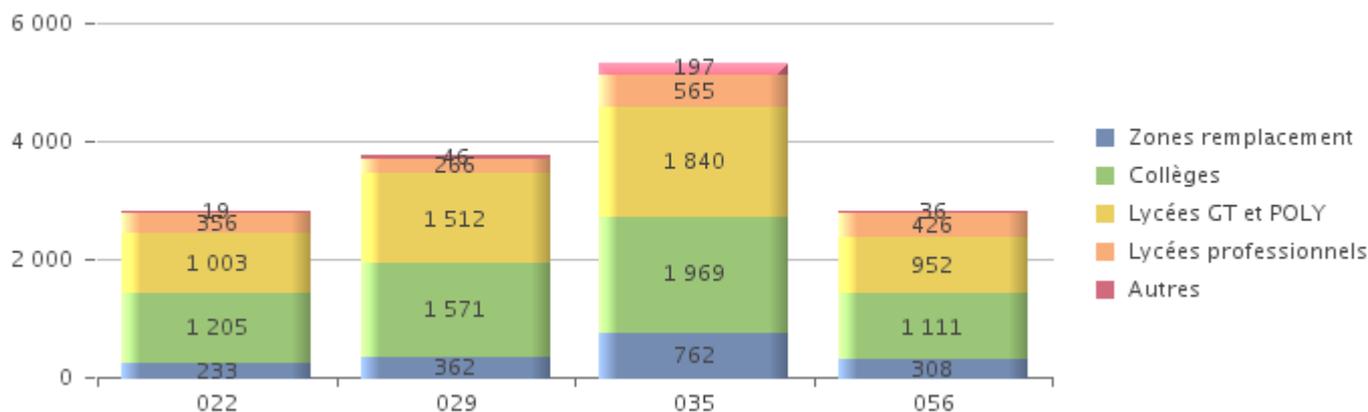
B - Les enseignants 2nd degré du secteur public

L'affectation des personnels du 2nd degré est dans neuf cas sur dix en établissement ; plus de sept agrégés sur dix exercent en lycée ; plus d'un certifié sur deux en collège. Le poids des "Autres enseignants" est stable.

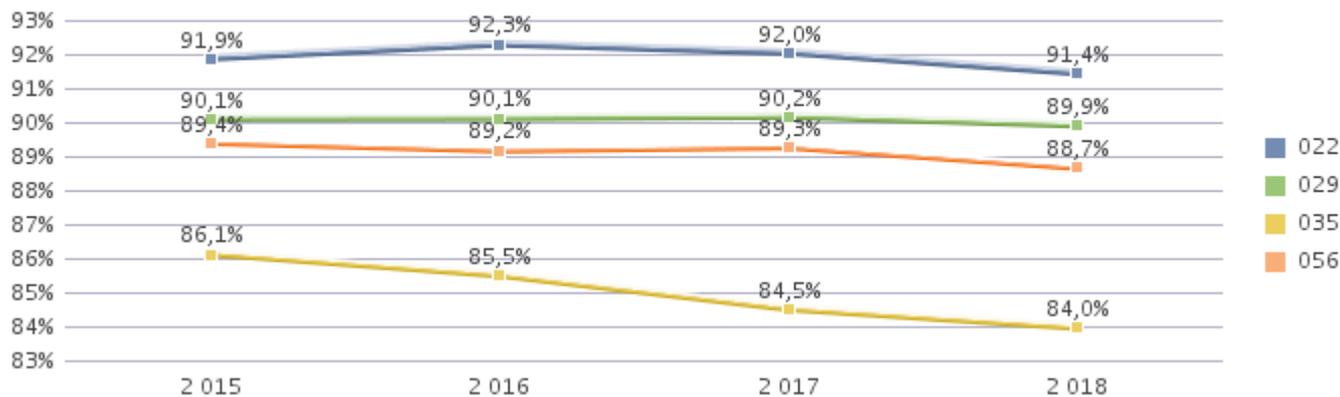
Tableau 2 : Poids des enseignants 2nd degré par type établissement

	Professeurs agrégés		Professeurs certifiés et PEPS		Professeurs LP		PEGC		Autres enseignants		Contractuels		Total	
	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col
Collèges	4,6%	15,6%	85,4%	52,3%	2,1%	5,9%	0,6%	91,7%	1,1%	34,0%	6,2%	31,7%	100,0%	39,7%
Lycées GT	29,1%	59,2%	63,3%	23,2%	0,5%	0,9%			2,8%	49,2%	4,3%	13,0%	100,0%	23,8%
Lycées polyvalents	14,2%	14,7%	48,4%	9,1%	29,3%	25,5%			1,0%	9,1%	7,1%	11,1%	100,0%	12,2%
Lycées professionnels	0,5%	0,5%	8,7%	1,5%	77,2%	60,4%			0,4%	3,6%	13,2%	18,5%	100,0%	10,9%
EREA			11,1%	0,1%	62,5%	2,2%			5,6%	2,0%	20,8%	1,3%	100,0%	0,5%
Zones remplacement	9,5%	9,1%	72,9%	12,7%	5,0%	4,0%	0,1%	5,6%	0,2%	1,5%	12,3%	17,8%	100,0%	11,3%
Rectorat, DSDEN et CIO	5,0%	0,3%	40,0%	0,5%	11,7%	0,7%					43,3%	4,5%	100,0%	0,8%
Autres	8,5%	0,5%	59,4%	0,7%	8,5%	0,4%	0,9%	2,8%	0,9%	0,5%	21,7%	2,0%	100,0%	0,7%
Total	11,7%	100,0%	64,9%	100,0%	14,0%	100,0%	0,2%	100,0%	1,3%	100,0%	7,8%	100,0%	100,0%	100,0%

Graphique 3 : Répartition des enseignants 2nd degré public par type établissement d'exercice



Graphique 4 : Évolution du poids des enseignants 2nd degré public affectés en unité d'enseignement (hors zones de remplacement, services administratifs, CIO...)



IV - La vie des personnels

1 - Les lieux d'exercice

1.3 - Les enseignants du secteur privé

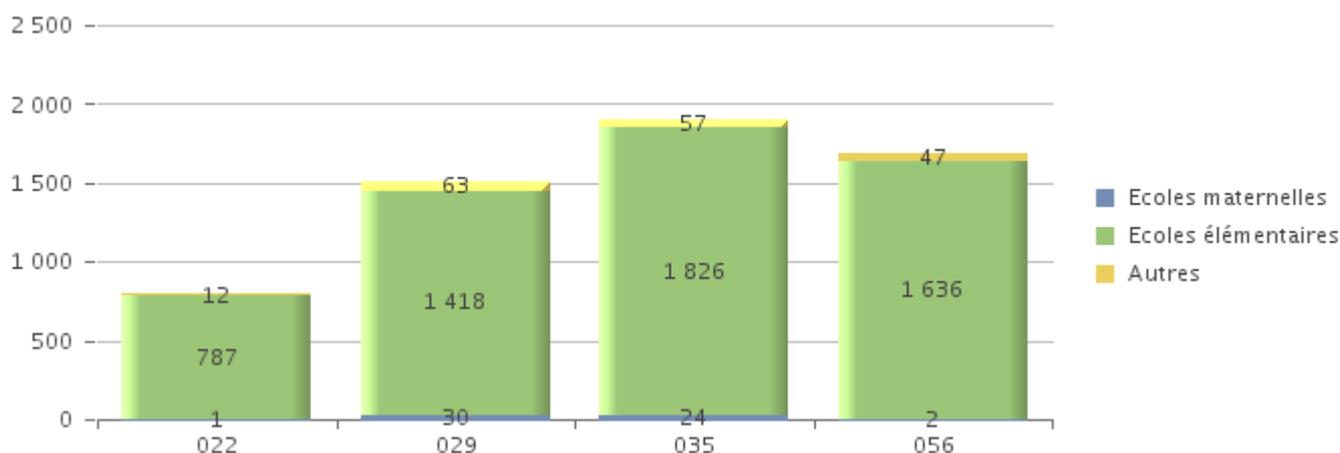
A - Les enseignants 1er degré du secteur privé

L'organisation du réseau y étant différente du public (inexistence des zones de remplacement), l'enseignement privé se caractérise par l'installation de la totalité de ses personnels dans les écoles et établissements.

Tableau 1 : Poids des enseignants 1er degré privé par type établissement

	Professeurs des écoles enseignement privé		Instituteur		Total	
	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col
Ecoles maternelles	100,0%	1,0%			100,0%	1,0%
Ecoles élémentaires	99,3%	96,0%	0,7%	100,0%	100,0%	96,0%
Etablissements spécialisés	100,0%	1,5%			100,0%	1,5%
Etablissements 2nd degré	100,0%	1,6%			100,0%	1,6%
Total	99,4%	100,0%	0,6%	100,0%	100,0%	100,0%

Graphique 1 : Répartition des enseignants 1er degré privé par département et type établissement



IV - La vie des personnels

1 - Les lieux d'exercice

1.3 - Les enseignants du secteur privé

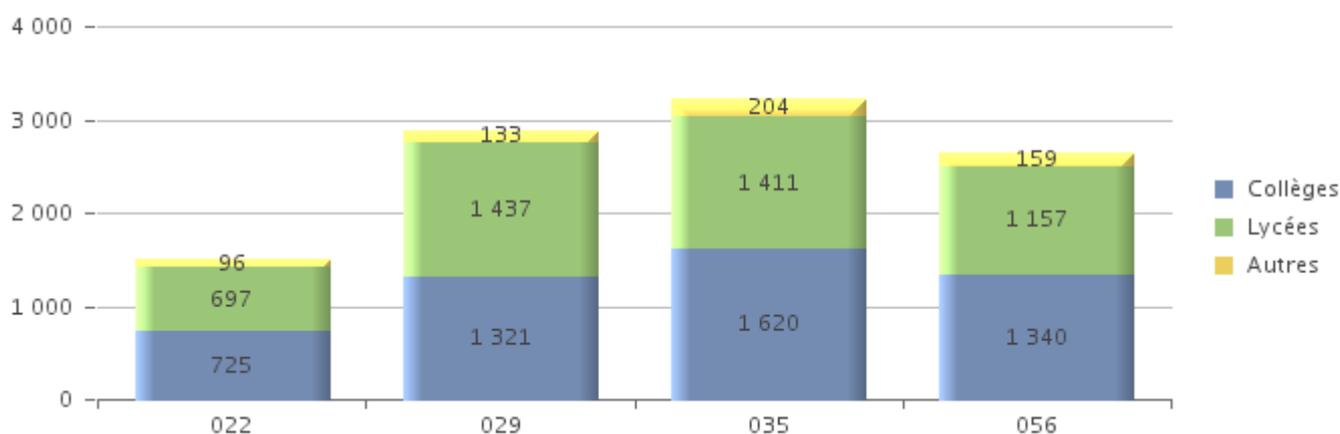
B - Les enseignants 2nd degré du secteur privé

Au global, un enseignant du privé sur deux exerce en collège ; huit agrégés sur dix exercent en lycée. Maîtres auxiliaires et autres catégories d'enseignants sont plutôt affectés en collège.

Tableau 2 : Poids des enseignants 2nd degré privé par type établissement

	Professeurs agrégés		Professeurs certifiés et PEPS		Professeurs LP		PEGC		Autres enseignants		Maîtres auxiliaires		Total	
	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col	% ligne	% col
Ecoles											100,0%	27,5%	100,0%	5,5%
Collèges	1,1%	19,6%	80,6%	60,4%	1,9%	7,8%	0,0%	100,0%	1,1%	62,8%	15,3%	37,3%	100,0%	48,6%
Lycées GT	6,7%	51,5%	74,6%	25,0%	5,8%	11,0%			0,8%	19,8%	12,2%	13,3%	100,0%	21,7%
Lycées polyvalents	4,3%	28,9%	48,0%	14,1%	32,5%	53,8%			0,6%	12,8%	14,6%	14,0%	100,0%	19,1%
Lycées professionnels			7,4%	0,6%	64,9%	27,4%			0,6%	3,5%	27,1%	6,6%	100,0%	4,9%
Autres									3,6%	1,2%	96,4%	1,3%	100,0%	0,3%
Total	2,8%	100,0%	64,9%	100,0%	11,5%	100,0%	0,0%	100,0%	0,8%	100,0%	19,9%	100,0%	100,0%	100,0%

Graphique 2 : Répartition des enseignants 2nd degré privé par département et type établissement



Graphique 3 : Évolution du poids des enseignants 2nd degré privé en collège et lycée



IV - La vie des personnels

1 - Les lieux d'exercice

1.4 - Les enseignants titulaires remplaçants du secteur public

Enseignants remplaçants 1er et 2nd degrés du secteur public

Affectés en zones ou brigades de remplacement, les enseignants y sont globalement plus jeunes – avec fréquemment une moyenne de 6 ans d'écart avec leurs homologues en établissement.

Tableau 1 : Enseignants affectés en bridage ou zone de remplacement par corps

		Effectifs Rempl.	% effectifs acad	Age moyen Rempl.	Age moyen hors Rempl.	Part des moins 30 ans Rempl
Enseignants 1er degré public	Professeurs des écoles	1 477	12,4%	38,3	44,1	32,2%
	Instituteurs	10	24,4%	54,3	53,8	
Enseignants 1er degré public		1 487	12,5%	38,4	44,2	32,2%
Enseignants 2nd degré public	Professeurs agrégés du second degré	158	9,1%	40,7	47,9	38,0%
	Professeurs certifiés	1 093	12,8%	40,9	47,1	30,8%
	Professeurs d'éducation physique et sportive	121	12,1%	38,5	46,2	23,7%
	Professeurs de lycée professionnel	83	4,0%	50,2	48,6	
	Professeurs d'enseignement général de collège éduc nat	2	5,6%	58,5	59,4	
	Chargés d'enseignement	1	3,4%	60,0	59,5	
	Adjoints d'enseignement	2	100,0%	61,5		
Enseignants 2nd degré public		1 460	10,9%	41,3	47,4	29,7%
Enseignants remplaçants		2 947	11,6%	39,8	45,9	31,3%

Graphique 1 : Évolution des enseignants titulaires du secteur public affectés pour le remplacement



Graphique 2 : Age moyen des enseignants du 1er degré public selon leur affectation



Graphique 3 : Age moyen des enseignants du 2nd degré public selon leur affectation



IV - La vie des personnels

1 - Les lieux d'exercice

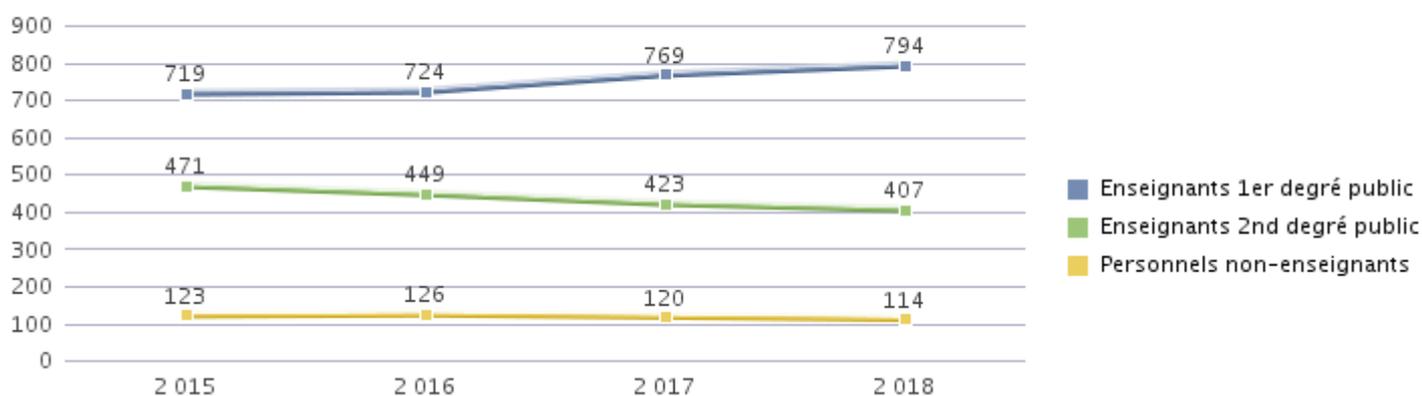
1.5 - L'affectation en éducation prioritaire

A - Ensemble des personnels affectés en éducation prioritaire (ECLAIR et RRS jusqu'en 2014 / REP et REP+ à partir de 2015)

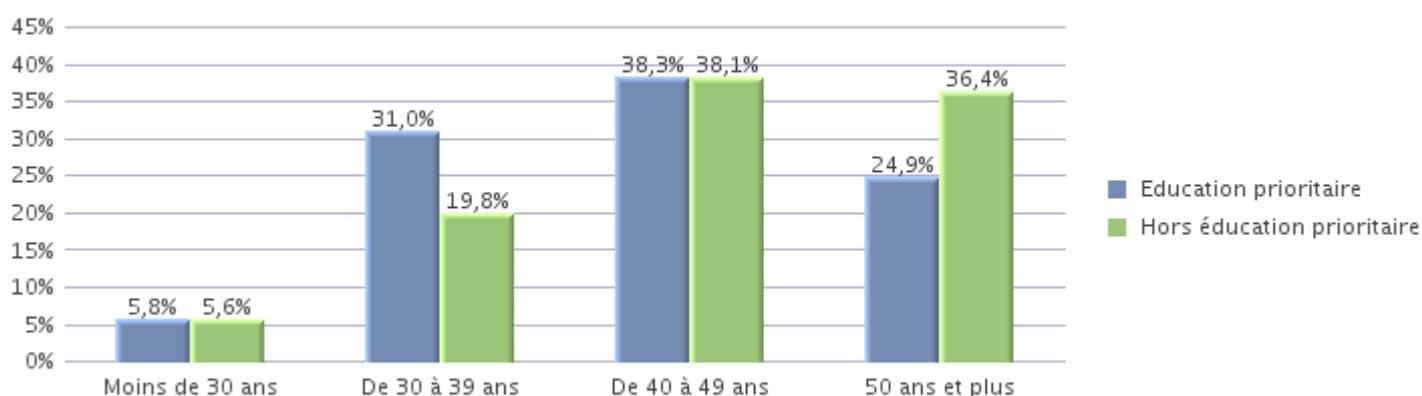
Tous types de personnels confondus, l'éducation prioritaire concerne 1 438 personnes ; en 2015 s'est opéré un renforcement de ces moyens au profit du primaire et un réajustement en collège consécutif à la réforme de la carte de l'éducation prioritaire entrée en vigueur à la rentrée 2015.

Tableau 1 : Effectifs affectés en éducation prioritaire	Effectifs en EP	% effectifs acad	% col	Dont non-titulaires	Effectifs écoles	Effectifs collèges	Age moyen EP	Age moyen hors EP
							43,1	45,6
Enseignants 1er degré public	794	6,7%	60,4%		744	50	42,1	43,5
Enseignants 2nd degré public	407	2,8%	31,0%	30		407	44,4	46,5
DIEO	41	3,1%	3,1%			41	48,9	49,9
IATSS	73	2,4%	5,6%	13		73	44,1	47,4
Personnels en éducation prioritaire	1 315	4,2%	100,0%	43	744	571	43,1	45,6
					56,6%	43,4%		

Graphique 1 : Évolution des personnels affectés en éducation prioritaire



Graphique 2 : Répartition des effectifs par tranche d'âge selon leur affectation



IV - La vie des personnels

1 - Les lieux d'exercice

1.5 - L'affectation en éducation prioritaire

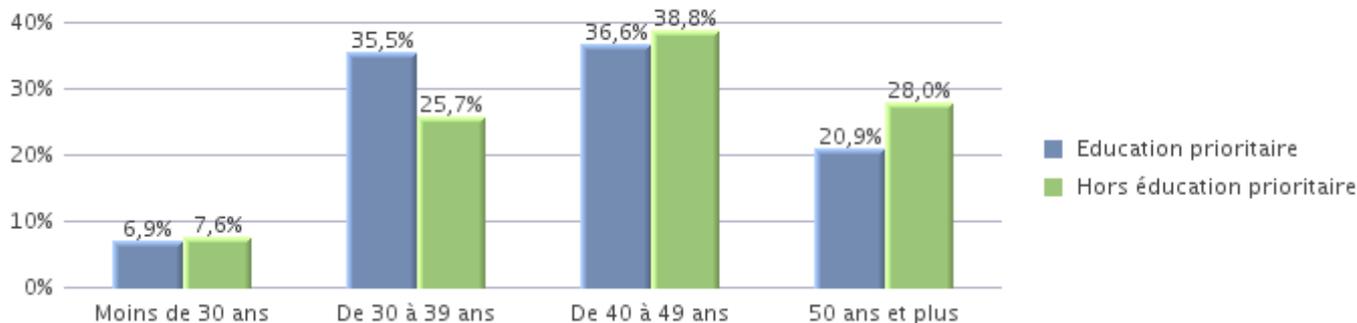
B - Enseignants du 1er et 2nd degrés public affectés en éducation prioritaire

Sur les 1 201 enseignants affectés en éducation prioritaire, 66,1% le sont dans le 1er degré. Dans le 2nd degré, sept enseignants sur dix relèvent du corps des certifiés.

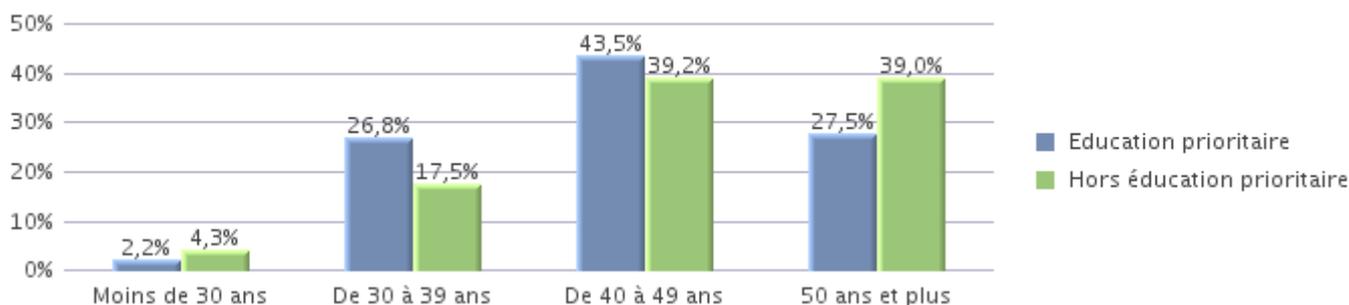
Tableau 2 : Effectifs enseignants par corps affectés en éducation prioritaire

		Effectifs en EP	% effectifs acad	% col	Effectifs écoles	Effectifs collèges	Age moyen EP	Age moyen hors EP
Enseignants 1er degré public	Professeurs des écoles	792	6,7%	99,7%	742	50	42,0	43,5
	Instituteurs	2	4,9%	0,3%	2		55,5	53,9
Enseignants 1er degré public		794	6,7%	66,1%	744	50	42,1	43,5
Enseignants 2nd degré public	Professeurs agrégés du second degré	31	1,8%	7,6%		31	45,5	47,3
	Professeurs certifiés	293	3,4%	72,0%		293	44,2	46,3
	Professeurs d'éducation physique et sportive	35	3,5%	8,6%		35	44,6	45,3
	Professeurs de lycée professionnel	15	0,7%	3,7%		15	49,1	48,7
	Professeurs d'enseignement général de collège éduc nat	1	2,8%	0,2%		1	58,0	59,4
	Chargés d'enseignement	2	6,9%	0,5%		2	58,0	59,6
	Maître auxiliaire	3	4,2%	0,7%		3	57,3	53,4
	Agent contractuel second degré	27	2,4%	6,6%		27	40,4	41,2
Enseignants 2nd degré public		407	2,8%	33,9%		407	44,4	46,4
Enseignants en éducation prioritaire		1 201	4,5%	100,0%	744	457	42,9	45,2

Graphique 3 : Répartition des enseignants du 1er degré par tranche d'âge selon leur affectation



Graphique 4 : Répartition des enseignants du 2nd degré par tranche d'âge selon leur affectation



IV - La vie des personnels

1 - Les lieux d'exercice

1.6 - Les affectations multiples des enseignants

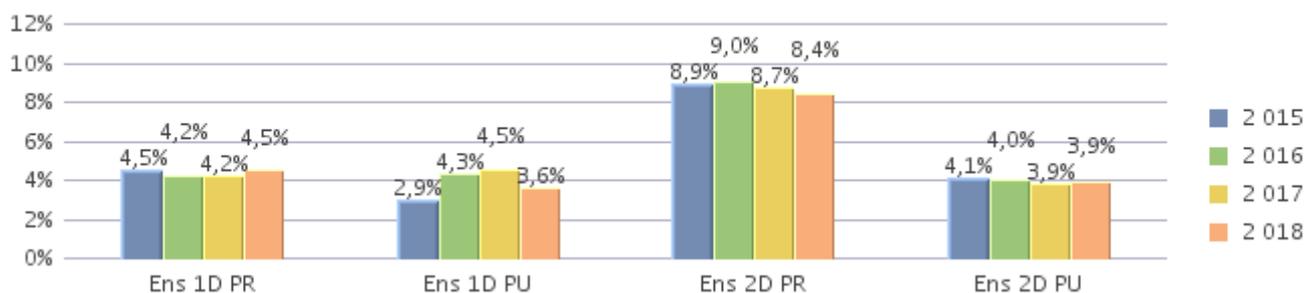
A - Les enseignants multi-affectés

11,1% des enseignants bretons sont affectés sur plusieurs établissements (pouvant se situer ou non dans la même localité). Il s'agit d'une réalité de gestion plus fréquente dans le secteur privé ; les enseignants concernés étant majoritairement en milieu de carrière.

Tableau 1 : Enseignants ayant au moins deux affectations dans des établissements différents / dans des villes différentes

		Plusieurs établissements			Plusieurs villes		
		Effectifs	% corps	Age moyen	Effectifs	% corps	Age moyen
Enseignants public	Enseignants 1er degré public	604	5,1%	43,4	435	3,6%	35,9
	Enseignants 2nd degré public	1 267	8,6%	46,4	580	3,9%	40,5
Enseignants public		1 871	7,0%	40,8	1 015	3,8%	38,5
Enseignants privé	Enseignants 1er degré privé	290	4,9%	44,1	268	4,5%	42,5
	Enseignants 2nd degré privé	2 598	25,2%	45,3	865	8,4%	41,7
Enseignants privé		2 888	17,8%	43,6	1 133	7,0%	41,9
Total enseignants public et privé		4 759	11,1%	42,5	2 148	5,0%	40,3

Graphique 1 : Évolution de la part des enseignants ayant au moins deux affectations dans plusieurs villes



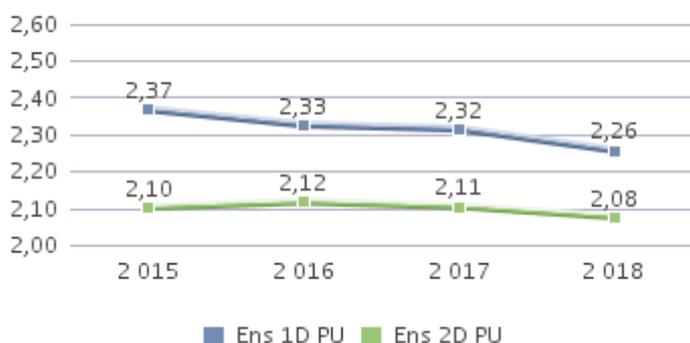
B - Le détail des affectations multiples dans plusieurs villes

Parmi les 435 enseignants du premier degré public concernés par des affectations multiples dans plusieurs villes, 24,4% sont affectés dans au moins trois villes différentes ; ce n'est le cas que pour 7,4% des enseignants du second degré public multi-affectés. Dans le secteur privé, ces chiffres s'élèvent à 30,2% des enseignants du 1er degré concernés et 8,7% des enseignants du second degré multi-affectés.

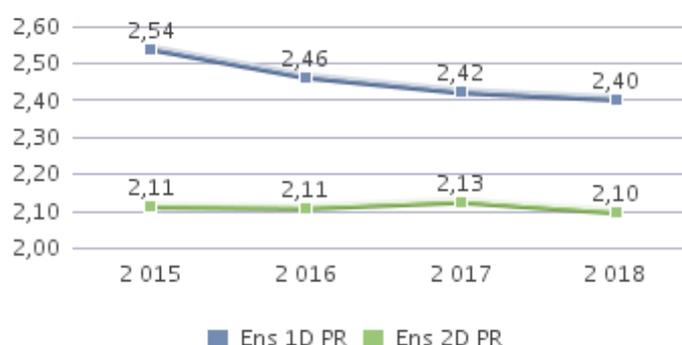
Tableau 2 : Répartition des effectifs multi-affectés selon le nombre de villes d'affectation

		2	3	4	Total	Effectifs
		Enseignants public	Enseignants 1er degré public	75,6%	23,0%	1,4%
	Enseignants 2nd degré public	92,6%	7,1%	0,3%	100,0%	580
Enseignants public		85,3%	13,9%	0,8%	100,0%	1 015
Enseignants privé	Enseignants 1er degré privé	69,8%	20,1%	10,1%	100,0%	268
	Enseignants 2nd degré privé	91,3%	7,5%	1,2%	100,0%	865
Enseignants privé		86,2%	10,5%	3,3%	100,0%	1 133
Total enseignants des secteurs public et privé		85,8%	12,1%	2,1%	100,0%	2 148

Graphique 2 : Nombre moyen d'affectations des enseignants du secteur public multi-affectés dans plusieurs villes



Graphique 3 : Nombre moyen d'affectations des enseignants du secteur privé multi-affectés dans plusieurs villes



IV - La vie des personnels

2 - La mobilité géographique

2.1 - Les enseignants 1er degré du secteur public

A - Le mouvement interdépartemental (permutations informatisées) 2018

Quel que soit le département d'affectation demandé par les candidats à un poste de professeur des écoles, le taux de satisfaction à en attendre est inférieur à 5%, hormis pour l'Ille-et-Vilaine (effet démographique) ; parallèlement, lorsque les candidats demandent à sortir de leur département, la satisfaction de ce vœu a une fréquence diminuée par rapport à 2017 (- 9,6 points).

		Enseignants 1er degré				Total enseignants 1er degré public
		Côtes d'Armor (22)	Finistère (29)	Ille-et-Vilaine (35)	Morbihan (56)	
Entrée	Désirant entrer	648	780	999	1 076	3 503
	Entrant satisfait	32	19	76	16	143
Taux de satisfaction		4,9%	2,4%	7,6%	1,5%	4,1%
Sortie	Désirant sortir	119	16	117	32	284
	Sortant satisfait	28	16	39	11	94
Taux de satisfaction		23,5%	100,0%	33,3%	34,4%	33,1%
Solde Permutations		4	3	37	5	49
Ratio Entrées / Sorties		1,1	1,2	1,9	1,5	1,5

Graphique 1 : Évolution du taux de demandes d'entrée satisfaites



		Enseignants 1er degré				Total enseignants 1er degré public
		Côtes d'Armor (22)	Finistère (29)	Ille-et-Vilaine (35)	Morbihan (56)	
Convenances personnelles	Demandes	53	6	67	16	142
	Demandes satisfaites	11	6	18	3	38
Convenances personnelles		20,8%	100,0%	26,9%	18,8%	26,8%
Rapprochement familial	Demandes	66	7	50	16	139
	Demandes satisfaites	17	7	21	6	51
Rapprochement familial		25,8%	100,0%	42,0%	37,5%	36,7%
Vœux liés	Demandes	0	2	0	0	2
	Demandes satisfaites	0	2	0	0	2
Vœux liés			100,0%			100,0%
Taux de satisfaction		23,5%	100,0%	33,3%	28,1%	32,2%

IV - La vie des personnels

2 - La mobilité géographique

2.1 - Les enseignants 1er degré du secteur public

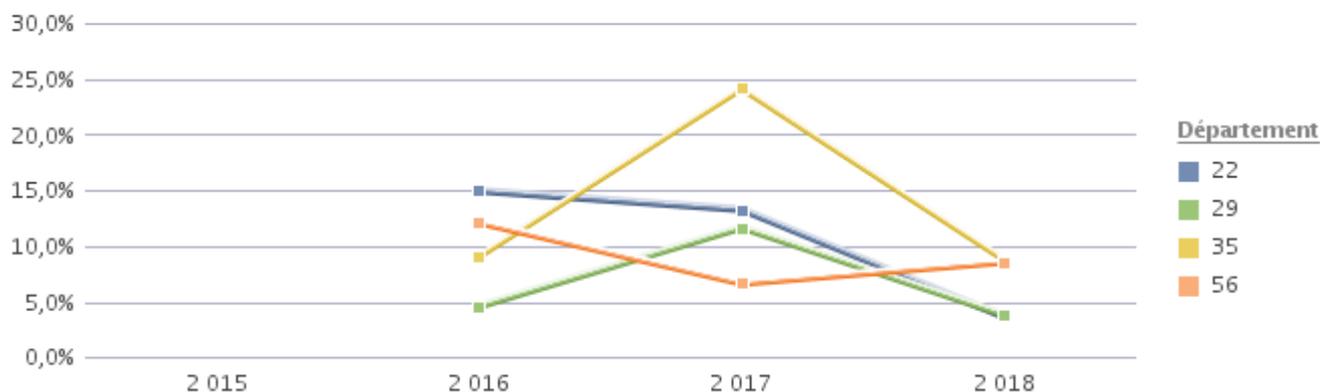
B - Le mouvement complémentaire (INEAT / EXEAT) 2018

L'organisation d'un mouvement complémentaire a permis l'entrée de 26 personnes, au bénéfice notable du Morbihan.

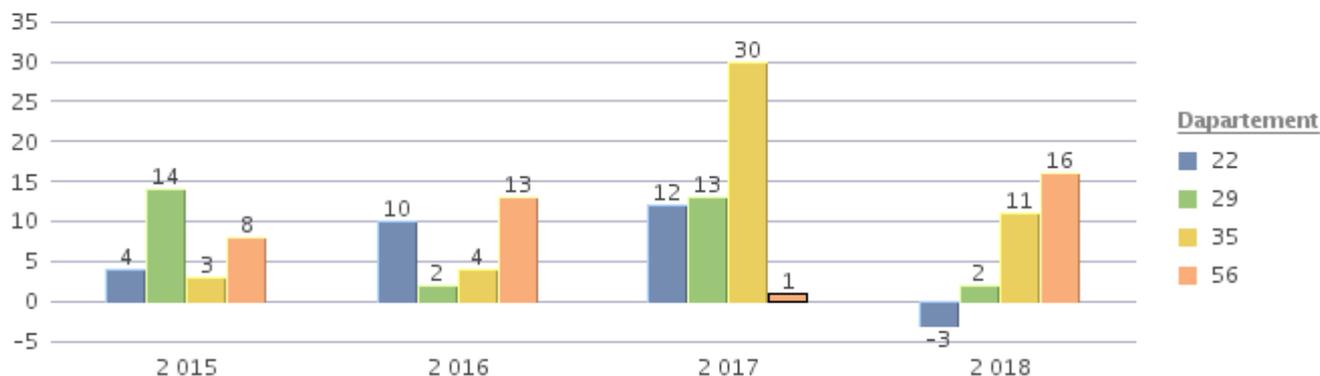
Tableau 3 : INEAT / EXEAT

		Enseignants 1er degré				Total enseignants 1er degré public
		Côtes d'Armor (22)	Finistère (29)	Ille-et-Vilaine (35)	Morbihan (56)	
INEAT	Désirant entrer	110	209	171	198	688
	Entrant satisfait	4	8	15	17	44
Taux de satisfaction		3,6%	3,8%	8,8%	8,6%	6,4%
EXEAT	Désirant sortir	62	8	32	23	125
	Sortant satisfait	7	8	4	6	25
Taux de satisfaction		11,3%	100,0%	12,5%	26,1%	20,0%
Exceptionnel	Entrant	0	2	0	5	7
Solde INEAT / EXEAT		-3	2	11	16	26
Ratio Entrées / Sorties		0,57	1,25	3,75	3,67	2,04

Graphique 2 : Évolution du taux de demandes d'INEAT satisfaites



Graphique 3 : Évolution du solde entrants/sortants par département (INEAT, EXEAT et mouvement complémentaire exceptionnel)



IV - La vie des personnels

2 - La mobilité géographique

2.2 - Les personnels enseignants 2nd degré, d'éducation et d'orientation du secteur public

A - Le mouvement interacadémique 2018

L'académie de Rennes se caractérise par un mouvement interacadémique au solde positif de 485 entrants ; son ratio entrées/sorties (égal à 10,8 y compris les néo-titulaires) en fait une des académies les plus attractives de France.

		Personnels enseignants, d'éducation et d'orientation 2nd degré public			
		2 015	2 016	2 017	2 018
Candidats	Participants obligatoires stagiaires	794	564	510	541
	Participants obligatoires ATP	26	31	35	29
	Titulaires désirant sortir	136	107	126	108
Candidats		956	702	671	678
Entrée	Entrants titulaires et néo-titulaires	563	443	438	400
	Stagiaires / BOE stabilisés	166	113	91	99
	ATP stabilisés	12	9	11	5
	Détachés catégorie A	12	13	6	11
	Liste d'aptitude	3	1	5	7
Entrée		756	579	551	522
Sortie	Titulaires sortants satisfaits	49	40	48	37
Sortie		49	40	48	37
Solde Mouvement interacadémique		707	539	503	485
Ratio Entrées / Sorties des titulaires		11,5	11,1	9,1	10,8

Graphique 1 : Évolution du poids des entrants par type d'arrivée



B - Le mouvement intra-académique 2018

Entre 2017 et 2018, l'obtention d'une mutation en EPLE diminue de 1,9 points, celle d'une affectation en zone de remplacement progresse de 2,6 points.

Les candidatures des enseignants au mouvement intra-académique connaissent la stabilité entre 2017 et 2018 : 2916 candidats cette année ; 2922 l'an passé.

	Personnels enseignants, d'éducation et d'orientation 2nd degré public					Mutations réalisées	Taux mutation
	Participants	Mutation en EPLE	Mutation en ZR	Mutation en EPLE après mesure de carte	Mutation en ZR après mesure de carte		
Titulaire définitif en EPLE	1 348	277	22	33	4	336	24,9%
Titulaire sur zone de remplacement	973	113	26			139	14,3%
Entrant dans l'académie	400	234	166			400	100,0%
Réintégration	22	11	10			21	95,5%
Stabilisation ATP	23	19	4			23	100,0%
Stabilisation stagiaires / BOE	99	52	47			99	100,0%
Autres situations	51	31	8			39	76,5%
Total	2 916	737	283	33	4	1 057	36,2%
		69,7%	26,8%	3,1%	0,4%	100,0%	

IV - La vie des personnels

2 - La mobilité géographique

2.2 - Les personnels enseignants 2nd degré, d'éducation et d'orientation du secteur public

Tableau 3 : Taux de mutation

	2 015	2 016	2 017	2 018
Titulaire définitif en EPLE	31,9%	30,4%	26,6%	24,9%
Titulaire sur zone de remplacement	24,7%	22,2%	17,4%	14,3%
Entrant dans l'académie	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Réintégration	87,5%	92,0%	78,8%	95,5%
Stabilisation ATP	96,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Stabilisation stagiaires / BOE	100,0%	100,0%	103,3%	100,0%
Autres situations	83,3%	85,7%	88,5%	76,5%
Taux de mutation mouvement intra	46,7%	42,2%	38,7%	36,2%

Graphique 2 : Évolution du poids des mutations en EPLE par origine des participants (yc mesures de carte)



Tableau 4 : Demandes et mutations des enseignants par motif du premier vœu (hors mesures de carte et affectations d'office)

		Personnels enseignants, d'éducation et d'orientation 2nd degré public			
		2 015	2 016	2 017	2 018
Convenances personnelles	Demandes	1 919	1 816	1 417	1 250
	Demandes satisfaites	792	615	407	298
Convenances personnelles		41,3%	33,9%	28,7%	23,8%
Rapprochement familial	Demandes	1 183	1 046	1 474	1 643
	Demandes satisfaites	643	532	710	743
Rapprochement familial		54,4%	50,9%	48,2%	45,2%
Vœux liés	Demandes	31	26	31	23
	Demandes satisfaites	23	21	23	16
Vœux liés		74,2%	80,8%	74,2%	69,6%
Taux de satisfaction vœu de rang 1		46,5%	40,4%	39,0%	36,2%

IV - La vie des personnels

2 - La mobilité géographique

2.3 - Les enseignants 1er et 2nd degrés du secteur privé

A - Le mouvement académique 2018 des enseignants du 1er degré du secteur privé

		Enseignants 1er degré privé			
		2 015	2 016	2 017	2 018
Entrée	Désirant entrer	45	44	53	60
	Entrant satisfait	5	21	24	14
Taux de satisfaction		11,1%	47,7%	45,3%	23,3%
Sortie	Désirant sortir	(*)	(*)	(*)	(*)
	Sortant satisfait	10	23	20	17
Taux de satisfaction					
Solde Mouvement académique		-5	-2	4	-3
Ratio Entrées / Sorties		50,0%	91,3%	120,0%	82,4%

(*) Informations non communiquées

Graphique 1 : Évolution du taux de demandes d'entrée satisfaites



B - Le mouvement académique 2018 des enseignants du 2nd degré du secteur privé

	Mouvement académique 2nd degré privé		
	Participants	Mutations réalisées	Taux mutation
Contractuels	1 136	775	68,2%
Entrant dans l'académie	154	67	43,5%
Réintégration	12	12	100,0%
Stabilisation stagiaires	319	319	100,0%
Total	1 621	1 173	72,4%

Graphique 2 : Évolution du taux de mutation des contractuels et des entrants dans l'académie



IV - La vie des personnels

2 - La mobilité géographique

2.3 - Les enseignants 1er et 2nd degrés du secteur privé

Tableau 4 : Demandes et mutations des enseignants du 2nd degré privé par priorité

		2 015	2 016	2 017	2 018
Convenances personnelles	Demandes	611	680	686	623
	Demandes satisfaites	385	282	322	360
Convenances personnelles		63,0%	41,5%	46,9%	57,8%
Mouvement obligatoire	Demandes	133	128	156	132
	Demandes satisfaites	132	128	156	132
Mouvement obligatoire		99,2%	100,0%	100,0%	100,0%
Passerelle EN - Agriculture	Demandes			8	15
	Demandes satisfaites			1	1
Passerelle EN - Agriculture				12,5%	6,7%
Stagiaires (concours externe)	Demandes	237	161	160	186
	Demandes satisfaites	212	159	156	150
Stagiaires (concours externe)		89,5%	98,8%	97,5%	80,6%
Stagiaires (concours interne)	Demandes	94	107	106	133
	Demandes satisfaites	92	103	106	118
Stagiaires (concours interne)		97,9%	96,3%	100,0%	88,7%
Stagiaires (mesure de résorption de l'emploi précaire)	Demandes	65	71	51	47
	Demandes satisfaites	65	66	51	40
Stagiaires (mesure de résorption de l'emploi précaire)		100,0%	93,0%	100,0%	85,1%
Taux de satisfaction		77,7%	64,3%	67,9%	70,5%

IV - La vie des personnels

2 - La mobilité géographique

2.3 - Les personnels non-enseignants

A - Le mouvement des personnels de direction et d'inspection 2018

81 personnels de direction et d'inspection ont obtenu satisfaction à leur demande de mutation.

	Personnel de direction	IA IPR	IEN	Personnels de direction et d'inspection
Demands	162	6	9	177
Demands satisfaites	81	3	5	89
<i>Dont : au sein de l'académie</i>	66	0	2	68
<i>Dont : hors académie</i>	15	3	3	21
Taux de satisfaction	50,0%	50,0%	55,6%	50,3%
Entrants dans l'académie	33	4	6	43
Solde Mouvement	18	1	3	22

Graphique 1 : Évolution du taux de satisfaction de mutation des personnels de direction et d'inspection



B - Le mouvement inter-académique des personnels ATSS 2018

Au sein de contingents aux volumes modestes, les taux de satisfaction aux demandes de sorties de l'académie sont largement plus satisfaites que les demandes d'entrée recensées.

	Entrée			Sortie			Solde Mouvement
	Demands	Demands satisfaites	Taux de satisfaction	Demands	Demands satisfaites	Taux de satisfaction	
Secrétaires AENES		8		8	5	62,5%	3
Adjoints AENES	48	4	8,3%	9	2	22,2%	2
Personnels de laboratoire	12	5	41,7%	1	0	0,0%	5
Personnels IATSS	60	17		18	7		10

Graphique 2 : Évolution du solde des entrées-sorties au mouvement inter-académique des personnel ATSS



IV - La vie des personnels

2 - La mobilité géographique

2.3 - Les personnels non-enseignants

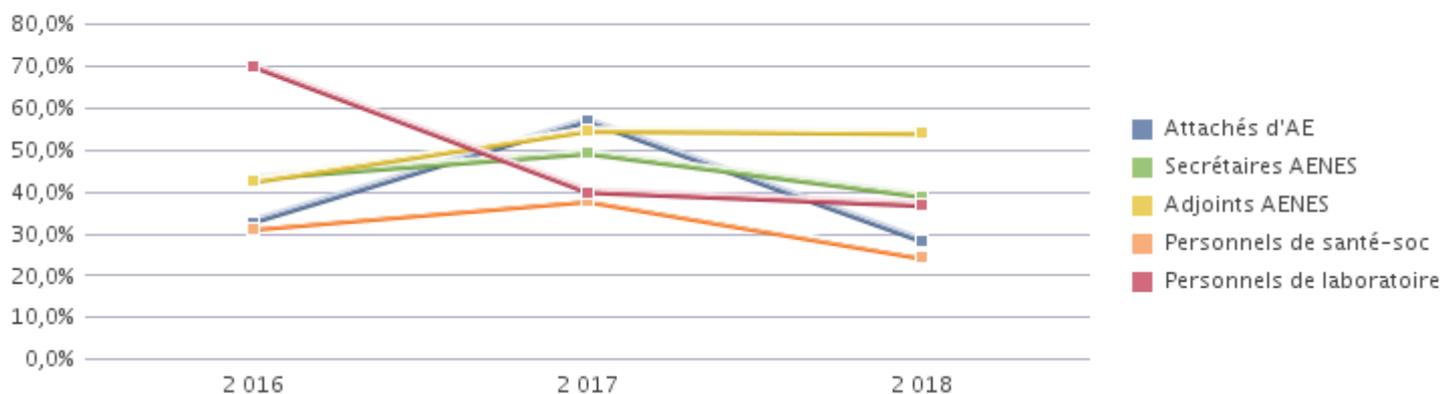
C - Le mouvement intra-académique des personnels ATSS 2018

Pour cette population, au global, la satisfaction à un vœu de mutation est en baisse de 11 points par rapport à 2017 ; situation plus difficile chez les personnels de santé et sociaux du fait de contingents limités.

Tableau 3

	Demandes	Demandes satisfaites	Taux de satisfaction
Attachés d'AE	60	17	28,3%
Secrétaires AENES	118	46	39,0%
Adjoints AENES	100	54	54,0%
Personnels de santé-soc	70	17	24,3%
Personnels de laboratoire	19	7	36,8%
Personnels ATSS	367	141	38,4%

Graphique 3 : Évolution du taux de satisfaction au mouvement intra-académique des personnels ATSS



IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.1 - L'ensemble des personnels

A - Les personnels à temps partiel

Les personnels de l'académie de Rennes exercent plus à temps partiel qu'au niveau national (+ 2,3 points). Près de 7 agents sur dix se sont vus octroyer un temps partiel sur autorisation.

Le temps partiel concerne majoritairement les femmes enseignantes ; il constitue une donnée stable dans le temps.

Tableau 1 :
Effectifs à temps partiel

	Effectifs	Quotité moyenne		Age moyen	% temps partiel de droit
		Rennes	National		
Enseignants public	3 225	72,5	71,6	43,9	30,6%
Enseignants privé	1 654	69,7	67,9	47,0	25,9%
Non-enseignants	522	76,8	76,7	47,0	20,3%
Total	5 401	72,0	71,8	45,1	28,1%

Ensemble des effectifs			
% pers		% femmes	% hommes
Rennes	National		
12,1%	8,8%	15,2%	5,0%
10,2%	8,2%	12,0%	4,9%
5,0%	4,9%	6,0%	1,2%
10,1%	7,8%	12,3%	4,3%

Graphique 1 : Répartition des effectifs par type de temps partiel

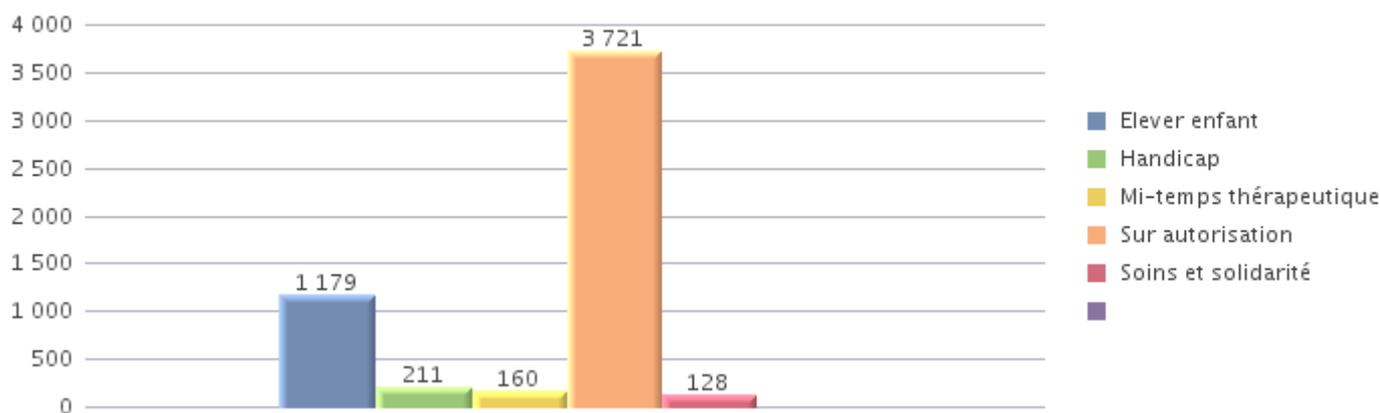


Tableau 2 : Poids des effectifs à temps partiel par âge et sexe

		Moins de 30 ans		De 30 à 39 ans		De 40 à 49 ans		50 ans et plus	
		% effectifs à TP	% TP de droit	% effectifs à TP	% TP de droit	% effectifs à TP	% TP de droit	% effectifs à TP	% TP de droit
Enseignants public	FEMMES	5,6%	71,6%	23,1%	60,1%	14,6%	18,3%	12,0%	6,7%
	HOMMES	1,2%	50,0%	5,7%	57,5%	4,7%	22,0%	5,3%	7,2%
Enseignants public		4,7%	70,4%	18,8%	59,9%	11,7%	18,7%	9,5%	6,8%
Enseignants privé	FEMMES	3,1%	48,1%	13,4%	65,9%	10,8%	17,4%	14,2%	8,6%
	HOMMES			2,5%	25,0%	3,6%	24,5%	7,9%	6,0%
Enseignants privé		3,1%	48,1%	11,1%	63,9%	9,1%	18,1%	12,4%	8,1%
Non-enseignants	FEMMES	0,3%	100,0%	6,0%	51,5%	7,8%	11,9%	6,9%	12,7%
	HOMMES			0,5%	50,0%	2,5%		1,8%	8,3%
Non-enseignants		0,3%	100,0%	4,9%	51,5%	6,9%	11,2%	5,9%	12,4%
Ensemble des personnels	FEMMES	3,0%	66,3%	16,7%	61,1%	12,2%	17,3%	11,6%	8,3%
	HOMMES	1,2%	50,0%	3,8%	51,0%	4,1%	21,2%	5,7%	6,7%
	TOTAL	2,8%	65,7%	13,8%	60,4%	10,2%	17,7%	9,7%	8,0%

IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.1 - L'ensemble des personnels

Tableau 3 : Evolution des effectifs à temps partiel

	2 015	2 016	2 017	2 018
Enseignants public	3 349	3 426	3 421	3 225
Enseignants privé	1 697	1 740	1 713	1 654
Non-enseignants	536	512	532	522
Total	5 582	5 678	5 666	5 401

Graphique 2 : Évolution de la part des effectifs à temps partiel



B - Les quotités de travail

Globalement, un agent sur dix est concerné par un temps de travail inférieur à 100%. Parmi cette population, 63 % des femmes optent pour une quotité de travail inférieure à 80 % ; les hommes ne sont que 56% à choisir une quotité inférieure à 80 %.

Pour rappel, certaines modalités de service (par exemple, le crédits d'heures pour fonction élective) ne sont pas considérées comme du temps partiel malgré une quotité de travail inférieure à 100% : 40 personnes sont concernées par ces quotités incomplètes dans l'académie.

Tableau 4 : Effectifs par tranche de quotité de travail

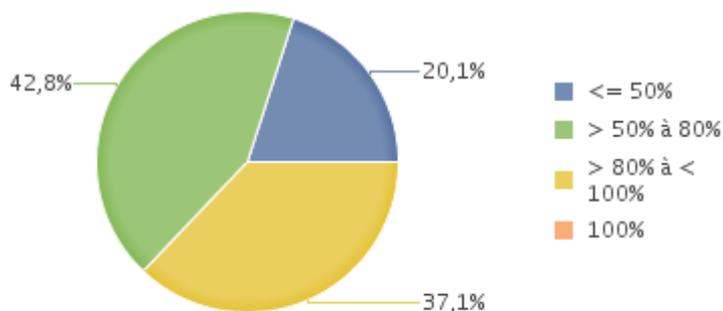
		<= 50%		> 50% à 80%		> 80% à < 100%		100%	
		Effectifs	% ligne	Effectifs	% ligne	Effectifs	% ligne	Effectifs	% ligne
Enseignants public	FEMMES	492	2,7%	1 408	7,6%	922	5,0%	15 664	84,7%
	HOMMES	94	1,1%	123	1,5%	201	2,5%	7 758	94,9%
Enseignants public		586	2,2%	1 531	5,7%	1 123	4,2%	23 422	87,8%
% national			2,0%		3,1%		3,6%		91,3%
Enseignants privé	FEMMES	390	3,2%	617	5,1%	450	3,7%	10 655	88,0%
	HOMMES	61	1,5%	80	2,0%	68	1,7%	3 882	94,9%
Enseignants privé		451	2,8%	697	4,3%	518	3,2%	14 537	89,7%
% national			2,5%		3,3%		2,4%		91,9%
Non-enseignants	FEMMES	76	0,9%	20	0,2%	399	4,9%	7 699	94,0%
	HOMMES	6	0,3%	3	0,1%	18	0,8%	2 317	98,8%
Non-enseignants		82	0,8%	23	0,2%	417	4,0%	10 016	95,0%
% national			0,7%		0,2%		3,9%		95,1%
Ensemble des personnels	FEMMES	958	2,5%	2 045	5,3%	1 771	4,6%	34 018	87,7%
	HOMMES	161	1,1%	206	1,4%	287	2,0%	13 957	95,5%
	Total	1 119	2,1%	2 251	4,2%	2 058	3,9%	47 975	89,8%
% national			1,8%		2,5%		3,5%		92,2%

IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.1 - L'ensemble des personnels

Graphique 3 : Les femmes à temps partiel par quotité de travail



Graphique 4 : Les hommes à temps partiel par quotité de travail

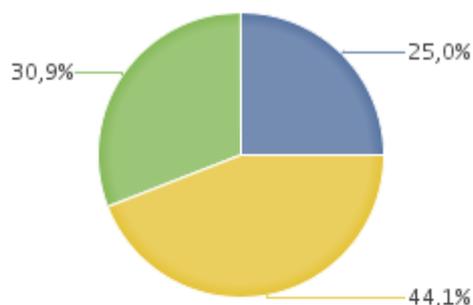
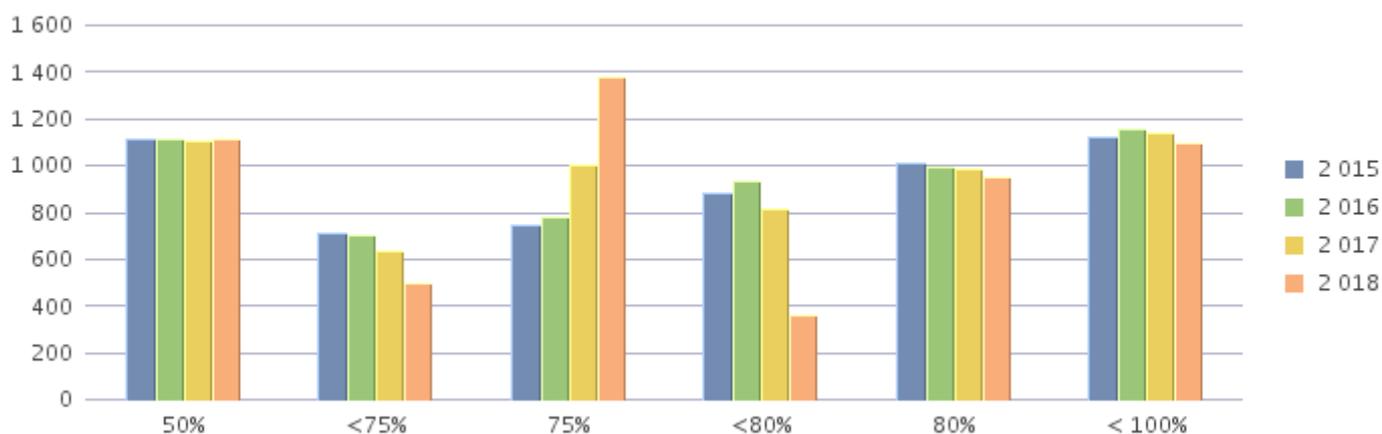


Tableau 5 : Effectifs à temps partiel par quotité

	Enseignants public		Enseignants privé		Non-enseignants		TOTAL	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectif	%
50%	585	18,1%	448	27,1%	82	15,7%	1 115	20,6%
<75%	285	8,8%	192	11,6%	21	4,0%	498	9,2%
75%	927	28,7%	449	27,1%	2	0,4%	1 378	25,5%
<80%	310	9,6%	52	3,1%			362	6,7%
80%	495	15,3%	152	9,2%	305	58,4%	952	17,6%
< 100%	623	19,3%	361	21,8%	112	21,5%	1 096	20,3%
Total	3 225	100,0%	1 654	100,0%	522	100,0%	5 401	100,0%

Graphique 5 : Évolution des effectifs à temps partiel par quotités de travail



IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.2 - Les enseignants du secteur public

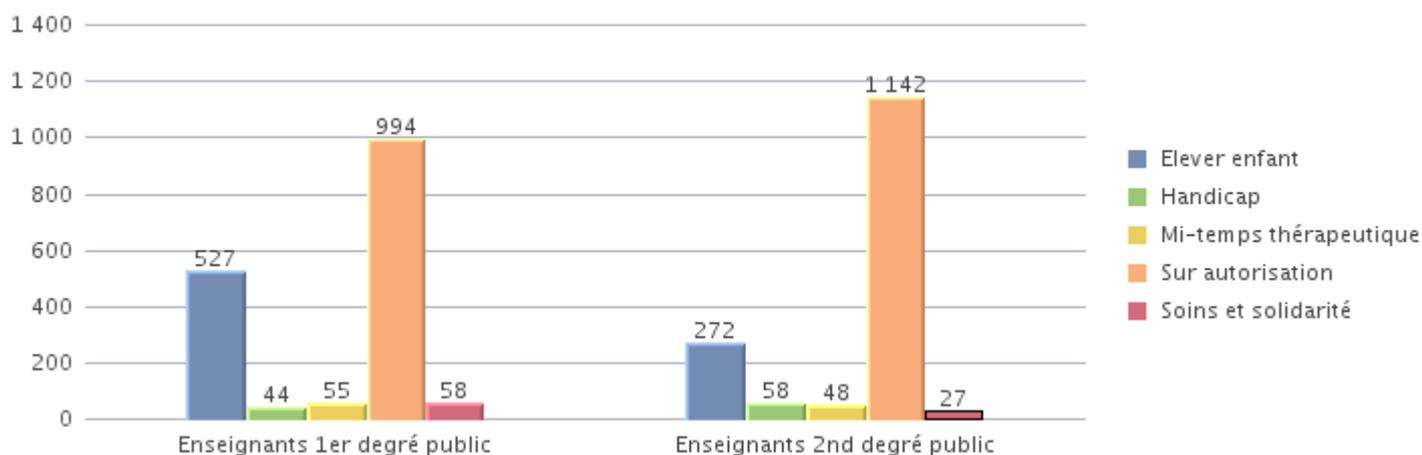
A - Les enseignants du secteur public à temps partiel

Globalement, les enseignants bretons du public à temps partiel assurent une quotité de temps de travail supérieure d'0,9 point par rapport au niveau national (écart qui s'est réduit depuis 2017) ; ces enseignants représentent, au sein de l'ensemble des enseignants du secteur public de l'académie, une portion plus grande que la valeur nationale (+ 3,3 points).

Tableau 1 : Enseignants du secteur public à temps partiel

		Effectifs	Quotité moyenne	Age moyen	% TP de droit	Ensemble des effectifs		
						% pers	% femmes	% hommes
Enseignants 1er degré public	Professeurs des écoles	1 674	69,8	41,3	37,6%	14,1%	16,0%	5,0%
	Instituteurs	4	50,1	52,3		9,8%	11,5%	6,7%
Enseignants 1er degré public		1 678	69,8	41,3	37,5%	14,1%	16,0%	5,0%
<i>National</i>			<i>69,2</i>			<i>10,3%</i>	<i>11,7%</i>	<i>3,1%</i>
Enseignants 2nd degré public	Professeurs agrégés du second degré	131	75,9	48,3	17,6%	7,6%	11,6%	3,6%
	Professeurs certifiés	1 140	75,7	46,0	25,3%	13,3%	16,9%	6,5%
	Professeurs d'éducation physique et sportive	72	72,2	45,5	23,6%	7,2%	11,2%	4,2%
	Professeurs de lycée professionnel	169	75,2	49,1	14,2%	8,2%	12,6%	4,3%
	Professeurs d'enseignement général de collège éduc nat	10	71,4	60,2		27,8%	30,0%	25,0%
	Chargés d'enseignement	4	75,0	58,8		13,8%	18,8%	7,7%
	Maître auxiliaire	6	69,2	51,8		8,3%	8,3%	8,3%
	Agent contractuel second degré	13	66,9	46,7	30,8%	1,2%	1,9%	0,2%
	Professeur contractuel	2	80,0	43,5	50,0%	4,7%	3,6%	6,7%
Enseignants 2nd degré public		1 547	75,4	46,6	23,1%	10,5%	14,4%	4,9%
<i>National</i>			<i>74,5</i>			<i>7,4%</i>	<i>10,3%</i>	<i>3,4%</i>
Enseignants du secteur public		3 225	72,5	43,9	30,6%	12,1%	15,2%	5,0%
<i>National</i>			<i>71,6</i>			<i>8,8%</i>	<i>11,1%</i>	<i>3,3%</i>

Graphique 1 : Répartition des enseignants du secteur public par type de temps partiel



IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.2 - Les enseignants du secteur public

Tableau 2 : Poids des enseignants du secteur public à temps partiel par âge et sexe

		Moins de 30 ans		De 30 à 39 ans		De 40 à 49 ans		50 ans et plus	
		% effectifs à TP	% TP de droit	% effectifs à TP	% TP de droit	% effectifs à TP	% TP de droit	% effectifs à TP	% TP de droit
Enseignants 1er degré public	Professeurs des écoles	5,7%	70,6%	23,0%	59,8%	13,8%	21,2%	8,1%	9,8%
	Instituteurs					33,3%		7,9%	
Enseignants 1er degré public	FEMMES	6,1%	70,8%	25,6%	59,7%	15,4%	20,7%	9,7%	9,5%
	HOMMES	2,8%	66,7%	7,8%	62,9%	5,5%	27,5%	3,3%	11,5%
	TOTAL	5,7%	70,6%	23,0%	59,8%	13,9%	21,2%	8,1%	9,7%
Enseignants 2nd degré public	Professeurs agrégés du second degré	4,0%		8,4%	53,8%	7,3%	12,8%	7,8%	5,4%
	Professeurs certifiés	4,0%	80,0%	19,7%	60,8%	12,5%	17,1%	12,3%	6,3%
	Professeurs d'éducation physique et sportive	3,4%	100,0%	9,2%	60,0%	6,0%	8,7%	7,8%	3,7%
	Professeurs de lycée professionnel	5,9%		10,2%	54,5%	7,5%	13,6%	8,5%	3,8%
	Professeurs d'enseignement général de collège éduc nat							27,8%	
	Chargés d'enseignement							13,8%	
	Maître auxiliaire					21,4%		5,2%	
	Agent contractuel second degré			0,8%	66,7%	1,6%	33,3%	1,7%	
	Professeur contractuel			9,1%	100,0%	9,1%			
Enseignants 2nd degré public	FEMMES	5,9%	73,7%	19,2%	61,0%	13,7%	15,2%	14,1%	5,1%
	HOMMES	0,6%		4,7%	53,3%	4,5%	19,8%	6,0%	6,5%
	TOTAL	4,0%	70,0%	13,9%	60,1%	10,1%	16,0%	10,4%	5,5%
Enseignants du secteur public	FEMMES	6,0%	71,6%	23,2%	60,1%	14,6%	18,3%	12,1%	6,7%
	HOMMES	1,4%	50,0%	5,7%	57,5%	4,7%	22,0%	5,4%	7,2%
	TOTAL	5,1%	70,4%	18,9%	59,9%	11,7%	18,7%	9,6%	6,8%

IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.2 - Les enseignants du secteur public

Tableau 3 : Evolution des enseignants à temps partiel

		2 015	2 016	2 017	2 018
Enseignants 1er degré public	Professeurs des écoles	1 823	1 905	1 916	1 674
	Instituteurs	17	13	10	4
Enseignants 1er degré public		1 840	1 918	1 926	1 678
Enseignants 2nd degré public	Professeurs agrégés du second degré	138	138	125	131
	Professeurs certifiés	1 087	1 087	1 104	1 140
	Professeurs d'éducation physique et sportive	82	77	72	72
	Professeurs de lycée professionnel	162	160	157	169
	Professeurs d'enseignement général de collège éduc nat	14	13	10	10
	Chargés d'enseignement	7	7	5	4
	Maître auxiliaire	9	10	8	6
	Agent contractuel second degré		15	11	13
	Professeur contractuel	10	1	3	2
Enseignants 2nd degré public		1 509	1 508	1 495	1 547
Enseignants du secteur public		3 349	3 426	3 421	3 225

Graphique 2 : Évolution de la part des enseignants du secteur public à temps partiel



IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.2 - Les enseignants du secteur public

B - Les quotités de travail

Les quotités de travail jusqu'à 80% sont privilégiées par les enseignantes du public : sept femmes sur dix ayant opté pour une quotité inférieure à 100% les adoptent.

Comme constaté supra, la répartition des choix de tranche de quotités de travail évolue distinctement selon le degré d'enseignement. La constance notable observée dans le 2nd degré tranche en effet avec l'évolution dernière connue dans le 1er degré.

Tableau 4 : Effectifs enseignants du secteur public par tranche de quotité de travail

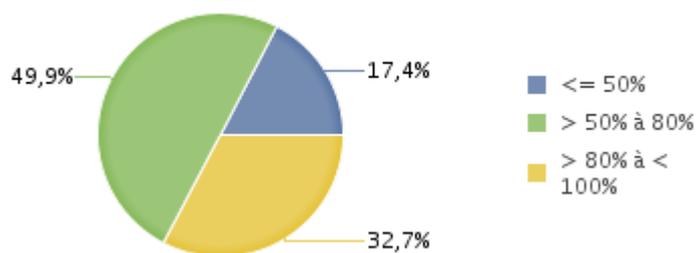
		<= 50%		> 50% à 80%		> 80% à < 100%		100%	
		Effectifs	% ligne	Effectifs	% ligne	Effectifs	% ligne	Effectifs	% ligne
Enseignants 1er degré public	Professeurs des écoles	348	2,9%	1 270	10,7%	61	0,5%	10 197	85,9%
	Instituteurs	3	7,3%	1	2,4%			37	90,2%
	Agent contractuel premier degré							6	100,0%
Enseignants 1er degré public	FEMMES	321	3,3%	1 199	12,2%	54	0,5%	8 278	84,0%
	HOMMES	30	1,4%	72	3,5%	7	0,3%	1 962	94,7%
	Total	351	2,9%	1 271	10,7%	61	0,5%	10 240	85,9%
National			2,9%		5,0%		2,4%		89,7%
Enseignants 2nd degré public	Professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, Professeurs agrégés du second degré	17	1,0%	24	1,4%	91	5,3%	1 597	92,4%
	Professeurs certifiés	161	1,9%	196	2,3%	789	9,2%	7 415	86,6%
	Professeurs d'éducation physique et sportive	18	1,8%	6	0,6%	49	4,9%	931	92,7%
	Professeurs de lycée professionnel	29	1,4%	28	1,4%	114	5,5%	1 890	91,7%
	Professeurs d'enseignement général de collège éduc nat	4	11,1%			6	16,7%	26	72,2%
	Chargés d'enseignement			1	3,4%	3	10,3%	25	86,2%
	Adjoints d'enseignement							2	100,0%
	Maître auxiliaire	1	1,4%	3	4,2%	2	2,8%	66	91,7%
	Agent contractuel second degré	5	0,5%	2	0,2%	6	0,5%	1 095	98,8%
	Professeur contractuel					2	4,7%	41	95,3%
	Enseignants 2nd degré public	FEMMES	171	2,0%	209	2,4%	868	10,1%	7 386
HOMMES		64	1,0%	51	0,8%	194	3,2%	5 796	94,9%
Total		235	1,6%	260	1,8%	1 062	7,2%	13 182	89,4%
National			1,2%		1,5%		4,7%		92,7%
Enseignants du secteur public	FEMMES	492	2,7%	1 408	7,6%	922	5,0%	15 664	84,7%
	HOMMES	94	1,1%	123	1,5%	201	2,5%	7 758	94,9%
	Total	586	2,2%	1 531	5,7%	1 123	4,2%	23 422	87,8%
National			2,0%		3,1%		3,6%		91,3%

IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.2 - Les enseignants du secteur public

Graphique 3 : Les femmes à temps partiel par quotité de travail



Graphique 4 : Les hommes à temps partiel par quotité de travail

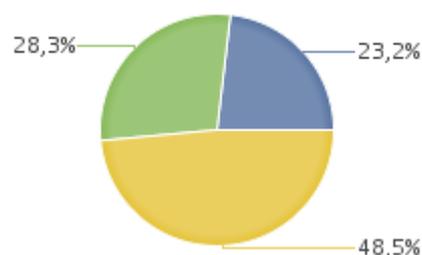
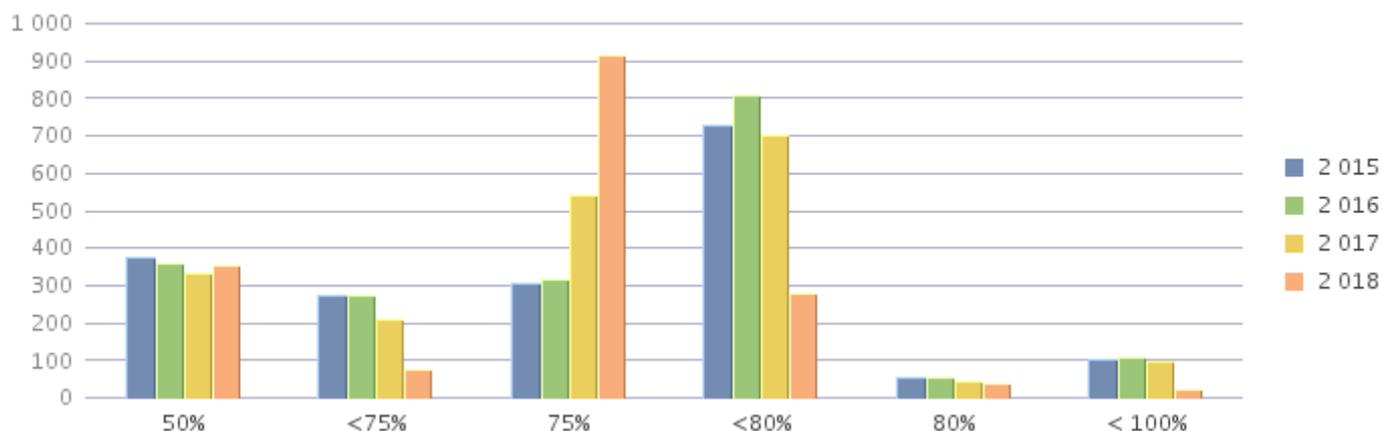


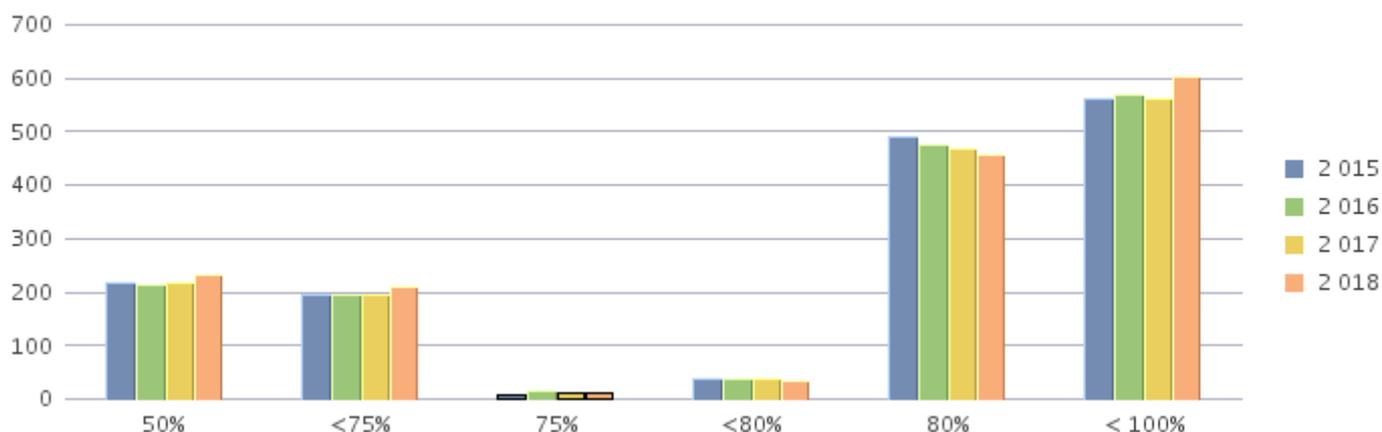
Tableau 5 : Effectifs à temps partiel par quotité

	Enseignants 1er degré public		Enseignants 2nd degré public		TOTAL	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectif	%
50%	351	20,9%	234	15,1%	585	18,1%
<75%	75	4,5%	210	13,6%	285	8,8%
75%	916	54,6%	11	0,7%	927	28,7%
<80%	277	16,5%	33	2,1%	310	9,6%
80%	37	2,2%	458	29,6%	495	15,3%
< 100%	22	1,3%	601	38,8%	623	19,3%
Total	1 678	100,0%	1 547	100,0%	3 225	100,0%

Graphique 5 : Évolution des effectifs enseignants 1er degré public à temps partiel par quotité



Graphique 6 : Évolution des effectifs enseignants 2nd degré public à temps partiel par quotité



IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.3 - Les enseignants du secteur privé

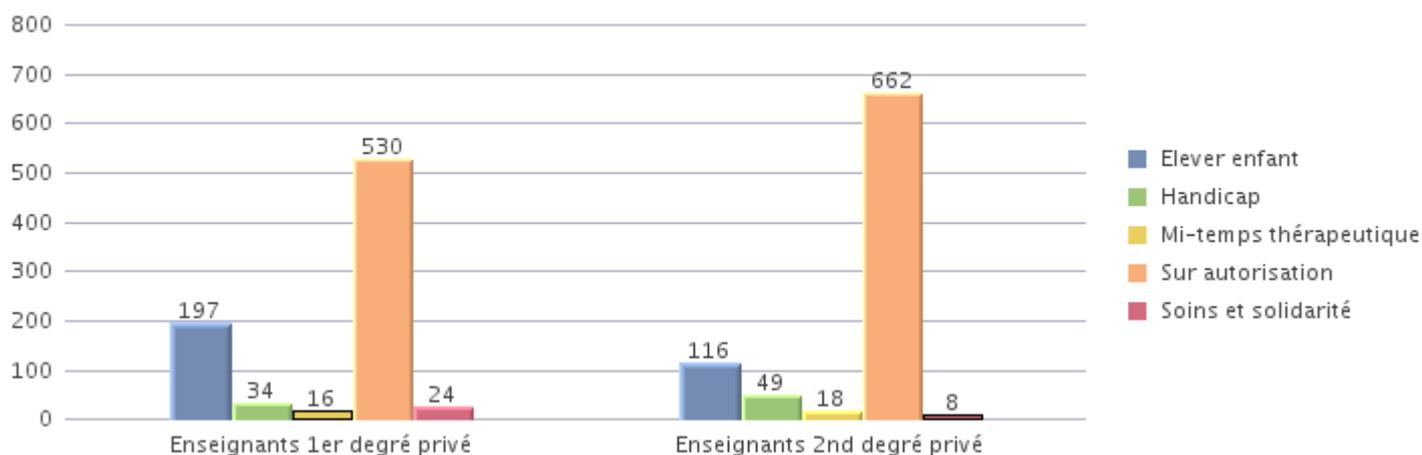
A - Les enseignants du secteur privé à temps partiel

La caractéristique bretonne par rapport au niveau national, commentée pour le public, s'illustre tout autant dans le privé : une quotité moyenne supérieure de 1,8 points et une part des personnels exerçant à temps partiel supérieure de 2 points.

Tableau 1 : Enseignants du privé à temps partiel

		Effectifs	Quotité moyenne	Age moyen	% TP de droit	Ensemble des effectifs		
						% pers	% femmes	% hommes
Enseignants 1er degré privé	Professeurs des écoles enseignement privé	794	65,7	44,0	31,9%	13,5%	14,5%	5,4%
	Instituteur	7	58,3	43,6	28,6%	18,4%	18,9%	
Enseignants 1er degré privé		801	65,6	44,0	31,8%	13,6%	14,6%	5,3%
<i>National</i>			<i>63,8</i>			<i>12,6%</i>	<i>13,4%</i>	<i>4,6%</i>
Enseignants 2nd degré privé	Professeurs de chaires supérieures enseignement privé	1	50,0	60,0		10,0%		11,1%
	Professeurs agrégés enseignement privé	15	73,0	54,7	6,7%	5,2%	6,2%	4,1%
	Professeurs certifiés enseignement privé	660	74,3	49,1	21,2%	11,0%	12,9%	6,4%
	Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé	59	70,0	51,1	27,1%	8,5%	12,5%	5,4%
	Professeurs de lycée professionnel enseignement privé	95	72,9	51,6	13,7%	8,0%	10,8%	4,6%
	Professeur d'enseignement général de collège enseignement privé	1	55,6	60,0		50,0%		50,0%
	Adjoint d'enseignement enseignement privé	14	63,1	53,6	14,3%	18,7%	22,0%	6,3%
	Maître auxiliaire enseignement privé	8	69,5	56,5	12,5%	0,4%	0,5%	0,2%
Enseignants 2nd degré privé		853	73,5	49,8	20,3%	8,3%	10,0%	4,9%
<i>National</i>			<i>71,1</i>			<i>6,5%</i>	<i>8,1%</i>	<i>3,1%</i>
Enseignants du secteur privé		1 654	69,7	47,0	25,9%	10,2%	12,0%	4,9%
<i>National</i>			<i>67,9</i>			<i>8,2%</i>	<i>9,9%</i>	<i>3,3%</i>

Graphique 1 : Répartition des enseignants du secteur privé par type de temps partiel



IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.3 - Les enseignants du secteur privé

Tableau 2 : Poids des enseignants du privé à temps partiel par âge et sexe

		Moins de 30 ans		De 30 à 39 ans		De 40 à 49 ans		50 ans et plus	
		% effectifs à TP	% TP de droit	% effectifs à TP	% TP de droit	% effectifs à TP	% TP de droit	% effectifs à TP	% TP de droit
Enseignants 1er degré privé	Professeurs des écoles enseignement privé	5,8%	50,0%	17,0%	63,5%	12,4%	17,9%	13,3%	10,0%
	Instituteur			22,2%	50,0%	25,0%	20,0%		
Enseignants 1er degré privé	FEMMES	6,1%	50,0%	18,6%	63,6%	13,3%	18,7%	14,2%	10,6%
	HOMMES			2,6%	50,0%	6,0%	6,7%	6,9%	
	TOTAL	5,8%	50,0%	17,0%	63,4%	12,5%	18,0%	13,3%	10,0%

Enseignants 2nd degré privé	Professeurs de chaires supérieures enseignement privé							10,0%	
	Professeurs agrégés enseignement privé			7,1%	33,3%			8,1%	
	Professeurs certifiés enseignement privé	2,3%	42,9%	10,9%	65,9%	9,3%	18,5%	13,6%	6,0%
	Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé			5,2%	71,4%	7,6%	29,4%	13,4%	17,1%
	Professeurs de lycée professionnel enseignement			7,4%	60,0%	6,4%	11,1%	9,6%	6,9%
	Professeur d'enseignement général de collège							50,0%	
	Adjoint d'enseignement enseignement privé						12,5%	20,3%	16,7%
	Maître auxiliaire enseignement privé						0,2%	2,2%	14,3%
Enseignants 2nd degré privé	FEMMES	3,0%	42,9%	12,8%	70,9%	8,9%	15,9%	14,3%	7,3%
	HOMMES			3,6%	18,8%	3,2%	32,4%	8,1%	6,8%
	TOTAL	2,3%	42,9%	9,9%	65,0%	7,1%	18,2%	11,9%	7,2%

Enseignants du secteur privé	FEMMES	4,8%	48,1%	16,2%	65,9%	10,9%	17,4%	14,2%	8,6%
	HOMMES			3,4%	25,0%	3,7%	24,5%	7,9%	6,0%
	TOTAL	4,1%	48,1%	13,7%	63,9%	9,2%	18,1%	12,4%	8,1%

Tableau 3 : Evolution des enseignants du privé à temps partiel

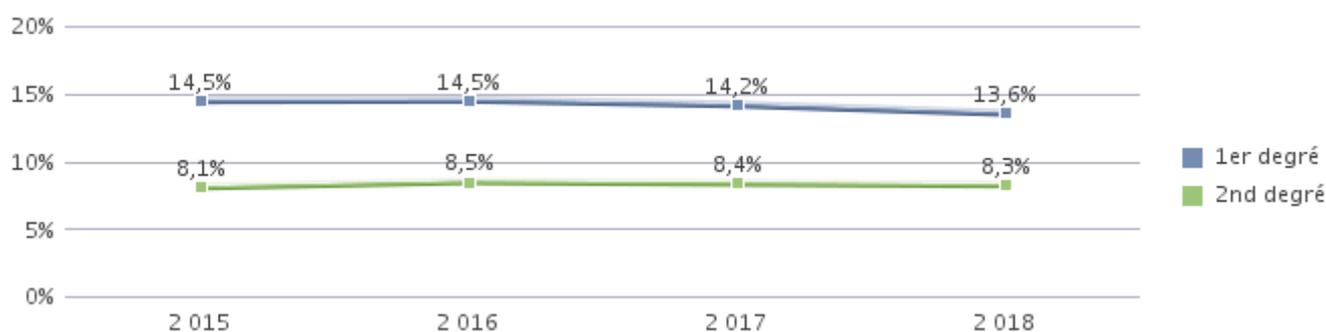
		2 015	2 016	2 017	2 018
Enseignants 1er degré privé	Professeurs des écoles enseignement privé	861	856	840	794
	Instituteur	17	17	7	7
Enseignants 1er degré privé		878	873	847	801
Enseignants 2nd degré privé	Professeurs de chaires supérieures enseignement privé				1
	Professeurs agrégés enseignement privé	13	23	20	15
	Professeurs certifiés enseignement privé	620	667	667	660
	Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé	48	51	57	59
	Professeurs de lycée professionnel enseignement privé	88	90	91	95
	Professeur d'enseignement général de collège enseignement privé		1		1
	Chargé d'enseignement EPS enseignement privé	1	1	1	
	Adjoint d'enseignement enseignement privé	24	20	18	14
Maître auxiliaire enseignement privé	25	14	12	8	
Enseignants 2nd degré privé		819	867	866	853
Enseignants du secteur privé		1 697	1 740	1 713	1 654

IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.3 - Les enseignants du secteur privé

Graphique 2 : Évolution de la part des enseignants du secteur privé à temps partiel



B - Les quotités de travail

Les quotités de travail allant jusqu'à 80% sont privilégiées par les enseignants du premier degré privé : c'est le choix de neuf agents sur dix. Dans le second degré, en revanche, le choix des quotités apparaît plus équilibré, un temps partiel supérieur à 80% étant même privilégié par les enseignantes.

Tableau 4 : Les enseignants du secteur privé par quotité de travail

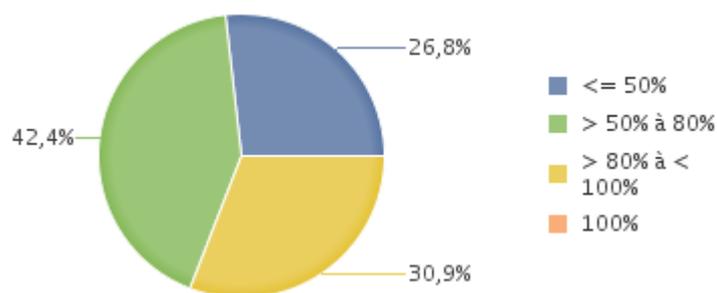
		<= 50%		> 50% à 80%		> 80% à < 100%		100%	
		Effectifs	% ligne	Effectifs	% ligne	Effectifs	% ligne	Effectifs	% ligne
Enseignants 1er degré privé	Professeurs des écoles enseignement privé	299	5,1%	451	7,7%	47	0,8%	5 068	86,4%
	Instituteur	5	13,2%	1	2,6%	1	2,6%	31	81,6%
Enseignants 1er degré privé	FEMMES	288	5,5%	437	8,3%	43	0,8%	4 499	85,4%
	HOMMES	16	2,5%	15	2,4%	5	0,8%	600	94,3%
	Total	304	5,1%	452	7,7%	48	0,8%	5 099	86,4%
National			5,9%		5,3%		1,4%		87,4%
Enseignants 2nd degré privé	Professeurs de chaires supérieures enseignement privé	1	10,0%					9	90,0%
	Professeurs agrégés enseignement privé	2	0,7%	4	1,4%	10	3,4%	275	94,5%
	Professeurs certifiés enseignement privé	100	1,7%	198	3,3%	369	6,2%	5 325	88,9%
	Professeurs éducation physique et sportive enseignement privé	14	2,0%	14	2,0%	31	4,5%	633	91,5%
	Professeurs de lycée professionnel enseignement privé	19	1,6%	25	2,1%	52	4,4%	1 091	91,9%
	Professeur d'enseignement général de collège enseignement privé			1	50,0%			1	50,0%
	Adjoint d'enseignement enseignement privé	8	10,7%	2	2,7%	4	5,3%	61	81,3%
	Maître auxiliaire enseignement privé	3	0,1%	1	0,0%	4	0,2%	2 042	99,6%
	Bénéficiaire							1	100,0%
Enseignants 2nd degré privé	FEMMES	102	1,5%	180	2,6%	407	5,9%	6 156	89,9%
	HOMMES	45	1,3%	65	1,9%	63	1,8%	3 282	95,0%
	Total	147	1,4%	245	2,4%	470	4,6%	9 438	91,6%
National			1,2%		2,5%		2,7%		93,6%
Enseignants du secteur privé	FEMMES	390	3,2%	617	5,1%	450	3,7%	10 655	88,0%
	HOMMES	61	1,5%	80	2,0%	68	1,7%	3 882	94,9%
	Total	451	2,8%	697	4,3%	518	3,2%	14 537	89,7%
National			2,5%		3,3%		2,4%		91,9%

IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.3 - Les enseignants du secteur privé

Graphique 3 : Les femmes à temps partiel par quotité de travail



Graphique 4 : Les hommes à temps partiel par quotité de travail

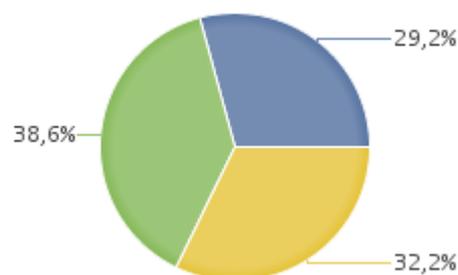
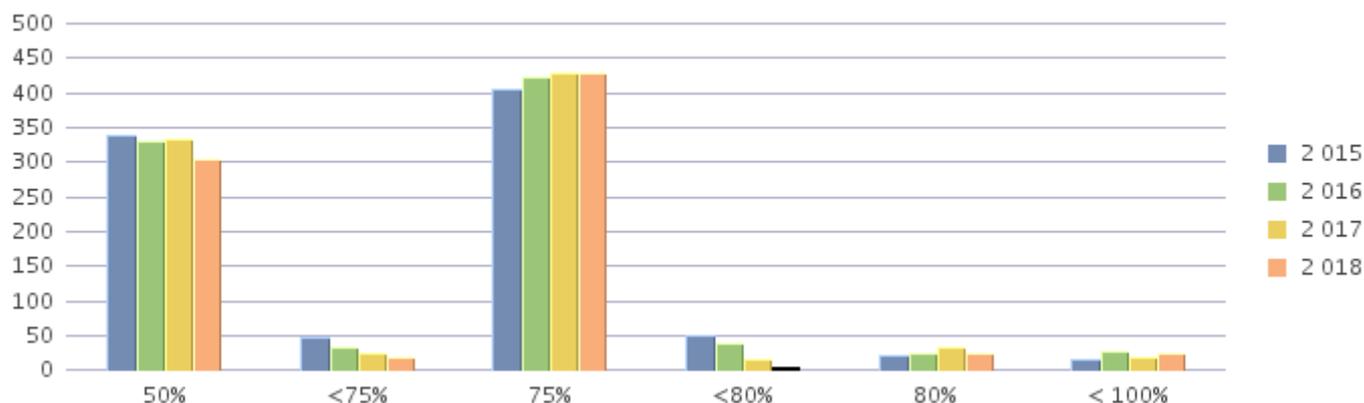


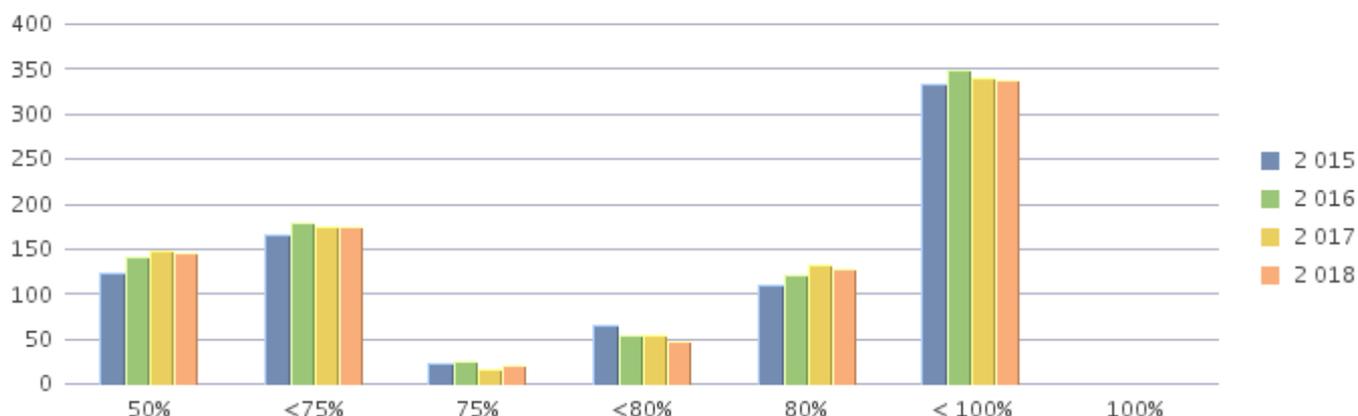
Tableau 5 : Effectifs à temps partiel par quotité

	Enseignants 1er degré privé		Enseignants 2nd degré privé		TOTAL	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectif	%
50%	303	37,8%	145	17,0%	448	27,1%
<75%	18	2,2%	174	20,4%	192	11,6%
75%	429	53,6%	20	2,3%	449	27,1%
<80%	4	0,5%	48	5,6%	52	3,1%
80%	24	3,0%	128	15,0%	152	9,2%
< 100%	23	2,9%	338	39,6%	361	21,8%
Total	801	100,0%	853	100,0%	1 654	100,0%

Graphique 5 : Évolution des effectifs enseignants 1er degré privé à temps partiel par quotité



Graphique 6 : Évolution des effectifs enseignants 2nd degré privé à temps partiel par quotité



IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.4 - Les personnels DIEO

A - Les personnels DIEO à temps partiel

Comparable à la situation nationale, la quotité moyenne de l'académie ne s'en distingue qu'à la marge. Le temps partiel, dans cette famille de métiers, ne concerne ni personnel de direction, ni inspecteur.

Tableau 1 : Les personnels DIEO à temps partiel

	Effectifs	Quotité moyenne		Age moyen	% TP de droit	Ensemble des effectifs			
		Rennes	National			% pers		% femmes	% hommes
						Rennes	National		
Personnels de direction	1	50,0	57,4	NS	100,0%	0,2%	0,1%	0,4%	
Personnels d'éducation	16	69,7	71,3	42,4	31,3%	3,8%	4,7%	4,9%	0,9%
Personnels d'inspection	1	50,0	55,7	NS	100,0%	0,7%	0,2%	1,6%	
Personnels d'orientation	42	71,5	71,9	45,1	11,9%	15,5%	8,5%	17,1%	3,2%
Personnels DIEO	60	70,3	71,3	44,7	20,0%	4,5%	3,3%	6,8%	0,4%

Graphique 1 : Répartition des personnels DIEO par type de temps partiel

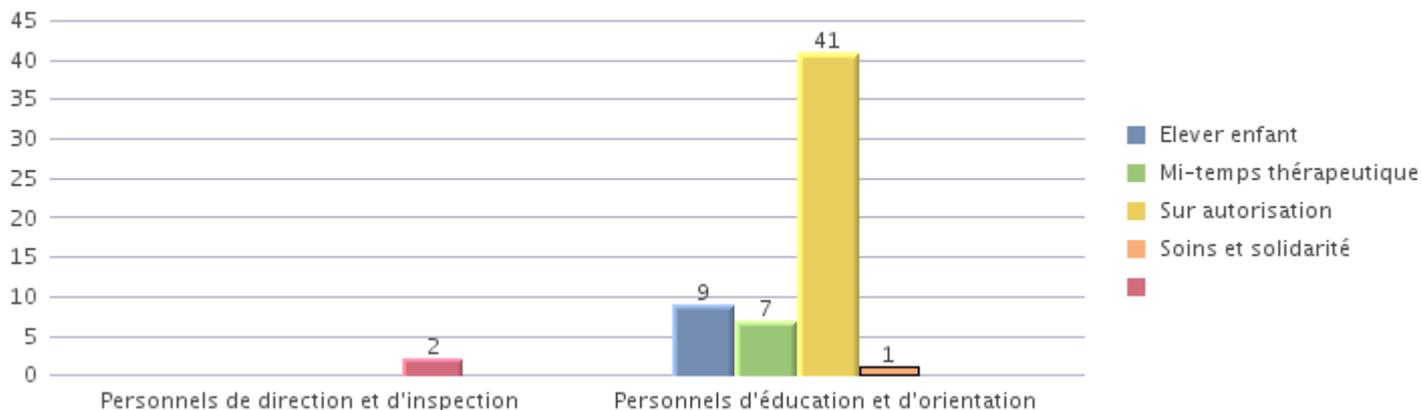


Tableau 2 : Les personnels DIEO à temps partiel par âge et sexe

		Moins de 30 ans		De 30 à 39 ans		De 40 à 49 ans		50 ans et plus	
		% effectifs à TP	% TP de droit	% effectifs à TP	% TP de droit	% effectifs à TP	% TP de droit	% effectifs à TP	% TP de droit
Personnels de direction	FEMMES							0,7%	100,0%
Personnels de direction								0,7%	100,0%
Personnels d'éducation	FEMMES			8,2%	50,0%	8,0%	33,3%	1,5%	
	HOMMES							1,7%	
Personnels d'éducation				8,2%	50,0%	8,0%	33,3%	1,6%	
Personnels d'inspection	FEMMES							2,2%	100,0%
Personnels d'inspection								2,2%	100,0%
Personnels d'orientation	FEMMES	7,7%	100,0%	21,1%	25,0%	26,3%	10,0%	10,6%	
	HOMMES					12,5%			
Personnels d'orientation		7,7%	100,0%	21,1%	25,0%	25,0%	9,5%	10,6%	
Personnels DIEO	FEMMES	7,7%	100,0%	13,8%	33,3%	15,4%	17,2%	3,6%	12,5%
	HOMMES					12,5%		1,7%	
	TOTAL	7,7%	100,0%	13,8%	33,3%	15,3%	16,7%	3,4%	11,8%

IV - La vie des personnels

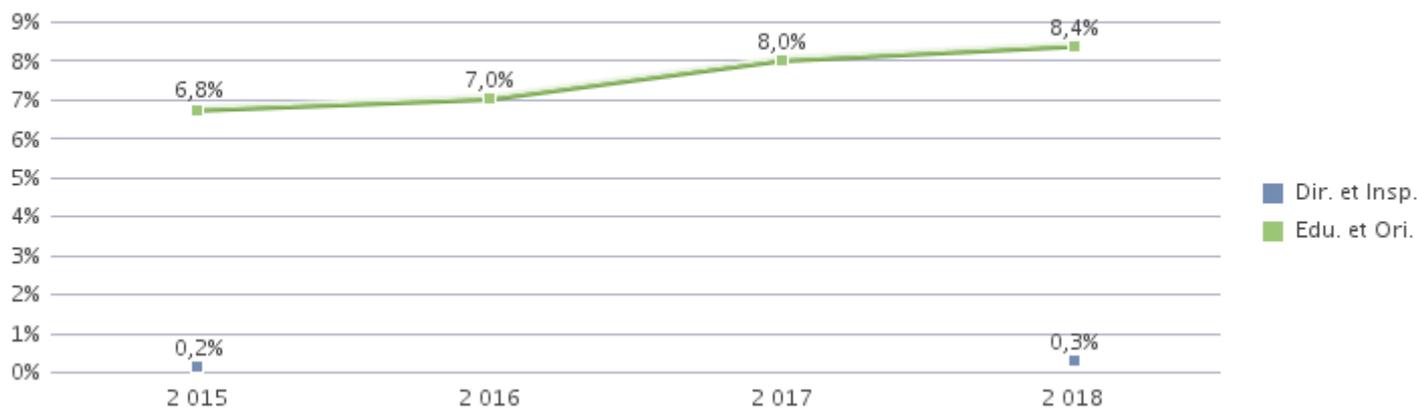
3 - Les quotités de travail

3.4 - Les personnels DIEO

Tableau 3 : Evolution des personnels DIEO à temps partiel

	2 015	2 016	2 017	2 018
Personnels de direction				1
Personnels d'éducation	17	18	20	16
Personnels d'inspection	1			1
Personnels d'orientation	24	25	39	42
Personnels DIEO	42	43	59	60

Graphique 2 : Évolution de la part des personnels DIEO à temps partiel



B - Les quotités de travail

À la différence des enseignants, les DIEO optent pour des quotités supérieures à 80%. Il s'agit de choix constants dans le temps.

Tableau 4 : Les personnels DIEO par quotité de travail

		<= 50%		> 50% à 80%		> 80% à < 100%		100%	
		Effectifs	% ligne	Effectifs	% ligne	Effectifs	% ligne	Effectifs	% ligne
Personnels de direction	FEMMES	1	0,4%					245	99,6%
	HOMMES							254	100,0%
Personnels de direction		1	0,2%					499	99,8%
<i>National</i>			<i>0,1%</i>		<i>0,0%</i>		<i>0,0%</i>		<i>99,9%</i>
Personnels d'éducation	FEMMES	5	1,6%	3	1,0%	7	2,3%	290	95,1%
	HOMMES					1	0,9%	114	99,1%
Personnels d'éducation		5	1,2%	3	0,7%	8	1,9%	404	96,2%
<i>National</i>			<i>1,4%</i>		<i>0,1%</i>		<i>3,1%</i>		<i>95,3%</i>
Personnels d'inspection	FEMMES	1	1,6%					62	98,4%
	HOMMES							83	100,0%
Personnels d'inspection		1	0,7%					145	99,3%
<i>National</i>			<i>0,1%</i>		<i>0,1%</i>				<i>99,8%</i>
Personnels d'orientation	FEMMES	12	5,0%	1	0,4%	28	11,7%	199	82,9%
	HOMMES	1	3,2%					30	96,8%
Personnels d'orientation		13	4,8%	1	0,4%	28	10,3%	229	84,5%
<i>National</i>			<i>2,2%</i>		<i>0,6%</i>		<i>5,8%</i>		<i>91,5%</i>
Personnels DIEO	FEMMES	19	2,2%	4	0,5%	35	4,1%	796	93,2%
	HOMMES	1	0,2%			1	0,2%	481	99,6%
	Total	20	1,5%	4	0,3%	36	2,7%	1 277	95,5%
<i>National</i>			<i>1,0%</i>		<i>0,2%</i>		<i>2,2%</i>		<i>96,7%</i>

IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.4 - Les personnels DIEO

Graphique 3 : Répartition des personnels DIEO à temps partiel par quotité

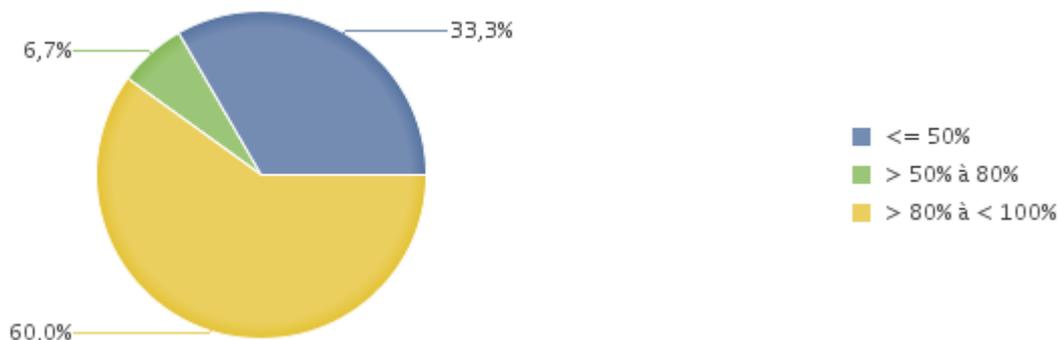
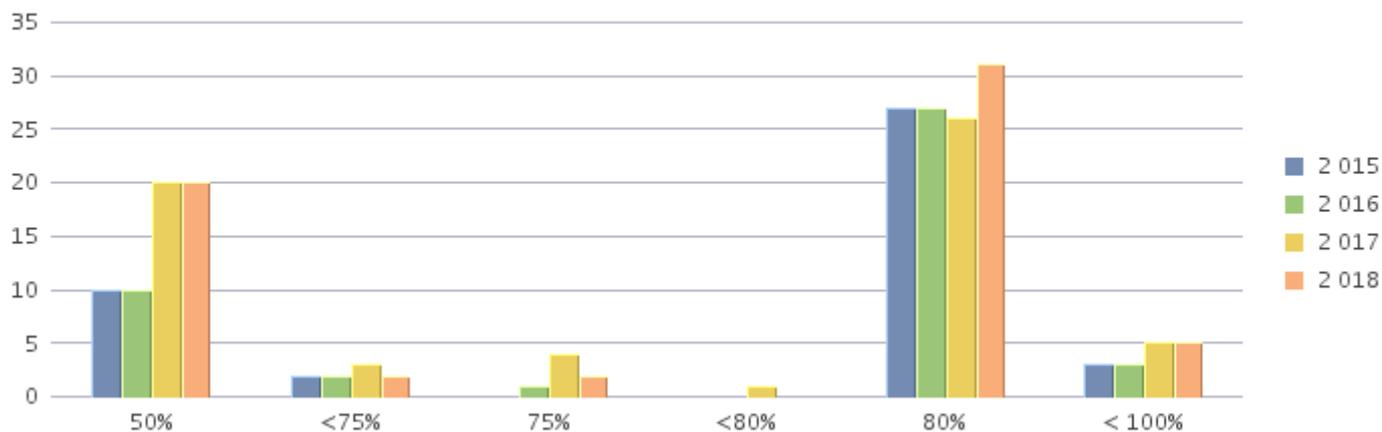


Tableau 5 : Effectifs à temps partiel par quotité

	Personnels de direction et d'inspection		Personnels d'éducation et d'orientation		TOTAL	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectif	%
50%	2	100,0%	18	31,0%	20	33,3%
<75%			2	3,4%	2	3,3%
75%			2	3,4%	2	3,3%
80%			31	53,4%	31	51,7%
< 100%			5	8,6%	5	8,3%
Total	2	100,0%	58	100,0%	60	100,0%

Graphique 4 : Évolution des personnels DIEO à temps partiel par quotité



IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.5 - Les personnels IATSS

A - Les personnels IATSS à temps partiel

Les IATSS de l'académie de Rennes optent pour des quotités en moyenne supérieures à leurs homologues nationaux, ce dans chaque famille de métiers, même si l'écart tend à se réduire - hormis pour les Techniciens.

La part des personnels IATSS optant pour le temps partiel constitue en 2018 une donnée stabilisée.

Tableau 1 : Les personnels IATSS à temps partiel

	Effectifs	Quotité moyenne		Age moyen	% TP de droit	Ensemble des effectifs			
		Rennes	National			% pers		% femmes	% hommes
						Rennes	National		
Pers. administratifs	280	78,0	77,5	46,7	22,5%	12,5%		14,9%	3,7%
Pers. médico-sociaux	146	76,6	77,2	48,8	12,3%	26,2%		27,2%	7,1%
Pers. techniques	34	80,0	76,7	46,2	35,3%	12,5%		16,3%	5,4%
Personnels IATSS	460	77,7	77,3	47,3	20,2%	15,0%	13,4%	17,6%	4,1%

Graphique 1 : Répartition des effectifs IATSS par type de temps partiel

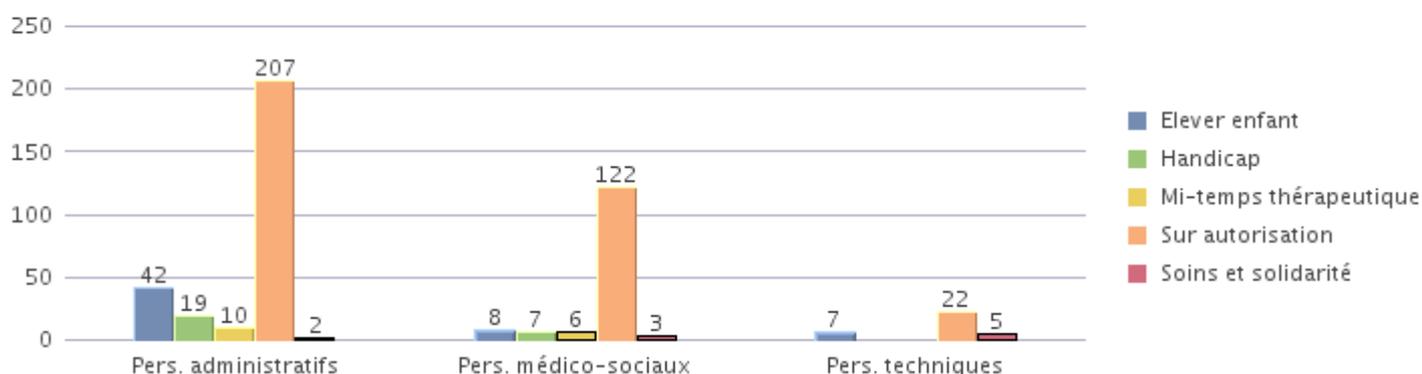


Tableau 2 : Les personnels IATSS à temps partiel par âge et sexe

		Moins de 30 ans		De 30 à 39 ans		De 40 à 49 ans		50 ans et plus	
		% effectifs à TP	% TP de droit	% effectifs à TP	% TP de droit	% effectifs à TP	% TP de droit	% effectifs à TP	% TP de droit
Pers. administratifs	FEMMES	1,0%	100,0%	22,6%	61,0%	17,0%	10,7%	12,5%	15,2%
	HOMMES			1,3%		5,8%		4,0%	
Pers. administratifs		1,0%	100,0%	17,8%	60,0%	14,5%	9,7%	11,0%	14,2%
Pers. médico-sociaux	FEMMES			34,8%	30,4%	35,7%	5,9%	22,4%	11,4%
	HOMMES					9,1%		7,7%	
Pers. médico-sociaux				34,8%	30,4%	33,8%	5,8%	21,8%	11,3%
Pers. techniques	FEMMES	18,2%	100,0%	30,0%	66,7%	15,4%	40,0%	13,4%	
	HOMMES			12,5%	100,0%	3,2%		6,0%	33,3%
Pers. techniques		18,2%	100,0%	25,0%	71,4%	11,5%	36,4%	10,6%	7,1%
Personnels IATSS	FEMMES	2,7%	100,0%	25,4%	53,4%	20,1%	11,0%	15,2%	12,8%
	HOMMES			2,4%	50,0%	5,6%		4,6%	9,1%
	TOTAL	2,7%	100,0%	20,8%	53,3%	17,1%	10,2%	13,4%	12,6%

IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.5 - Les personnels IATSS

	2 015	2 016	2 017	2 018
Pers. administratifs	312	296	289	280
Pers. médico-sociaux	144	139	146	146
Pers. ouvriers	1	1	1	
Pers. techniques	37	33	34	34
Personnels IATSS	494	469	470	460

Graphique 2 : Évolution de la part des personnels IATSS à temps partiel (hors ouvriers)



B - Les quotités de travail

À l'instar des personnels DIEO, les IATSS sont largement majoritaires à opter pour des temps partiels élevés (>80%).

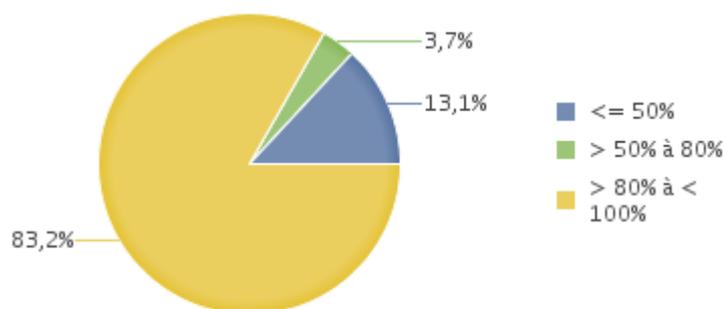
		<= 50%		> 50% à 80%		> 80% à < 100%		100%	
		Effectifs	% ligne	Effectifs	% ligne	Effectifs	% ligne	Effectifs	% ligne
Apprentis	FEMMES							11	100,0%
	HOMMES							6	100,0%
Apprentis								17	100,0%
National									
100,0%									
Pers. administratifs	FEMMES	29	1,6%	8	0,5%	225	12,8%	1 499	85,1%
	HOMMES	4	0,8%	2	0,4%	12	2,5%	464	96,3%
Pers. administratifs		33	1,5%	10	0,4%	237	10,6%	1 963	87,5%
National									
1,5%									
0,4%									
9,5%									
88,6%									
Pers. médico-sociaux	FEMMES	26	4,9%	8	1,5%	110	20,8%	385	72,8%
	HOMMES	1	3,6%	1	3,6%			26	92,9%
Pers. médico-sociaux		27	4,8%	9	1,6%	110	19,7%	411	73,8%
National									
3,8%									
1,6%									
21,5%									
73,1%									
Pers. ouvriers	FEMMES							1	100,0%
	HOMMES							1	100,0%
Pers. ouvriers								2	100,0%
National									
0,6%									
1,0%									
98,4%									
Pers. techniques	FEMMES	2	1,1%			27	15,2%	149	83,7%
	HOMMES					5	5,4%	88	94,6%
Pers. techniques		2	0,7%			32	11,8%	237	87,5%
National									
1,6%									
0,4%									
9,8%									
88,2%									
Personnels IATSS	FEMMES	57	2,3%	16	0,6%	362	14,6%	2 045	82,5%
	HOMMES	5	0,8%	3	0,5%	17	2,8%	585	95,9%
	Total	62	2,0%	19	0,6%	379	12,3%	2 630	85,1%
National									
1,8%									
0,6%									
11,3%									
86,3%									

IV - La vie des personnels

3 - Les quotités de travail

3.5 - Les personnels IATSS

Graphique 3 : Les femmes IATSS à temps partiel par quotité de travail



Graphique 4 : Les hommes IATSS à temps partiel par quotité de travail

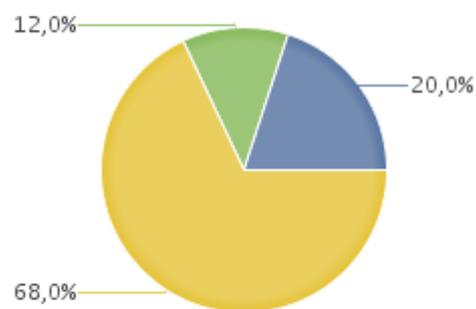
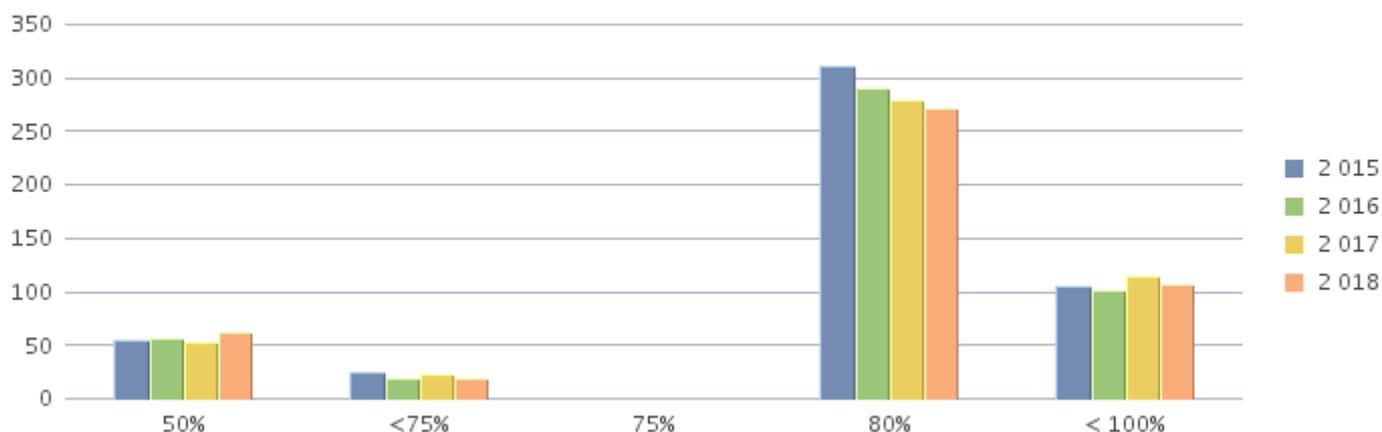


Tableau 5 : Effectifs à temps partiel par quotité (hors ouvriers)

	Pers. administratifs		Pers. médico-sociaux		Pers. techniques		TOTAL	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectif	%
50%	33	11,8%	27	18,5%	2	5,9%	62	13,5%
<75%	10	3,6%	9	6,2%			19	4,1%
80%	179	63,9%	67	45,9%	26	76,5%	272	59,1%
< 100%	58	20,7%	43	29,5%	6	17,6%	107	23,3%
Total	280	100,0%	146	100,0%	34	100,0%	460	100,0%

Graphique 5 : Évolution des effectifs IATSS à temps partiel par quotité



IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

4.1 - L'ensemble des personnels

A - Le nombre de congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018

Les congés pour maladie ordinaire représentent de loin le plus gros volume des congés ; l'académie, cette année encore, tend à se rapprocher des tendances nationales.

	Enseignants public	Enseignants privé	Non-enseignants	Ensemble des personnels	National
Maladie ordinaire	90,7%	86,8%	90,2%	89,7%	89,5%
Congé long	3,0%	3,4%	3,9%	3,3%	3,7%
Maladie prof. ou accident du travail	1,6%	2,2%	2,4%	1,9%	1,7%
Maternité	3,9%	6,7%	3,1%	4,5%	4,3%
Paternité ou adoption	0,8%	0,9%	0,4%	0,8%	0,8%
Tous congés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

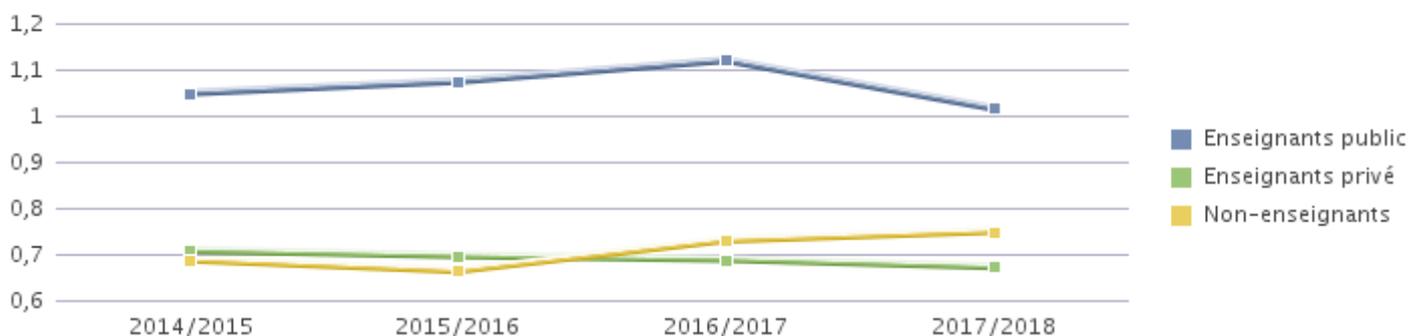
Graphique 1 : Évolution du nombre de congés (base 100 à la rentrée 2014)



Engagée en 2014, la hausse des congés pour maladie ordinaire s'était confirmée en 2017 ; cette année, une décline générale s'observe.

	Enseignants public		Enseignants privé		Non-enseignants		Ensemble des personnels		National	
	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents
Maladie ordinaire	2,2	0,9	2,2	0,6	2,3	0,7	2,2	0,8	2,3	1,0
Congé long	2,2	0,0	1,8	0,0	2,3	0,0	2,1	0,0	2,3	0,0
Maladie prof. ou accident du travail	1,7	0,0	1,8	0,0	1,9	0,0	1,8	0,0	1,8	0,0
Maternité	1,0	0,0	1,0	0,0	1,0	0,0	1,0	0,0	1,0	0,0
Paternité ou adoption	1,0	0,0	1,1	0,0	1,0	0,0	1,0	0,0	1,1	0,0
Tous congés	2,1	1,0	2,0	0,7	2,2	0,8	2,1	0,9	2,2	1,1

Graphique 2 : Évolution du nombre de congés pris par agent (ensemble de la population)



Après les baisses tendanciennes observées jusqu'en 2013, l'évolution du nombre de congés par agent chez les enseignants du public et les non-enseignants suit un profil légèrement croissant.

IV - La vie des personnels

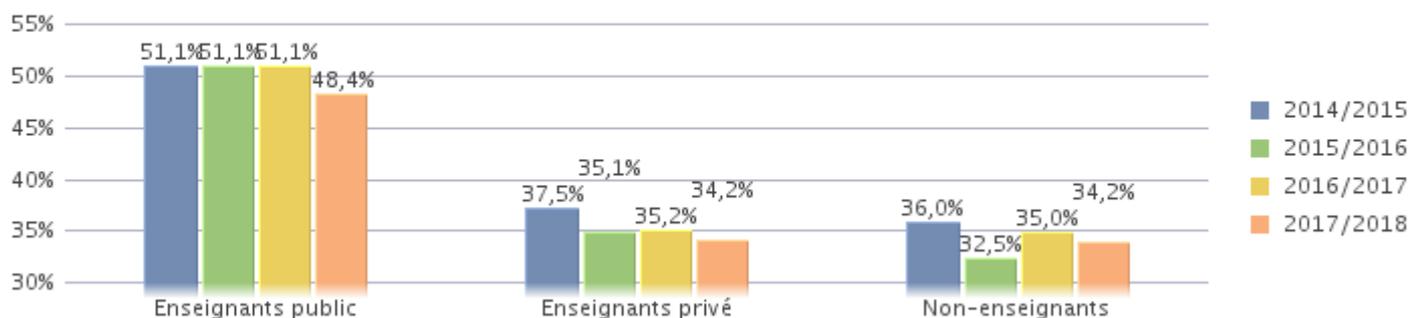
4 - Les congés pour raisons de santé

4.1 - L'ensemble des personnels

B - Les agents en congés au cours de l'année scolaire 2017/2018

	Enseignants public	Enseignants privé	Non-enseignants	Ensemble des personnels	National
Maladie ordinaire	41,4%	27,0%	29,4%	34,7%	40,9%
Congé long	1,4%	1,3%	1,3%	1,3%	1,8%
Maladie prof. ou accident du travail	0,9%	0,8%	0,9%	0,9%	1,0%
Maternité	4,0%	4,5%	2,2%	3,8%	4,5%
Paternité ou adoption	0,8%	0,6%	0,3%	0,6%	0,7%
Tous congés	48,4%	34,2%	34,2%	41,3%	48,9%

Graphique 3 : Part des agents ayant au moins pris un congé au cours de l'année scolaire



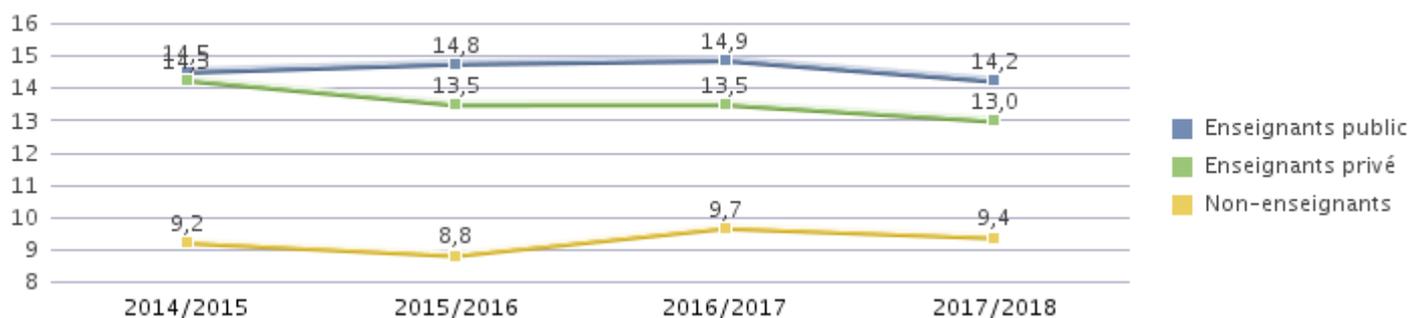
L'évolution quadriennale de la part des agents ayant pris au moins un congé dans l'année scolaire tend à une stabilisation franche.

C - La durée des congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018

Globalement, la durée des congés des personnels de l'académie - tous types de congés confondus - est comparable par rapport au niveau national. Les non-enseignants ont la durée de congés la plus faible.

	Enseignants public		Enseignants privé		Non-enseignants		Ensemble des personnels		National	
	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents
Maladie ordinaire	17,2	7,1	22,9	6,2	18,2	5,4	18,7	6,5	17,6	7,2
Congé long	277,2	3,8	258,1	3,3	169,3	2,1	251,4	3,3	221,9	3,9
Maladie prof. ou accident du travail	49,6	0,5	56,2	0,5	32,0	0,3	47,7	0,4	47,9	0,5
Maternité	69,0	2,7	65,8	3,0	69,8	1,6	67,9	2,6	70,2	3,2
Paternité ou adoption	12,6	0,1	12,6	0,1	10,8	0,0	12,4	0,1	12,1	0,1
Tous congés	29,4	14,2	38,0	13,0	27,5	9,4	31,2	12,9	30,3	14,8

Graphique 4 : Évolution du nombre de jours de congés pris par agent (ensemble de la population)



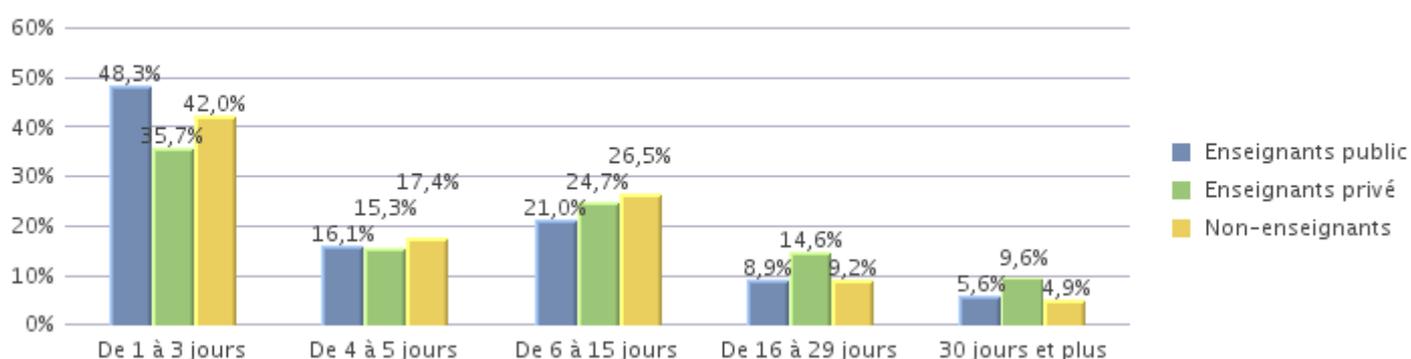
IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

4.1 - L'ensemble des personnels

Tableau 5 : Répartition des absences par durée de congé	Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés
De 1 à 3 jours	44,3%	10,9%	14,1%	0,9%	4,0%	40,4%
De 4 à 5 jours	16,1%	1,3%	9,8%	0,6%	1,2%	14,7%
De 6 à 15 jours	22,8%	4,3%	26,7%	30,6%	90,2%	23,2%
De 16 à 29 jours	10,3%	3,5%	17,7%	2,4%	2,3%	9,8%
30 jours et plus	6,4%	80,0%	31,7%	65,4%	2,3%	11,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
National : Part des congés > 15j	13,0%	70,7%	48,7%	66,4%	3,6%	18,0%
Nb jours moyen par absence	8,4	119,1	26,6	67,2	12,0	15,0
National : Nb jours moy par abs	7,5	97,3	26,8	69,2	11,3	13,9

Graphique 5 : Répartition des absences pour maladie ordinaire par durée



Corollairement à l'importance statistique des congés de maladie ordinaire, l'analyse de la durée de congés fait apparaître le volume des congés de courte durée (inférieure ou égale à 3 jours). Les enseignants du privé se distinguent par une fréquence supérieure de congés dont la durée excède deux semaines alors qu'ils sont moins fréquemment recensés dans les congés de plus courte durée.

D - Les congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018 selon l'âge et le sexe

La proportion de femmes prenant des congés pour raisons de santé est supérieure à celle des hommes (13,5 points d'écart, incluant les congés maternité) ; les trentenaires prennent plus de congés pour arrivée d'enfants et de congés pour maladie ordinaire ; les « 50 ans et plus » prennent plus de congés longs.

Tableau 6 : Proportion d'agents ayant pris au moins un congé		Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés
FEMMES	Moins de 30 ans	30,2%	0,5%	0,6%	9,9%	0,0%	41,2%
	De 30 à 39 ans	41,5%	0,6%	0,6%	16,7%	0,0%	59,4%
	De 40 à 49 ans	37,0%	1,0%	0,9%	1,4%	0,0%	40,4%
	50 ans et plus	37,0%	2,5%	1,3%			40,8%
FEMMES		37,5%	1,4%	1,0%	5,2%	0,0%	45,0%
Age moyen		44,2	50,2	47,2	33,7	38,6	43,2
HOMMES	Moins de 30 ans	18,2%	0,3%	0,2%		1,5%	20,2%
	De 30 à 39 ans	28,2%	0,4%	0,8%		8,1%	37,5%
	De 40 à 49 ans	28,7%	0,6%	0,8%		1,6%	31,7%
	50 ans et plus	27,8%	2,4%	0,8%		0,2%	31,2%
HOMMES		27,3%	1,3%	0,7%		2,2%	31,5%
Age moyen		46,3	53,7	47,2		37,1	46,0
Total		34,7%	1,3%	0,9%	3,8%	0,6%	41,3%
Age moyen		44,7	51,1	47,2	33,7	37,1	43,8

IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

4.1 - L'ensemble des personnels

Graphique 6 : Proportion d'agents ayant pris au moins un congé de maladie ordinaire selon le sexe

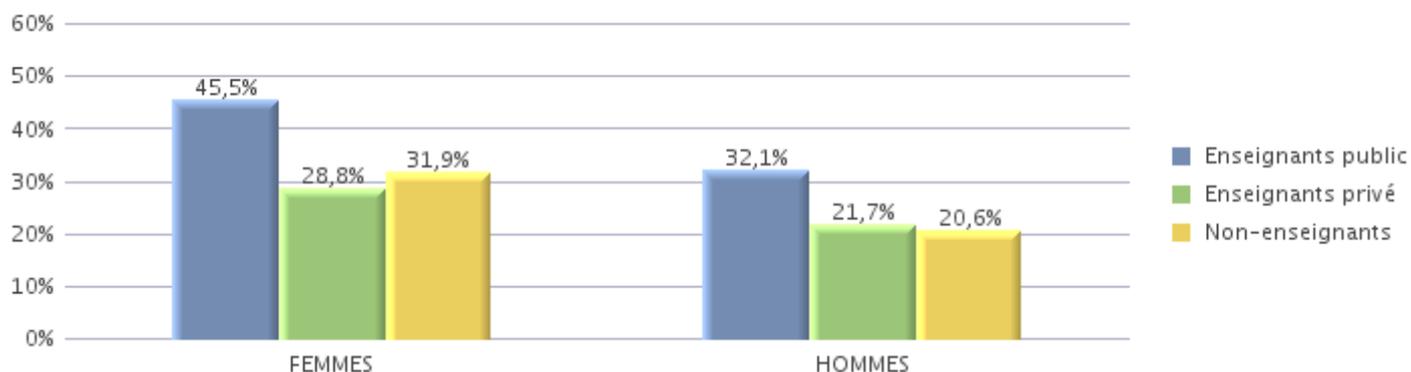
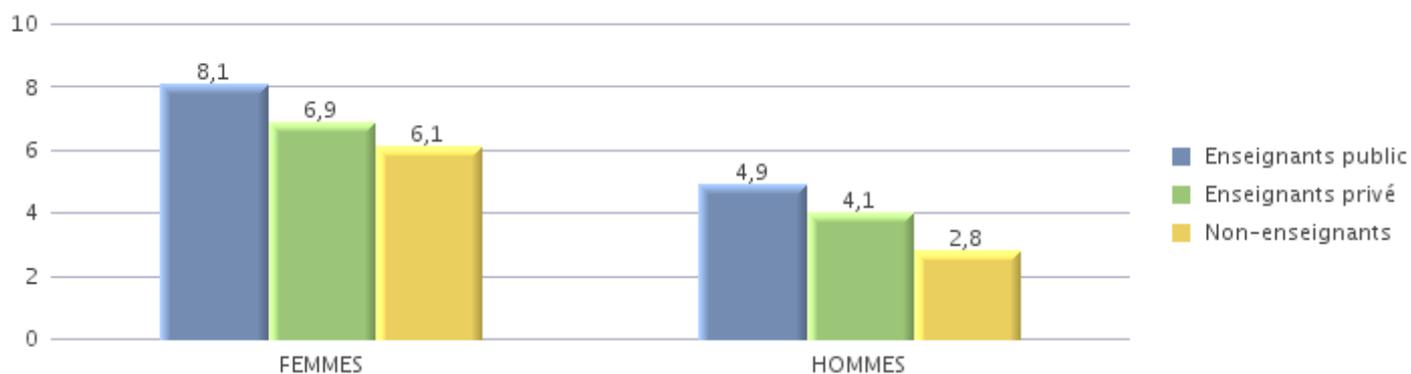


Tableau 7 : Nombre de jours de congés pris par agent

		Maladie ordinaire		Congé long		Maladie prof. ou accident du travail		Maternité		Paternité ou adoption		Tous congés	
		Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents
FEMMES	Moins de 30 ans	18,3	5,5	91,1	0,4	18,0	0,1	63,6	6,3	11,0	0,0	30,0	12,4
	De 30 à 39 ans	21,2	8,8	236,8	1,4	29,9	0,2	68,0	11,3	39,8	0,0	36,5	21,7
	De 40 à 49 ans	17,7	6,5	245,2	2,5	39,4	0,4	74,3	1,1	45,4	0,0	26,0	10,5
	50 ans et plus	20,5	7,6	252,4	6,4	68,4	0,9					36,4	14,9
FEMMES		19,5	7,3	244,3	3,3	49,6	0,5	67,9	3,5	39,7	0,0	32,5	14,6
HOMMES	Moins de 30 ans	13,4	2,4	48,5	0,1	35,0	0,1			11,0	0,2	14,0	2,8
	De 30 à 39 ans	11,4	3,2	280,4	1,2	34,0	0,3			11,0	0,9	14,7	5,5
	De 40 à 49 ans	13,8	4,0	242,1	1,5	25,7	0,2			12,7	0,2	18,6	5,9
	50 ans et plus	20,2	5,6	284,3	6,8	57,7	0,5			15,5	0,0	41,3	12,9
HOMMES		15,9	4,3	271,8	3,4	41,4	0,3			11,6	0,3	26,4	8,3
Total		18,7	6,5	251,4	3,3	47,7	0,4	67,9	2,6	12,4	0,1	31,2	12,9

Graphique 7 : Nombre de jours de congés pour maladie ordinaire pris par agent (ensemble de la population)



IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

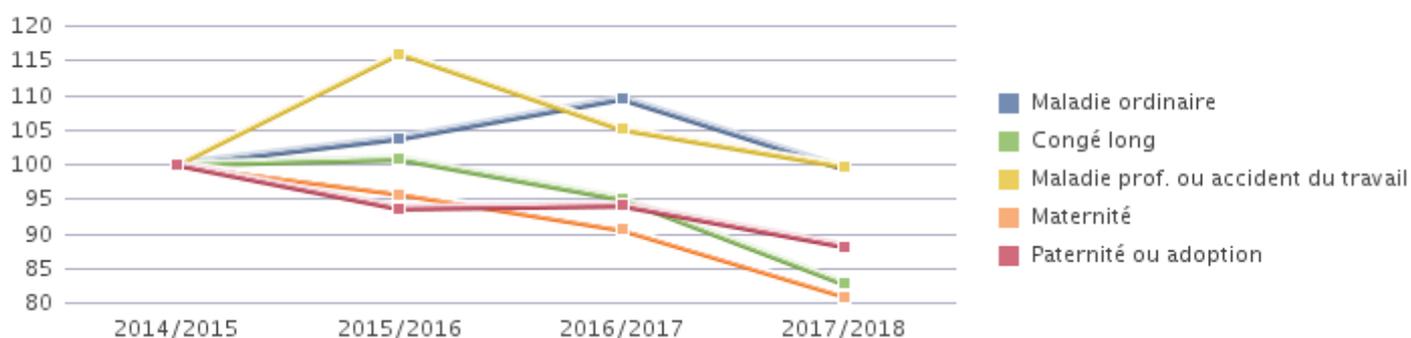
4.2 - Les enseignants du secteur public

A - Le nombre de congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018

Le poids des congés de maladie ordinaire dans l'ensemble des congés pour raison de santé voit, cette année, se rapprocher les situations académique et nationale - dans le premier comme dans le second degré. L'évolution du nombre de congés pris par enseignant est similaire quel que soit le degré observé.

	Enseignants 1er degré public				Enseignants 2nd degré public				Enseignants du secteur public			
	% Colonne		% Ligne		% Colonne		% Ligne		% Colonne		% Ligne	
	Rennes	National	Rennes	National	Rennes	National	Rennes	National	Rennes	National	Rennes	National
Maladie ordinaire	90,0%	89,0%	49,6%	49,1%	91,4%	90,6%	50,4%	50,9%	90,7%	89,8%	100,0%	100,0%
Congé long	2,9%	3,5%	47,5%	48,6%	3,2%	3,7%	52,5%	51,4%	3,0%	3,6%	100,0%	100,0%
Maladie prof. ou accident du travail	1,4%	1,6%	43,4%	50,2%	1,8%	1,6%	56,6%	49,8%	1,6%	1,6%	100,0%	100,0%
Maternité	5,1%	5,4%	65,4%	63,2%	2,7%	3,1%	34,6%	36,8%	3,9%	4,3%	100,0%	100,0%
Paternité ou adoption	0,6%	0,5%	39,5%	29,2%	0,9%	1,1%	60,5%	70,8%	0,8%	0,8%	100,0%	100,0%
Tous congés	100,0%	100,0%	50,0%	49,5%	100,0%	100,0%	50,0%	50,5%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Graphique 1 : Evolution du nombre de congés (base 100 à la rentrée 2014)



	Enseignants 1er degré public				Enseignants 2nd degré public				Enseignants du secteur public			
	Ayant pris un congé		Ens des agents		Ayant pris un congé		Ens des agents		Ayant pris un congé		Ens des agents	
	Rennes	National	Rennes	National	Rennes	National	Rennes	National	Rennes	National	Rennes	National
Maladie ordinaire	2,3	2,4	1,0	1,1	2,2	2,3	0,8	1,0	2,2	2,4	0,9	1,1
Congé long	2,6	2,7	0,0	0,0	2,0	2,1	0,0	0,0	2,2	2,4	0,0	0,0
Maladie prof. ou accident du travail	1,7	1,8	0,0	0,0	1,8	1,7	0,0	0,0	1,7	1,8	0,0	0,0
Maternité	1,0	1,0	0,1	0,1	1,0	1,0	0,0	0,0	1,0	1,0	0,0	0,1
Paternité ou adoption	1,0	1,0	0,0	0,0	1,1	1,1	0,0	0,0	1,0	1,1	0,0	0,0
Tous congés	2,1	2,2	1,1	1,3	2,1	2,2	0,9	1,1	2,1	2,2	1,0	1,2

Graphique 2 : Evolution du nombre de congés pris par enseignant du secteur public (ensemble de la population)



IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

4.2 - Les enseignants du secteur public

B - La durée des congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018

Le nombre de jours moyen, toutes absences confondues, est légèrement supérieur dans le premier degré ; cet indicateur est lui aussi supérieur à celui du niveau national. A noter une part importante de congés longs de très courte durée dans le 1er degré liée principalement à la prise de CLM fractionnés et à des congés tronqués par la période d'observation.

Tableau 3 : Répartition des absences par durée de congé

		Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés
Enseignants 1er degré public	De 1 à 3 jours	46,3%	33,7%	14,5%	0,3%		42,9%
	De 4 à 5 jours	15,3%	0,8%	10,2%	0,6%		14,0%
	De 6 à 15 jours	22,2%	0,5%	24,7%	32,1%	94,0%	22,6%
	De 16 à 29 jours	9,8%	1,3%	14,5%	1,7%	2,4%	9,2%
	30 jours et plus	6,3%	63,8%	36,0%	65,3%	3,6%	11,3%
	Rennes	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	National : Congés >15 j (%)	13,1%	58,9%	45,6%	64,5%	4,7%	18,0%
Nb jours moyen par absence		8,3	104,6	31,0	66,2	13,0	14,4
National : Nb jours moy par absence		7,5	86,7	24,9	67,3	12,2	13,8
Enseignants 2nd degré public	De 1 à 3 jours	50,3%		17,7%	0,8%	3,9%	46,3%
	De 4 à 5 jours	16,8%	0,2%	9,1%	0,8%	3,1%	15,6%
	De 6 à 15 jours	19,9%	0,9%	23,0%	22,0%	89,8%	20,0%
	De 16 à 29 jours	8,0%	1,9%	14,4%	4,3%	1,6%	7,8%
	30 jours et plus	5,0%	97,0%	35,8%	72,1%	1,6%	10,3%
	Rennes	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	National : Congés >15 j (%)	11,5%	79,6%	51,6%	70,0%	3,1%	16,4%
Nb jours moyen par absence		7,2	142,6	26,5	72,6	11,7	13,7
National : Nb jours moy par absence		7,0	110,3	29,1	71,0	10,8	13,1
Enseignants du secteur public	De 1 à 3 jours	48,3%	16,0%	16,3%	0,5%	2,4%	44,6%
	De 4 à 5 jours	16,1%	0,5%	9,6%	0,7%	1,9%	14,8%
	De 6 à 15 jours	21,0%	0,7%	23,8%	28,6%	91,4%	21,3%
	De 16 à 29 jours	8,9%	1,6%	14,5%	2,6%	1,9%	8,5%
	30 jours et plus	5,6%	81,2%	35,9%	67,6%	2,4%	10,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	National : Congés >15 j (%)	12,3%	69,6%	48,6%	66,5%	3,6%	17,2%
Nb jours moyen par absence		7,7	124,6	28,4	68,4	12,2	14,0
National : Nb jours moy par absence		7,2	98,8	27,0	68,6	11,2	13,5

Graphique 3 : Évolution du nombre moyen de jours d'absence par congé de maladie ordinaire



IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

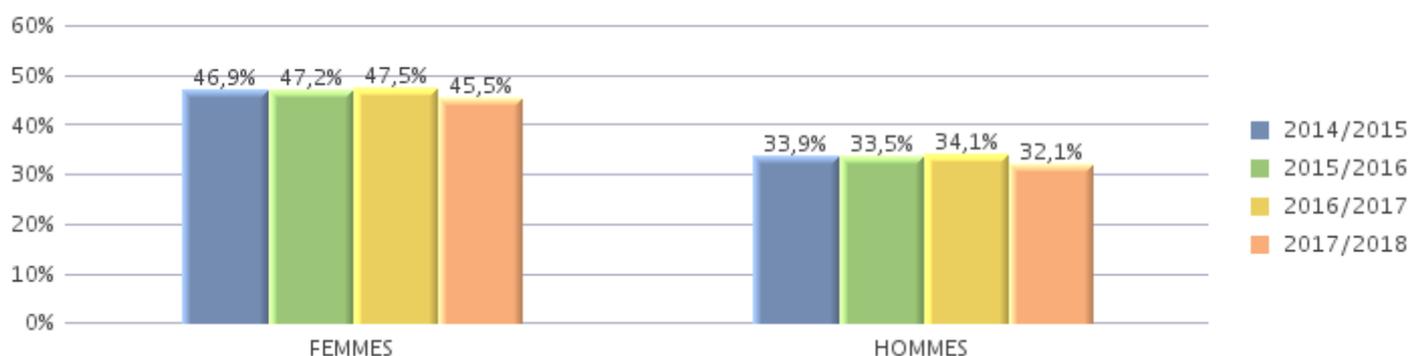
4.2 - Les enseignants du secteur public

C - Les congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018 selon l'âge et le sexe

Tableau 4 : Proportion d'enseignants du public ayant pris au moins un congé

			Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés	
Enseignants 1er degré public	FEMMES	Moins de 30 ans	47,2%	0,3%	0,3%	16,4%	0,1%	64,3%	
		De 30 à 39 ans	50,7%	0,6%	0,4%	18,9%	0,0%	70,7%	
		De 40 à 49 ans	43,3%	1,1%	1,0%	1,3%	0,0%	46,7%	
		50 ans et plus	45,3%	2,5%	1,5%			49,3%	
	FEMMES			46,1%	1,3%	0,9%	7,0%	0,0%	55,4%
	HOMMES	Moins de 30 ans	42,5%				3,8%	46,2%	
		De 30 à 39 ans	42,3%	1,1%	1,1%		13,6%	58,1%	
		De 40 à 49 ans	36,2%	0,4%	1,2%		1,8%	39,6%	
		50 ans et plus	35,0%	2,0%	0,9%		0,3%	38,2%	
HOMMES			37,4%	1,2%	1,0%	3,9%	43,4%		
Enseignants 1er degré public	Moins de 30 ans		46,7%	0,2%	0,2%	14,5%	0,6%	62,1%	
	De 30 à 39 ans		49,5%	0,7%	0,5%	16,2%	2,0%	68,9%	
	De 40 à 49 ans		42,1%	1,0%	1,0%	1,1%	0,3%	45,6%	
	50 ans et plus		42,9%	2,4%	1,4%		0,1%	46,7%	
	Total		44,6%	1,2%	0,9%	5,8%	0,7%	53,3%	
Age moyen			42,9	48,9	47,5	33,1	36,2	42,0	
Enseignants 2nd degré public	FEMMES	Moins de 30 ans	27,3%		1,0%	9,1%		37,4%	
		De 30 à 39 ans	47,9%	0,5%	0,9%	16,1%	0,1%	65,5%	
		De 40 à 49 ans	45,2%	1,0%	0,8%	1,8%	0,0%	48,8%	
		50 ans et plus	45,2%	2,6%	1,3%			49,1%	
	FEMMES			44,9%	1,4%	1,0%	4,2%	0,0%	51,6%
	HOMMES	Moins de 30 ans	9,1%				1,8%	10,9%	
		De 30 à 39 ans	28,9%	0,4%	0,5%		7,3%	37,1%	
		De 40 à 49 ans	31,1%	0,9%	1,0%		1,6%	34,6%	
		50 ans et plus	31,9%	2,7%	0,7%		0,3%	35,5%	
HOMMES			30,3%	1,6%	0,8%	1,9%	34,5%		
Enseignants 2nd degré public	Moins de 30 ans		20,9%		0,6%	5,9%	0,6%	28,1%	
	De 30 à 39 ans		40,9%	0,5%	0,8%	10,2%	2,7%	55,1%	
	De 40 à 49 ans		39,6%	1,0%	0,9%	1,1%	0,7%	43,2%	
	50 ans et plus		39,0%	2,6%	1,1%		0,1%	42,8%	
	Total		38,8%	1,5%	0,9%	2,5%	0,8%	44,5%	
Age moyen			46,8	52,7	47,6	34,8	38,4	46,2	

Graphique 4 : Proportion d'enseignants du public ayant pris au moins un congé de maladie ordinaire selon le sexe



IV - La vie des personnels

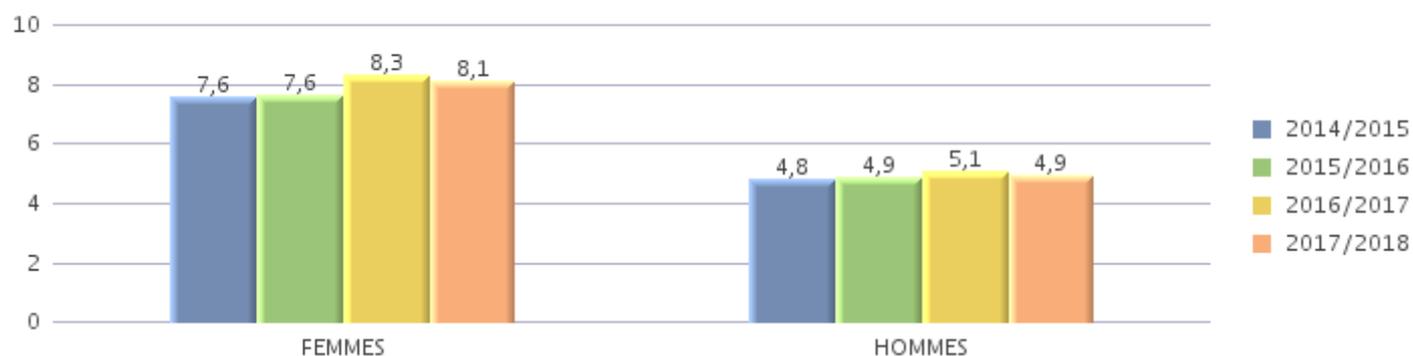
4 - Les congés pour raisons de santé

4.2 - Les enseignants du secteur public

Tableau 5 : Nombre de jours de congés pris par enseignant du public

			Maladie ordinaire		Congé long		Maladie prof. ou accident du travail		Maternité		Paternité ou adoption		Tous congés	
			Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents
Enseignants 1er degré public	FEMMES	Moins de 30 ans	19,2	9,1	301,5	0,8	16,5	0,0	63,4	10,4	11,0	0,0	31,6	20,3
		De 30 à 39 ans	20,8	10,5	297,3	1,9	43,2	0,2	66,8	12,6	24,0	0,0	35,7	25,3
		De 40 à 49 ans	18,0	7,8	272,9	3,1	37,4	0,4	75,8	1,0	107,0	0,0	26,3	12,3
		50 ans et plus	19,7	8,9	266,5	6,6	87,9	1,3					34,2	16,9
	FEMMES		19,3	8,9	273,5	3,5	59,0	0,5	66,8	4,7	47,3	0,0	31,9	17,6
	HOMMES	Moins de 30 ans	9,3	3,9							12,8	0,5	9,6	4,4
		De 30 à 39 ans	13,4	5,7	303,6	3,4	18,2	0,2			11,1	1,5	18,5	10,8
		De 40 à 49 ans	16,1	5,8	264,3	1,1	29,0	0,4			14,0	0,2	19,0	7,5
		50 ans et plus	20,6	7,2	262,6	5,4	14,1	0,1			11,0	0,0	33,4	12,7
	HOMMES		16,6	6,2	271,3	3,1	21,5	0,2			11,7	0,5	23,1	10,0
Enseignants 1er degré public	Moins de 30 ans		18,1	8,5	301,5	0,7	16,5	0,0	63,4	9,2	12,4	0,1	29,6	18,4
	De 30 à 39 ans		19,9	9,8	298,7	2,1	35,8	0,2	66,8	10,8	11,3	0,2	33,7	23,2
	De 40 à 49 ans		17,7	7,5	272,4	2,8	35,8	0,4	75,8	0,8	20,6	0,1	25,3	11,5
	50 ans et plus		19,9	8,5	265,7	6,3	76,4	1,0			11,0	0,0	34,0	15,9
	Total		19,0	8,5	273,2	3,4	51,9	0,5	66,8	3,9	13,0	0,1	30,6	16,3
Enseignants 2nd degré public	FEMMES	Moins de 30 ans	22,5	6,2			25,3	0,2	73,4	6,7			35,0	13,1
		De 30 à 39 ans	18,3	8,8	248,0	1,3	12,6	0,1	72,7	11,7	11,0	0,0	33,5	22,0
		De 40 à 49 ans	14,3	6,5	276,2	2,8	28,6	0,2	74,8	1,3	11,0	0,0	22,1	10,8
		50 ans et plus	15,8	7,1	280,9	7,2	72,8	1,0					31,3	15,4
	FEMMES		15,9	7,1	277,2	3,9	46,1	0,5	73,1	3,1	11,0	0,0	28,4	14,7
	HOMMES	Moins de 30 ans	28,0	2,5							9,5	0,2	24,9	2,7
		De 30 à 39 ans	9,5	2,8	285,3	1,2	81,2	0,4			11,2	0,8	13,9	5,2
		De 40 à 49 ans	11,7	3,6	230,7	2,1	26,2	0,3			13,6	0,2	18,0	6,2
		50 ans et plus	18,9	6,0	299,2	8,1	70,7	0,5			19,4	0,1	41,2	14,7
	HOMMES		14,9	4,5	283,6	4,5	50,6	0,4			12,4	0,2	27,7	9,6
Enseignants 2nd degré public	Moins de 30 ans		23,4	4,9			25,3	0,2	73,4	4,3	9,5	0,1	33,6	9,4
	De 30 à 39 ans		16,0	6,5	259,5	1,3	29,8	0,2	72,7	7,4	11,2	0,3	28,7	15,8
	De 40 à 49 ans		13,5	5,4	259,1	2,5	27,6	0,2	74,8	0,8	13,5	0,1	20,8	9,0
	50 ans et plus		17,0	6,6	289,6	7,6	72,1	0,8			19,4	0,0	35,1	15,0
	Total		15,6	6,0	280,0	4,2	47,6	0,4	73,1	1,8	12,4	0,1	28,2	12,6

Graphique 5 : Nombre de jours de congés pour maladie ordinaire pris par enseignant du secteur public (ensemble de la population)



IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

4.3 - Les enseignants du secteur privé

A - Le nombre de congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018

Parmi l'ensemble des congés pour raison de santé, le poids des congés de maladie ordinaire pris par les enseignants 1er degré du secteur privé sous contrat en Bretagne devient plus important qu'au niveau national - à la différence du second degré.

Tableau 1 : Répartition du nombre de congés (en %)

	Enseignants 1er degré privé				Enseignants 2nd degré privé				Enseignants du secteur privé			
	% Colonne		% Ligne		% Colonne		% Ligne		% Colonne		% Ligne	
	Rennes	National	Rennes	National	Rennes	National	Rennes	National	Rennes	National	Rennes	National
Maladie ordinaire	81,8%	81,3%	33,2%	24,0%	89,5%	89,0%	66,8%	76,0%	86,8%	87,0%	100,0%	100,0%
Congé long	4,1%	5,9%	42,6%	35,2%	3,0%	3,8%	57,4%	64,8%	3,4%	4,3%	100,0%	100,0%
Maladie prof. ou accident du travail	2,3%	1,9%	37,3%	26,8%	2,1%	1,8%	62,7%	73,2%	2,2%	1,8%	100,0%	100,0%
Maternité	11,1%	10,3%	58,4%	45,7%	4,3%	4,2%	41,6%	54,3%	6,7%	5,8%	100,0%	100,0%
Paternité ou adoption	0,7%	0,5%	25,5%	13,4%	1,1%	1,2%	74,5%	86,6%	0,9%	1,0%	100,0%	100,0%
Tous congés	100,0%	100,0%	35,3%	25,7%	100,0%	100,0%	64,7%	74,3%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

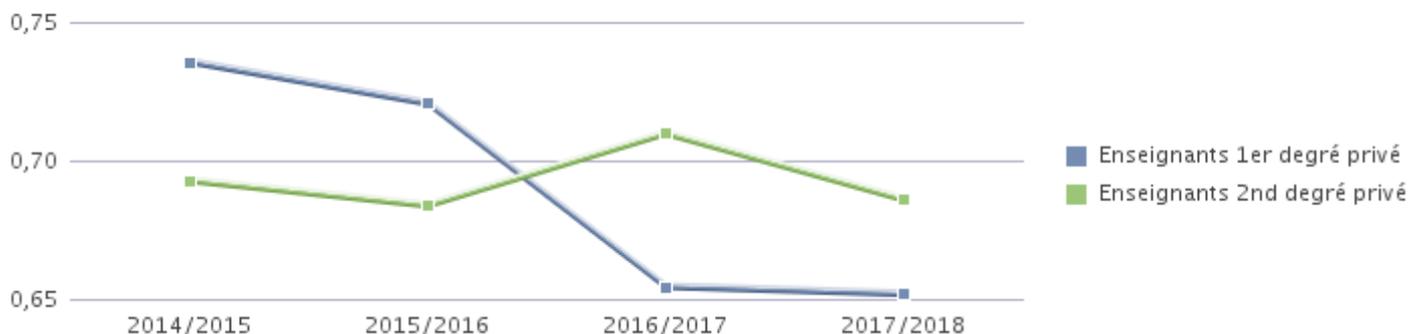
Graphique 1 : Evolution du nombre de congés (base 100 à la rentrée 2014)



Tableau 2 : Nombre de congés par agent

	Enseignants 1er degré privé				Enseignants 2nd degré privé				Enseignants du secteur privé			
	Ayant pris un congé		Ens des agents		Ayant pris un congé		Ens des agents		Ayant pris un congé		Ens des agents	
	Rennes	National	Rennes	National	Rennes	National	Rennes	National	Rennes	National	Rennes	National
Maladie ordinaire	2,4	2,1	0,5	0,6	2,1	2,1	0,6	0,7	2,2	2,1	0,6	0,6
Congé long	1,9	2,0	0,0	0,0	1,7	1,9	0,0	0,0	1,8	2,0	0,0	0,0
Maladie prof. ou accident du travail	2,0	1,8	0,0	0,0	1,7	1,7	0,0	0,0	1,8	1,7	0,0	0,0
Maternité	1,0	1,0	0,1	0,1	1,0	1,0	0,0	0,0	1,0	1,0	0,0	0,0
Paternité ou adoption	1,0	1,0	0,0	0,0	1,1	1,1	0,0	0,0	1,1	1,0	0,0	0,0
Tous congés	2,0	1,9	0,7	0,7	1,9	2,0	0,7	0,8	2,0	1,9	0,7	0,7

Graphique 2 : Evolution du nombre de congés pris par enseignant du secteur privé (ensemble de la population)



IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

4.3 - Les enseignants du secteur privé

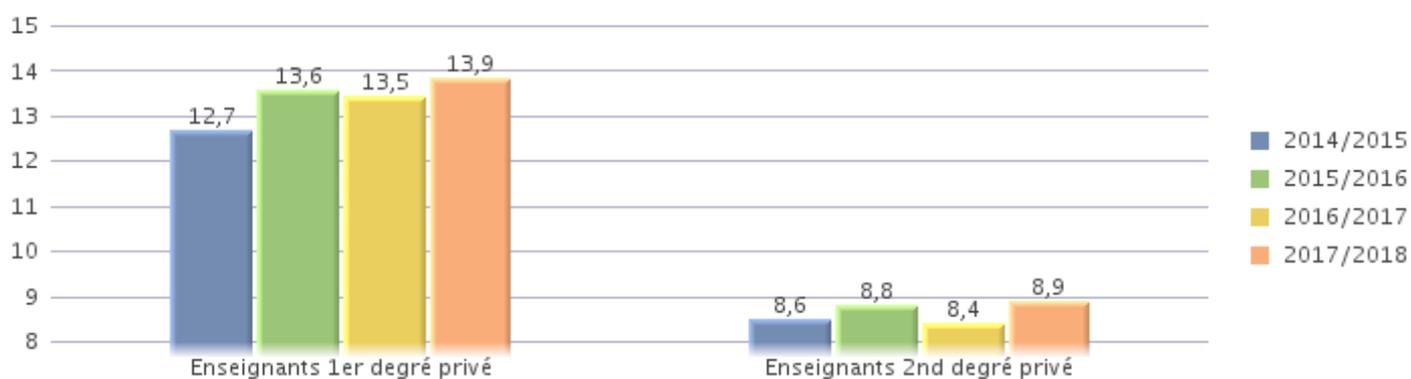
B - La durée des congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018

Il faut remarquer une durée de congés [6-15 jours] majoritaire dans le premier degré, quand la durée la plus fréquente dans le second degré se situe dans la tranche [1-3 jours].

Tableau 3 : Répartition des absences par durée de congé

		Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés
Enseignants 1er degré privé	De 1 à 3 jours	21,1%		8,9%	0,7%		17,6%
	De 4 à 5 jours	13,2%		6,7%	0,5%		11,0%
	De 6 à 15 jours	32,2%		14,4%	35,0%	80,8%	31,1%
	De 16 à 29 jours	19,2%	0,6%	24,4%	2,8%	7,7%	16,6%
	30 jours et plus	14,2%	99,4%	45,6%	61,1%	11,5%	23,6%
	Rennes	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	National : Congés >15 j (%)	26,3%	85,5%	60,1%	65,6%	9,1%	34,4%
Nb jours moyen par absence		13,9	138,7	37,5	64,7	17,7	25,2
National : Nb jours moy par absence		12,2	125,2	33,9	71,0	14,2	25,4
Enseignants 2nd degré privé	De 1 à 3 jours	43,0%	1,0%	11,9%	2,3%	10,5%	39,0%
	De 4 à 5 jours	16,4%	0,5%	12,6%	0,3%		15,0%
	De 6 à 15 jours	21,0%	0,5%	25,2%	30,2%	88,2%	21,6%
	De 16 à 29 jours	12,4%	1,4%	18,5%	2,6%	1,3%	11,6%
	30 jours et plus	7,3%	96,7%	31,8%	64,6%		12,9%
	Rennes	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	National : Congés >15 j (%)	15,4%	87,7%	50,7%	66,7%	3,1%	20,8%
Nb jours moyen par absence		8,9	152,6	27,1	66,5	10,1	16,1
National : Nb jours moy par absence		8,3	128,0	27,7	73,6	11,7	15,9
Enseignants du secteur privé	De 1 à 3 jours	35,7%	0,5%	10,8%	1,4%	7,8%	31,4%
	De 4 à 5 jours	15,3%	0,3%	10,4%	0,4%		13,6%
	De 6 à 15 jours	24,7%	0,3%	21,2%	33,0%	86,3%	24,9%
	De 16 à 29 jours	14,6%	1,1%	20,7%	2,7%	2,9%	13,4%
	30 jours et plus	9,6%	97,8%	36,9%	62,5%	2,9%	16,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	National : Congés >15 j (%)	18,0%	86,9%	53,2%	66,2%	3,9%	24,3%
Nb jours moyen par absence		10,6	146,7	31,0	65,4	12,0	19,3
National : Nb jours moy par absence		9,2	127,0	29,4	72,4	12,0	18,4

Graphique 3 : Évolution du nombre moyen de jours d'absence par congé de maladie ordinaire



IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

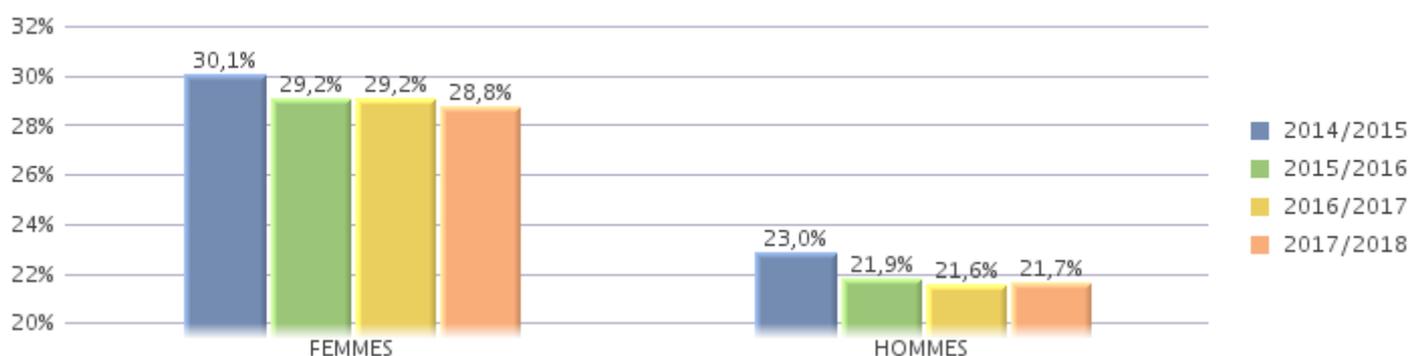
4.3 - Les enseignants du secteur privé

C - Les congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018 selon l'âge et le sexe

Tableau 4 : Proportion d'enseignants du privé ayant pris au moins un congé

			Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés
Enseignants 1er degré privé	FEMMES	Moins de 30 ans	23,0%		0,6%	19,0%		42,6%
		De 30 à 39 ans	28,1%	0,4%	0,6%	23,1%	0,1%	52,3%
		De 40 à 49 ans	20,6%	0,9%	0,8%	1,6%	0,1%	24,0%
		50 ans et plus	21,6%	2,9%	1,0%			25,6%
	FEMMES		23,1%	1,3%	0,8%	8,1%	0,1%	33,4%
	HOMMES	Moins de 30 ans	12,5%				6,3%	18,8%
		De 30 à 39 ans	13,8%	0,7%	1,3%		11,8%	27,6%
		De 40 à 49 ans	16,1%	1,6%			0,8%	18,5%
		50 ans et plus	16,4%	4,1%	0,9%		0,9%	22,4%
	HOMMES		15,6%	2,2%	0,6%		3,6%	22,0%
Enseignants 1er degré privé	Moins de 30 ans		22,5%		0,6%	18,1%	0,3%	41,5%
	De 30 à 39 ans		26,7%	0,4%	0,7%	20,9%	1,2%	50,0%
	De 40 à 49 ans		20,1%	1,0%	0,7%	1,5%	0,1%	23,4%
	50 ans et plus		21,0%	3,1%	1,0%		0,1%	25,2%
	Total		22,3%	1,4%	0,8%	7,3%	0,4%	32,2%
Age moyen			43,4	51,8	46,1	33,7	36,7	41,5
Enseignants 2nd degré privé	FEMMES	Moins de 30 ans	23,1%	0,2%	0,4%	5,7%		29,4%
		De 30 à 39 ans	36,3%	0,2%	0,3%	15,5%		52,3%
		De 40 à 49 ans	32,4%	0,8%	0,8%	1,6%	0,0%	35,6%
		50 ans et plus	34,4%	2,9%	1,5%			38,8%
	FEMMES		33,2%	1,3%	0,9%	4,4%	0,0%	39,9%
	HOMMES	Moins de 30 ans	18,0%		0,8%		1,7%	20,5%
		De 30 à 39 ans	24,0%	0,2%	0,6%		6,8%	31,5%
		De 40 à 49 ans	23,5%	0,1%	0,4%		1,8%	25,7%
		50 ans et plus	22,6%	2,1%	1,0%		0,1%	25,8%
	HOMMES		22,8%	0,9%	0,7%		2,0%	26,5%
Enseignants 2nd degré privé	Moins de 30 ans		21,6%	0,1%	0,5%	4,0%	0,5%	26,7%
	De 30 à 39 ans		32,6%	0,2%	0,4%	10,8%	2,0%	46,1%
	De 40 à 49 ans		29,6%	0,6%	0,7%	1,1%	0,6%	32,5%
	50 ans et plus		29,9%	2,6%	1,3%		0,1%	33,9%
	Total		29,7%	1,2%	0,8%	2,9%	0,7%	35,4%
Age moyen			45,6	54,7	49,5	34,1	37,5	44,9

Graphique 4 : Proportion d'enseignants du secteur privé ayant pris au moins un congé de maladie ordinaire selon le sexe



IV - La vie des personnels

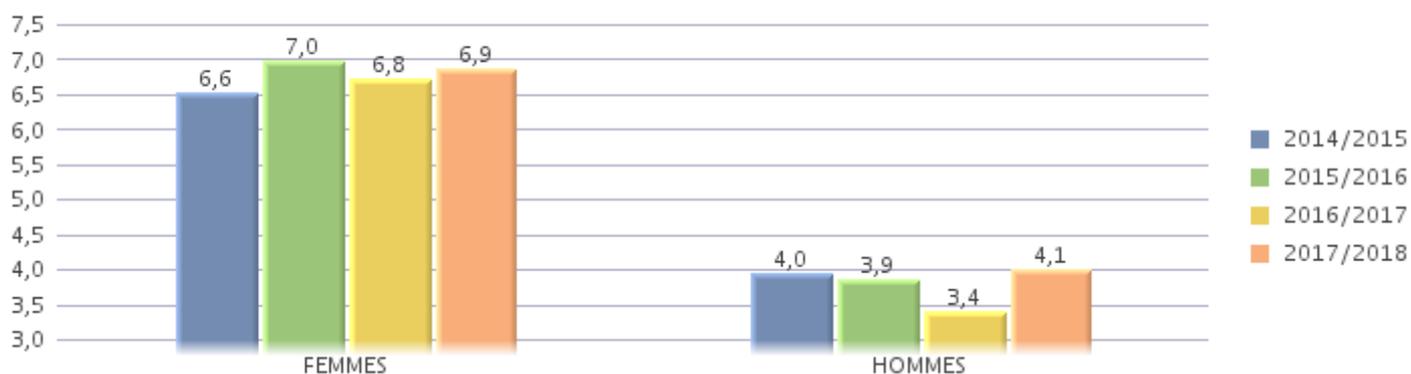
4 - Les congés pour raisons de santé

4.3 - Les enseignants du secteur privé

Tableau 5 : Nombre de jours de congés pris par enseignant du privé

			Maladie ordinaire		Congé long		Maladie prof. ou accident du travail		Maternité		Paternité ou adoption		Tous congés	
			Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents
Enseignants 1er degré privé	FEMMES	Moins de 30 ans	30,6	7,0			19,0	0,1	61,0	11,6			44,0	18,8
		De 30 à 39 ans	34,9	9,8	280,8	1,2	35,0	0,2	65,3	15,1	62,0	0,1	50,4	26,4
		De 40 à 49 ans	32,7	6,7	252,4	2,3	84,6	0,7	67,6	1,1	70,0	0,0	45,1	10,8
		50 ans et plus	32,9	7,1	244,2	7,2	97,9	1,0					59,7	15,3
	FEMMES		33,4	7,7	249,3	3,3	75,9	0,6	64,9	5,3	64,7	0,0	50,7	16,9
	HOMMES	Moins de 30 ans	6,0	0,8							11,0	0,7	7,7	1,4
		De 30 à 39 ans	15,9	2,2	337,0	2,2	1,0	0,0			11,7	1,4	21,0	5,8
		De 40 à 49 ans	30,0	4,8	330,0	5,3					11,0	0,1	55,2	10,2
		50 ans et plus	42,1	6,9	280,1	11,5	91,5	0,8			11,0	0,1	86,5	19,4
	HOMMES		30,9	4,8	298,4	6,6	46,3	0,3			11,6	0,4	54,9	12,1
Enseignants 1er degré privé	Moins de 30 ans	29,9	6,7			19,0	0,1	61,0	11,1	11,0	0,0	43,2	18,0	
	De 30 à 39 ans	34,0	9,1	288,9	1,3	28,8	0,2	65,3	13,7	16,8	0,2	48,8	24,4	
	De 40 à 49 ans	32,4	6,5	267,1	2,6	84,6	0,6	67,6	1,0	30,7	0,0	46,0	10,7	
	50 ans et plus	33,8	7,1	250,0	7,7	97,2	1,0			11,0	0,0	62,6	15,8	
	Total	33,2	7,4	257,5	3,7	73,3	0,6	64,9	4,7	17,7	0,1	51,0	16,4	
Enseignants 2nd degré privé	FEMMES	Moins de 30 ans	15,8	3,7	312,0	0,6	36,5	0,1	63,7	3,7			27,2	8,0
		De 30 à 39 ans	19,8	7,2	233,3	0,5	7,0	0,0	65,8	10,2			34,1	17,8
		De 40 à 49 ans	15,7	5,1	304,7	2,4	40,6	0,3	78,9	1,2	18,0	0,0	25,5	9,1
		50 ans et plus	21,8	7,5	248,7	7,1	53,6	0,8					39,9	15,5
	FEMMES		18,9	6,3	260,5	3,5	45,3	0,4	67,2	3,0	18,0	0,0	33,0	13,2
	HOMMES	Moins de 30 ans	16,6	3,0			47,5	0,4			10,5	0,2	17,3	3,6
		De 30 à 39 ans	13,7	3,3	88,0	0,1	25,8	0,2			10,7	0,7	13,7	4,3
		De 40 à 49 ans	14,8	3,5	181,0	0,2	26,5	0,1			10,6	0,2	15,2	3,9
		50 ans et plus	20,7	4,7	260,6	5,4	65,5	0,7			11,0	0,0	41,5	10,7
	HOMMES		17,1	3,9	252,8	2,3	51,5	0,4			10,7	0,2	25,8	6,8
Enseignants 2nd degré privé	Moins de 30 ans	16,0	3,5	312,0	0,4	42,0	0,2	63,7	2,6	10,5	0,1	25,0	6,7	
	De 30 à 39 ans	18,4	6,0	197,0	0,4	15,3	0,1	65,8	7,1	10,7	0,2	29,9	13,8	
	De 40 à 49 ans	15,5	4,6	298,6	1,7	38,1	0,3	78,9	0,8	11,0	0,1	22,9	7,4	
	50 ans et plus	21,5	6,4	252,3	6,5	57,1	0,8			11,0	0,0	40,3	13,7	
	Total	18,5	5,5	258,5	3,1	47,1	0,4	67,2	2,0	10,8	0,1	31,2	11,0	

Graphique 5 : Nombre de jours de congés pour maladie ordinaire pris par enseignant du secteur privé (ensemble de la population)



IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

4.4 - Les personnels non-enseignants

A - Le nombre de congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018

Chez les non-enseignants, l'académie de Rennes ne constitue pas de particularisme.

Tableau 1 : Répartition du nombre de congés (en %)

	DIEO		IATSS		Surveillance et assistance éducative		Personnels non-enseignants		
	% Colonne	% Ligne	% Colonne	% Ligne	% Colonne	% Ligne	% Colonne		% Ligne
							Rennes	National	
Maladie ordinaire	88,8%	7,3%	92,7%	36,7%	88,7%	56,0%	90,2%	89,7%	100,0%
Congé long	5,3%	10,0%	2,7%	24,8%	4,5%	65,3%	3,9%	4,1%	100,0%
Maladie prof. ou accident du travail	2,6%	7,9%	1,7%	25,3%	2,8%	66,8%	2,4%	2,1%	100,0%
Maternité	3,1%	7,4%	2,4%	27,5%	3,5%	65,2%	3,1%	3,7%	100,0%
Paternité ou adoption	0,2%	2,9%	0,5%	38,2%	0,4%	58,8%	0,4%	0,5%	100,0%
Tous congés	100,0%	7,4%	100,0%	35,7%	100,0%	56,9%	100,0%	100,0%	100,0%
National		9,9%		41,0%		49,1%			

Graphique 1 : Evolution du nombre de congés (base 100 à la rentrée 2014)



Tableau 2 : Nombre de congés par personnel non-enseignant

	DIEO		IATSS		Surveillance et assistance éducative		Personnels non-enseignants		National	
	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents
Maladie ordinaire	2,1	0,4	2,4	0,8	2,3	0,7	2,3	0,7	2,4	0,8
Congé long	1,7	0,0	1,8	0,0	2,9	0,0	2,3	0,0	2,2	0,0
Maladie prof. ou accident du travail	1,7	0,0	1,5	0,0	2,1	0,0	1,9	0,0	2,0	0,0
Maternité	1,0	0,0	1,0	0,0	1,0	0,0	1,0	0,0	1,0	0,0
Paternité ou adoption	1,0	0,0	1,1	0,0	1,0	0,0	1,0	0,0	1,1	0,0
Tous congés	2,0	0,4	2,3	0,9	2,2	0,7	2,2	0,8	2,3	0,9
National	2,2	0,5	2,4	1,1	2,2	0,8				

Graphique 2 : Évolution du nombre de congés pris par personnel non-enseignant (ensemble de la population)



IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

4.4 - Les personnels non-enseignants

B - La durée des congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018

Tableau 3 : Répartition des absences par durée de congé		Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés
DIEO	De 1 à 3 jours	38,7%		6,7%			34,5%
	De 4 à 5 jours	19,1%		6,7%			17,2%
	De 6 à 15 jours	25,0%		46,7%	16,7%	100,0%	24,1%
	De 16 à 29 jours	9,5%	3,2%	20,0%	5,6%		9,3%
	30 jours et plus	7,7%	96,8%	20,0%	77,8%		14,9%
	Rennes	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	National : Congés >15 j (%)	16,4%	64,4%	47,8%	70,4%	5,6%	21,8%
Nb jours moyen par absence		9,1	173,5	18,7	91,5	11,0	20,7
National : Nb jours moy par absence		9,0	95,1	24,8	70,9	10,6	16,8
IATSS	De 1 à 3 jours	35,9%		14,6%		7,7%	33,5%
	De 4 à 5 jours	17,9%	1,3%	6,3%	1,5%		16,7%
	De 6 à 15 jours	28,2%	2,6%	31,3%	32,8%	84,6%	27,9%
	De 16 à 29 jours	11,5%	1,3%	31,3%	1,5%	7,7%	11,3%
	30 jours et plus	6,6%	94,8%	16,7%	64,2%		10,5%
	Rennes	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	National : Congés >15 j (%)	15,5%	74,5%	55,1%	67,8%	4,5%	20,4%
Nb jours moyen par absence		9,2	143,1	20,0	70,2	10,8	14,5
National : Nb jours moy par absence		8,7	106,2	30,8	69,6	11,6	15,2
Surveillance et assistance éducative	De 1 à 3 jours	46,5%	14,8%	13,4%	1,9%		42,3%
	De 4 à 5 jours	17,0%	6,9%	11,0%	1,3%		15,7%
	De 6 à 15 jours	25,6%	27,1%	43,3%	34,0%	100,0%	26,8%
	De 16 à 29 jours	7,6%	16,3%	17,3%			8,0%
	30 jours et plus	3,4%	35,0%	15,0%	62,9%		7,2%
	Rennes	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	National : Congés >15 j (%)	11,4%	56,7%	36,4%	64,6%	1,9%	15,7%
Nb jours moyen par absence		7,0	30,2	15,4	63,3	10,4	10,2
National : Nb jours moy par absence		7,2	31,7	16,9	68,8	10,8	11,1
Personnels non-enseignants	De 1 à 3 jours	42,0%	9,6%	13,2%	1,2%	2,9%	38,6%
	De 4 à 5 jours	17,4%	4,8%	9,5%	1,2%		16,2%
	De 6 à 15 jours	26,5%	18,3%	40,5%	32,4%	94,1%	27,0%
	De 16 à 29 jours	9,2%	11,3%	21,1%	0,8%	2,9%	9,2%
	30 jours et plus	4,9%	55,9%	15,8%	64,3%		8,9%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	National : Congés >15 j (%)	13,5%	65,8%	47,1%	66,0%	3,0%	18,3%
Nb jours moyen par absence		7,9	72,4	16,8	67,2	10,5	12,5
National : Nb jours moy par absence		8,0	74,5	24,8	69,2	11,0	13,3

IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

4.4 - Les personnels non-enseignants

C - Les congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018 selon l'âge et le sexe

Tableau 4 : Proportion des personnels non-enseignants ayant pris au moins un congé			Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés
DIEO	FEMMES	Moins de 30 ans	16,7%			12,5%		29,2%
		De 30 à 39 ans	41,8%	2,0%		11,2%		55,1%
		De 40 à 49 ans	23,0%	1,4%	1,0%	1,4%		26,8%
		50 ans et plus	18,8%	1,6%	1,4%			21,8%
	FEMMES		22,8%	1,5%	1,1%	2,1%		27,5%
	HOMMES	Moins de 30 ans					4,2%	20,8%
		De 30 à 39 ans	16,7%					11,7%
		De 40 à 49 ans	11,0%	0,7%				10,6%
		50 ans et plus	9,4%	1,3%				
HOMMES		10,1%	1,0%			0,2%	11,4%	
DIEO	Moins de 30 ans		14,3%			10,7%		25,0%
	De 30 à 39 ans		36,9%	1,6%		9,0%	0,8%	48,4%
	De 40 à 49 ans		19,0%	1,1%	0,7%	0,9%		21,8%
	50 ans et plus		14,9%	1,5%	0,8%			17,2%
	Total		18,2%	1,3%	0,7%	1,3%	0,1%	21,7%
Age moyen			47,6	52,1	50,0	33,7	32,0	47,1
IATSS	FEMMES	Moins de 30 ans	12,2%	0,8%		5,3%		18,3%
		De 30 à 39 ans	40,9%	0,3%	1,2%	15,0%		57,3%
		De 40 à 49 ans	35,0%	0,7%	1,1%	0,7%	0,1%	37,7%
		50 ans et plus	40,3%	2,5%	1,3%			44,1%
	FEMMES		37,1%	1,5%	1,1%	2,6%	0,0%	42,5%
	HOMMES	Moins de 30 ans	10,4%				1,5%	11,9%
		De 30 à 39 ans	25,6%				10,0%	35,6%
		De 40 à 49 ans	30,0%		0,5%		0,5%	31,0%
		50 ans et plus	28,3%	2,5%	0,8%			31,7%
HOMMES		26,6%	1,0%	0,5%		1,8%	29,8%	
IATSS	Moins de 30 ans		11,6%	0,5%		3,5%	0,5%	16,2%
	De 30 à 39 ans		37,8%	0,2%	0,9%	11,9%	2,1%	52,9%
	De 40 à 49 ans		33,9%	0,6%	1,0%	0,6%	0,2%	36,3%
	50 ans et plus		38,3%	2,5%	1,2%			42,0%
	Total		35,0%	1,4%	1,0%	2,1%	0,4%	40,0%
Age moyen			48,7	53,1	49,6	34,4	35,2	48,0
Surveillance et assistance éducative	FEMMES	Moins de 30 ans	26,9%	1,1%	1,1%	5,1%		34,1%
		De 30 à 39 ans	35,0%	1,1%	0,7%	7,2%		44,0%
		De 40 à 49 ans	32,7%	1,4%	1,5%	0,8%		36,4%
		50 ans et plus	28,1%	1,7%	0,9%			30,7%
	FEMMES		30,9%	1,3%	1,0%	3,1%		36,4%
	HOMMES	Moins de 30 ans	18,4%	0,6%	0,2%		0,9%	20,1%
		De 30 à 39 ans	23,4%		1,2%		3,4%	28,0%
		De 40 à 49 ans	31,4%	0,6%	1,2%		1,8%	34,9%
		50 ans et plus	21,2%	1,0%	1,9%			24,0%
HOMMES		21,7%	0,5%	0,7%		1,6%	24,5%	
Surveillance et assistance éducative	Moins de 30 ans		23,6%	0,9%	0,7%	3,1%	0,4%	28,7%
	De 30 à 39 ans		32,6%	0,9%	0,8%	5,7%	0,7%	40,7%
	De 40 à 49 ans		32,6%	1,3%	1,5%	0,7%	0,2%	36,3%
	50 ans et plus		27,5%	1,6%	1,0%			30,2%
	Total		29,0%	1,2%	1,0%	2,5%	0,3%	34,0%
Age moyen			39,8	42,1	41,7	31,8	33,9	39,3

IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

4.4 - Les personnels non-enseignants

Tableau 5 : Nombre de jours de congés pris par personnel non-enseignant

			Maladie ordinaire		Congé long		Maladie prof. ou accident du travail		Maternité		Paternité ou adoption		Tous congés		
			Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	
DIEO	FEMMES	Moins de 30 ans	50,5	8,4					79,3	9,9			62,9	18,3	
		De 30 à 39 ans	19,6	8,2	328,5	6,7			97,6	11,0			46,9	25,9	
		De 40 à 49 ans	19,3	4,4	279,5	3,8	28,3	0,3	83,8	1,2			36,3	9,7	
		50 ans et plus	20,1	3,8	284,0	4,5	32,5	0,4					40,1	8,7	
	FEMMES		20,3	4,6	289,5	4,4	31,1	0,3	91,5	1,9			41,1	11,3	
	HOMMES	Moins de 30 ans									11,0	0,5		5,2	1,1
		De 30 à 39 ans	3,8	0,6										30,4	3,6
		De 40 à 49 ans	10,6	1,2	347,0	2,4								55,8	5,9
50 ans et plus		19,7	1,8	317,3	4,1								43,3	4,9	
HOMMES		15,4	1,6	323,2	3,3					11,0	0,0		43,3	4,9	
DIEO	Moins de 30 ans		50,5	7,2					79,3	8,5			62,9	15,7	
	De 30 à 39 ans		18,2	6,7	328,5	5,4			97,6	8,8	11,0	0,1	43,4	21,0	
	De 40 à 49 ans		17,6	3,4	293,0	3,4	28,3	0,2	83,8	0,8			35,2	7,7	
	50 ans et plus		20,0	3,0	296,1	4,3	32,5	0,3					44,1	7,6	
	Total		19,3	3,5	298,8	4,0	31,1	0,2	91,5	1,2	11,0	0,0	41,5	9,0	
IATSS	FEMMES	Moins de 30 ans	13,1	1,6	20,0	0,2			78,4	4,2			32,5	5,9	
		De 30 à 39 ans	21,2	8,7	214,0	0,6	73,8	0,9	68,9	10,3			35,7	20,5	
		De 40 à 49 ans	22,9	8,0	209,7	1,5	24,8	0,3	95,0	0,7	21,0	0,0	28,0	10,6	
		50 ans et plus	24,2	9,7	257,3	6,5	25,2	0,3					37,6	16,6	
	FEMMES		23,1	8,6	242,4	3,7	32,0	0,4	72,4	1,9	21,0	0,0	34,3	14,6	
	HOMMES	Moins de 30 ans	16,6	1,7							11,0	0,2	15,9	1,9	
		De 30 à 39 ans	10,1	2,6							10,8	1,1	10,3	3,7	
		De 40 à 49 ans	14,1	4,2			4,0	0,0			11,0	0,1	13,9	4,3	
50 ans et plus		21,4	6,1	300,7	7,5	31,0	0,3					43,7	13,8		
HOMMES		16,7	4,4	300,7	3,0	22,0	0,1			10,8	0,2	25,8	7,7		
IATSS	Moins de 30 ans		14,2	1,6	20,0	0,1			78,4	2,8	11,0	0,1	28,3	4,6	
	De 30 à 39 ans		19,7	7,4	214,0	0,5	73,8	0,7	68,9	8,2	10,8	0,2	32,2	17,0	
	De 40 à 49 ans		21,3	7,2	209,7	1,2	22,7	0,2	95,0	0,6	16,0	0,0	25,5	9,3	
	50 ans et plus		23,8	9,1	264,6	6,7	25,9	0,3					38,4	16,1	
	Total		22,2	7,8	250,4	3,6	31,0	0,3	72,4	1,5	11,7	0,0	33,1	13,2	
Surveillance et assistance éducative	FEMMES	Moins de 30 ans	13,0	3,5	39,2	0,4	12,1	0,1	57,2	2,9			20,4	7,0	
		De 30 à 39 ans	16,5	5,8	126,5	1,4	28,9	0,2	73,3	5,3			28,8	12,7	
		De 40 à 49 ans	15,3	5,0	61,9	0,9	32,4	0,5	52,5	0,4			18,6	6,8	
		50 ans et plus	20,7	5,8	116,0	2,0	68,5	0,6					27,4	8,4	
	FEMMES		16,5	5,1	89,4	1,2	35,3	0,4	66,2	2,1			24,0	8,7	
	HOMMES	Moins de 30 ans	11,4	2,1	48,5	0,3	10,0	0,0			11,0	0,1	12,5	2,5	
		De 30 à 39 ans	8,0	1,9			19,5	0,2			9,9	0,3	8,7	2,5	
		De 40 à 49 ans	12,5	3,9	20,0	0,1	14,5	0,2			10,7	0,2	12,6	4,4	
50 ans et plus		19,3	4,1	94,0	0,9	22,0	0,4					22,5	5,4		
HOMMES		11,3	2,5	51,3	0,2	17,9	0,1			10,4	0,2	12,2	3,0		
Surveillance et assistance éducative	Moins de 30 ans		12,5	2,9	41,7	0,4	11,9	0,1	57,2	1,8	11,0	0,0	18,3	5,2	
	De 30 à 39 ans		15,2	5,0	126,5	1,1	25,8	0,2	73,3	4,2	9,9	0,1	25,9	10,6	
	De 40 à 49 ans		15,0	4,9	59,8	0,8	30,8	0,5	52,5	0,4	10,7	0,0	18,0	6,5	
	50 ans et plus		20,6	5,7	115,0	1,9	61,4	0,6					27,1	8,2	
	Total		15,7	4,5	86,2	1,0	32,7	0,3	66,2	1,6	10,4	0,0	22,2	7,5	

IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

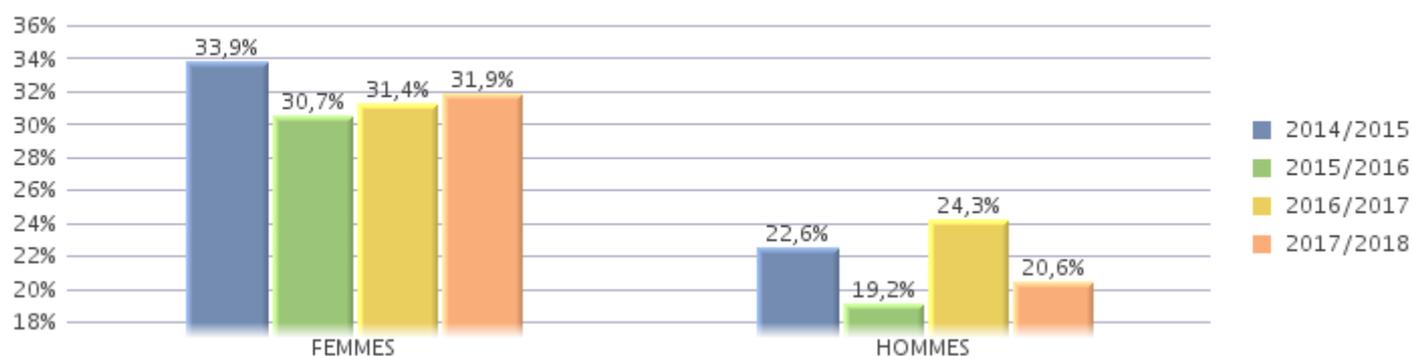
4.4 - Les personnels non-enseignants

D - Graphiques d'évolution des congés

Graphique 3 : Évolution du nombre moyen de jours d'absence par congé de maladie ordinaire



Graphique 4 : Proportion de personnels non-enseignants ayant pris au moins un congé de maladie ordinaire selon le sexe



Graphique 5 : Nombre de jours de congés pour maladie ordinaire pris par agent non-enseignant (ensemble de la population)



IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

4.5 - Les enseignants 1er degré du secteur public affectés pour le remplacement

A - Le nombre de congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018

Parmi les enseignants, il semble utile de faire un focus sur les enseignants du premier degré effectuant leur service comme titulaires sur brigades de remplacement, du fait de la spécificité de cette affectation.

Tableau 1 : Répartition du nombre de congés (en %)

	Brigade remplacement		Hors brigade de remplacement		Enseignants titulaires 1er degré public	
	% Colonne	% Ligne	% Colonne	% Ligne	% Colonne	% Ligne
Maladie ordinaire	88,0%	19,8%	90,5%	80,2%	90,0%	100,0%
Congé long	3,8%	27,0%	2,6%	73,0%	2,9%	100,0%
Maladie prof. ou accident du travail	1,2%	18,3%	1,4%	81,7%	1,4%	100,0%
Maternité	5,9%	23,2%	5,0%	76,8%	5,1%	100,0%
Paternité ou adoption	1,0%	33,7%	0,5%	66,3%	0,6%	100,0%
Tous congés	100,0%	20,3%	100,0%	79,7%	100,0%	100,0%

Graphique 1 : Evolution du nombre de congés pris par les enseignants 1er degré titulaires (base 100 à la rentrée 2014)



B - La durée des congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018

Les personnels en brigade se caractérisent cette année par la fréquence des congés longs [6-15 jours] ; ils sont plus touchés par la maladie professionnelle et les accidents du travail en terme de durée d'arrêt.

Tableau 2 : Répartition des absences par durée de congé

		Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés
Brigade remplacement	De 1 à 3 jours	47,0%	43,8%	2,9%			43,1%
	De 4 à 5 jours	14,7%		5,9%			13,0%
	De 6 à 15 jours	21,6%		32,4%	38,3%	96,4%	22,7%
	De 16 à 29 jours	10,3%	1,0%	2,9%			9,1%
	30 jours et plus	6,4%	55,2%	55,9%	61,7%	3,6%	12,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Nb jours moyen par absence		8,2	84,7	51,5	65,0	14,4	15,0
Hors brigade de remplacement	De 1 à 3 jours	46,2%	29,9%	17,1%	0,4%		42,8%
	De 4 à 5 jours	15,5%	1,1%	11,2%	0,7%		14,2%
	De 6 à 15 jours	22,4%	0,7%	23,0%	30,3%	92,7%	22,6%
	De 16 à 29 jours	9,7%	1,4%	17,1%	2,2%	3,6%	9,2%
	30 jours et plus	6,2%	66,9%	31,6%	66,4%	3,6%	11,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Nb jours moyen par absence		8,3	112,0	26,4	66,6	12,2	14,2

IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

4.5 - Les enseignants 1er degré du secteur public affectés pour le remplacement

Graphique 2 : Évolution de la part des congés de maladie ordinaire d'une durée de 1 à 3 jours



C - Les agents en congé au cours de l'année scolaire 2017/2018

Huit femmes sur dix exerçant en brigade de remplacement ont pris au moins un congé (ce ne fut le cas que d'une femme sur deux exerçant en établissement) ; pour les hommes, la différence est de presque 24 points, en défaveur des brigadiers.

Tableau 3 : Proportion d'enseignants 1er degré ayant pris au moins un congé

		Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés
Brigade remplacement	FEMMES	60,6%	2,1%	1,3%	14,1%	0,2%	78,3%
	HOMMES	52,1%	2,5%	1,1%		7,4%	63,2%
Zone remplacement		58,6%	2,2%	1,3%	10,8%	1,9%	74,7%
Hors brigade de remplacement	FEMMES	44,3%	1,2%	0,9%	6,1%	0,0%	52,4%
	HOMMES	34,3%	0,9%	1,0%		3,1%	39,3%
Hors zone de remplacement		42,6%	1,1%	0,9%	5,1%	0,5%	50,2%

Tableau 4 : Nombre de jours de congés pris par enseignant 1er degré du secteur public

		Maladie ordinaire		Congé long		Maladie prof. ou accident du travail		Maternité		Paternité ou adoption		Tous congés	
		Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents
Brigade remplacement	FEMMES	23,9	14,4	274,4	5,8	109,3	1,4	65,8	9,3	59,0	0,1	39,7	31,1
	HOMMES	18,0	9,4	256,6	6,5	28,3	0,3			11,0	0,8	27,0	17,1
Zone remplacement		22,6	13,2	269,5	6,0	92,2	1,2	65,8	7,1	14,4	0,3	37,2	27,8
Hors brigade de remplacement	FEMMES	18,5	8,2	273,3	3,2	49,0	0,4	67,1	4,1	24,0	0,0	30,3	15,9
	HOMMES	16,2	5,6	280,2	2,4	19,9	0,2			12,0	0,4	21,8	8,6
Hors zone de remplacement		18,2	7,8	274,2	3,0	43,6	0,4	67,1	3,4	12,2	0,1	29,2	14,7

Graphique 3 : Évolution du nombre de jours de congés pour maladie ordinaire pris par enseignants 1er degré public (ensemble de la population)



IV - La vie des personnels

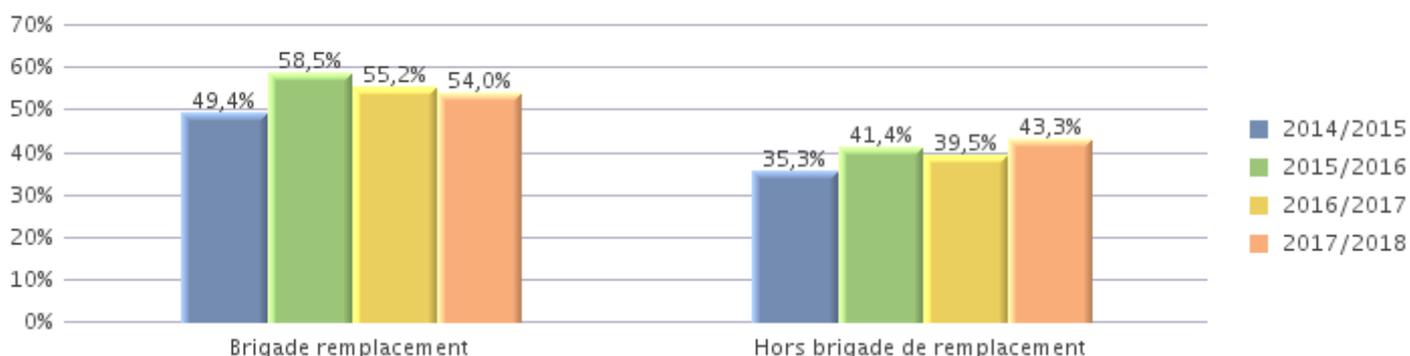
4 - Les congés pour raisons de santé

4.5 - Les enseignants 1er degré du secteur public affectés pour le remplacement

Tableau 6 : Proportion d'enseignants 1er degré ayant pris au moins un congé par sexe et âge

			Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés	
Brigade remplacement	FEMMES	Moins de 30 ans	53,7%		0,4%	17,1%	0,4%	71,6%	
		De 30 à 39 ans	64,8%	0,4%	0,4%	23,7%		89,3%	
		De 40 à 49 ans	58,1%	2,9%	2,2%	1,8%	0,4%	65,4%	
		50 ans et plus	64,0%	10,3%	4,4%			78,7%	
	FEMMES			60,6%	2,1%	1,3%	14,1%	0,2%	78,3%
	HOMMES	Moins de 30 ans	56,3%				3,1%	59,4%	
		De 30 à 39 ans	49,6%	2,5%	1,7%		18,5%	72,3%	
		De 40 à 49 ans	50,5%	0,9%			2,8%	54,2%	
		50 ans et plus	55,8%	5,3%	2,1%			63,2%	
HOMMES			52,1%	2,5%	1,1%		7,4%	63,2%	
Zone remplacement	Moins de 30 ans		54,0%		0,3%	15,2%	0,7%	70,2%	
	De 30 à 39 ans		61,7%	0,9%	0,7%	18,9%	3,7%	85,9%	
	De 40 à 49 ans		55,9%	2,4%	1,6%	1,3%	1,1%	62,3%	
	50 ans et plus		60,6%	8,2%	3,5%			72,3%	
	Total		58,6%	2,2%	1,3%	10,8%	1,9%	74,7%	
Age moyen			38,6	50,0	46,8	31,7	34,9	38,0	
Hors brigade de remplacement	FEMMES	Moins de 30 ans	44,2%	0,4%	0,2%	16,1%		60,9%	
		De 30 à 39 ans	47,8%	0,7%	0,5%	18,0%	0,0%	66,9%	
		De 40 à 49 ans	42,1%	1,0%	0,9%	1,3%		45,3%	
		50 ans et plus	44,3%	2,0%	1,4%			47,6%	
	FEMMES			44,3%	1,2%	0,9%	6,1%	0,0%	52,4%
	HOMMES	Moins de 30 ans	36,5%				4,1%	40,5%	
		De 30 à 39 ans	39,7%	0,6%	0,9%		11,8%	53,0%	
		De 40 à 49 ans	33,7%	0,3%	1,4%		1,6%	37,1%	
		50 ans et plus	32,1%	1,6%	0,7%		0,3%	34,7%	
HOMMES			34,3%	0,9%	1,0%		3,1%	39,3%	
Hors zone de remplacement	Moins de 30 ans		43,3%	0,3%	0,2%	14,1%	0,5%	58,4%	
	De 30 à 39 ans		46,7%	0,7%	0,5%	15,7%	1,6%	65,1%	
	De 40 à 49 ans		40,9%	0,9%	1,0%	1,1%	0,2%	44,1%	
	50 ans et plus		41,5%	1,9%	1,2%		0,1%	44,7%	
	Total		42,6%	1,1%	0,9%	5,1%	0,5%	50,2%	
Age moyen			43,8	48,6	47,7	33,6	36,9	42,9	

Graphique 4 : Proportion d'enseignants 1er degré de moins de 30 ans ayant pris au moins un congé de maladie ordinaire



IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

4.5 - Les enseignants 2nd degré du secteur public titulaires sur zone de remplacement

A - Le nombre de congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018

A l'instar des enseignants du Primaire, il semble utile de faire un focus sur les enseignants du second degré effectuant leur service comme titulaires sur zone de remplacement, du fait de la spécificité de cette affectation.

La répartition des congés pris par les TZR montre un poids trois fois plus important de congés longs par rapport à l'ensemble des enseignants du second degré.

L'évolution du nombre de congés des TZR, après avoir connu un mouvement très similaire à celui des enseignants en établissement jusqu'en 2017, suit le même mouvement de décrue.

	Zone remplacement		Hors zone de remplacement		Enseignants titulaires 2nd degré public	
	% Colonne	% Ligne	% Colonne	% Ligne	% Colonne	% Ligne
Maladie ordinaire	84,5%	13,2%	92,5%	86,8%	91,3%	100,0%
Congé long	7,5%	33,2%	2,5%	66,8%	3,2%	100,0%
Maladie prof. ou accident du travail	1,2%	9,6%	1,9%	90,4%	1,8%	100,0%
Maternité	5,0%	26,5%	2,3%	73,5%	2,7%	100,0%
Paternité ou adoption	1,7%	26,3%	0,8%	73,7%	0,9%	100,0%
Tous congés	100,0%	14,3%	100,0%	85,7%	100,0%	100,0%

Graphique 1 : Evolution du nombre de congés pris par les enseignants 2nd degré titulaires (base 100 à la rentrée 2014)



B - La durée des congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018

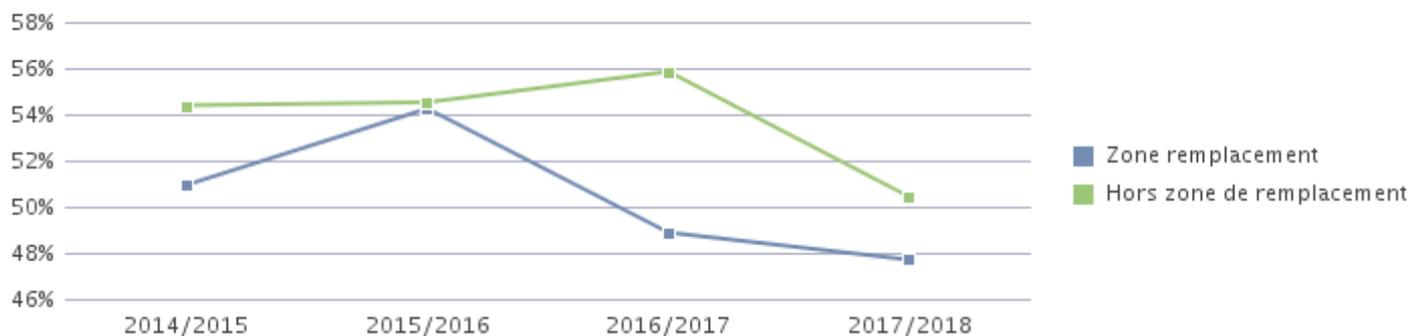
		Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés
Zone remplacement	De 1 à 3 jours	47,7%		13,6%	3,3%	6,5%	40,8%
	De 4 à 5 jours	14,3%		4,5%		3,2%	12,2%
	De 6 à 15 jours	22,4%		22,7%	18,7%	87,1%	21,6%
	De 16 à 29 jours	10,2%	0,7%	9,1%	2,2%	3,2%	9,0%
	30 jours et plus	5,4%	99,3%	50,0%	75,8%		16,4%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Nb jours moyen par absence		7,8	140,6	53,5	71,6	10,2	21,6
Hors zone de remplacement	De 1 à 3 jours	50,4%		18,3%		3,4%	47,0%
	De 4 à 5 jours	17,3%		10,1%	1,2%	3,4%	16,2%
	De 6 à 15 jours	19,4%	1,1%	23,6%	22,5%	90,8%	19,7%
	De 16 à 29 jours	7,8%	2,6%	14,9%	5,5%		7,7%
	30 jours et plus	5,1%	96,4%	33,2%	70,8%	2,3%	9,4%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Nb jours moyen par absence		7,2	141,9	22,7	72,6	12,2	12,4

IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

4.5 - Les enseignants 2nd degré du secteur public titulaires sur zone de remplacement

Graphique 2 : Évolution de la part des congés de maladie ordinaire d'une durée de 1 à 3 jours



C - Les agents en congé au cours de l'année scolaire 2017/2018

Tableau 3 : Proportion d'enseignants 2nd degré ayant pris au moins un congé

		Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés
Zone remplacement	FEMMES	47,0%	3,2%	0,7%	10,0%		61,0%
	HOMMES	31,3%	5,5%	0,9%		5,0%	42,6%
Zone remplacement		40,8%	4,1%	0,8%	6,0%	2,0%	53,6%
Hors zone de remplacement	FEMMES	45,6%	1,3%	1,1%	3,6%	0,0%	51,7%
	HOMMES	30,8%	1,1%	0,8%		1,6%	34,3%
Hors zone de remplacement		39,5%	1,2%	1,0%	2,1%	0,7%	44,5%

Tableau 4 : Nombre de jours de congés pris par enseignant 2nd degré public titulaire

		Maladie ordinaire		Congé long		Maladie prof. ou accident du travail		Maternité		Paternité ou adoption		Tous congés	
		Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents
Zone remplacement	FEMMES	20,7	9,7	321,2	10,3	70,5	0,5	74,0	7,4			45,8	27,9
	HOMMES	18,8	5,9	316,3	17,3	150,8	1,3			10,9	0,5	58,8	25,0
Zone remplacement		20,1	8,2	318,6	13,1	107,0	0,8	74,0	4,5	10,9	0,2	49,9	26,8
Hors zone de remplacement	FEMMES	15,5	7,1	261,1	3,4	44,2	0,5	72,6	2,6	11,0	0,0	26,2	13,5
	HOMMES	14,4	4,4	265,5	3,0	31,4	0,2			13,0	0,2	23,1	7,9
Hors zone de remplacement		15,1	6,0	262,8	3,2	40,1	0,4	72,6	1,5	12,9	0,1	25,2	11,2

Graphique 3 : Évolution du nombre de jours de congés pour maladie ordinaire pris par agent (ensemble de la population)



IV - La vie des personnels

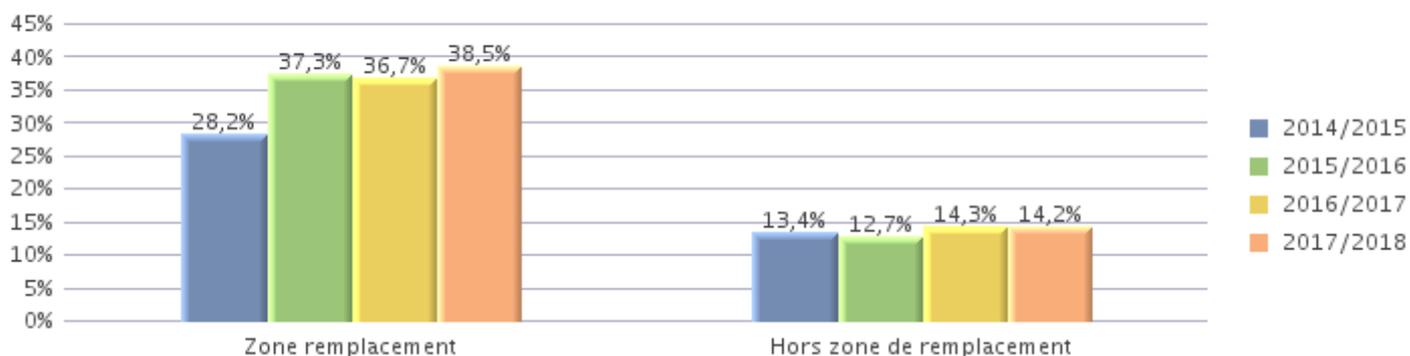
4 - Les congés pour raisons de santé

4.5 - Les enseignants 2nd degré du secteur public titulaires sur zone de remplacement

Tableau 6 : Proportion d'enseignants du 2nd degré public ayant pris au moins un congé par sexe et âge

			Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés	
Zone remplacement	FEMMES	Moins de 30 ans	48,6%		0,9%	15,6%		65,1%	
		De 30 à 39 ans	51,4%	0,3%	0,3%	16,4%		68,3%	
		De 40 à 49 ans	45,6%	2,4%	0,8%	4,8%		53,6%	
		50 ans et plus	38,4%	13,2%	1,3%			52,8%	
	FEMMES			47,0%	3,2%	0,7%	10,0%		61,0%
	HOMMES	Moins de 30 ans	10,3%				5,1%		15,4%
		De 30 à 39 ans	30,9%				11,1%		42,0%
		De 40 à 49 ans	33,2%	3,2%	1,1%		1,6%		39,0%
		50 ans et plus	35,1%	17,2%	2,0%		0,7%		55,0%
HOMMES			31,3%	5,5%	0,9%	5,0%		42,6%	
Zone remplacement	Moins de 30 ans		38,5%		0,7%	11,5%	1,4%	52,0%	
	De 30 à 39 ans		43,9%	0,2%	0,2%	10,4%	4,1%	58,7%	
	De 40 à 49 ans		40,2%	2,8%	0,9%	2,8%	0,7%	47,4%	
	50 ans et plus		36,8%	15,2%	1,6%		0,3%	53,9%	
	Total		40,8%	4,1%	0,8%	6,0%	2,0%	53,6%	
Age moyen			40,8	56,1	45,8	33,9	35,6	41,0	
Hors zone de remplacement	FEMMES	Moins de 30 ans	18,1%		1,4%	8,4%		27,9%	
		De 30 à 39 ans	49,9%	0,7%	1,3%	17,7%	0,1%	69,7%	
		De 40 à 49 ans	45,6%	0,9%	0,8%	1,5%	0,0%	48,9%	
		50 ans et plus	46,2%	2,0%	1,4%			49,6%	
	FEMMES			45,6%	1,3%	1,1%	3,6%	0,0%	51,7%
	HOMMES	Moins de 30 ans	8,1%				1,5%		9,6%
		De 30 à 39 ans	30,5%	0,7%	0,7%		7,2%		39,0%
		De 40 à 49 ans	30,9%	0,7%	0,9%		1,6%		34,1%
		50 ans et plus	32,1%	1,7%	0,7%		0,3%		34,8%
HOMMES			30,8%	1,1%	0,8%	1,6%		34,3%	
Hors zone de remplacement	Moins de 30 ans		14,2%		0,9%	5,1%	0,6%	20,8%	
	De 30 à 39 ans		43,0%	0,7%	1,1%	11,5%	2,6%	58,9%	
	De 40 à 49 ans		39,9%	0,8%	0,9%	0,9%	0,6%	43,1%	
	50 ans et plus		39,7%	1,9%	1,1%		0,1%	42,8%	
	Total		39,5%	1,2%	1,0%	2,1%	0,7%	44,5%	
Age moyen			47,8	51,4	47,9	35,1	39,3	47,2	

Graphique 4 : Proportion d'enseignants 2nd degré public de moins de 30 ans ayant pris au moins un congé de maladie ordinaire



IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

4.6 - Les enseignants exerçant en éducation prioritaire (REP et REP+)

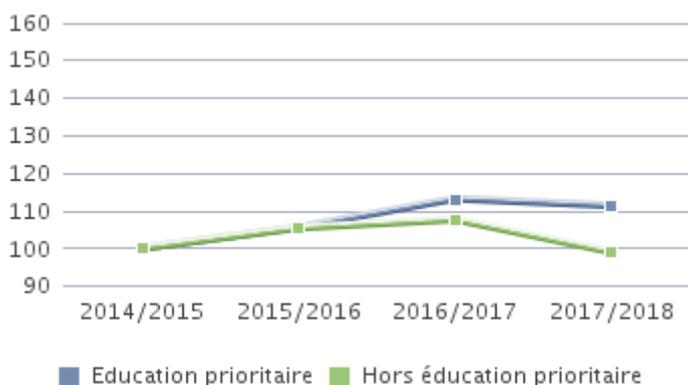
A - Le nombre de congés pris au cours de l'année scolaire 2017/2018

Au global, les personnels affectés en REP et REP+ se distinguent selon le degré d'enseignement dans lequel ils officient. Dans le primaire, les indicateurs montrent une situation amplifiée.

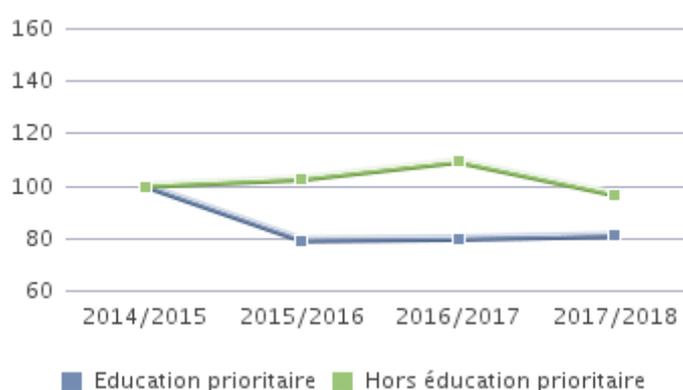
Tableau 1 : Répartition du nombre de congés (en %)

	Enseignants 1er degré public				Enseignants 2nd degré public			
	Education prioritaire		Hors éducation prioritaire		Education prioritaire		Hors éducation prioritaire	
	% Colonne	% Ligne	% Colonne	% Ligne	% Colonne	% Ligne	% Colonne	% Ligne
Maladie ordinaire	84,8%	7,4%	90,4%	92,6%	92,0%	4,2%	91,3%	95,8%
Congé long	5,3%	14,4%	2,7%	85,6%	1,1%	1,4%	3,3%	98,6%
Maladie prof. ou accident du travail	2,5%	14,0%	1,3%	86,0%	2,0%	4,5%	1,8%	95,5%
Maternité	7,0%	10,6%	5,0%	89,4%	2,8%	4,3%	2,7%	95,7%
Paternité ou adoption	0,5%	6,0%	0,6%	94,0%	2,1%	9,4%	0,9%	90,6%
Tous congés	100,0%	7,8%	100,0%	92,2%	100,0%	4,1%	100,0%	95,9%

Graphique 1 : Evolution du nombre de congés pris par les enseignants 1er degré (base 100 à la rentrée 2014)



Graphique 2 : Evolution du nombre de congés pris par les enseignants 2nd degré (base 100 à la rentrée 2014)



B - La durée des congés pour maladie ordinaire pris au cours de l'année scolaire 2017/2018

Tableau 2 : Répartition des absences par durée de congé

		Maladie ordinaire	
		Education prioritaire	Hors éducation prioritaire
Enseignants 1er degré public	De 1 à 3 jours	52,6%	45,8%
	De 4 à 5 jours	14,4%	15,4%
	De 6 à 15 jours	22,0%	22,3%
	De 16 à 29 jours	7,1%	10,0%
	30 jours et plus	3,9%	6,5%
	Total	100,0%	100,0%
Nb jours moyen par absence		6,5	8,4
Enseignants 2nd degré public	De 1 à 3 jours	51,5%	50,2%
	De 4 à 5 jours	17,6%	16,7%
	De 6 à 15 jours	21,5%	19,8%
	De 16 à 29 jours	7,4%	8,1%
	30 jours et plus	2,1%	5,2%
	Total	100,0%	100,0%
Nb jours moyen par absence		6,2	7,2

IV - La vie des personnels

4 - Les congés pour raisons de santé

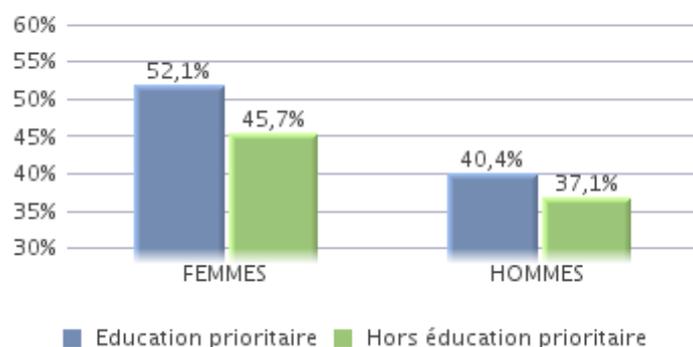
4.6 - Les enseignants exerçant en éducation prioritaire (REP et REP+)

C - Les agents en congé au cours de l'année scolaire 2017/2018

Tableau 3 : Proportion d'agents ayant pris au moins un congé

		Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. ou accident du travail	Maternité	Paternité ou adoption	Tous congés
Enseignants 1er degré public	Education prioritaire	49,6%	1,0%	1,8%	9,2%	0,6%	62,2%
	Hors éducation prioritaire	44,3%	1,3%	0,9%	5,6%	0,7%	52,6%
Enseignants 1er degré public		44,6%	1,2%	0,9%	5,8%	0,7%	53,3%
Enseignants 2nd degré public	Education prioritaire	51,4%	1,2%	1,2%	3,9%	2,5%	60,2%
	Hors éducation prioritaire	38,5%	1,5%	0,9%	2,4%	0,8%	44,1%
Enseignants 2nd degré public		38,8%	1,5%	0,9%	2,5%	0,8%	44,5%

Graphique 3 : Proportion d'enseignants 1er degré ayant pris au moins un congé de maladie ordinaire selon le sexe



Graphique 4 : Proportion d'enseignants 2nd degré ayant pris au moins un congé de maladie ordinaire selon le sexe

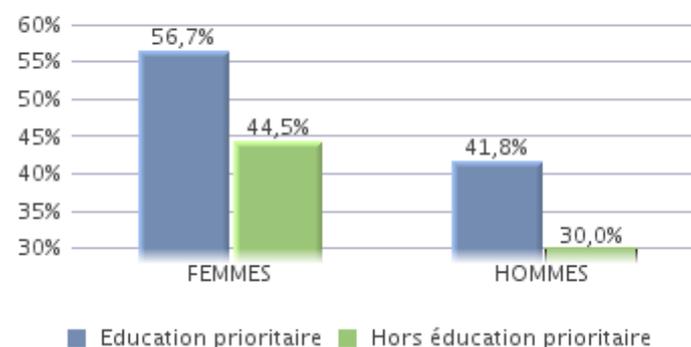
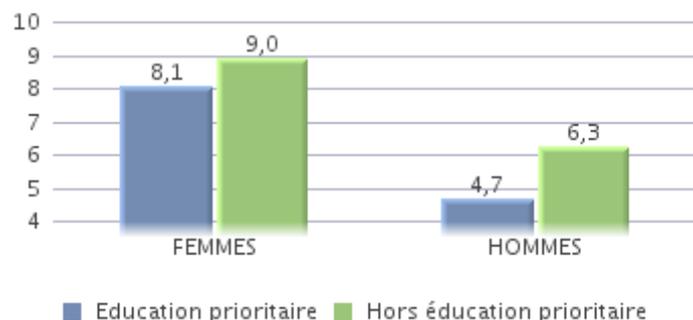


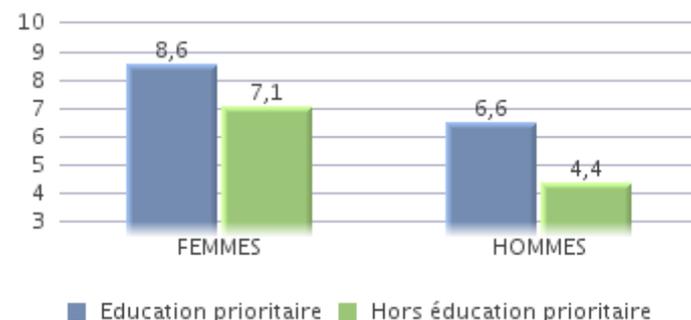
Tableau 4 : Nombre de jours de congés pris par agent

		Maladie ordinaire		Congé long		Maladie prof. ou accident du travail		Maternité		Paternité ou adoption		Tous congés	
		Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents	Ayant pris un congé	Ens des agents
Enseignants 1er degré public	Education prioritaire	14,9	7,4	254,6	2,6	26,1	0,5	64,4	5,9	12,4	0,1	26,4	16,4
	Hors éducation prioritaire	19,3	8,5	274,2	3,5	55,7	0,5	67,1	3,7	13,0	0,1	31,0	16,3
Enseignants 1er degré public		19,0	8,5	273,2	3,4	51,9	0,5	66,8	3,9	13,0	0,1	30,62	16,3
Enseignants 2nd degré public	Education prioritaire	15,3	7,9	250,0	3,1	62,2	0,8	71,2	2,8	10,9	0,3	24,5	14,8
	Hors éducation prioritaire	15,6	6,0	280,7	4,2	47,1	0,4	73,2	1,8	12,5	0,1	28,3	12,5
Enseignants 2nd degré public		15,6	6,0	280,0	4,2	47,6	0,4	73,1	1,8	12,4	0,1	28,2	12,6

Graphique 5 : Nombre de jours de congés pour maladie ordinaire pris par enseignant 1er degré (ensemble de la population)



Graphique 6 : Nombre de jours de congés pour maladie ordinaire pris par enseignant 2nd degré (ensemble de la population)



IV - La vie des personnels

5 - Les sorties provisoires

5.1 - Les enseignants du secteur public

A - Le congé parental au cours de l'année scolaire 2017/2018

Tableau 1 : Les enseignants du public en congé parental entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018

		Effectifs	Nombre congés	Nombre ETPA	% femmes	Age moyen
Enseignants 1er degré public	Professeur des ecoles	163	225	87,4	99,4%	35,7
Enseignants 1er degré public		163	225	87,4	99,4%	35,7
Enseignants 2nd degré public	Professeur d'eps	5	7	2,9	40,0%	38,2
Enseignants 2nd degré public	Professeur agrege	7	11	4,0	100,0%	39,0
Enseignants 2nd degré public	Professeur certifie	76	126	48,0	94,7%	36,5
Enseignants 2nd degré public	Professeur des lycees professionnels	5	6	3,1	80,0%	36,8
Enseignants 2nd degré public		93	150	58,0	91,4%	36,8
Enseignants du secteur public		256	375	145,4	96,5%	36,1

B - Le détachement au cours de l'année scolaire 2017/2018

Concernant une population deux fois moins nombreuse que le congé parental, le détachement est le fait de fonctionnaires généralement avancés dans la carrière.

Tableau 2 : Les enseignants du public en position de détachement entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018

		Effectifs	Nombre congés	Nombre ETPA	% femmes	Age moyen
Enseignants 1er degré public	Professeur des ecoles	183	200	176,8	71,6%	49,7
Enseignants 1er degré public		183	200	176,8	71,6%	49,7
Enseignants 2nd degré public	Professeur agrege	3	3	3,0	33,3%	45,7
Enseignants 2nd degré public	Professeur certifie	8	8	6,8	62,5%	42,1
Enseignants 2nd degré public		11	11	9,8	54,5%	43,1
Enseignants du secteur public		194	211	186,6	70,6%	49,3

C - La disponibilité au cours de l'année scolaire 2017/2018

526 agents, représentant plus de 480 équivalents-temps plein annuels sont recensés en situation de disponibilité.

Tableau 3 : Les enseignants du public en disponibilité entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018

		Effectifs	Nombre congés	Nombre ETPA	% femmes	Age moyen
Enseignants 1er degré public	Professeur des ecoles	280	291	256,3	83,6%	42,6
Enseignants 1er degré public		280	291	256,3	83,6%	42,6
Enseignants 2nd degré public	Psychologue education nationale	2	2	2,0	100,0%	54,0
Enseignants 2nd degré public	Professeur d'eps	9	9	7,9	77,8%	49,6
Enseignants 2nd degré public	Charge d'enseignement eps	1	1	0,3		62,0
Enseignants 2nd degré public	Professeur agrege	41	42	37,2	63,4%	46,0
Enseignants 2nd degré public	Professeur certifie	160	169	145,4	78,8%	46,6
Enseignants 2nd degré public	Professeur d'ens. general des colleges	2	2	1,9	100,0%	63,0
Enseignants 2nd degré public	Professeur des lycees professionnels	31	35	29,2	58,1%	50,0
Enseignants 2nd degré public		246	260	224,0	73,6%	47,3
Enseignants du secteur public		526	551	480,3	78,9%	44,8

IV - La vie des personnels

5 - Les sorties provisoires

5.2 - Les enseignants du secteur privé

A - Le congé parental au cours de l'année scolaire 2017/2018

Dans le secteur privé, la féminisation de ce congé est quasi-exclusive et concerne une population du même âge que dans le réseau public.

Tableau 1 : Les enseignants du privé en congé parental entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018

		Effectifs	Nombre congés	Nombre ETPA	% femmes	Age moyen
Enseignants 1er degré privé	Instituteur	1	2	1,0	100,0%	44,0
Enseignants 1er degré privé	Professeur des ecoles	67	100	39,0	98,5%	35,6
Enseignants 1er degré privé		68	102	39,9	98,5%	35,8
Enseignants 2nd degré privé	Professeur d'eps	1	1	0,1	100,0%	50,0
Enseignants 2nd degré privé	Professeur certifié	35	50	20,3	100,0%	37,3
Enseignants 2nd degré privé	Professeur de lycée prof	2	2	0,8	100,0%	40,0
Enseignants 2nd degré privé	Maitre auxiliaire	2	6	2,0	100,0%	36,5
Enseignants 2nd degré privé		40	59	23,2	100,0%	37,7
Enseignants du secteur privé		108	161	63,1	99,1%	36,5

B - La disponibilité au cours de l'année scolaire 2017/2018

301 agents, soit 284,6 équivalents-temps plein annuels sont recensés en situation de disponibilité.

Tableau 1 : Les enseignants du privé en congé parental entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018

		Effectifs	Nombre congés	Nombre ETPA	% femmes	Age moyen
Enseignants 1er degré privé	Instituteur	10	10	9,6	90,0%	53,1
Enseignants 1er degré privé	Professeur des ecoles	138	139	134,2	85,5%	41,2
Enseignants 1er degré privé		148	149	143,8	85,8%	42,0
Enseignants 2nd degré privé	Professeur d'eps	4	4	4,0	25,0%	44,0
Enseignants 2nd degré privé	Agrége	5	5	5,0		47,0
Enseignants 2nd degré privé	Professeur certifié	120	121	110,3	74,2%	48,5
Enseignants 2nd degré privé	Adjoint d'enseignement	9	9	8,1	66,7%	52,0
Enseignants 2nd degré privé	Professeur de lycée prof	15	15	13,4	53,3%	49,3
Enseignants 2nd degré privé		153	154	140,8	68,0%	48,6
Enseignants du secteur privé		301	303	284,6	76,7%	45,4

IV - La vie des personnels

5 - Les sorties provisoires

5.3 - Les personnels DIEO

Quel que ce soit le motif de sortie provisoire, les effectifs concernés ne représentent que 2 agents.

A - Le congé parental au cours de l'année scolaire 2017/2018

Tableau 1 : Les personnels DIEO en congé parental entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018

	Effectifs	Nombre congés	Nombre ETPA	% femmes	Age moyen
Personnels DIEO					

B - Le détachement au cours de l'année scolaire 2017/2018

Tableau 2 : Les personnels DIEO en position de détachement entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018

	Effectifs	Nombre congés	Nombre ETPA	% femmes	Age moyen
Personnels DIEO					

C - La disponibilité au cours de l'année scolaire 2017/2018

Tableau 3 : Les personnels DIEO en disponibilité entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018

		Effectifs	Nombre congés	Nombre ETPA	% femmes	Age moyen
Personnels d'éducation	Conseiller principal d'éducation	2	2	0,9	100,0%	57,5
Personnels d'éducation		2	2	0,9	100,0%	57,5
Personnels DIEO		2	2	0,9	100,0%	57,5

IV - La vie des personnels

5 - Les sorties provisoires

5.4 - Les personnels IATSS

A - Le congé parental au cours de l'année scolaire 2017/2018

Tableau 1 : Les personnels IATSS en congé parental entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018

		Effectifs	Nombre congés	Nombre ETPA	% femmes	Age moyen
ATSS	Attache d'administration de l'etat	3	3	0,6	100,0%	36,3
ATSS	Secrétaire administratif	5	6	2,8	100,0%	41,4
ATSS	Adj. adm des administrations de l'etat	4	6	2,1	100,0%	35,5
ATSS	Adj technique de recherche et formation	4	6	2,2	100,0%	34,5
ATSS		16	21	7,7	100,0%	37,3
Personnels IATSS		16	21	7,7	100,0%	37,3

B - Le détachement au cours de l'année scolaire 2017/2018

Position faiblement choisie dans la plupart des corps des IATSS, elle demeure cependant une caractéristique pour les adjoints techniques des établissements d'enseignement (ex-TOS) qui ont opté pour la conservation du statut de fonctionnaire de l'État.

Tableau 2 : Les personnels IATSS en position de détachement entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018

		Effectifs	Nombre congés	Nombre ETPA	% femmes	Age moyen
ATSS	Attache d'administration de l'etat	1	1	1,0	100,0%	29,0
ATSS	Secrétaire administratif	1	1	1,0	100,0%	43,0
ATSS	Adj. adm des administrations de l'etat	2	2	1,6	100,0%	47,0
ATSS	Adjoint technique des etab.ens.	146	146	130,5	44,5%	54,9
ATSS	Infirmiers enes categorie a	1	1	0,7	100,0%	33,0
ATSS	Assistant service social admin de l'etat	2	2	1,2	100,0%	46,5
ATSS		153	153	135,9	47,1%	54,3
ITRF	Assistant ingenieur (rech et form)	1	1	0,7		48,0
ITRF		1	1	0,7		48,0
Personnels IATSS		154	154	136,6	46,8%	54,3

C - La disponibilité au cours de l'année scolaire 2017/2018

93 agents, représentant 83,8 équivalents-temps plein annuels sont recensés en situation de disponibilité.

Tableau 3 : Les personnels IATSS en disponibilité entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018

		Effectifs	Nombre congés	Nombre ETPA	% femmes	Age moyen
ATSS	Attache d'administration de l'etat	8	10	7,3	37,5%	48,4
ATSS	Secrétaire administratif	13	15	11,4	84,6%	53,6
ATSS	Adj. adm des administrations de l'etat	28	31	25,5	89,3%	50,3
ATSS	Adj technique de recherche et formation	16	23	13,6	68,8%	46,4
ATSS	Adjoint technique des etab.ens.	3	3	2,6	33,3%	52,0
ATSS	Infirmiers enes categorie a	14	15	13,6	92,9%	47,7
ATSS	Assistant service social admin de l'etat	5	5	4,4	100,0%	44,0
ATSS	Medecin de l'education nationale	3	3	2,3	66,7%	52,7
ATSS		90	105	80,8	78,9%	49,3
ITRF	Technicien de recherche & formation(nes)	2	3	2,0	50,0%	36,5
ITRF	Adjoint technique-recherche & formation	1	1	1,0	100,0%	59,0
ITRF		3	4	3,0	66,7%	44,0
Personnels IATSS		93	109	83,8	78,5%	49,1

IV - La vie des personnels

6 - L'accompagnement des personnels

6.1 - Les actions pour l'insertion des personnels en situation de handicap

Les dépenses financées sur les crédits FIPHFP en 2018

Le nombre de demandes d'aide aux conditions de vie a augmenté de 14 dossiers ; les dépenses totales consacrées au titre du FIPHFP augmentent de 5,5%.

Tableau 1 : Par domaine et programme LOLF

	214 Soutien de la politique de l'éducation nationale		230 Vie de l'élève		Total		%
	Dossiers instruits	Dépenses	Dossiers instruits	Dépenses	Dossiers instruits	Dépenses	
Accompagnement			30	170 854 €	30	170 854 €	33,7%
Aide aux conditions de vie	61	180 525 €			61	180 525 €	35,6%
Aménagement et adaptation poste de travail	49	60 775 €			49	60 775 €	12,0%
Formation et information des personnels	0	0 €			0	0 €	0,0%
Formation professionnelle	20	59 755 €			20	59 755 €	11,8%
Intervention d'organismes tiers	85	34 765 €			85	34 765 €	6,9%
Total FIPHFP	215	335 820 €	30	170 854 €	245	506 674 €	100,0%
	%	66,3%		33,7%		100,0%	

Graphique 1 : Évolution de la dépense FIPHFP par programme LOLF

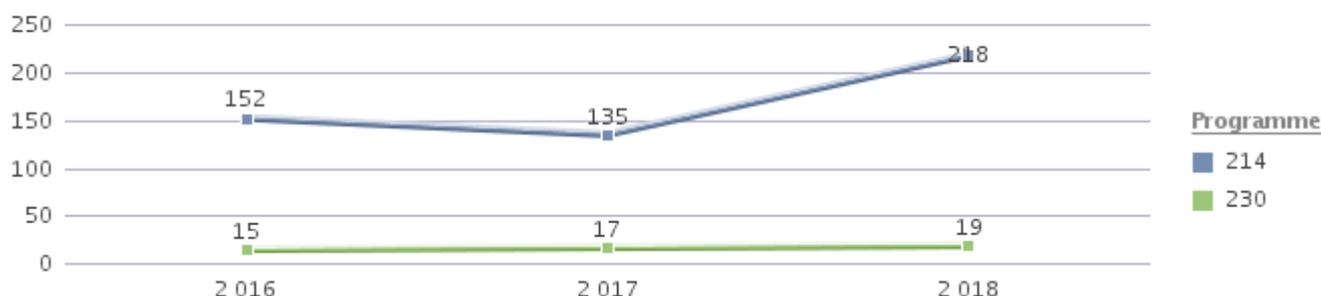


Tableau 2 : Les bénéficiaires par département

		Côtes d'Armor (22)	Finistère (29)	Ille-et-Vilaine (35)	Morbihan (56)	Total	%
214	Aménagement	33	33	79	73	218	92,0%
230	Aide humaine	3	2	14	0	19	8,0%
Total Bénéficiaires		36	35	93	73	237	100,0%
		%	15,2%	14,8%	39,2%	30,8%	100,0%

La répartition géographique des demandes varie selon le motif du besoin : les demandes d'aide humaine sont les plus nombreuses dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Graphique 2 : Évolution du nombre de bénéficiaires de crédits FIPHFP par programme LOLF



IV - La vie des personnels

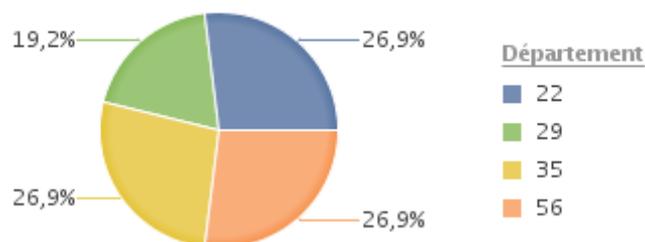
6 - L'accompagnement des personnels

6.3 - Les postes adaptés des personnels enseignants du 1er et 2nd degrés public

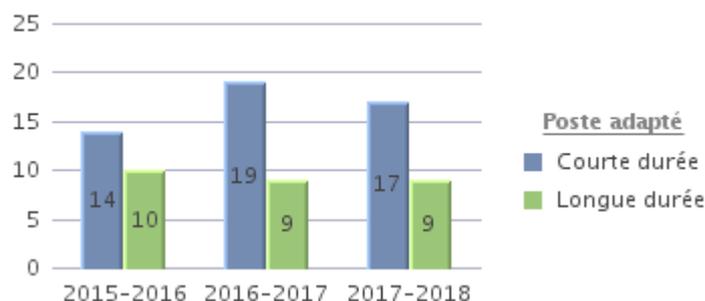
A - Le dispositif des postes adaptés dans le 1er degré public au cours de l'année scolaire 2017/2018

		Poste adapté de courte durée	Poste adapté de longue durée	Total
Enseignants 1er degré		17	9	26
Première affectation	Demandes	26	0	26
	Demandes acceptées	9	0	9
	Taux de satisfaction	34,6%		34,6%
Maintien en poste adapté	Demandes	9	5	14
	Demandes acceptées	8	5	13
	Taux de satisfaction	88,9%	100,0%	92,9%
Sortie du dispositif	Reprise d'activité	1	0	1
	Reconversion EN	3	0	3
	Autre motif	1	0	1
	Nombre de sorties	5	0	5

Graphique 1 : répartition du nombre de postes adaptés d'enseignants du 1er degré par département



Graphique 2 : Évolution du nombre de postes adaptés d'enseignants du 1er degré



B - Le dispositif des postes adaptés dans le 2nd degré public au cours de l'année scolaire 2017/2018

		PACD	PALD	Total
Enseignants 2nd degré		26	5	31
Première affectation	Demandes	26		26
	Demandes acceptées	8		8
	Taux de satisfaction	30,8%		30,8%
Maintien en poste adapté	Demandes	26	1	27
	Demandes acceptées	18	1	19
	Taux de satisfaction	69,2%	100,0%	70,4%
Sortie du dispositif	Reprise d'activité			
	Reconversion EN	5		5
	Autre motif	3		3
	Nombre de sorties	8		8

Graphique 3 : Évolution du nombre de postes adaptés des enseignants 2nd degré



IV - La vie des personnels

6 - L'accompagnement des personnels

6.4 - L'aménagement du poste de travail des enseignants du 1er et 2nd degrés public

A - Le dispositif d'aménagement du poste de travail dans le 1er degré public au cours de l'année scolaire 2017/2018

Le nombre de demandes a augmenté de 19,3% entre 2017 et 2018 et le nombre de demandes satisfaites a augmenté de 7,6%.

	Demandes	Demandes satisfaites	Demandes satisfaites (%)	Taux de satisfaction	Nombre d'ETP
Accessibilité	3	3	4,5%	100,0%	
Acquisition matériel	7	7	10,6%	100,0%	
Allègement de service	48	43	65,2%	89,6%	7,5
Aménagement emploi du temps	2	2	3,0%	100,0%	
Autres	1	1	1,5%	100,0%	
Restriction des déplacements	9	9	13,6%	100,0%	
Restriction du port de charges	1	1	1,5%	100,0%	
Total	71	66	100,0%	93,0%	7,5

Graphique 1 : Évolution des demandes satisfaites d'aménagement du poste de travail dans le 1er degré



B - Le dispositif d'aménagement du poste de travail dans le 2nd degré public au cours de l'année scolaire 2017/2018

	Demandes	Demandes satisfaites	Demandes satisfaites (%)	Taux de satisfaction	Nombre d'ETP
Allègement de service	38	38	100,0%	100,0%	7,4
Total	38	38	100,0%	100,0%	7,4

Graphique 2 : Évolution des demandes satisfaites d'aménagement du poste de travail dans le 2nd degré



IV - La vie des personnels

6 - L'accompagnement des personnels

6.5 - La santé et sécurité au travail

A - Les accidents et maladies professionnelles

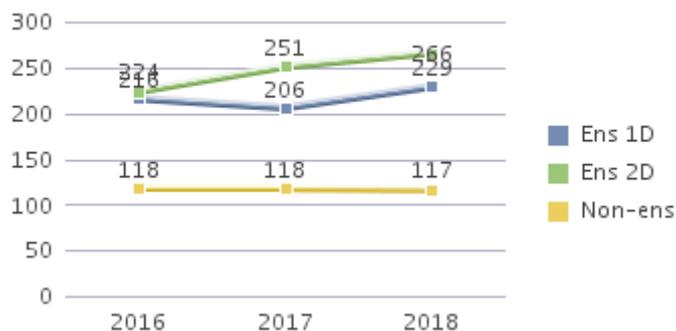
Sept accidents du travail sur dix sont survenus sur le lieu du travail. Viennent ensuite les accidents de trajet (22% des accidents) et les accidents de mission (moins de 10%). Après une hausse de 3% du nombre d'accidents entre 2016 et 2017, ceux-ci augmentent cette année de 6,2%. Le nombre d'accidents ayant occasionné un arrêt de travail augmente cette année de 10% mais le nombre de jours d'arrêt baisse (- 197 jours). On note donc également une baisse de la durée moyenne des arrêts par rapport à 2017 (-3,3 jours) notamment pour les enseignant du 2nd degré (- 6.5 jours) et les non enseignants (- 7.6 jours).

Tableau 1 : Les accidents en 2018

		Nombre	En %	Accidents avec arrêt de travail			Indice fréquence (*)	Avec IPP	Décès
				Nombre	Nb de jours	Durée moy.			
Enseignant 1er degré	Accident de mission	15	6,6%	8	413	51,6	0,7	1	0
	Accident de trajet	35	15,3%	22	550	25,0	1,8	1	0
	Accident de travail	179	78,2%	80	2 306	28,8	6,7	1	0
Enseignant 1er degré		229	37,4%	110	3 269	29,7		3	0
Enseignant 2nd degré	Accident de mission	24	9,0%	12	340	28,3	0,8	0	0
	Accident de trajet	77	28,9%	46	1 348	29,3	3,1	0	0
	Accident de travail	165	62,0%	88	1 807	20,5	6,0	1	0
Enseignant 2nd degré		266	43,5%	146	3 495	23,9		1	0
Non-enseignant	Accident de mission	7	6,0%	5	48	9,6	0,5	0	0
	Accident de trajet	25	21,4%	14	522	37,3	1,3	0	0
	Accident de travail	85	72,6%	41	745	18,2	3,9	2	0
Non-enseignant		117	19,1%	60	1 315	21,9		2	0
Total		612	100,0%	316	8 079	25,6		6	0

(*) Indice de fréquence = nombre d'accidents avec arrêt pour 1 000 agents

Graphique 1 : Évolution du nombre d'accidents



Graphique 2 : Répartition des accidents

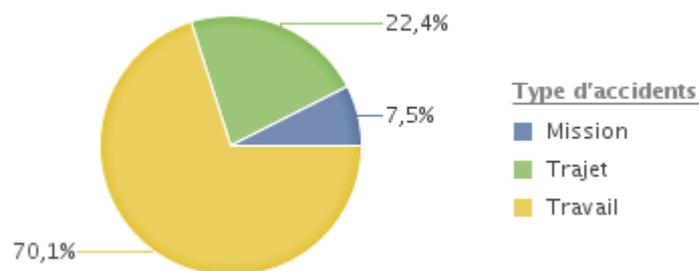


Tableau 2 : Les maladies professionnelles

	2016	% colonne	2017	% colonne	2018	% colonne
Enseignant 1er degré			5	33,33%	1	25,00%
Enseignant 2nd degré	4	80,00%	10	66,67%	1	25,00%
Non-enseignant	1	20,00%	0	0,00%	2	50,00%
Total	5	100,0%	15	100,0%	4	100,0%

B - Les formations de prévention à la santé et sécurité au travail

Tableau 3 : Les formations de prévention

	Acteurs de la prévention		Personnels de l'académie	
	Nb stagiaires	Nb formations	Nb stagiaires	Nb formations
2016	143	10	731	57
2017	129	9	1 617	86
2018	229	16	1 084	78

IV - La vie des personnels

6 - L'accompagnement des personnels

6.6 - Le dispositif conseil mobilité carrière

A - Les personnels reçus en entretien

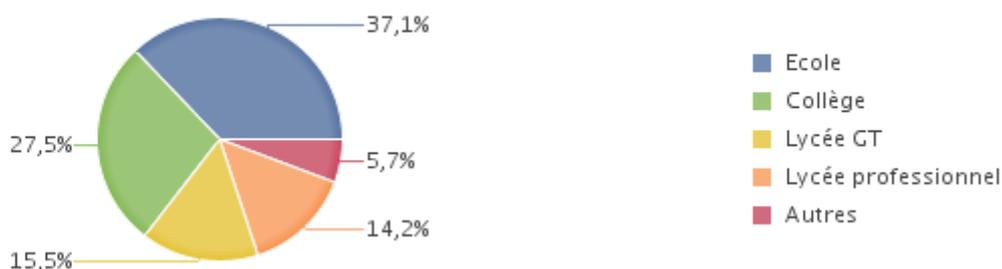
La cellule « Conseil en carrière et mobilité » a vocation à l'accompagnement de l'ensemble des personnels de l'académie, du public et du privé, titulaires ou non titulaires, enseignants des deux degrés, DIEO, IATSS, dans leur réflexion en matière d'évolution de carrière ou dans leur démarche de mobilité professionnelle. Les personnels s'adressent aux conseillers soit à titre individuel, soit sur conseil de l'administration dans la confidentialité.

Les demandes d'entretiens des personnels ont augmenté de 8,4% au global, statistiquement du fait de l'augmentation notable des personnels non-enseignants.

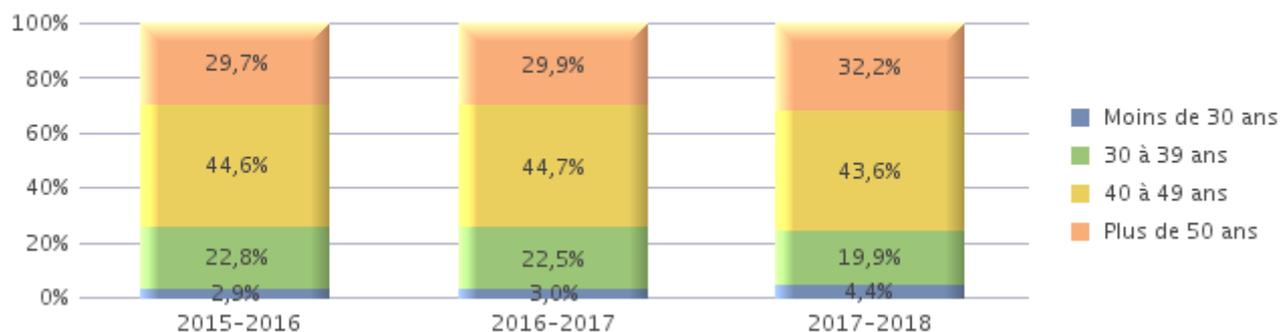
Tableau 1 : Les personnels reçus en entretien

	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
	Effectifs	% colonne	Effectifs	% colonne	Effectifs	% colonne
Enseignant 1er degré	282	37,5%	289	39,1%	310	38,7%
Enseignant 2nd degré	350	46,6%	361	48,8%	360	44,9%
Non-enseignant	119	15,8%	89	12,0%	131	16,4%
Total	751	100,0%	739	100,0%	801	100,0%

Graphique 1 : Répartition des personnels reçus par type établissement



Graphique 2 : Répartition des personnels reçus par tranche d'âge



B - Les motifs de la demande initiale

Les principaux motifs de demandes d'entretien concernent les demandes de détachement à l'interne ou vers d'autres fonctions publiques, l'information sur les acteurs de l'institution, la réflexion sur le parcours professionnel, les reconversions, les reclassements professionnels pour raisons de santé et les cumuls d'activité.

Tableau 2 : Les motifs de demande d'entretien

	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
	Effectifs	% colonne	Effectifs	% colonne	Effectifs	% colonne
Bilan de compétences	32	4,3%	55	7,4%	30	3,7%
Difficultés professionnelles	55	7,3%	109	14,7%	89	11,1%
Formation	33	4,4%	27	3,7%	40	5,0%
Information	99	13,2%	90	12,2%	67	8,4%
Mobilité externe	113	15,0%	104	14,1%	124	15,5%
Mobilité interne	224	29,8%	201	27,2%	225	28,1%
Santé, PACD, reclassement	195	26,0%	153	20,7%	226	28,2%
Total	751	100,0%	739	100,0%	801	100,0%

IV - La vie des personnels

6 - L'accompagnement des personnels

6.7 - L'accueil des personnels par le service social

A - Les personnels accueillis

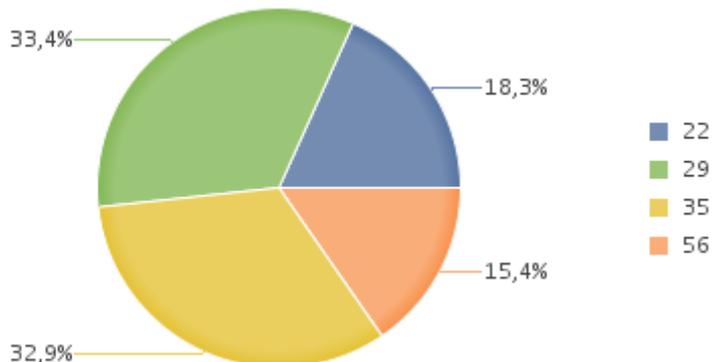
Le service social en faveur des personnels (SSP) accueille les agents des secteurs public, privé et retraités s'adressant à lui directement ou sur demande d'un tiers (institution, collègue, membre de la famille...). Son activité est tournée vers l'information et les démarches relatives aux droits, ainsi que l'accompagnement des personnels.

Au cours de l'année scolaire 2017/2018, 2299 personnes ont fait appel à ce service.

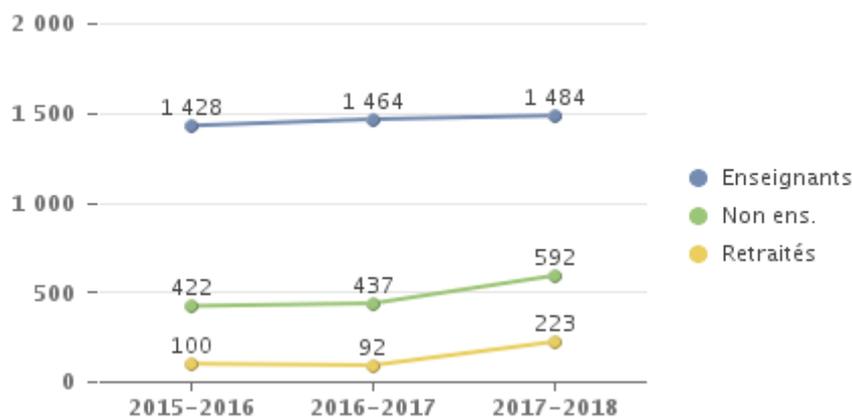
L'augmentation du nombre de personnels d'assistant d'éducation et de retraités est significative.

		2015-2016		2016-2017		2017-2018	
Privé	Enseignants 1er degré PR	145	48,8%	141	47,6%	141	49,0%
	Enseignants 2nd degré PR	152	51,2%	155	52,4%	147	51,0%
Privé		297	15,2%	296	14,9%	288	12,5%
Public	Enseignants 1er degré PU	614	39,5%	634	39,5%	662	37,0%
	Enseignants 2nd degré, éducation et orientation PU	517	33,3%	534	33,3%	534	29,9%
	IATSS	230	14,8%	199	12,4%	264	14,8%
	Personnels d'assistance éducative	170	10,9%	204	12,7%	299	16,7%
	Personnels de direction et d'inspection	22	1,4%	34	2,1%	29	1,6%
Public		1 553	79,6%	1 605	80,5%	1 788	77,8%
Retraités	Retraités	100	100,0%	92	100,0%	223	100,0%
	Retraités	100	5,1%	92	4,6%	223	9,7%
Total		1 950	100,0%	1 993	100,0%	2 299	100,0%

Graphique 1 : Répartition des personnels reçus par département



Graphique 2 : Evolution du nombre d'usagers du service social



IV - La vie des personnels

6 - L'accompagnement des personnels

6.7 - L'accueil des personnels par le service social

B - Les motifs d'intervention du service social

En 2017/2018, parmi les 5 263 interventions du SSP (hors enquête tierce personne et saisine de l'administration), près 62 % concernait la sphère professionnelle.

Tableau 2 : Répartition des interventions relevant de la sphère professionnelle

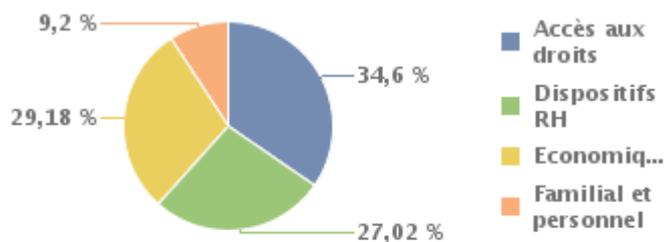
		Interventions	% domaine	% ensemble interv.
Accès aux droits	Mutation	176	9,7%	1,2%
	Protection sociale	847	46,5%	5,9%
	Retraite	261	14,3%	1,8%
	Statutaires	537	29,5%	3,7%
Accès aux droits		1 821	100,0%	12,6%
<i>% interventions relevant de la sphère prof.</i>			<i>56,2%</i>	
Dispositifs RH	Handicap	706	49,6%	4,9%
	Occupation à titre thérapeutique	61	4,3%	0,4%
	Postes adaptés	182	12,8%	1,3%
	Reclassement et reconversion	197	13,9%	1,4%
	Tensions, conflits, souffrance au travail	276	19,4%	1,9%
Dispositifs RH		1 422	100,0%	9,9%
<i>% interventions relevant de la sphère prof.</i>			<i>43,8%</i>	
Nombre d'interventions relevant de la sphère prof.		3 243	100,0%	22,5%

Les interventions relatives à la sphère privée sont principalement d'ordre économique (près de 76 %).

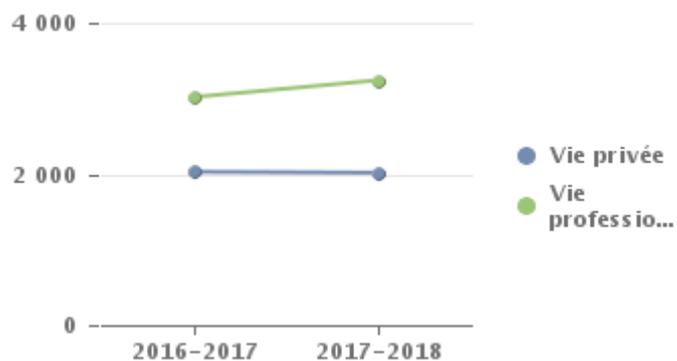
Tableau 3 : Répartition des interventions relevant de la sphère privée

		Interventions	% domaine	% ensemble interv.
Economique	Aide à la gestion	209	13,6%	1,4%
	Information prestations action sociale	685	44,6%	4,7%
	Logement	175	11,4%	1,2%
	Secours et prêts	411	26,8%	2,8%
	Surendettement	56	3,6%	0,4%
Economique		1 536	100,0%	10,7%
<i>% interventions relevant de la sphère privé</i>			<i>76,0%</i>	
Familial et personnel	Changement de situation	237	49,0%	1,6%
	Conflits intra-familiaux	157	32,4%	1,1%
	Décès	90	18,6%	0,6%
Familial et personnel		484	100,0%	3,4%
<i>% interventions relevant de la sphère privé</i>			<i>24,0%</i>	
Nombre d'interventions relevant de la sphère privée		2 020	100,0%	14,0%

Graphique 3 : Répartition des interventions par domaine



Graphique 4 : Évolution du nombre d'interventions effectuées ...



Chiffres clés

FORMATION CONTINUE

Dans l'académie de Rennes au cours de l'année 2017/2018 (hors animations pédagogiques) :

- ▶ 17 647 personnes ont suivi au moins un module de formation ;
- ▶ 1 personne a suivi en moyenne 2 modules de formation ;
- ▶ Un volume de 64 271 journées stagiaires a été réalisé.

- ▶ Le taux de personnes formées s'élève à :
 - 31,6 % des enseignants du 1er degré
 - 57,6 % des personnels du second degré ;
 - 100 % des personnels d'encadrement ;
 - 78,9 % des personnels ATSS ;
 - 42,3 % des personnels ITRF.

- ▶ Les personnels formés ont suivi en moyenne :
 - 1,9 jours de formation pour un enseignant du 1er degré ;
 - 3,7 jours de formation pour un personnel du 2nd degré ;
 - 6,3 jours de formation pour un personnel de direction et d'inspection ;
 - et 3 jours de formation pour un personnel IATSS.

CONGES FORMATION

Au cours de l'année scolaire 2017/2018, 121 agents ont bénéficié d'un congé de formation professionnelle (rémunéré ou non) :

- ▶ 73 personnes exercent dans le secteur public (enseignants et IATSS) ;
 - 576.5 mois ont été accordés

 - ▶ 48 agents exercent dans le secteur privé ;
 - 354 mois ont été accordés
-

V - La formation

1 - La formation continue

Source et champ :

- Les données sur la formation continue sont issues de GAIA (Gestion Académique Informatisée des Actions de formation), application qui gère la formation des personnels enseignants du secteur public, d'éducation et d'orientation, de direction et d'inspection et les personnels IATSS.
- Les informations relatives aux dépenses proviennent de l'application de gestion financière CHORUS pour les dépenses de fonctionnement et des bulletins de salaire pour les dépenses de rémunération.
- Le chapitre traite des formations suivies au cours de l'année scolaire 2017/2018
- Cette partie relative à la formation continue est déclinée par regroupement de personnels (enseignants 1er degré, personnels du 2nd degré, personnels de direction et d'inspection et personnels IATSS) et non par plan académique de formation (PAF). Ainsi, pour chaque type de personnel, la totalité des formations suivies est prise en compte quel que soit le PAF de gestion.
- Une personne peut être plusieurs fois stagiaire : elle sera alors comptabilisée comme stagiaire autant de fois qu'elle se sera présentée à un module de formation, mais sera identifiée comme une seule personne.
- La formation continue des enseignants du secteur privé ne relevant pas des services de l'Etat, ne sera pas évoquée dans cette partie.

Dans une logique d'amélioration continue de la qualité et de l'exhaustivité de l'information, des corrections ont été apportées à la base de données au cours de l'année 2017 : le champ d'étude de la formation continue des bilans sociaux précédents n'est, par conséquent, pas identique à celui du document actuel.

2 - Les congés de formation

Source et champ :

- Les données sur les congés de formation proviennent des services de gestion des ressources humaines (DSDEN, DPE, DPEP et DIPATE)
- Le congé de formation professionnelle (CFP - rémunéré ou non), dont la durée ne peut excéder trois années pour l'ensemble de la carrière, permet aux agents de parfaire leur formation personnelle par le biais de stages de formation à caractère professionnel ou personnel qui ne leur sont pas proposés par l'administration, ou pour des actions organisées ou agréées par l'administration en vue de la préparation aux concours administratifs.
- L'agent doit avoir accompli au moins 3 ans ou l'équivalent de 3 années de services effectifs dans l'administration (y compris en qualité de stagiaire). Les services effectifs sont les services réellement accomplis en activité ou en détachement auprès d'une administration de l'État, d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public de l'État. Les services à temps partiel sont assimilés à des périodes à temps plein.

V - La formation

1 - La formation continue

1.1 - L'activité globale de formation

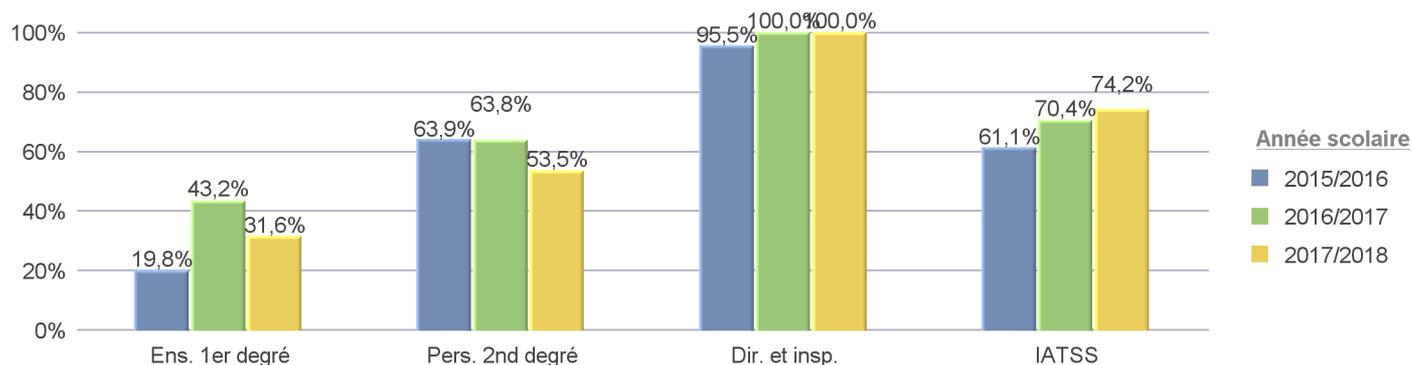
A - Les personnels présents à au moins un module de formation (année scolaire 2017/2018)

Les personnels ATSS sont plus nombreux à avoir suivis des actions de formation. Les personnels enseignants sont moins présents cette année, année moins marquée par les réformes de nature pédagogique.

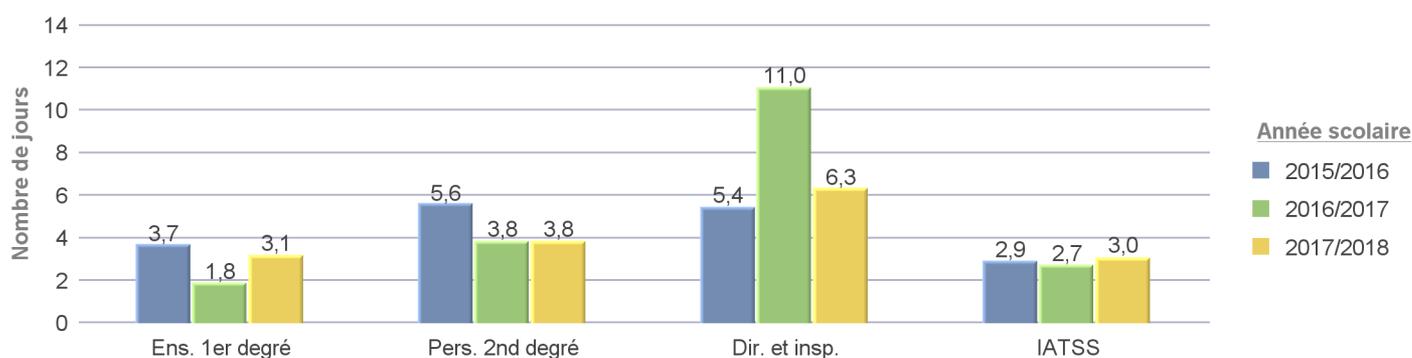
Tableau 1 : Formations hors animations pédagogiques

	Personnes présentes		Stagiaires		Journées stagiaires		
	Effectifs	Taux de formation	Effectifs	Nb formation par personne	Nombre	Durée moy par stagiaire	Durée moy par personne
Enseignants du 1er degré	4 121	31,6%	6 982	1,7	12 923	1,9	3,1
Personnels du 2nd degré	10 581	53,5%	20 125	1,9	40 168	2,0	3,8
Personnels de direction et d'inspection	685	100,0%	3 664	5,3	4 319	1,2	6,3
IATSS	2 260	74,2%	4 203	1,9	6 862	1,6	3,0
Total	17 647	48,3%	34 974	2,0	64 271	1,8	3,6

Graphique 1 : Évolution du taux de personnels formés (hors animations pédagogiques)



Graphique 2 : Évolution de la durée moyenne de formation (par personne formée hors animations pédagogiques)



B - Les plans académiques de formation (y compris formations nationales)

Tableau 2 : PAF hors animations pédagogiques

	2015/2016			2016/2017			2017/2018		
	Nb modules	Journées stagiaires	Taux de formation	Nb modules	Journées stagiaires	Taux de formation	Nb modules	Journées stagiaires	Taux de formation
1er degré	179	7 901	9,3%	204	9 141	13,2%	206	11 086	17,2%
2nd degré	1 277	65 366	77,0%	1 478	43 122	62,5%	898	37 943	59,0%
ATSS	235	4 458	5,3%	262	5 073	7,4%	221	5 866	9,1%
Encadrement	316	3 302	3,9%	215	7 050	10,2%	160	4 107	6,4%
Intercatégorielle	75	2 776	3,3%	54	3 259	4,7%	77	3 312	5,2%
Interdegré	35	1 053	1,2%	65	1 370	2,0%	52	1 957	3,0%
Total	2 117	84 854	100,0%	2 278	69 014	100,0%	1 614	64 271	100,0%

V - La formation

1 - La formation continue

1.1 - L'activité globale de formation

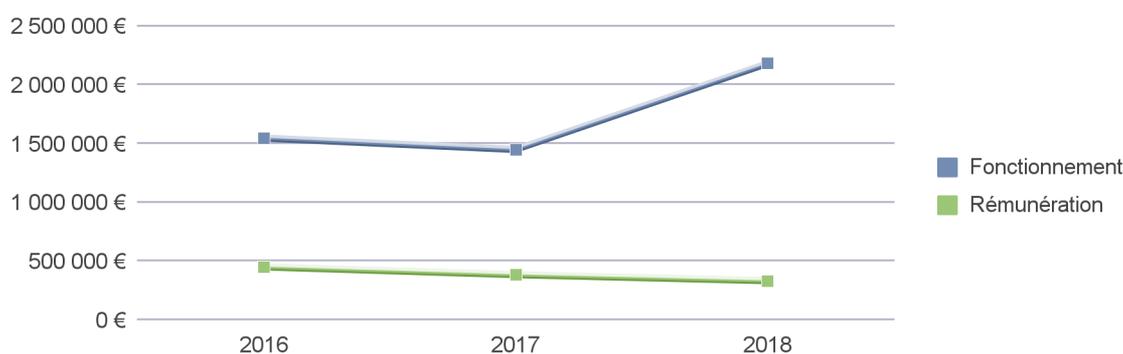
C - Les dépenses liées à la formation (en année civile)

Plus de 86% des dépenses de la formation sont consacrées à la prise en charge des frais de fonctionnement.

Tableau 3 : Dépenses par programme

	2018		
	Fonctionnement	Rémunération	TOTAL
0140 - Enseignement 1er degré public	318 157 €	10 385 €	328 541 €
0141 - Enseignement 2nd degré public	998 948 €	222 888 €	1 221 837 €
0214 - Soutien de la politique de l'éducation nationale	808 111 €	95 581 €	903 693 €
0230 - Vie de l'élève	55 341 €		55 341 €
Total	2 180 558 €	328 854 €	2 509 412 €
	86,9%	13,1%	100,0%

Graphique 3 : Évolution des dépenses de formation continue (en année civile)

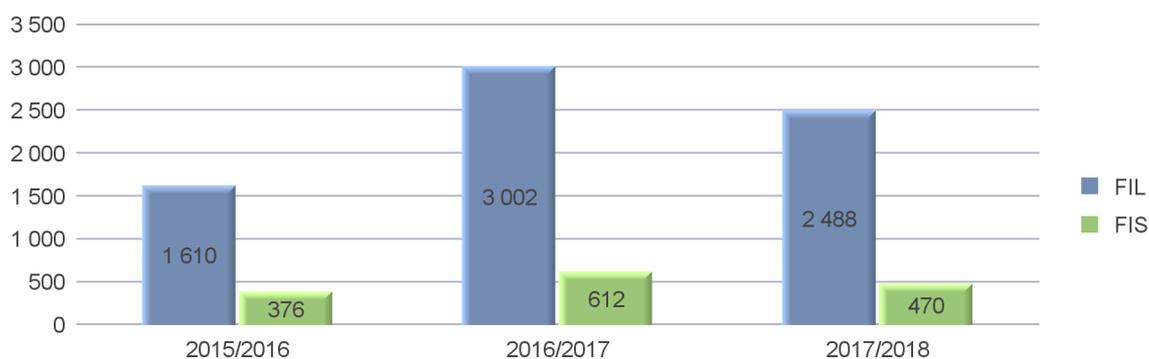


D - Les formations à initiative locale (FIL) ou des services (FIS) (année scolaire 2017/2018)

Tableau 4 : FIL et FIS par PAF

		Modules	Stagiaires	Journées stagiaires	Durée moy par stagiaire
FIL	1er degré	11	300	125	0,4
	2nd degré	107	2 068	2 178	1,1
	Encadrement	4	82	49	0,6
	Intercatégorielle	2	26	44	1,7
	Sans plan	2	12	16	1,3
FIL		126	2 488	2 411	1,0
FIS	2nd degré	1	1	2	2,2
	ATSS	21	456	517	1,1
	Intercatégorielle	1	13	13	1,0
FIS		23	470	532	1,1
Total		149	2 958	2 943	1,0

Graphique 4 : Évolution du nombre de stagiaires aux FIL et FIS



V - La formation

1 - La formation continue

1.1 - L'activité globale de formation

E - Les formateurs

Tableau 5 : Formateurs par type de personnel

	2015/2016	2016/2017	2017/2018
ATSS	168	170	210
Enseignants 1er degré public	209	380	347
Enseignants 2nd degré public	738	813	779
Intervenant extérieur	33	14	14
ITRF	24	24	27
Personnels de direction	109	115	137
Personnels d'éducation	18	13	26
Personnels d'inspection	132	144	137
Personnels d'orientation	10	10	26
Total	1 441	1 683	1 703

V - La formation

1 - La formation continue

1.2 - La formation continue des enseignants du 1er degré public

A - Les enseignants du 1er degré s'inscrivant à au moins un module de formation (année scolaire 2017/2018)

La spécificité du premier degré tient notamment aux animations pédagogiques qui constituent des actions de formation relevant des obligations de service.

	Personnes candidates		Personnes retenues		Personnes présentes			
	Effectifs	Taux d'inscription	Effectifs	Taux d'acceptation	Effectifs	Taux de présence	Taux de formation	Durée moy (en j)
Animations pédagogiques	11 121	100,0%	11 104	99,8%	11 086	99,8%	100,0%	2,7
Hors animations pédagogiques	4 433	34,0%	4 378	98,8%	4 121	94,1%	31,6%	3,1

	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Part des personnels formés	19,8%	43,2%	31,6%
Durée par personne formée (en j)	3,7	1,8	3,1
Personnels formés au niveau académique et national	1 004	1 148	958
Durée moy (en j)	2,9	2,2	2,2

B - Les candidats aux modules de formation (année scolaire 2017/2018)

Les enseignants du 1er degré public suivent des formations liées à leur affectation (un professeur des écoles enseignant en SEGPA peut suivre les formations proposées au PAF 2nd degré).

	Candidatures	Candidats retenus		Candidats présents		Journées stagiaires		
		Effectifs	Taux de satisfaction	Stagiaires	Taux de présence	Nombre (en j)	% colonne	Durée moy (en j)
ACADEMIQUE	4 426	4 296	97,1%	3 638	84,7%	10 592	82,0%	2,9
DEPARTEMENTAL	5 138	4 840	94,2%	3 315	68,5%	2 277	17,6%	0,7
NATIONAL	12	11	91,7%	29	100,0%	53	0,4%	1,8
	9 576	9 147	95,5%	6 982	76,3%	12 923	100,0%	1,9

	Candidatures	Candidats retenus		Candidats présents		Journées stagiaires		
		Effectifs	Taux de satisfaction	Stagiaires	Taux de présence	Nombre (en j)	% colonne	Durée moy (en j)
Département 22	399	398	99,7%	374	94,0%	980	7,6%	2,6
Département 29	1 331	1 326	99,6%	1 098	82,8%	5 377	41,6%	4,9
Département 35	5 779	5 484	94,9%	3 915	71,4%	4 454	34,5%	1,1
Département 56	75	75	100,0%	61	81,3%	49	0,4%	0,8
Académie	1 992	1 864	93,6%	1 534	82,3%	2 063	16,0%	1,3

Graphique 1 : Évolution du taux de candidats formés (hors animations pédagogiques)

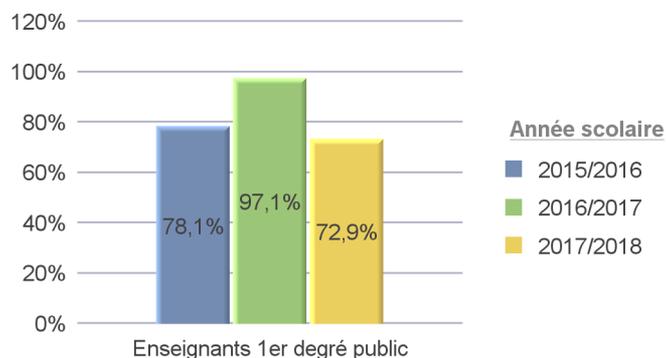


Tableau 5 : Les stagiaires formés par plan de formation (hors animations pédagogiques)

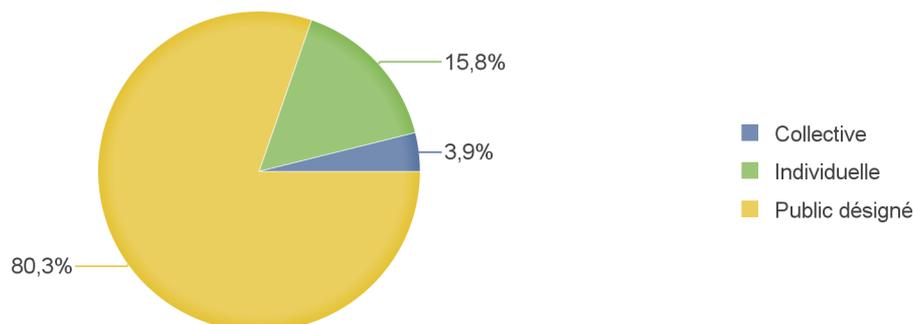
	Enseignants 1er degré public		
	Stagiaires	En %	Durée (en j)
1er degré	5 532	79,6%	2,0
2nd degré	491	7,1%	1,6
ATSS	109	1,6%	0,8
Encadrement	323	4,6%	1,2
Intercatégorielle	200	2,9%	1,3
Interdegré	292	4,2%	1,4
Total	6 947	100,0%	1,9

V - La formation

1 - La formation continue

1.2 - La formation continue des enseignants du 1er degré public

Graphique 2 : Répartition des journées stagiaires par type de candidature



C - Les objectifs des formations suivies par les personnels du 1er degré (année scolaire 2017/2018)

Le développement des qualifications ou d'acquisitions nouvelles constitue le premier objectif de formation des enseignants du premier degré.

Tableau 6 : Formations par objectifs (hors animations pédagogiques)

	Stagiaires			Journées stagiaires		
	Taux accept.	Stagiaires	% colonne	Nombre	% colonne	Durée moy
ADAPTATION A EVOLUTION PREVISIBLE DES METIERS	82,9%	160	2,3%	170	1,3%	1,1
ADAPTATION IMMEDIATE AU POSTE DE TRAVAIL	88,1%	74	1,1%	107	0,8%	1,5
DEVELOPTE DES QUALIFICATIONS OU ACQUIS. NVELLES	68,3%	4 793	68,6%	4 170	32,3%	0,9
DEVT COMPETENCES LIEES ACTIVITES FORMATION	78,8%	460	6,6%	591	4,6%	1,3
ELABORATION DE RESSOURCES	86,6%	103	1,5%	137	1,1%	1,3
FORMATION DIPLOMANTE	93,9%	277	4,0%	1 682	13,0%	6,1
FORMATION PROFESSIONNELLE STATUTAIRE	87,3%	1 063	15,2%	5 976	46,2%	5,6
PREPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS	74,3%	52	0,7%	91	0,7%	1,7
Total	72,9%	6 982	100,0%	12 923	100,0%	1,9

V - La formation

1 - La formation continue

1.3 - La formation continue des personnels du 2nd degré public

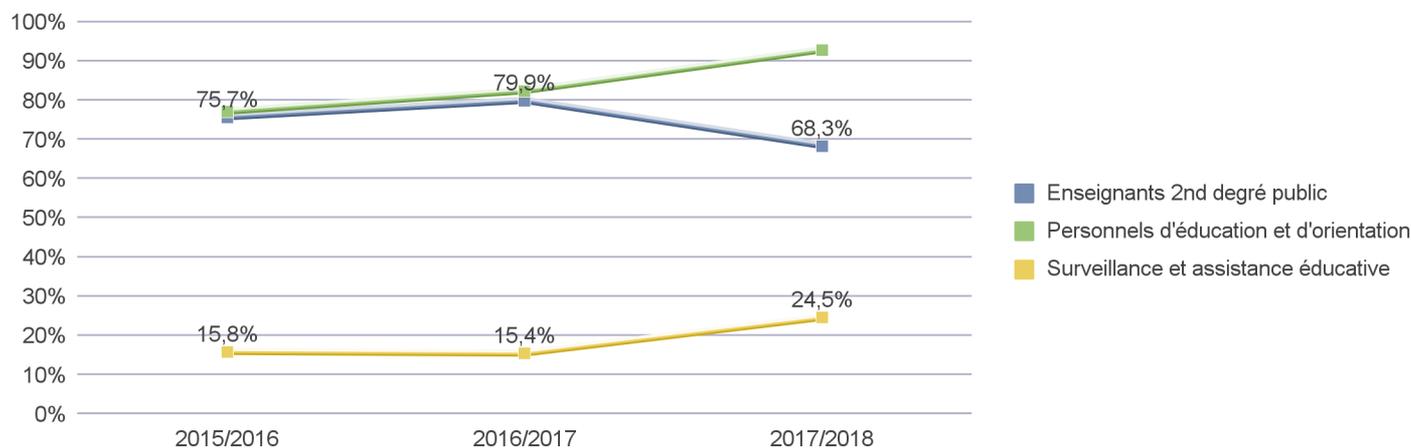
A - Les personnels du 2nd degré s'inscrivant à au moins un module de formation (année scolaire 2017/2018)

Quel que soit le corps d'origine des personnels, le taux d'acceptation à une action de formation est supérieure à 97 %.

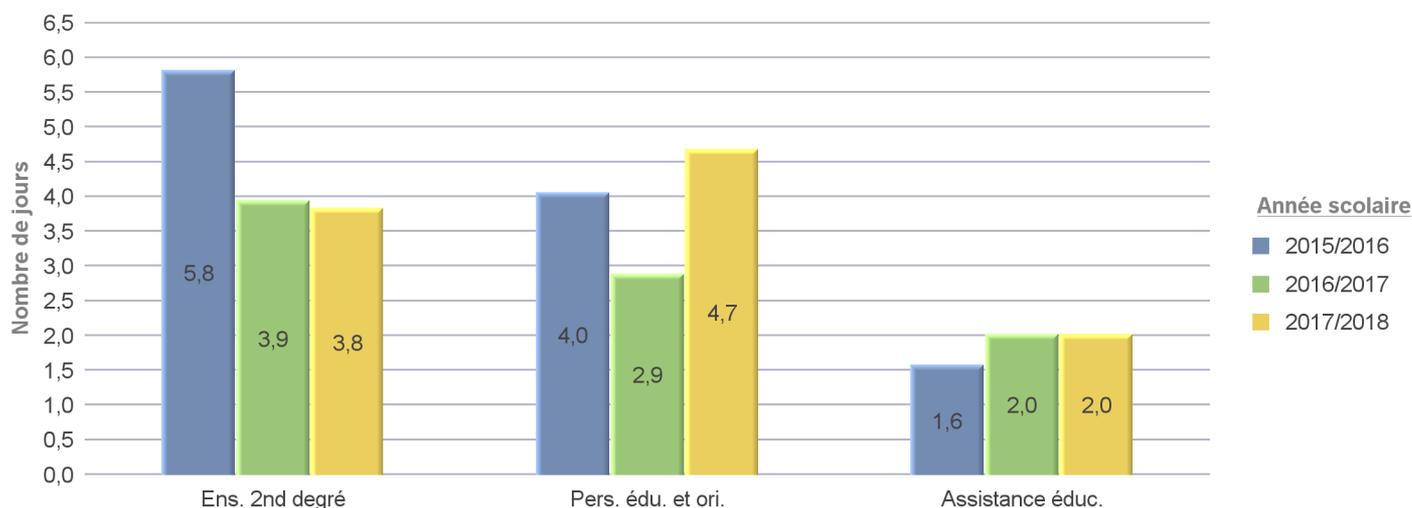
Tableau 1 : Personnes physiques

	Effectif académique au 01/12/2018	Personnes candidates		Personnes retenues		Personnes présentes				
		Effectifs	Taux d'inscription	Effectifs	Taux d'acceptation	Effectifs	Taux de présence	Taux de formation	Durée moy (en j)	Durée moy par pers (effectif acad)
Enseignants 2nd degré public	13 624	9 759	71,6%	9 537	97,7%	9 304	97,6%	68,3%	3,8	2,6
Personnels d'éducation et d'orientation	735	690	93,9%	686	99,4%	682	99,4%	92,8%	4,7	4,3
Surveillance et assistance éducative	5 416	1 200	22,2%	1 179	98,3%	1 328	100,0%	24,5%	2,0	0,5
Total	19 775	11 649	58,9%	11 402	97,9%	11 314	99,2%	57,2%	3,7	2,1

Graphique 1 : Évolution du taux de personnes formées par type de personnels du 2nd degré



Graphique 2 : Évolution de la durée moyenne de formation des personnels du 2nd degré



V - La formation

1 - La formation continue

1.3 - La formation continue des personnels du 2nd degré public

B - Les candidats aux modules de formation (année scolaire 2017/2018)

Tableau 2 : Candidatures aux modules de formation

	Candidatures	Candidats retenus		Candidats présents		Journées stagiaires	
		Effectifs	Taux de satisfaction	Stagiaires	Taux de présence	Nombre	Durée moy (en j)
Enseignants 2nd degré public	26 227	23 116	88,1%	18 093	78,3%	35 538	2,0
Personnels d'éducation et d'orientation	2 363	2 200	93,1%	1 584	72,0%	3 186	2,0
Surveillance et assistance éducative	1 814	1 742	96,0%	1 460	83,8%	2 669	1,8
Total	30 404	27 058	89,0%	21 137	78,1%	41 393	2,0

Graphique 3 : Evolution du taux de candidats formés par type de personnels du 2nd degré

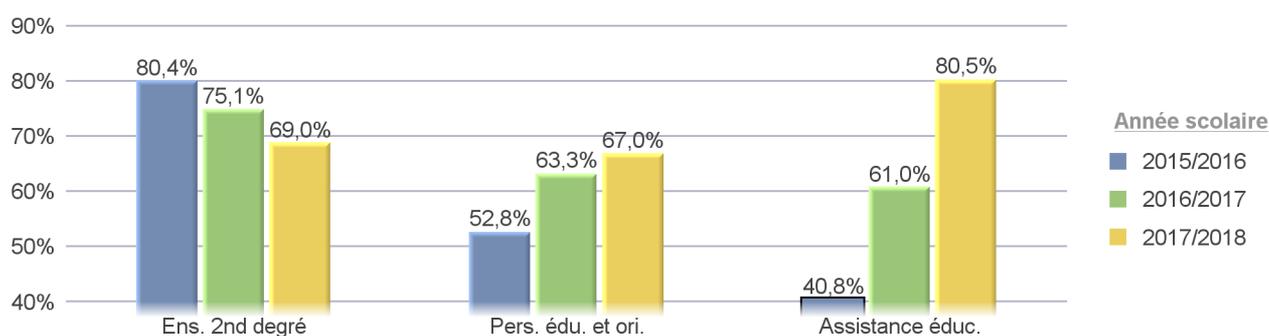
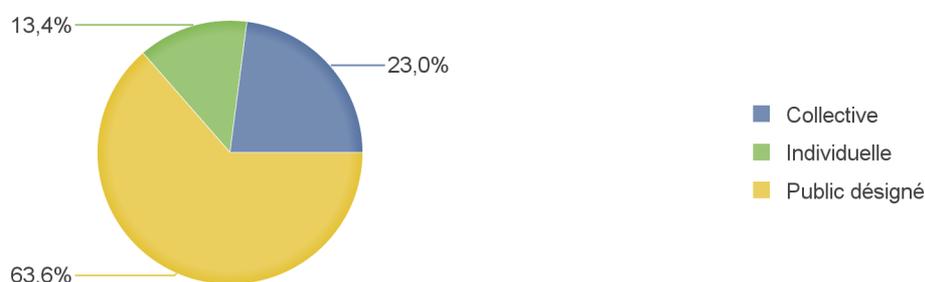


Tableau 3 : Les stagiaires formés par plan de formation

	Enseignants 2nd degré public			Personnels d'éducation et d'orientation			Surveillance et assistance éducative			Total		
	Stagiaires	En %	Durée (en j)	Stagiaires	En %	Durée (en j)	Stagiaires	En %	Durée (en j)	Stagiaires	En %	Durée (en j)
1er degré	59	0,3%	1,1	78	4,9%	2,4	724	49,6%	1,2	861	4,1%	1,3
2nd degré	14 460	79,9%	2,1	1 074	67,8%	2,3	280	19,2%	1,1	15 814	74,8%	2,1
ATSS	88	0,5%	1,0	87	5,5%	0,9	91	6,2%	3,8	266	1,3%	1,9
Encadrement	286	1,6%	2,3	74	4,7%	2,3	157	10,8%	0,7	517	2,4%	1,8
Intercatégorielle	1 906	10,5%	1,1	240	15,2%	1,0	15	1,0%	2,0	2 161	10,2%	1,1
Interdegré	1 156	6,4%	1,2	20	1,3%	1,3	2	0,1%	0,8	1 178	5,6%	1,2
Sans plan	138	0,8%	2,3	11	0,7%	2,6	191	13,1%	5,2	340	1,6%	4,0
Total	18 093	100,0%	2,0	1 584	100,0%	2,0	1 460	100,0%	1,8	21 137	100,0%	2,0

Graphique 4 : Répartition des journées stagiaires par type de candidature



L'inscription collective est à l'initiative du chef d'établissement : cette part, de près de 23 % des journées stagiaires, concerne principalement les inscriptions pour les FIL.

L'inscription en public désigné est à l'initiative du responsable du stage, à savoir les corps d'inspection.

V - La formation

1 - La formation continue

1.3 - La formation continue des personnels du 2nd degré public

C - Détail des formations suivies par corps (année scolaire 2017/2018)

Tableau 4 : Formations par corps

		Personnels		Stagiaires		Journées stagiaires		
		NB pers. présentes	Nb moy candidatures	Effectifs	% colonne	Durée par personne formée	Durée par stagiaire	Durée par public potentiel
Enseignants 2nd degré public	Adj. et chargé d'enseignement	1	1,0	1	0,0%	2,5	2,5	1,3
	Enseignants non titulaires	757	1,7	1 254	6,9%	2,5	1,5	15,2
	PEGC	19	1,9	36	0,2%	2,1	1,1	0,8
	Professeur agrégé	1 022	1,9	1 948	10,8%	3,5	1,9	2,1
	Professeur certifié	5 416	2,0	10 588	58,5%	3,8	1,9	2,4
	Professeur de chaire supérieure	5	2,2	11	0,1%	2,0	0,9	0,1
	Professeur de LP	1 386	2,1	2 883	15,9%	4,9	2,4	3,3
	Professeur et CE d'EPS	698	2,0	1 372	7,6%	3,9	2,0	2,6
Enseignants 2nd degré public		9 304	1,9	18 093	85,6%	3,8	2,0	2,6
Personnels d'éducation et d'orientation	Conseiller principal d'éducation	377	2,5	930	58,7%	6,7	2,7	5,8
	Personnel d'orientation	2	1,0	2	0,1%	1,2	1,2	
	Psychologue éducation nationale	302	2,2	651	41,1%	2,2	1,0	2,2
Personnels d'éducation et d'orientation		681	2,3	1 583	7,5%	4,7	2,0	4,3
Assistance éducative	Assistance éducative	1 328	1,1	1 460	100,0%	2,0	1,8	0,5
Assistance éducative		1 328	1,1	1 460	6,9%	2,0	1,8	0,5
Total		11 313	1,9	21 136	100,0%	3,7	2,0	2,1

D - Les objectifs des formations suivies par les personnels du 2nd degré (année scolaire 2017/2018)

Tableau 5 : Formations par objectifs (hors fonctionnement)

	Stagiaires			Journées stagiaires		
	Taux accept.	Stagiaires	% colonne	Nombre	% colonne	Durée moy
ADAPTATION A EVOLUTION PREVISIBLE DES METIERS	66,7%	1 725	8,2%	1 489	3,6%	0,9
ADAPTATION IMMEDIATE AU POSTE DE TRAVAIL	99,5%	1 275	6,0%	2 544	6,1%	2,0
CONCEPTION ET ORGANISATION DE LA FORMATION	80,0%	40	0,2%	52	0,1%	1,3
DEVELOPPEMENT DES QUALIFICATIONS OU ACQUIS. NOUVELLES	66,3%	13 353	63,2%	23 512	56,8%	1,8
DEVELOPPEMENT COMPETENCES LIEES ACTIVITES FORMATION	81,6%	2 623	12,4%	9 280	22,4%	3,5
ELABORATION DE RESSOURCES	90,0%	359	1,7%	768	1,9%	2,1
FORMATION DIPLOMANTE	57,7%	214	1,0%	1 211	2,9%	5,7
FORMATION PROFESSIONNELLE STATUTAIRE	66,5%	1 160	5,5%	1 326	3,2%	1,1
PREPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS	64,5%	388	1,8%	1 213	2,9%	3,1
Total	69,5%	21 137	100,0%	41 393	100,0%	2,0

V - La formation

1 - La formation continue

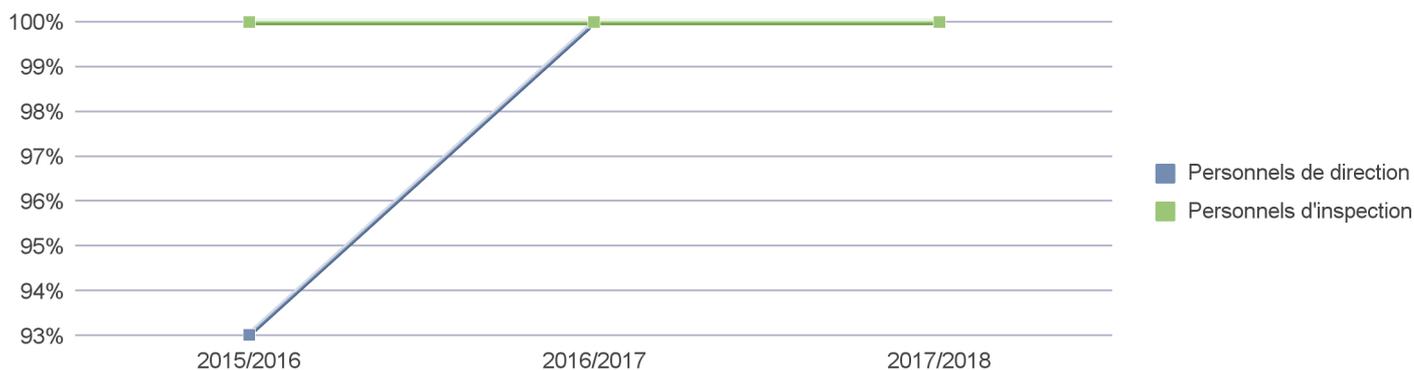
1.4 - La formation continue des personnels de direction et d'inspection

A - Les personnels de direction et d'inspection s'inscrivant à au moins un module de formation (année 2017/2018)

Tableau 1 : Personnes physiques

	Effectif académique au 01/12/2018	Personnes candidates		Personnes retenues		Personnes présentes				
		Effectifs	Taux d'inscription	Effectifs	Taux d'acceptation	Effectifs	Taux de présence	Taux de formation	Durée moy (en j)	Durée moy par pers (effectif acad)
Personnels de direction	502	543	100,0%	536	100,0%	535	99,81%	100,0%	4,8	5,1
Personnels d'inspection	143	152	100,0%	150	100,0%	151	100,00%	100,0%	11,8	12,5
Total	645	695	100,0%	686	100,0%	686	100,00%	100,0%	6,3	6,8

Graphique 1 : Evolution du taux de personnels de direction et d'inspection formés



Graphique 2 : Evolution de la durée moyenne de formation (par personne formée au niveau académique)

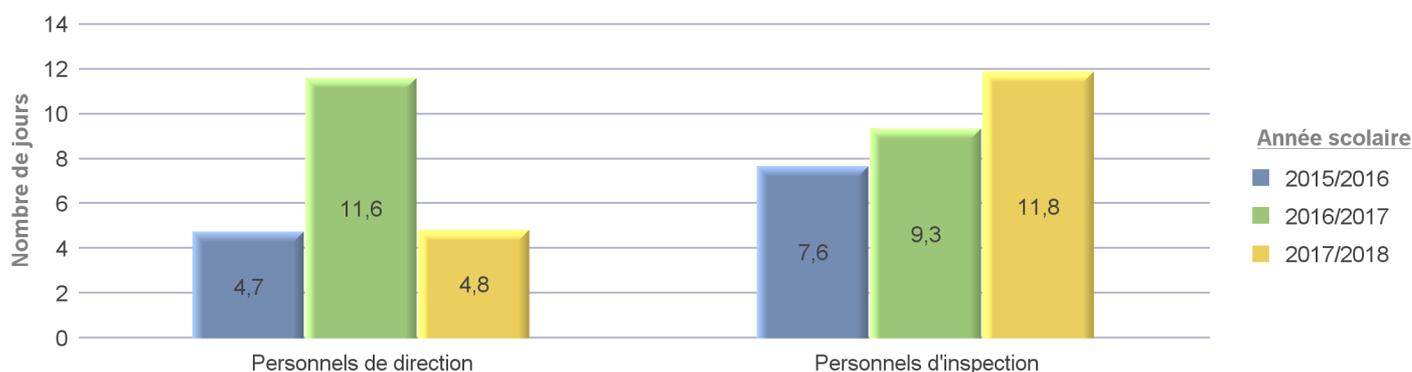


Tableau 2 : Zoom sur les personnels formés lors de formations nationales

	Personnels de direction		Personnels d'inspection		Total	
	Effectifs	Durée moy (en j)	Effectifs	Durée moy (en j)	Effectifs	Durée moy (en j)
2015 / 2016	103	5,5	95	4,9	198	5,2
2016 / 2017	117	9,4	125	4,1	242	6,7
2017 / 2018	502	4,8	143	11,8	645	6,3

V - La formation

1 - La formation continue

1.4 - La formation continue des personnels de direction et d'inspection

B - Les candidats aux modules de formation (année scolaire 2017/2018)

Tableau 3 : Candidatures aux modules de formation

		Candidatures	Candidats retenus		Candidats présents		Journées stagiaires	
			Effectifs	Taux de satisfaction	Stagiaires	Taux de présence	Nombre	Durée moy (en j)
Personnels de direction	ACADEMIQUE	3 159	3 070	97,2%	2 073	67,5%	2 172	1,0
	DEPARTEMENTAL	33	33	100,0%	29	87,9%	56	1,9
	NATIONAL	134	127	94,8%	112	88,2%	339	3,0
Personnels de direction		3 326	3 230	97,1%	2 214	68,5%	2 566	1,2
Personnels d'inspection	ACADEMIQUE	1 444	1 422	98,5%	1 087	76,4%	1 133	1,0
	DEPARTEMENTAL	34	33	97,1%	27	81,8%	24	0,9
	NATIONAL	137	136	99,3%	368	100,0%	632	1,7
Personnels d'inspection		1 615	1 591	98,5%	1 482	93,1%	1 789	1,2
Total		4 941	4 821	97,6%	3 696	76,7%	4 355	1,2

Graphique 3 : Poids des journées stagiaires des personnels de direction et d'inspection par niveau d'initiative de formation

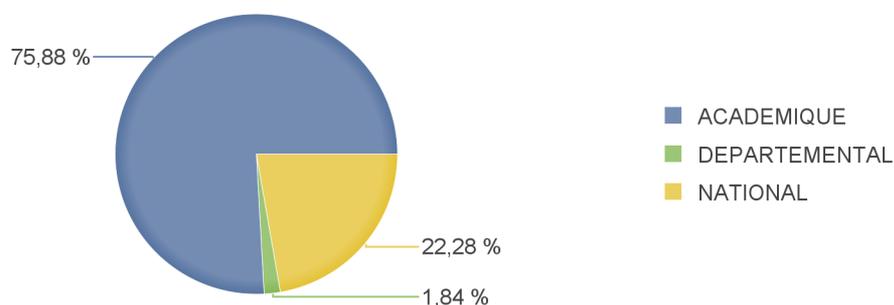
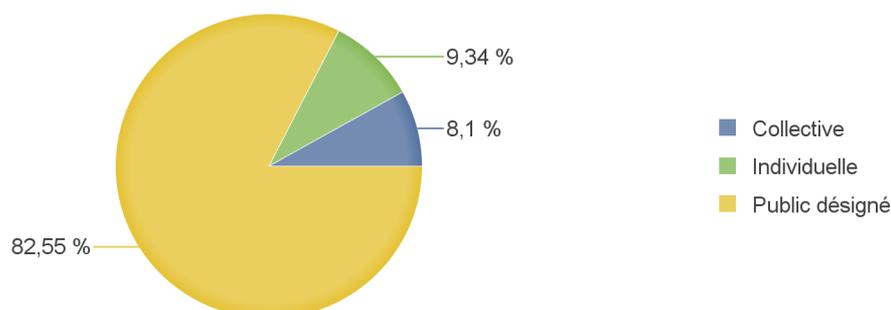


Tableau 4 : Les stagiaires formés par plan de formation

	Personnels de direction			Personnels d'inspection			Total		
	Stagiaires	En %	Durée (en j)	Stagiaires	En %	Durée (en j)	Stagiaires	En %	Durée (en j)
1er degré	10	0,5%	0,6	112	10,0%	1,3	122	3,8%	1,2
2nd degré	161	7,7%	1,0	60	5,4%	0,9	221	6,9%	1,0
ATSS	26	1,2%	0,6				26	0,8%	0,6
Encadrement	1 637	77,9%	1,1	856	76,6%	1,0	2 493	77,4%	1,1
Intercatégorielle	182	8,7%	0,9	49	4,4%	1,1	231	7,2%	1,0
Interdégré	86	4,1%	0,8	41	3,7%	1,4	127	3,9%	1,0
Total	2 102	100,0%	1,1	1 118	100,0%	1,0	3 220	100,0%	1,1

Graphique 4 : Répartition des journées stagiaires des personnels de direction et d'inspection par type de candidature



V - La formation

1 - La formation continue

1.4 - La formation continue des personnels de direction et d'inspection

C - Détail des formations suivies par corps (année scolaire 2017/2018)

Tableau 5 : Formations des personnels de direction et d'inspection par corps

		Personnels		Stagiaires		Journées stagiaires			
		Taux de formation	Nb moy candidatures	Effectifs	% colonne	Durée par personne	Durée par stagiaire	Durée par public potentiel	% form. nationale
Personnels de direction	Personnel de direction	100,0%	4,1	2 214	100,0%	4,8	1,2	5,1	13,2%
Personnels de direction		100,0%	4,1	2 214	59,9%	4,8	1,2	5,1	13,2%
Personnels d'inspection	DASEN et DASEN adj.	100,0%	5,6	62	4,2%	7,0	1,2	7,7	56,5%
	IA-IPR	100,0%	10,0	528	35,6%	12,3	1,2	13,5	42,3%
	IEN	100,0%	10,3	892	60,2%	12,2	1,2	12,5	29,5%
Personnels d'inspection		100,0%	9,8	1 482	40,1%	11,8	1,2	12,5	35,3%
Total		100,0%	5,4	3 696	100,0%	6,3	1,2	6,8	22,3%

D - Les objectifs de la formation au cours de l'année scolaire 2017/2018

Le développement des qualifications ou d'acquisitions nouvelles constitue le premier objectif des personnels de direction et d'inspection.

Tableau 6 : Formations des personnels de direction et d'inspection par objectif

	Stagiaires			Journées stagiaires			
	Taux accept.	Stagiaires	% colonne	Nombre	% colonne	Durée moy	% form. nationale
ADAPTATION A EVOLUTION PREVISIBLE DES METIERS	61,9%	83	2,2%	64	1,5%	0,8	42,4%
ADAPTATION IMMEDIATE AU POSTE DE TRAVAIL	87,5%	98	2,7%	199	4,6%	2,0	28,8%
CONCEPTION ET ORGANISATION DE LA FORMATION	84,6%	22	0,6%	18	0,4%	0,8	27,6%
DEVELOPPEMENT DES QUALIFICATIONS OU ACQUIS. NOUVELLES	76,2%	2 699	73,0%	2 595	59,6%	1,0	9,3%
DEVELOPPEMENT COMPETENCES LIÉES ACTIVITES FORMATION	71,7%	228	6,2%	306	7,0%	1,3	52,0%
ELABORATION DE RESSOURCES	71,9%	23	0,6%	42	1,0%	1,8	100,0%
FORMATION PROFESSIONNELLE STATUTAIRE	68,1%	477	12,9%	950	21,8%	2,0	50,2%
PREPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS	85,7%	66	1,8%	183	4,2%	2,8	1,5%
Total	74,8%	3 696	100,0%	4 355	100,0%	1,2	22,3%

V - La formation

1 - La formation continue

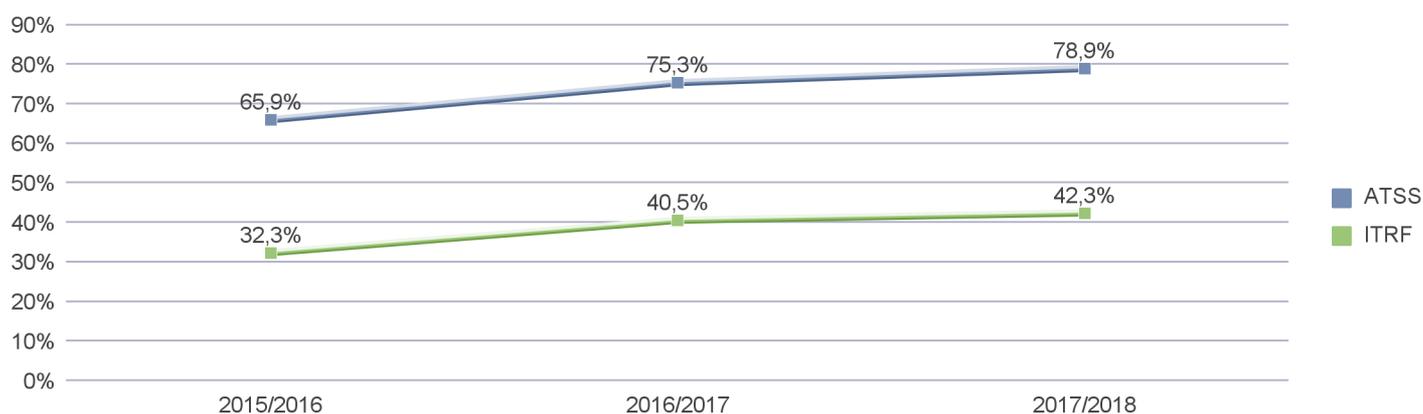
1.5 - La formation continue des personnels IATSS

A - Les personnels IATSS s'inscrivant à au moins un module de formation (année scolaire 2017/2018)

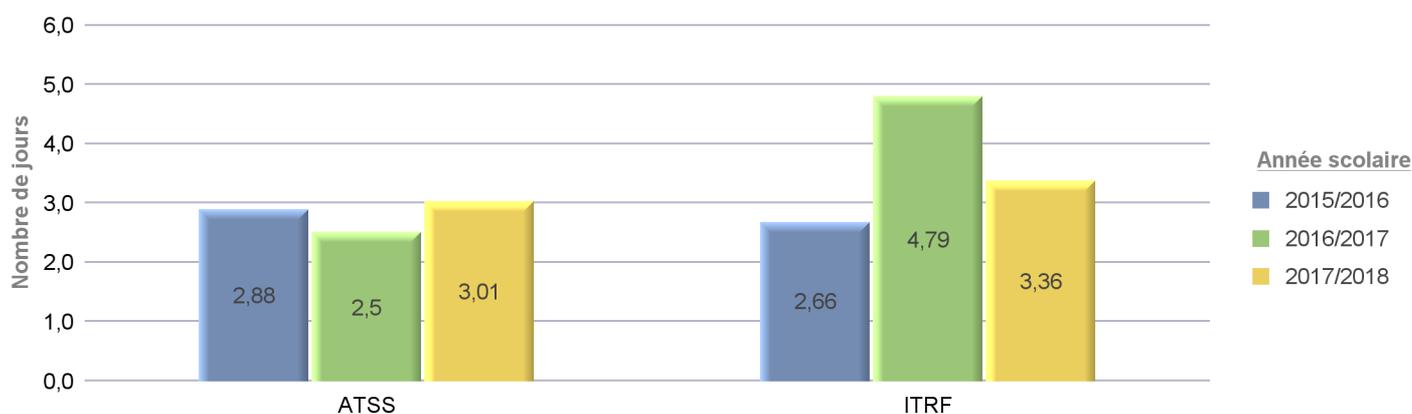
Tableau 1 : Personnes physiques

	Effectif académique au 01/12/2018	Personnes candidates		Personnes retenues		Personnes présentes				
		Effectifs	Taux d'inscription	Effectifs	Taux d'acceptation	Effectifs	Taux de présence	Taux de formation	Durée moy (en j)	Durée moy par pers (effectif acad)
ATSS	2 649	2 214	83,6%	2 133	96,3%	2 089	97,9%	78,9%	3,0	2,4
ITRF	397	160	40,3%	147	91,9%	168	114,3%	42,3%	3,4	1,4
Total	3 046	2 374	77,9%	2 280	96,0%	2 257	99,0%	74,1%	3,0	2,3

Graphique 1 : Evolution du taux de personnes IATSS formées



Graphique 2 : Evolution de la durée moyenne de formation des personnels IATSS



V - La formation

1 - La formation continue

1.5 - La formation continue des personnels IATSS

B - Les candidats aux modules de formation (année scolaire 2017/2018)

Tableau 2 : Candidatures aux modules de formation

	Candidatures	Candidats retenus		Candidats présents		Journées stagiaires	
		Effectifs	Taux de satisfaction	Stagiaires	Taux de présence	Nombre (en j)	Durée moy (en j)
ATSS	5 904	5 026	85,1%	3 913	77,9%	6 292	1,6
ITRF	315	244	77,5%	286	100,0%	565	2,0
Total	6 219	5 270	84,7%	4 199	79,7%	6 857	1,6

Graphique 3 : Evolution du taux de candidats IATSS formés

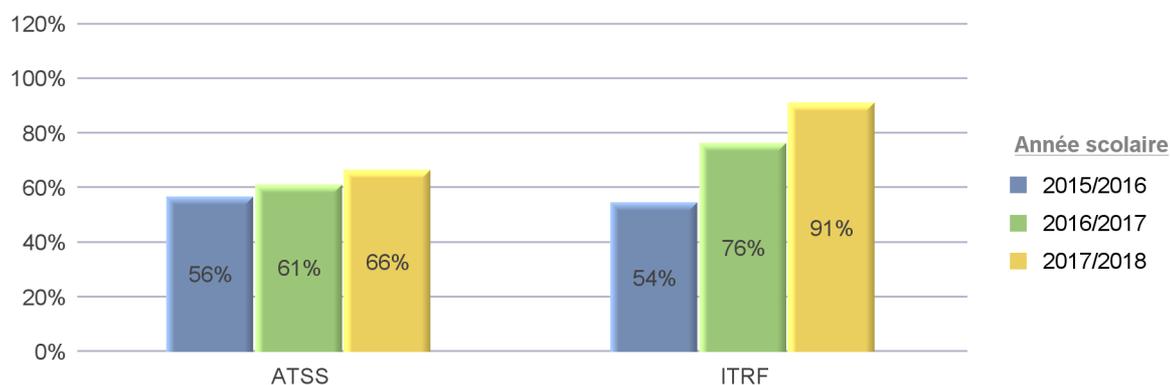
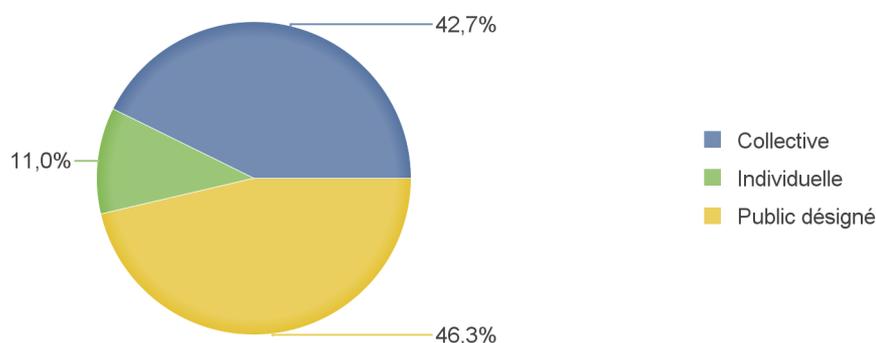


Tableau 3 : Les stagiaires formés par plan de formation

	ATSS			ITRF			Total		
	Stagiaires	En %	Durée (en j)	Stagiaires	En %	Durée (en j)	Stagiaires	En %	Durée (en j)
2nd degré	196	4,3%	3,2	95	7,6%	2,4	291	4,5%	3,0
ATSS	3 111	79,9%	1,6	128	67,9%	2,0	3 239	79,3%	1,6
Encadrement	252	6,9%	0,9	6	2,9%	1,0	258	6,7%	0,9
Intercatégorielle	303	7,9%	1,3	54	20,6%	1,3	357	8,6%	1,3
Interdegré	51	1,1%	1,0	3	1,0%	0,5	54	1,1%	1,0
Total	3 913	100,0%	1,6	286	100,0%	2,0	4 199	100,0%	1,6

Graphique 4 : Répartition des journées stagiaires des personnels IATSS par type de candidature



L'inscription collective est à l'initiative du supérieur hiérarchique : cette part de 42,7 % est principalement constituée des FIS et groupes de secteur.

L'inscription en public désigné est à l'initiative de l'employeur et regroupe les formations d'adaptation à l'emploi suite à une nouvelle affectation.

V - La formation

1 - La formation continue

1.5 - La formation continue des personnels IATSS

C - Détail des formations suivies par corps (année scolaire 2017/2018)

Tableau 4 : Formations par corps

		Personnels		Stagiaires		Journées stagiaires		
		Taux de formation	Nb moy candidatures	Effectifs	% colonne	Durée par personne	Durée par stagiaire	Durée par public potentiel
ATSS	Adm Cat A	88,4%	2,6	798	21,5%	3,0	1,1	2,6
	Adm Cat B	67,1%	2,2	872	23,5%	2,8	1,3	1,9
	Adm Cat C	51,4%	1,4	594	16,0%	2,7	1,9	1,4
	Adm non titulaire	41,5%	1,6	205	5,5%	3,4	2,1	1,3
	Infirmier	86,2%	2,0	622	16,7%	3,8	1,9	3,3
	Médecin	100,0%	1,4	607	16,3%	2,6	1,8	13,5
	Personnel social	9,1%	1,5	17	0,5%	3,6	2,3	0,3
ATSS		75,8%	1,9	3 715	92,9%	3,0	1,6	2,2
ITRF	Adjoint RF	28,9%	1,6	89	31,3%	3,0	1,9	0,9
	Assistant ingénieur	46,4%	1,3	17	6,0%	2,8	2,2	1,3
	Ingénieur de recherche	74,2%	2,0	46	16,2%	3,8	1,9	2,8
	Ingénieur d'étude	58,6%	1,8	60	21,1%	4,2	2,4	2,4
	Technicien RF	48,2%	1,8	72	25,4%	3,2	1,8	1,5
ITRF		42,1%	1,7	284	7,1%	3,4	2,0	1,4
Total		71,4%	1,8	3 999	100,0%	3,0	1,6	2,1

D - Les objectifs des formations suivies par les personnels IATSS (année scolaire 2017/2018)

A l'instar de l'année précédente, le développement des qualifications ou des acquisitions nouvelles constitue la préoccupation majeure des stagiaires IATSS.

Tableau 5 : Formations par objectifs (hors fonctionnement)

	Stagiaires			Journées stagiaires		
	Taux accept.	Stagiaires	% colonne	Nombre	% colonne	Durée moy
ADAPTATION A EVOLUTION PREVISIBLE DES METIERS	63,7%	409	9,7%	459	6,7%	1,1
ADAPTATION IMMEDIATE AU POSTE DE TRAVAIL	82,1%	522	12,4%	839	12,2%	1,6
CONCEPTION ET ORGANISATION DE LA FORMATION	100,0%	13	0,3%	55	0,8%	4,2
DEVELOPPEMENT DES QUALIFICATIONS OU ACQUIS. NOUVELLES	64,8%	2 812	67,0%	4 431	64,6%	1,6
DEVELOPPEMENT COMPETENCES LIEES ACTIVITES FORMATION	100,0%	158	3,8%	428	6,2%	2,7
ELABORATION DE RESSOURCES	50,0%	3	0,1%	6	0,1%	1,9
FORMATION DIPLOMANTE	31,6%	6	0,1%	67	1,0%	11,1
FORMATION PROFESSIONNELLE STATUTAIRE	81,3%	11	0,3%	220	3,2%	20,0
PREPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS	58,6%	265	6,3%	354	5,2%	1,3
Total	67,5%	4 199	100,0%	6 857	100,0%	1,6

V - La formation

2 - Le congé de formation professionnelle

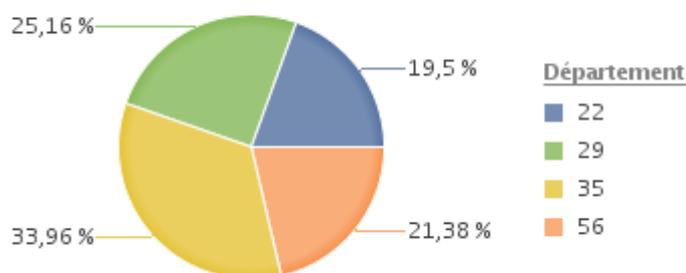
2.1 - Les personnels du 1er et 2nd degrés public

A - Les congés de formation des personnels enseignants du 1er degré public 2018

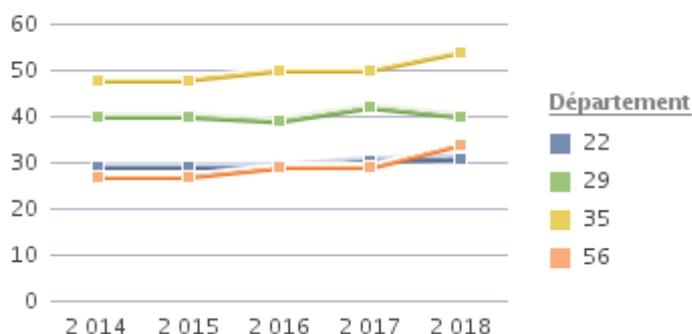
Tableau 1: Congés formation des enseignants 1er degré public

	Femme		Homme		Total		
	Effectifs	Mois attribués	Effectifs	Mois attribués	Effectifs	Mois attribués	Mois attribués (en %)
Côtes d'Armor (22)	6	31			6	31	19,5%
Finistère (29)	6	40			6	40	25,2%
Ille-et-Vilaine (35)	5	44	1	10	6	54	34,0%
Morbihan (56)	5	24	1	10	6	34	21,4%
Enseignants 1er degré	22	139	2	20	24	159	100,0%

Graphique 1 : Répartition des mois attribués



Graphique 2 : Évolution du nombre de mois attribués

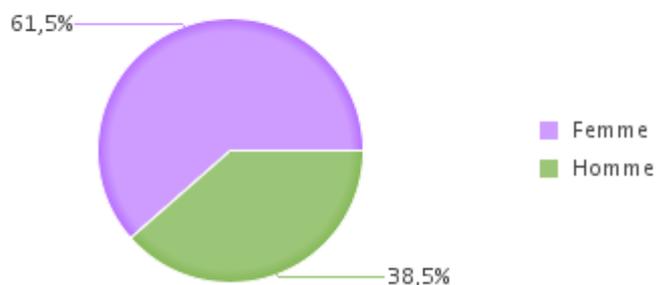


B - Les congés de formation des personnels du 2nd degré public 2018

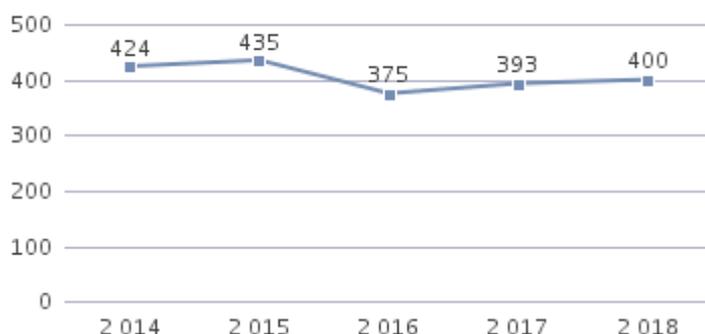
Tableau 2 : Congés formation des enseignants 2nd degré public

		Femme		Homme		Total		
		Effectifs	Mois attribués	Effectifs	Mois attribués	Effectifs	Mois attribués	Mois attribués (en %)
Enseignants 2nd degré	Professeur agrégé	0	0	3	30	3	30	8,1%
	Professeur certifié	20	191	6	56	26	247	66,8%
	Professeur EPS	1	10	2	13	3	23	6,2%
	Professeur LP	1	10	3	25	4	35	9,5%
	Professeur contractuel	2	20	1	10	3	30	8,1%
	Psychologue de l'EN	1	5	0	0	1	5	1,4%
Enseignants 2nd degré		25	236	15	134	40	370	92,5%
Personnels	Conseiller principal d'éducation	1	10	2	20	3	30	100,0%
Personnels d'éducation et d'orientation		1	10	2	20	3	30	7,5%
Personnels 2nd degré public		26	246	17	154	43	400	100,0%

Graphique 3 : Répartition des mois attribués par sexe



Graphique 4 : Évolution du nombre de mois attribués



V - La formation

2 - Le congé de formation professionnelle

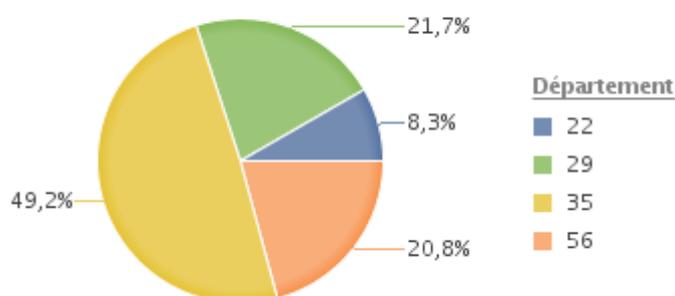
2.2 - Les personnels du 1er et 2nd degrés privé

A - Les congés de formation des personnels enseignants du 1er degré privé 2018

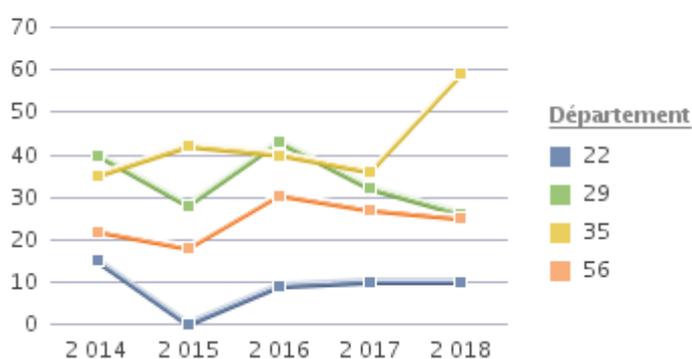
Tableau 1 : Congés formation des enseignants 1er degré privé

	Femme		Homme		Total		
	Effectifs	Mois attribués	Effectifs	Mois attribués	Effectifs	Mois attribués	Mois attribués (en %)
Côtes d'Armor (22)	1	10			1	10	8,3%
Finistère (29)	4	26			4	26	21,7%
Ille-et-Vilaine (35)	5	37	3	22	8	59	49,2%
Morbihan (56)	4	25			4	25	20,8%
Enseignants 1er degré	14	98	3	22	17	120	100,0%

Graphique 1 : Répartition des mois attribués



Graphique 2 : Évolution du nombre de mois attribués

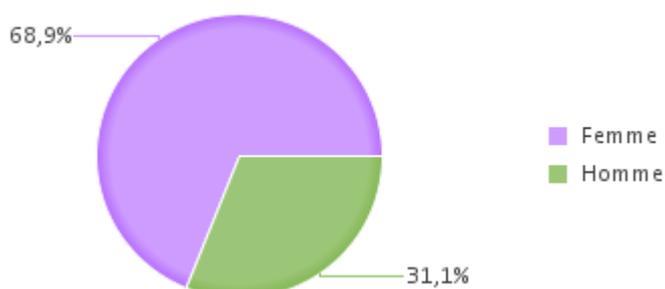


B - Les congés de formation des personnels du 2nd degré privé 2018

Tableau 2 : Congés formation des enseignants 2nd degré privé

		Femme		Homme		Total		
		Effectifs	Mois attribués	Effectifs	Mois attribués	Effectifs	Mois attribués	Mois attribués (en %)
Enseignants 2nd degré	Professeur certifié	19	151,5	6	51	25	202,5	83,9%
	Professeur EPS	2	9	1	4	3	13	5,4%
	Professeur LP	1	6	1	10	2	16	6,6%
	Maître auxiliaire			1	10	1	10	4,1%
Enseignants 2nd degré		22	166,5	9	75	31	241,5	100,0%

Graphique 3 : Répartition des mois attribués par sexe



Graphique 4 : Évolution du nombre de mois attribués



V - La formation

2 - Le congé de formation professionnelle

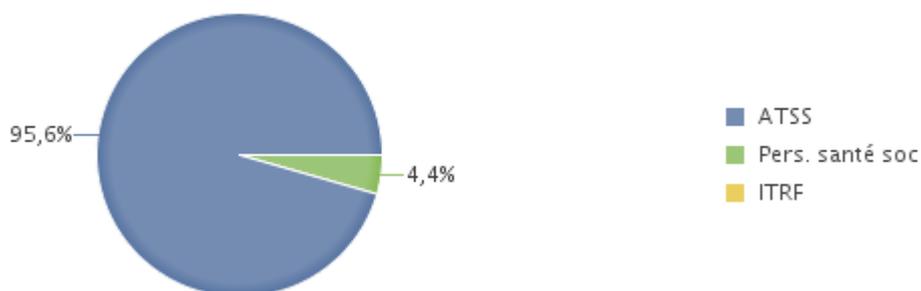
2.3 - Les personnels IATSS

Les congés de formation des personnels IATSS 2018

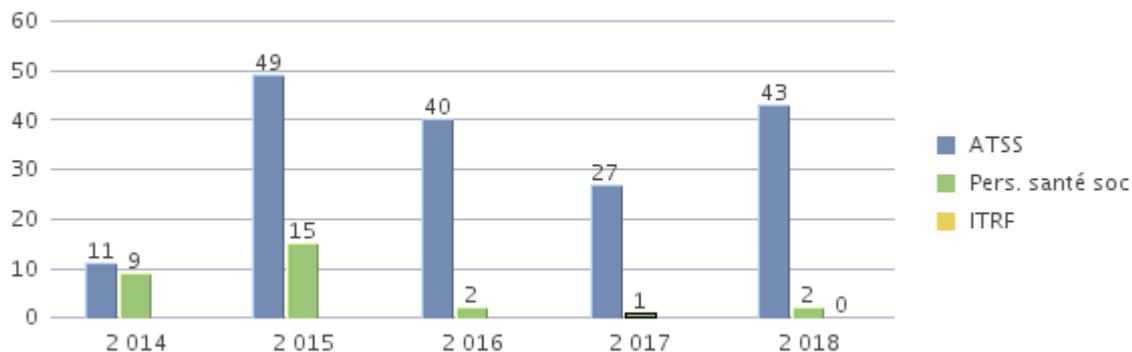
Tableau 2 : Congés formation des personnels IATSS

		Femme		Homme		Total		
		Effectifs	Mois attribués	Effectifs	Mois attribués	Effectifs	Mois attribués	Mois attribués (en %)
ATSS	Attaché d'administration	0	0	0	0	0	0	0,0%
	Adjoint AENES	2	18	0	0	2	18	41,9%
	Secrétaire AENES	0	0	0	0	0	0	0,0%
	ASSAE	2	20	1	5	3	25	58,1%
ATSS	4	38	1	5	5	43	95,6%	
Pers. santé soc	Infirmier EN	0	0	1	2	1	2	100,0%
Pers. santé soc		0	0	1	2	1	2	4,4%
ITRF	Adjoint techniques RF	0	0	0	0	0	0	#DIV/0
ITRF		0	0	0	0	0	0	0,0%
Personnels IATSS		4	38	2	7	6	45	100,0%

Graphique 1 : Répartition des mois attribués



Graphique 2 : Évolution du nombre de mois attribués



VI - L'action sociale

Chiffres clés

Dans l'académie de Rennes, pour l'année 2018:

► Les dépenses au titre des prestations interministérielles (PIM) à réglementation commune, gérées au niveau académique, s'élèvent à 731 223 euros, soit 69 % des dépenses d'action sociale.

► Les secours financiers urgents et exceptionnels représentent 204 427 euros, soit 19 % des dépenses. A noter que des prêts sociaux à court terme gérés par la MGEN ont été attribués pour un montant total de 65 774 euros.

► Les dépenses au titre des prestations d'action sociale d'initiative académique (ASIA) s'élèvent à 122 133 euros, soit 12 % des dépenses.

Source et champ :

- Les données sur l'action sociale sont issues du bilan de l'action sociale réalisé par le SAGAS (Service Académique de Gestion de l'Action Sociale) à destination de la DGRH (Direction Générale des Ressources Humaines).
- Les prestations présentées sont uniquement celles financées sur le budget académique. Par ailleurs, de nombreuses prestations (telles que le CESU, les chèques vacances) sont gérées par des organismes délégataires voire par des instances interministérielles (telle que la SRIAS). Le bilan de leur utilisation est à consulter auprès des organismes gestionnaires.
- La somme des répartitions en pourcentage peut être différente du total du fait des arrondis.

VI - L'action sociale

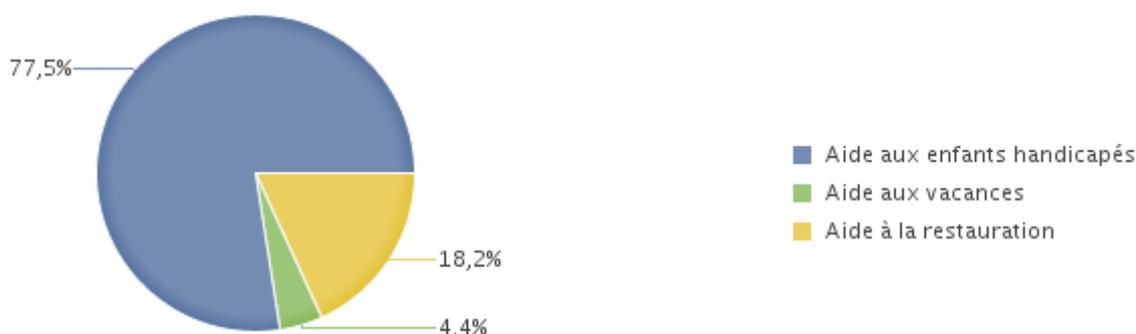
1 - Les prestations interministérielles (PIM)

A - Le montant des prestations interministérielles 2018

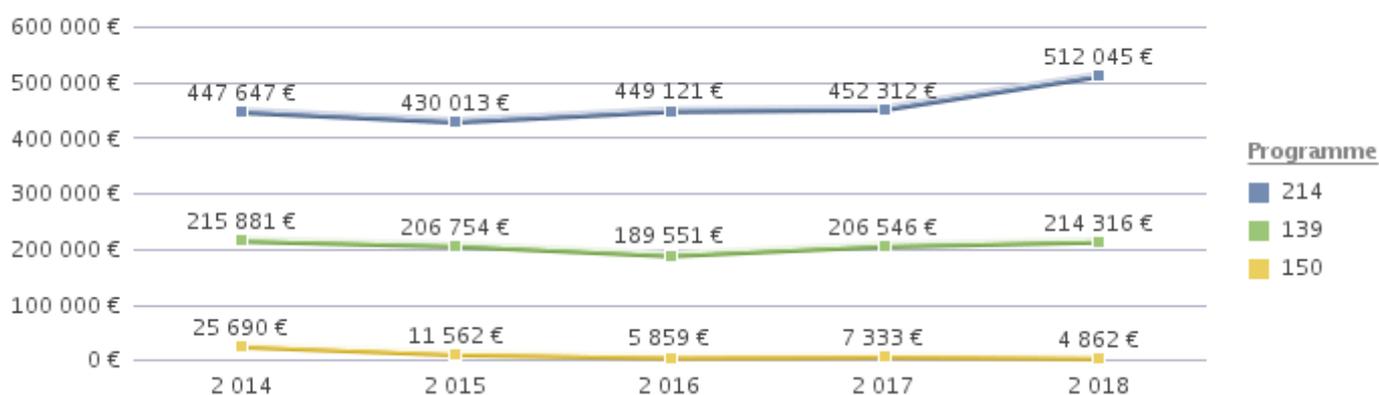
Le versement des prestations interministérielles à réglementation commune, gérées au niveau académique, représente 69 % des dépenses d'action sociale de l'académie de Rennes. Ce pourcentage important tient pour beaucoup au poids particulier des allocations versées aux parents d'enfants handicapés. Les autres prestations sont réservées aux agents dont les revenus ne dépassent pas un plafond ou limitées à un indice de rémunération.

Tableau 1 : Montant des PIM (en €)	Soutien à la politique de l'éducation nationale (214)	Enseignement privé du 1er et du 2nd degrés (139)	Formations supérieures et recherche universitaire (150)	TOTAL PIM	%
Aide aux enfants handicapés	437 720 €	124 806 €	3 873 €	566 399 €	77,5%
Aide aux vacances	21 280 €	10 579 €		31 859 €	4,4%
Aide à la restauration	53 045 €	78 931 €	989 €	132 965 €	18,2%
TOTAL PIM	512 045 €	214 316 €	4 862 €	731 223 €	100,0%
	%	70,0%	29,3%	0,7%	100,0%

Graphique 1 : Répartition des PIM par type de prestation



Graphique 2 : Évolution du montant des PIM par programme LOLF



VI - L'action sociale

1 - Les prestations interministérielles (PIM)

B - L'aide aux enfants handicapés

	Soutien à la politique de l'éducation nationale (214)	Enseignement privé du 1er et du 2nd degrés (139)	Formations supérieures et recherche universitaire (150)	TOTAL de l'aide aux enfants handicapés
Montant de la prestation	437 720 €	124 806 €	3 873 €	566 399 €
Nombre d'agents bénéficiaires	256	68	2	326
Nombre d'enfants	267	74	2	343
Montant moyen par enfant	1 639,4 €	1 686,6 €	1 936,5 €	1 651,3 €

	Soutien à la politique de l'éducation nationale (214)	Enseignement privé du 1er et du 2nd degrés (139)	Formations supérieures et recherche universitaire (150)	TOTAL bénéficiaires
Enseignants	71,5%	100,0%		77,0%
Non enseignants cat A	5,9%		50,0%	4,9%
Non enseignants cat B	3,5%		50,0%	3,1%
Non enseignants cat C	16,0%			12,6%
Retraités	2,7%			2,1%
Ayant cause	0,4%			0,3%
TOTAL bénéficiaires	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Graphique 3 : Évolution du montant de l'aide aux enfants handicapés

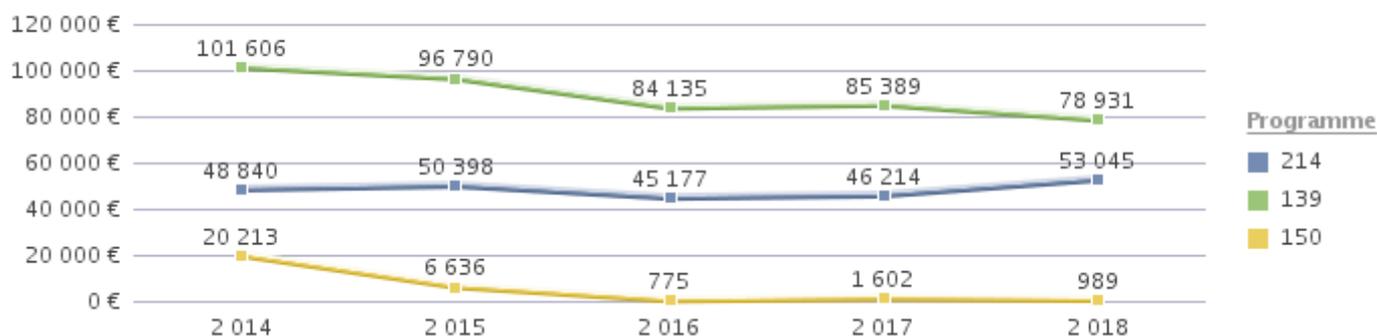


C - La restauration

En 2018, les agents bénéficiaires de la subvention de 1,24 € par repas sont ceux dont l'indice de traitement (indice majoré) est inférieur ou égal à 477 et qui déjeunent dans un restaurant conventionné.

	Soutien à la politique de l'éducation nationale (214)	Enseignement privé du 1er et du 2nd degrés (139)	Formations supérieures et recherche universitaire (150)	TOTAL de l'aide à la restauration
Montant de la prestation	53 045 €	78 931 €	989 €	132 965 €
Nombre d'agents bénéficiaires	518	1 012	23	1 553
Nombre de repas	42 983	64 127	798	107 908
Montant moyen par agent	102,4 €	78,0 €	43,0 €	85,6 €

Graphique 4 : Évolution du montant de l'aide à la restauration



VI - L'action sociale

1 - Les prestations interministérielles (PIM)

D - L'aide aux vacances

Tableau 5 : L'aide aux vacances

	Soutien à la politique de l'éducation nationale (214)	Enseignement privé du 1er et du 2nd degrés (139)	TOTAL de l'aide aux vacances
Montant de la prestation	21 280 €	10 579 €	31 859 €
Nombre d'agents bénéficiaires	244	119	363
Nombre d'enfants	312	154	466
Nombre de jours	3 240	1 613	4 853
Montant moyen par enfant	68,2 €	68,7 €	68,4 €
Montant moyen par jour	6,6 €	6,6 €	6,6 €

Tableau 6 : Les agents bénéficiaires de l'aide aux vacances

	Soutien à la politique de l'éducation nationale (214)	Enseignement privé du 1er et du 2nd degrés (139)	TOTAL bénéficiaires
Enseignants	54,1%	100,0%	69,1%
Non enseignants cat A	7,0%		4,7%
Non enseignants cat B	11,1%		7,4%
Non enseignants cat C	27,5%		18,5%
Retraités	0,4%		0,3%
Ayant cause	0,0%		0,0%
TOTAL bénéficiaires	100,0%	100,0%	100,0%

Graphique 5 : Évolution du montant de l'aide aux vacances



Graphique 6 : Évolution du montant moyen de l'aide aux vacances par enfant bénéficiaire



VI - L'action sociale

2 - L'action sociale d'initiative académique (ASIA)

Les prestations ASIA individuelles et collectives 2018

Dans le cadre de l'action sociale d'initiative académique, des prestations nouvelles ont été créées depuis 2014. Ces prestations sont le fruit du travail mené au sein de la Commission Académique d'Action Sociale avec les organisations syndicales et la MGEN.

Cette politique s'est traduite par la création :

- ▶ en 2014, d'une prestation d'aide à l'insertion professionnelle pour les assistants d'éducation, AESH et autres personnels contractuels de l'enseignement public ;

- ▶ en 2016, d'une prestation d'aide au logement étudiant qui bénéficie aux agents dont les enfants poursuivent des études éloignées du domicile familial et qui doivent supporter des frais de logement (location, internat).

Par ailleurs, dans un souci d'équité entre tous les personnels sous contrat de droit public, des prestations ont été ouvertes aux personnels qui ne sont pas éligibles aux prestations interministérielles. Ainsi, une aide à la garde des enfants de moins de 4 ans a été créée pour les assistants d'éducation et les AESH ne pouvant pas bénéficier du CESU « garde d'enfants ».

Ces différentes prestations bénéficient aux agents dont les revenus ne dépassent pas un plafond.

Tableau 1 : Montant des prestations ASIA (en €)

	ASIA - Prestations individuelles	ASIA - Prestations collectives	TOTAL ASIA	%
Aide à la garde des jeunes enfants	13 400 €		13 400 €	11,0%
Aide aux enfants handicapés	7 902 €		7 902 €	6,5%
Aide aux études	68 350 €		68 350 €	56,0%
Aide aux vacances	969 €		969 €	0,8%
Aide à l'insertion professionnelle	26 605 €		26 605 €	21,8%
Aide à la restauration		4 907 €	4 907 €	4,0%
Conseil en ESF				
TOTAL ASIA	117 226 €	4 907 €	122 133 €	100,0%
	% 96,0%	4,0%	100,0%	

Graphique 1 : Evolution des prestations ASIA par programme LOLF

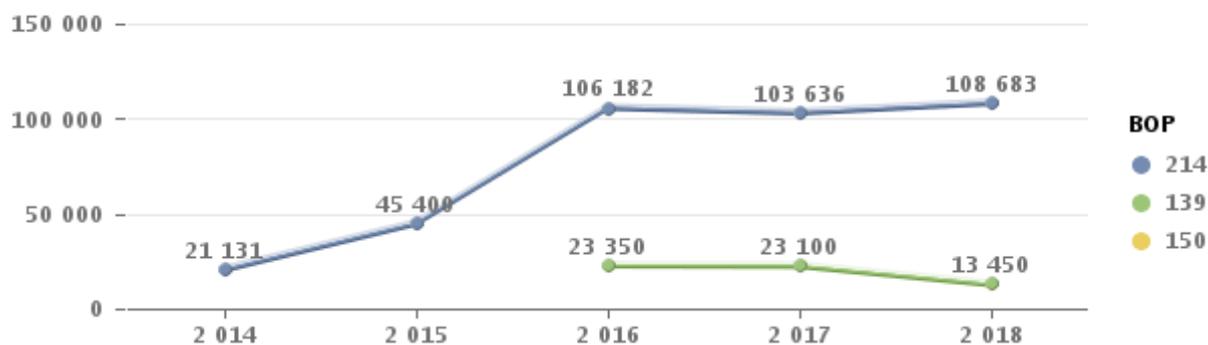


Tableau 2 : Les bénéficiaires ASIA en 2018

	ASIA - Prestations individuelles	ASIA - Prestations collectives	TOTAL ASIA
Nombre d'agents bénéficiaires	428	48	476
Nombre d'enfants bénéficiaires (garde, études, vacances et handicap.)	399		399

VI - L'action sociale

3 - Les prêts à court terme et secours urgents et exceptionnels

Les secours et les prêts sont accordés par le recteur d'académie après avis des commissions départementales d'action sociale. Les secours financiers attribués aux agents qui font face à des difficultés passagères mobilisent 19 % des dépenses d'action sociale. Les personnels de catégorie C, les assistants d'éducation et les AESH représentent la moitié des agents aidés. A l'inverse, les prêts sociaux sont très majoritairement accordés aux personnels de catégorie A dont les capacités de remboursement sont supérieures à celles des autres catégories de personnels.

A - Les prêts à court terme 2018

Tableau 1 : Les prêts

	Enseignants	Non enseignants catégorie A	Non enseignants catégorie B	Non enseignants catégorie C	Retraités	TOTAL Prêts
Nombre dossiers examinés	21	3	2	3	5	34
Nombre dossiers retenus	20	3	2	3	5	33
Montant prêts	42 630 €	4 624 €	6 000 €	6 600 €	5 920 €	65 774 €
%	64,8%	7,0%	9,1%	10,0%	9,0%	100,0%
Montant maximum accordé	3 000 €	2 400 €	3 000 €	3 000 €	2 000 €	3 000 €
Montant moyen accordé	2 131 €	1 541 €	3 000 €	2 200 €	1 184 €	1 993 €

Graphique 1 : Évolution du nombre de dossiers de prêts retenus



B - Les secours urgents et exceptionnels 2018

Tableau 2 : Les secours

	Soutien à la politique de l'éducation nationale (214)					Enseignement privé du 1er et du 2nd degrés (139)					Formations supérieures et recherche universitaire (150)				
	Nb doss. exam	Nb doss. retenus	Nb agents	€	Mtt moy agent	Nb doss. exam	Nb doss. retenus	Nb agents	€	Mtt moy agent	Nb doss. exam	Nb doss. retenus	Nb agents	€	Mtt moy agent
Ens	98	93	91	57 610 €	633 €	29	29	29	16 937 €	584 €					
Non ens cat A	11	11	10	5 742 €	574 €										
Non ens cat B	11	8	7	4 750 €	679 €										
Non ens cat C	167	161	152	101 540 €	668 €										
Retraités	34	31	31	16 498 €	532 €						1	1	1	300 €	300 €
Ayants droit	2	2	2	1 050 €	525 €										
Total	323	306	293	187 190 €	639 €	29	29	29	16 937 €	584 €	1	1	1	300 €	300 €

Graphique 2 : Évolution des secours urgents et exceptionnels par programme LOLF



VII - Les relations professionnelles

Les accords de Bercy du 2 juin 2008 relatifs à la rénovation du dialogue social dans la fonction publique transposés dans la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social, ont modifié le mode d'élection et le fonctionnement des comités techniques dans la fonction publique. Le comité technique paritaire académique (CTPA) est devenu comité technique académique (CTA), dont l'organisation, les attributions, la composition et le fonctionnement sont spécifiées dans le décret n°2011-184 modifié du 15 février 2011. L'arrêté du 27 juin 2011 précise quant à lui les dispositions relatives aux commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents non titulaires exerçant leur fonction au sein du ministère chargé de l'éducation nationale.

Le renouvellement des mandats des représentants des personnels dans les instances consultatives du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (MENJ) s'est déroulé entre le 29 novembre et le 6 décembre 2018.

De nouvelles règles ont été mises en œuvre à l'occasion de ces élections :

- Pour favoriser la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique, le décret n° 2018-683 du 31 juillet 2018 met en œuvre l'obligation de représentation équilibrée des listes de candidats des organisations syndicales aux élections professionnelles,

- Pour prendre en compte les nouveaux grades créés dans le cadre du protocole parcours professionnels, carrières et rémunération et permettre la fusion de grades pour les CAP dérogeant au régime général de la fonction publique, les décrets n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires, n°84-914 du 10 octobre 1984 relatif aux commissions administratives paritaires de certains personnels enseignants, n°86-492 du 14 mars 1986 relatif au statut particulier des professeurs d'enseignement général de collège et n°90-770 du 31 août 1990 relatif aux commissions administratives paritaires uniques communes aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles ont été modifiés.

Compte tenu du nombre de scrutins (917 scrutins au niveau national, 28 au niveau académique), le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse a choisi de mettre en place, comme lors des élections professionnelles organisées en 2011 et en 2014, le vote par voie électronique.

Sources

- Les données concernant les élections sont issues des résultats électoraux des représentants des personnels recensés dans les procès verbaux.
- Les données relatives à la vie des instances proviennent des services à l'origine de l'organisation des réunions.
- La somme des répartitions en pourcentage peut être différente du total du fait des arrondis.

VII - Les relations professionnelles

1 - La composition des instances (élections professionnelles 2018)

1.1 - Les comités techniques

A - Le comité technique académique (CTA) et le comité technique spécial académique (CTSA)

Le taux de participation pour l'élection des représentants des personnels au CTA s'établit à 43,07 %.
La nouvelle composition du CTA est identique à celle du scrutin de 2014.

Tableau 1 : Le CTA et CTSA

	Organisation syndicale	Voix	En %	Sièges	En %
CTA	CGT Educ'action	1 313	8,7%	1	10,0%
	FO FNEC FP	1 789	11,9%	1	10,0%
	FSU	6 307	41,8%	5	50,0%
	SGEN-CFDT	1 927	12,8%	1	10,0%
	SNALC - SNE - SPLEN SUP	618	4,1%	0	0,0%
	SNPTES	109	0,7%	0	0,0%
	SUD EDUCATION	1 295	8,6%	1	10,0%
	UNSA Education	1 714	11,4%	1	10,0%
CTA		15 072	100,0%	10	100,0%
CTSA	CGT Educ'action	55	7,5%	1	10,0%
	FO FNEC FP	65	8,8%	1	10,0%
	FSU	201	27,3%	3	30,0%
	SGEN-CFDT	137	18,6%	2	20,0%
	SNALC - SNE - SPLEN SUP	21	2,9%	0	0,0%
	SNPTES	24	3,3%	0	0,0%
	SUD EDUCATION	36	4,9%	0	0,0%
	UNSA Education	196	26,7%	3	30,0%
CTSA		735	100,0%	10	100,0%

B - Les comités techniques départementaux (CTSD)

Tableau 2 : Les CTSD

	CTSD 22				CTSD 29				CTSD 35				CTSD 56			
	Voix	En %	Sièges	En %	Voix	En %	Sièges	En %	Voix	En %	Sièges	En %	Voix	En %	Sièges	En %
CGT Educ'action	264	8,4%	1	10,0%	344	9,7%	1	10,0%	399	8,5%	1	10,0%	250	8,5%	1	10,0%
FO FNEC FP	538	17,0%	2	20,0%	367	10,4%	1	10,0%	505	10,8%	1	10,0%	314	10,7%	1	10,0%
FSU	1 186	37,5%	5	50,0%	1 409	39,8%	5	50,0%	2 085	44,6%	6	60,0%	1 425	48,4%	5	50,0%
SGEN-CFDT	351	11,1%	1	10,0%	603	17,0%	2	20,0%	581	12,4%	1	10,0%	249	8,5%	1	10,0%
SNALC - SNE - SPLEN SUP	118	3,7%	0	0,0%	165	4,7%	0	0,0%	218	4,7%	0	0,0%	95	3,2%	0	0,0%
SNPTES	24	0,8%	0	0,0%	19	0,5%	0	0,0%	30	0,6%	0	0,0%	12	0,4%	0	0,0%
SUD EDUCATION	212	6,7%	0	0,0%	378	10,7%	1	10,0%	338	7,2%	0	0,0%	331	11,2%	1	10,0%
UNSA Education	468	14,8%	1	10,0%	258	7,3%	0	0,0%	515	11,0%	1	10,0%	270	9,2%	1	10,0%
Total	3 161	100,0%	10	100,0%	3 543	100,0%	10	100,0%	4 671	100,0%	10	100,0%	2 946	100,0%	10	100,0%

VII - Les relations professionnelles

1 - La composition des instances (élections professionnelles 2018)

1.2 - Les commissions administratives paritaires

L'application des nouvelles règles liées au seuil pris en compte pour le calcul du nombre de représentants des personnels a entraîné une baisse sensible du nombre de sièges pour les CAP notamment dans les corps à faibles effectifs impactés par la fusion des grades.

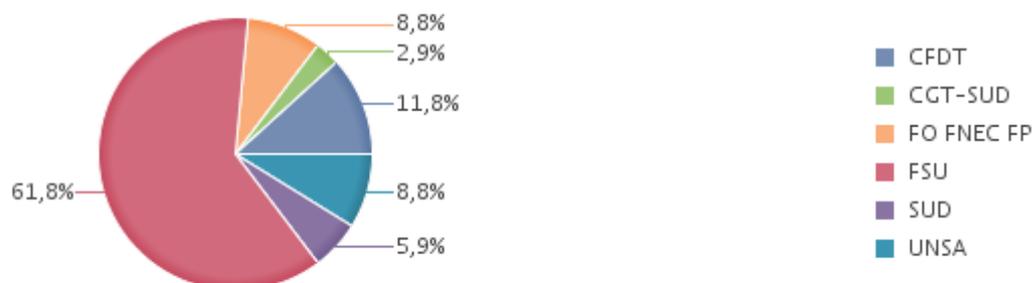
CAPA	2014	2018	variation
AAE	6	5	-1
ADJAENES	8	5	-3
ASSAE	4	2	-2
ATEE	6	3	-3
ATRF	8	6	-2
IEN	4	2	-2
INF EN ES	6	5	-1
Personnels de Direction	6	3	-3
PSYEN	4	4	0
CPE	8	5	-3
SAENES	6	6	0
TOTAL			-20

Le taux de participation présente de forts contrastes selon les corps et les fonctions : de 48,48 % pour les professeurs agrégés à 67,82% pour les conseillers principaux d'éducation ; de 67,03% pour les IEN à 91,94% pour les personnels de direction ; de 56,92% pour les adjoints administratifs à 68,17% pour les attachés d'administration. Contrastes géographiques également entre un taux de participation à la CAPD des Côtes-d'Armor à 60,34% contre 42,78% à la CAPD d'Ille-et-Vilaine.

A - Les commissions administratives paritaires départementales (CAPD)

Tableau 1 : Les enseignants du 1er degré	CAPD 22				CAPD 29				CAPD 35				CAPD 56			
	Voix	En %	Sièges	En %	Voix	En %	Sièges	En %	Voix	En %	Sièges	En %	Voix	En %	Sièges	En %
CGT Educ'action					25	1,8%	0	0,0%					21	1,8%	0	0,0%
CGT Educ'action 35-Sud Éducation 35									258	14,0%	1	10,0%				
FO FNEC FP	317	23,0%	2	28,6%	65	4,7%	0	0,0%	201	10,9%	1	10,0%	29	2,5%	0	0,0%
SGEN-CFDT	112	8,1%	0	0,0%	330	24,1%	3	30,0%	259	14,0%	1	10,0%				
SGEN-UNSA													119	10,4%	0	0,0%
SNUIPP FSU	571	41,4%	3	42,9%	698	50,9%	6	60,0%	863	46,7%	6	60,0%	781	68,0%	6	85,7%
SUD EDUCATION	60	4,4%	0	0,0%	154	11,2%	1	10,0%					199	17,3%	1	14,3%
UNSA Education	319	23,1%	2	28,6%	98	7,2%	0	0,0%	266	14,4%	1	10,0%				
Total	1 379	100,0%	7	100,0%	1 370	100,0%	10	100,0%	1 847	100,0%	10	100,0%	1 149	100,0%	7	100,0%

Graphique 1 : Répartition des sièges de représentant des personnels dans les CAPD



VII - Les relations professionnelles

1 - La composition des instances (élections professionnelles 2018)

1.2 - Les commissions administratives paritaires

B - Les commissions administratives paritaires académiques (CAPA)

Tableau 2 : Les enseignants du 2nd degré

	Agrégés				Certifiés et AE				Professeurs d'EPS et CE d'EPS				Professeurs de Lycée Professionnel			
	Voix	En %	Sièges	En %	Voix	En %	Sièges	En %	Voix	En %	Sièges	En %	Voix	En %	Sièges	En %
CGT Educ'action	39	3,9%	0	0,0%	205	5,3%	1	5,3%					549	46,8%	5	50,0%
FO FNEC FP	65	6,5%	0	0,0%	639	16,4%	3	15,8%								
SGEN-CFDT	156	15,7%	2	20,0%	455	11,7%	2	10,5%					66	5,6%	0	0,0%
SNALC	171	17,2%	2	20,0%	250	6,4%	1	5,3%					40	3,4%	0	0,0%
SNEP FSU									564	92,2%	9	100,0%				
SNES SNEP SESUP FSU	510	51,4%	6	60,0%												
SNES SNESUP FSU					1 894	48,6%	11	57,9%								
SNETAA FO													197	16,8%	2	20,0%
SNUEP FSU													282	24,0%	3	30,0%
SUD EDUCATION	52	5,2%	0	0,0%	325	8,3%	1	5,3%								
UNSA Education					126	3,2%	0	0,0%	48	7,8%	0	0,0%	40	3,4%	0	0,0%
Total	993	100,0%	10	100,0%	3 894	100,0%	19	100,0%	612	100,0%	9	100,0%	1 174	100,0%	10	100,0%

Tableau 3 : Les PEGC

	PEGC			
	Voix	En %	Sièges	En %
SNES SNUIPP SNEP FSU	16	100,0%	2	100,0%
Total	16	100,0%	2	100,0%

Graphique 2 : Répartition des sièges de représentant des personnels aux CAPA des enseignants 2nd degré (yc PEGC)

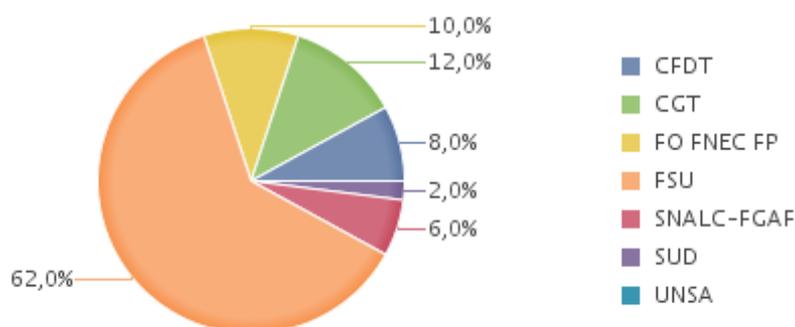


Tableau 4 : Les personnels d'éducation et d'orientation

	CPE			
	Voix	En %	Sièges	En %
CGT Educ'action	26	10,3%	0	0,0%
FO FNEC FP	18	7,1%	0	0,0%
SGEN-CFDT	45	17,8%	1	20,0%
SNES SNUEP FSU	132	52,2%	4	80,0%
SUD EDUCATION	14	5,5%	0	0,0%
UNSA Education	18	7,1%	0	0,0%
Total	253	100,0%	5	100,0%

Tableau 5 : Les personnels de direction et d'inspection

	Personnels de Direction				IEN			
	Voix	En %	Sièges	En %	Voix	En %	Sièges	En %
CGT Educ'action	74	17,9%	0	0,0%				
INDEPENDANCE ET DIRECTION FORCE OUVRIERE	47	11,4%	0	0,0%				
SGEN-CFDT	63	15,3%	0	0,0%				
SI.EN UNSA EDUCATION					50	100,0%	2	100,0%
SNPDEN - UNSA	229	55,4%	3	100,0%				
Total	413	100,0%	3	100,0%	50	100,0%	2	100,0%

VII - Les relations professionnelles

1 - La composition des instances (élections professionnelles 2018)

1.2 - Les commissions administratives paritaires

Tableau 6 : Les personnels administratifs

	AAE				SAENES				ADJAENES			
	Voix	En %	Sièges	En %	Voix	En %	Sièges	En %	Voix	En %	Sièges	En %
A&I UNSA	171	57,0%	3	60,0%	185	40,0%	3	50,0%	204	34,6%	2	40,0%
FO FNEC FP					34	7,4%	0	0,0%	81	13,7%	0	0,0%
SGEN-CFDT	54	18,0%	1	20,0%	65	14,1%	1	16,7%	83	14,1%	0	0,0%
SNASUB-FSU	75	25,0%	1	20,0%	178	38,5%	2	33,3%	222	37,6%	2	40,0%
Tirage au sort									0	0,0%	1	20,0%
Total	300	100,0%	5	100,0%	462	100,0%	6	100,0%	590	100,0%	5	100,0%

Graphique 3 : Répartition des sièges de représentant des personnels aux CAPA des personnels administratifs

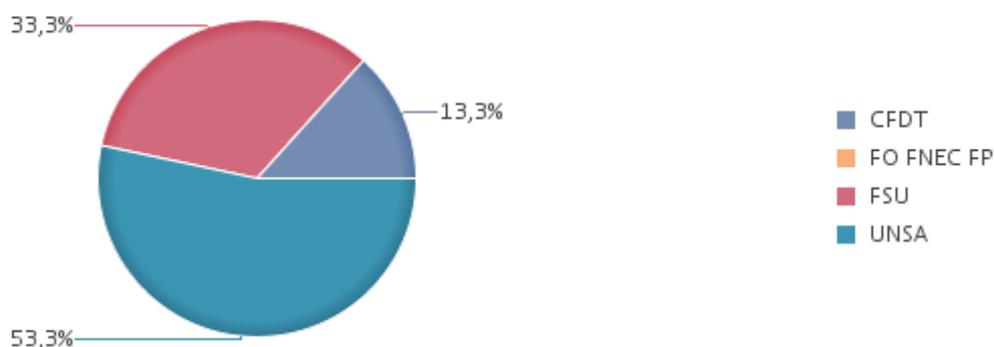


Tableau 7 : Les personnels santé social

	ASSAE				INF EN ES			
	Voix	En %	Sièges	En %	Voix	En %	Sièges	En %
SNASEN UNSA EDUCATION	30	49,2%	1	50,0%				
SNIC FSU					146	71,6%	4	80,0%
SNIES UNSA EDUCATION					58	28,4%	1	20,0%
SNUAFSFP FSU	31	50,8%	1	50,0%				
Total	61	100,0%	2	100,0%	204	100,0%	5	100,0%

Tableau 8 : Les personnels techniques

	ATEE				ATRF			
	Voix	En %	Sièges	En %	Voix	En %	Sièges	En %
CGT Educ'action	7	100,0%	2	66,7%	79	17,7%	1	16,7%
FO FNEC FP					58	13,0%	1	16,7%
SNPTES					249	55,7%	4	66,7%
SPLEN SUP					43	9,6%	0	0,0%
Tirage au sort	0	0,0%	1	33,3%				
UNSA Education					18	4,0%	0	0,0%
Total	7	100,0%	3	100,0%	447	100,0%	6	100,0%

VII - Les relations professionnelles

1 - La composition des instances (élections professionnelles 2018)

1.3 - Les commissions consultatives paritaires

A - La commission consultative paritaire (CCP) des directeurs adjoints de SEGPA

Tableau 1 : La CCP des directeurs adj. de SEGPA

	Directeurs adjoints de SEGPA			
	Voix	En %	Sièges	En %
SGEN-CFDT	16	55,2%	2	100,0%
SNUIPP FSU	8	27,6%	0	0,0%
UNSA Education	5	17,2%	0	0,0%
Total	29	100,0%	2	100,0%

B - Les commissions consultatives paritaires (CCP) des personnels non-titulaires

Compte tenu de la progression des effectifs des accompagnants du handicap (AESH) et conformément à l'arrêté du 27 juin 2011 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents non titulaires exerçant leurs fonctions au sein du ministère chargé de l'éducation nationale, la représentation des personnels de la CCP des agents contractuels exerçant des missions d'accompagnement et de surveillance augmente d'un siège.

Tableau 2 : La CCP des personnels non-titulaires

	agents contactuels exerçant des fonctions ENS, EDU et ORI				agents contactuels exerçant des fonctions de SURV et d'ACC				agents contactuels domaines adm., tech., soc. et santé			
	Voix	En %	Sièges	En %	Voix	En %	Sièges	En %	Voix	En %	Sièges	En %
A. & D. CFE CGC	0	0,0%	0	0,0%	3	0,7%	0	0,0%	1	1,4%	0	0,0%
CFTC	2	0,6%	0	0,0%	4	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
CGT Educ'action	75	21,6%	1	25,0%	55	12,4%	1	16,7%	6	8,2%	0	0,0%
FAEN									1	1,4%	0	0,0%
FO FNEC FP	69	19,8%	1	25,0%	71	16,0%	1	16,7%	9	12,3%	1	16,7%
SGEN-CFDT	37	10,6%	0	0,0%	50	11,2%	0	0,0%	16	21,9%	2	33,3%
SNALC	7	2,0%	0	0,0%	15	3,4%	0	0,0%	4	5,5%	0	0,0%
SNASUB SNICS SNUASFP FSU									19	26,0%	2	33,3%
SNCL-SIES-SAGES					1	0,2%	0	0,0%				
SNCL-SNIES-SAGES	2	0,6%	0	0,0%								
SNES SNUIPP SNEP SNUEP FSU					155	34,8%	3	50,0%				
SNES SNUIPP SNUEP FSU	133	38,2%	2	50,0%								
SNPTES									2	2,7%	0	0,0%
STC Education	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,4%	0	0,0%
SUD EDUCATION	16	4,6%	0	0,0%	79	17,8%	1	16,7%	4	5,5%	0	0,0%
UNSA Education	7	2,0%	0	0,0%	12	2,7%	0	0,0%	10	13,7%	1	16,7%
Total	348	100,0%	4	100,0%	445	100,0%	6	100,0%	73	100,0%	6	100,0%

VII - Les relations professionnelles

1 - La composition des instances (élections professionnelles 2018)

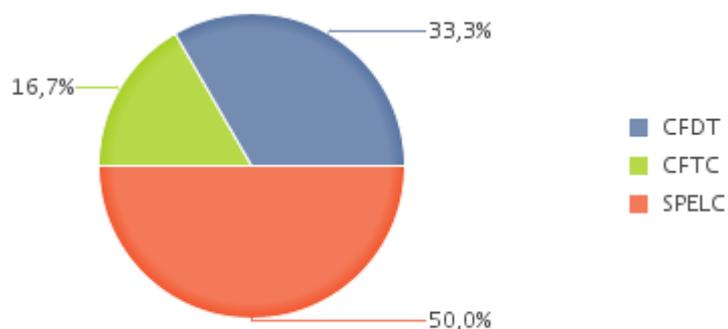
1.4 - Les commissions consultatives mixtes (secteur privé)

A - La commission consultative mixte interdépartementale (CCMI)

Tableau 1 : La CCMI

	CCMI			
	Voix	En %	Sièges	En %
CGT EP	67	4,0%	0	0,0%
FEP CFDT	581	34,8%	2	33,3%
SNEC SNEPL CFTC	327	19,6%	1	16,7%
SPELC	695	41,6%	3	50,0%
Total	1 670	100,0%	6	100,0%

Graphique 1 : Répartition des sièges de représentant des personnels à la CCMI

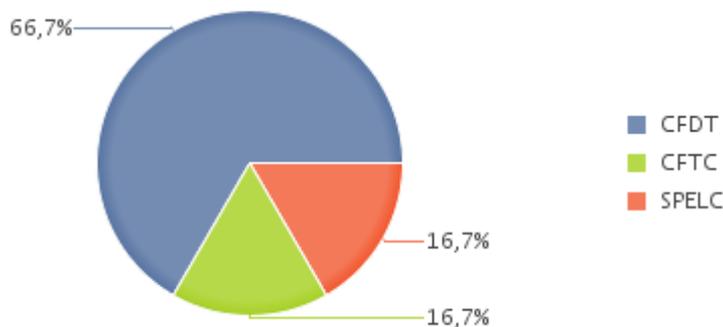


B - La commission consultative mixte académique (CCMA)

Tableau 2 : La CCMA

	CCMA			
	Voix	En %	Sièges	En %
CGT EP	189	6,5%	0	0,0%
FEP CFDT	1 464	50,0%	4	66,7%
FO FNEC FP	121	4,1%	0	0,0%
SNALC	65	2,2%	0	0,0%
SNEC SNEPL CFTC	360	12,3%	1	16,7%
SNEP UNSA	44	1,5%	0	0,0%
SPELC	548	18,7%	1	16,7%
SUNDEP Solidaires	84	2,9%	0	0,0%
SYNEP-CFE-CGC	53	1,8%	0	0,0%
Total	2 928	100,0%	6	100,0%

Graphique 2 : Répartition des sièges de représentant des personnels à la CCMA

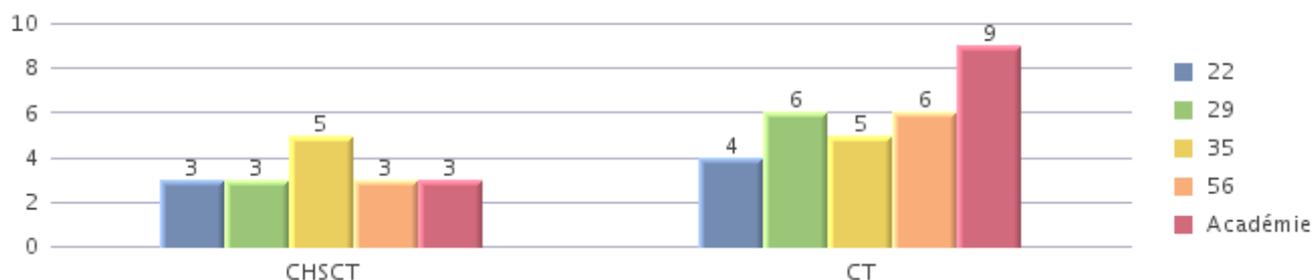


VII - Les relations professionnelles

2 - La vie des instances

A - Les comités d'hygiène, de sécurité et conditions de travail (CHSCT) et les comités techniques (CT) au cours de l'année scolaire 2017-2018

Graphique 1 : Nombre de réunions des CHSCT, CT, CAS et CEN au cours de l'année scolaire 2017-2018



B - Les commissions paritaires au cours de l'année scolaire 2017-2018

La mise en place du PPCR a conduit à une augmentation sensible du nombre de réunions de commissions paritaires en 2018.

Tableau 2 : Nombre de réunions des CAPD des enseignants 1er degré

	Commission administrative paritaire			
	22	29	35	56
Instituteurs et professeurs des écoles	7	10	10	10

Tableau 3 : Nombre de réunions des CAPA des personnels enseignants et non-enseignants

		Commission administrative paritaire
Enseignants 2nd degré	Agrégés	6
	Certifiés et AE	6
	Professeurs d'EPS et CE d'EPS	4
	Professeurs de Lycée Professionnel	6
	PEGC	1
Enseignants 2nd degré		23
DIEO	Personnels de Direction	5
	CPE	4
	Directeurs de CIO et COP	5
	Inspecteurs EN	2
DIEO		16
IATSS	Attachés adm. Etat	2
	Secrétaires adm. EN et ES	1
	Adjoints adm. EN et ES	1
	Adjoints technique étab. ens.	0
	Assistant serv. social Etat	1
	Infirmiers EN et ES	1
	Adjoints technique RF	2
IATSS		8

Tableau 4 : Nombre de réunions des CCP

	Commission consultative paritaire
Directeurs adjoints de SEGPA	1
Non titulaires domaines adm., tech., soc. et santé	0
Non titulaires exerçant des fonctions ENS, EDU et ORI	2
Non titulaires exerçant des fonctions de SURV et d'ACC	1

C - Les commissions consultatives mixte de l'enseignement privé au cours de l'année scolaire 2017-2018

Tableau 5 : Nombre de réunions des CCM

		académique
CCMI	Enseignants 1er degré privé	4
CCMA	Enseignants 2nd degré privé	6

TABLE DES SIGLES

2CA-SH	Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap
AAE	Attaché d'administration de l'État
ADAENES	Attaché d'administration de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur
ADJAENES	Adjoint d'administration de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur
AESH	Accompagnant des élèves en situation de handicap
AIS	Adaptation et intégration scolaire
ASIA	Action sociale d'initiative académique
ASSAE	Assistant de service social d'administration de l'État
ATP	(Titulaire) affecté à titre provisoire
ATRF	Adjoint technique de recherche et formation
ATSS	(personnels) administratifs, techniques, sociaux et de santé
BOE	Bénéficiaire de l'obligation d'emploi
BOP(A)	Budget opérationnel de programme (académique)
BSA	Bilan social académique
CAFEP	Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés sous contrat du second degré
CAFIPEMF	Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur des écoles-maître formateur
CAP	Commission administrative paritaire
CAPA-SH	Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap
CAPD	Commission administrative paritaire départementale
CAPEPS	Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive
CAPES	Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré
CAPET	Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique
CAPLP	Certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel
CASU	Conseiller d'administration scolaire et universitaire
CCMA	Commission consultative mixte académique
CCMI	Commission consultative mixte interdépartementale
CCP	Commission consultative paritaire
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CFC	Conseiller en formation continue
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CIGEM	Corps interministériel à gestion ministérielle
CIO	Centre d'information et d'orientation
CLD	Congé longue durée
CLM	Congé longue maladie
CMO	Congé de maladie ordinaire

TABLE DES SIGLES

COP	Conseiller d'orientation psychologue (remplacé par PSYEN)
CPE	Conseiller principal d'éducation
CT	Comité technique
CTA	Comité technique académique
CTSA	Comité technique spécial académique
CTSD	Comité technique spécial départemental
CUI	Contrat unique d'insertion
DASEN	Directrice/Directeur académique des services de l'Éducation nationale
DCIO	Directeur de centre d'information et d'orientation
DIEO	(personnels) de direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation
DSDEN	Direction des services départementaux de l'Éducation nationale
EN	Éducation nationale
EP	Éducation prioritaire
EPLE	Établissement public local d'enseignement (collège, lycée, LP, EREA)
EREA	Établissement régional d'enseignement adapté
ES	Enseignement supérieur
ESPE	École supérieure du professorat et de l'éducation
ETP(A)	Équivalent temps-plein (année)
FIL	Formation d'initiative locale
FIPHFP	Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
FIS	Formation à l'initiative des services
IA-IPR	Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional
IATSS	(personnels) ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé
IDV	Indemnité de départ volontaire
IEN	Inspecteur de l'Éducation nationale
INF EN ES	Infirmier(e) de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur
ISAE	Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves
ITRF	(personnels) ingénieurs, techniques de recherche et formation
(L)GT	(lycée) général et technologique
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
LP	Lycée professionnel
MLDS	Mission de lutte contre le décrochage
PACD	Poste adapté de courte durée
PAF	Plan académique de formation
PALD	Poste adapté de longue durée
PE	Professeur des écoles
PEGC	Professeur d'enseignement général de collège
PEPS	Professeur d'éducation physique et sportive

TABLE DES SIGLES

PIM	Prestation interministérielle
PLP	Professeur de lycée professionnel
PSYEN	Psychologue de l'Éducation Nationale
REP	Réseau d'éducation prioritaire
REP+	Réseau d'éducation prioritaire renforcé
RF	Recherche et formation
SAENES	Secrétaire d'administration de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur
SEGPA	Section d'enseignement général et professionnel adapté
TP	Temps partiel
TZR	Titulaire sur zone de remplacement
ZR	Zone de remplacement



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



96 rue d'Antrain
CS 10503 - 35705 Rennes Cedex 7
T 02 23 21 77 77

Toutes les informations sur :

 www.ac-rennes.fr  [@acrennes](https://twitter.com/acrennes)
 [@academie_de_rennes](https://www.instagram.com/academie_de_rennes)  [youtube.com/RennesRectoratTV](https://www.youtube.com/RennesRectoratTV)